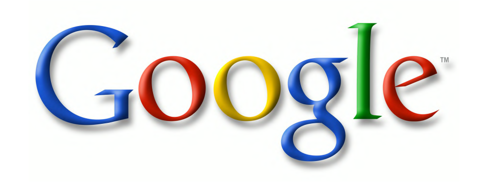
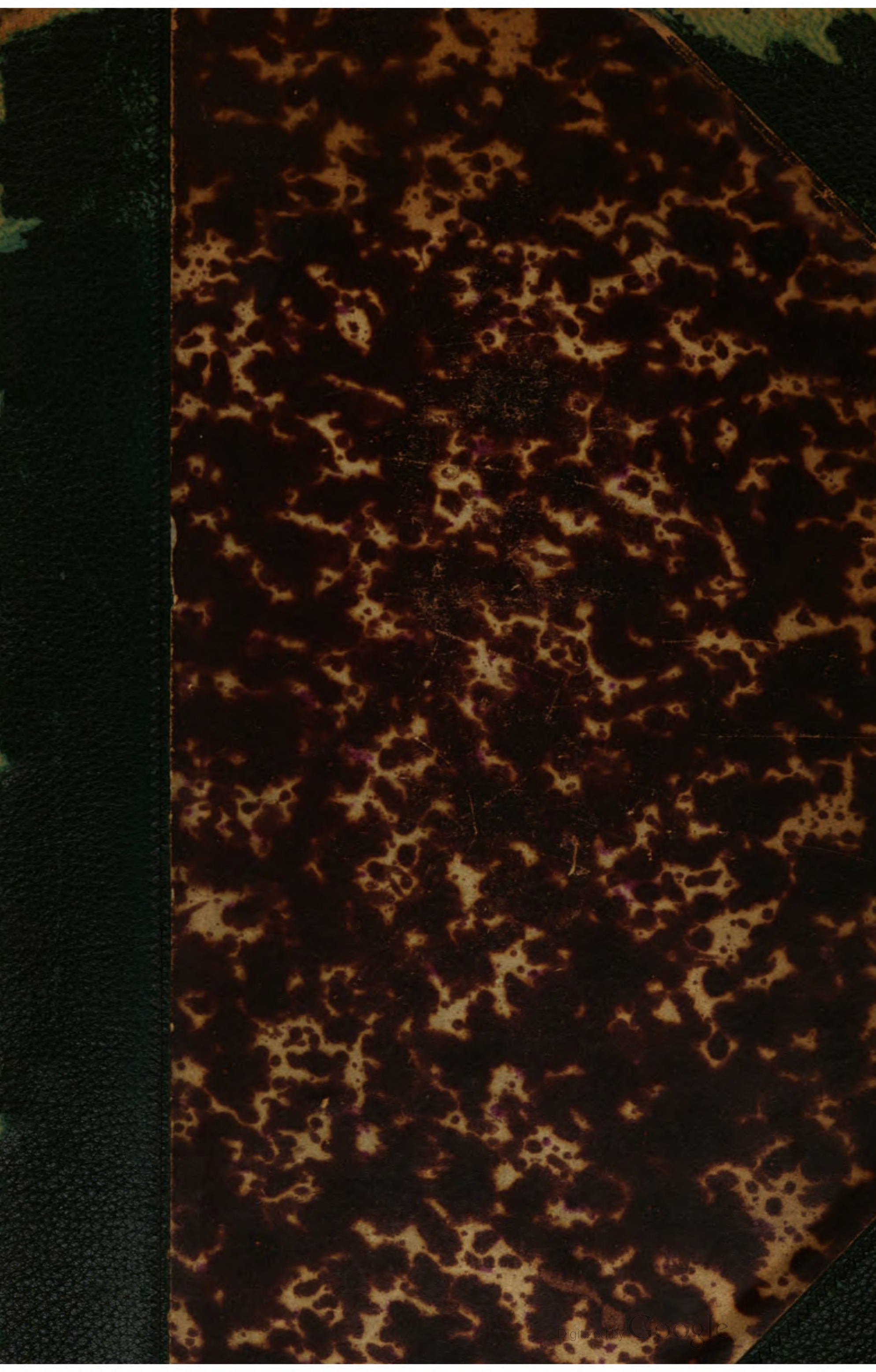
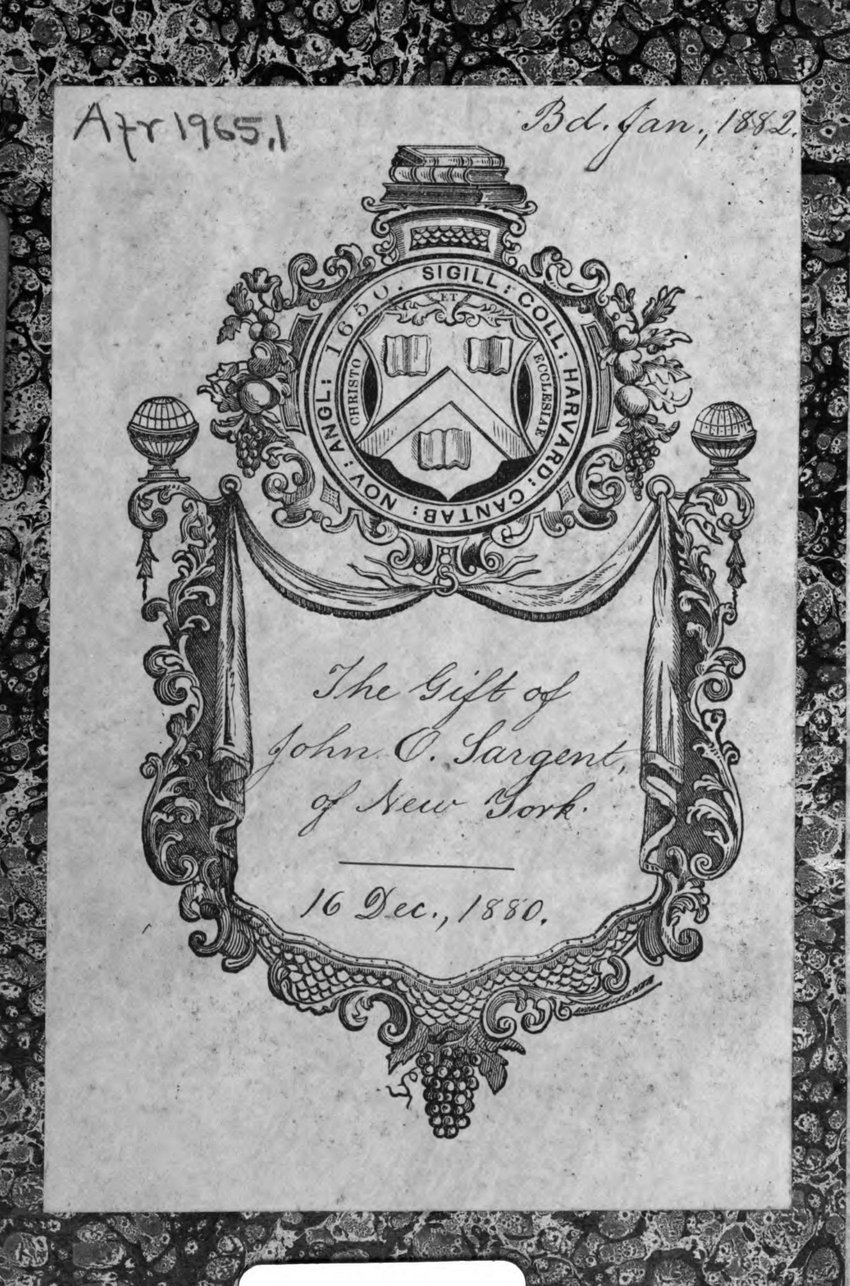





SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE

# ABD-EL-KADER

## SA VIE INTIME
## SA LUTTE AVEC LA FRANCE
## SON AVENIR

PAR

Mgr Ant.-Ad. DUPUCH
Ancien Evêque d'Alger.

BORDEAUX
LACAZE, libraire de S. E. le Cardinal Donnet et du Grand-Séminaire,
RUE DES AYRES, 20.

PARIS
BOURGEOIS DE SOYE,
RUE BONAPARTE, 11.

1860

uch.

de
-fai
exci

tou
inté
-bli

tous
-il a

rép
ce q

-plio

volo
M
fois
nou

-gu

# ABD-EL-KADER

AU

# CHATEAU D'AMBOISE.

## CHAPITRE PREMIER.

**Du plus ou moins de confiance que devrait inspirer la parole de l'Émir.**

Ainsi, et tout d'abord, quelle confiance vraie, sérieuse, pourrait-on avoir dans la parole, solennellement donnée par Abd-el-Kader, de ne plus retourner en Algérie, de ne jamais plus porter les armes contre la France?

Mais déjà l'Émir n'a-t-il pas traité, à diverses reprises, avec certains représentants du gouvernement français; et, par le passé, ne serait-il pas permis d'apprécier, jusqu'à un certain point, l'avenir? Quel est, d'ailleurs, le fond du caractère de ce personnage éminent à tant de titres? Quelles garanties morales offre-t-il personnellement?

Vers 1833, ou dans le commencement de l'année suivante, le général Des Michels, à tort ou à raison, conclut avec Abd-el-Kader, à peine alors au début de son émouvante carrière, une première convention, une première trève.

Je n'ai pas, vous le comprenez bien, à l'examiner ici avec vous; je ne serais compétent sous aucun rapport; je ne fais que raconter.

Cependant, déjà en 1834, cette paix de quelques mois est rompue; la guerre éclate de nouveau entre le jeune chef arabe et un guerrier non moins malheureux que vaillant, le successeur du général Des Michels à Oran.

J'ouvre, à cette occasion, les documents qui me semblent les plus impartiaux de l'époque; je consulte tous ceux qui purent avoir alors le plus de relations avec l'Émir; je l'interroge lui-même : réponses uniformes. Je les résume. Ce n'est pas précisément lui qui a fait avorter la trève conclue naguère; en d'autres termes, il ne reprit pas le premier de déplorables hostilités (1), quoique, dans l'ardeur de son désir d'accroître son influence parmi ses coreligionnaires et ses concitoyens, il se soit laissé entraîner, suivant le dire de quelques-uns, à franchir les eaux du Chélif (*a*).

(1) Voyez, après le dernier chapitre, une note fort grave sur ce sujet.

En 1837, et dans l'intérêt d'une expédition célèbre à l'extrémité opposee de l'Algérie (celle de Constantine contre Ahmed-Bey), nouvelles négociations, nouveau traité entre la France, représentée à la Tafna par le général Bugeaud, et Sid Hadji Abd-el-Kader Ben-Mahi-Eddin.

Cette convention, je ne l'examinerai pas davantage que la précédente; pareil examen ne saurait me regarder d'aucune façon.

Mais je cherche encore, j'interroge des documents semblables à ceux dont j'invoquais le témoignage il n'y a qu'un instant; ou plutôt, je n'ai qu'à consulter, qu'à me rappeler ce que j'ai pu voir, entendre moi-même en Afrique, au mois de novembre 1839.

Or, qui donna derechef, à cette époque, le signal, je veux dire l'occasion principale de la reprise des hostilités? Fut-ce lui, est-ce Abd-el-Kader?

Demandez-le plutôt au vainqueur de Constantine et à son royal lieutenant, le lendemain de l'audacieux passage des Bibans (*b*).

Abd-el-Kader n'était pas même prêt alors à la faire cette guerre, jusqu'à la fin de laquelle, selon sa trop significative expression, « il ne devait pas » cesser d'être une épine dans notre œil. »

L'organisation de ses premiers bataillons, de ses escadrons de réguliers, ses fondations de Thasa, de Boghar, de Tekedempt, de Saïda, etc., ses essais de manufactures d'armes, d'entrepôts, rien n'était

achevé; ce n'étaient encore, ce ne pouvaient être vraiment que de grossières ébauches.

Déclarer cependant la guerre, la vouloir, seulement même la provoquer ouvertement, c'était, de sa part, tout compromettre, tout ruiner; l'événement l'a bien suffisamment démontré. D'un autre côté, ne pas reprendre résolument les armes, alors qu'au lieu d'un allié, il n'était déjà plus considéré que comme un ennemi presque avoué, n'était-ce pas tout à fait impossible, le sang d'Abd-el-Kader n'eût-il pas même bouillonné dans ses veines?

Il y a un an, ces jours-ci à peine, une dernière convention ou capitulation, peu importe le nom, est conclue, signée non loin de la Moulouïa; l'Émir, qui peut à toute force échapper à son vainqueur, mais qui ne peut consentir à lui abandonner sa vieille mère, a foi au général français, à sa parole, et au sceau qu'il lui a envoyé avec son sabre.

Ce qu'il s'engageait à faire, Abd-el-Kader l'a fait sur le champ, en se livrant, lui, sa famille entière, sa mère, ses femmes, ses enfants, ses frères.

Ce que le représentant de la France, en ces émouvantes circonstances, avait promis, ce qu'il s'était formellement engagé à faire de son côté, l'a-t-il pu faire? Sa parole, encore en ce moment, est-elle dégagée?

Eh! que réclame autre chose l'infortuné prisonnier, depuis le premier jour de cette douloureuse autant qu'étrange captivité?

Au surplus, dans une foule d'occasions moins importantes, et, par suite, moins connues, cette fidélité à sa parole, à ses engagements, de la part de l'Émir, vous ne cesseriez de la retrouver et de l'admirer avec moi, si j'avais le temps de vous entretenir ici (1), avec plus de détails, de tout ce que j'en peux savoir. Une ou deux citations abrégées suffiront, en attendant, à vous en donner au moins une idée.

La première me rappelle certaines circonstances fort délicates d'un célèbre échange de prisonniers, à l'occasion duquel vous ne tarderez pas, j'ose l'espérer, à partager la confiance profonde qu'il m'inspira. Le matin donc du jour où il se devait consommer, ce ne fut pas le khalifa de l'Émir qui occupa, par surprise et à main armée, sans que nul le pût soupçonner, au contraire, le lieu sauvage de ce rendez-vous sacré, connu de tous, Dieu sait à quels périls... et le reste, que je vous prie de me permettre de ne pas ajouter. Ce ne serait point, hélas! la confiance en la parole d'Abd-El-Kader qui en souffrirait le plus.

La seconde, relative à des ouvriers français, employés par lui, du consentement du gouverneur-général, avant la reprise des hostilités, en 1839, ne témoigne pas moins de sa générosité, proverbiale

(1) Je le ferai quelque jour, en écrivant sa vie entière.

d'ailleurs parmi les siens, que de cette inviolable fidélité à la foi promise.

Donc, pour prix de leur industrie et de leurs services, 3,000 francs avaient été assurés à chacun de ceux-ci quand serait venue la fin de leur engagement et de leur travail. Cependant, avant que leur tâche ne fût terminée, la guerre s'était rallumée. Impatients de s'en revenir vers leurs frères, ils osent bien pourtant réclamer de l'Émir ce salaire élevé, et lui demander de reprendre, sans plus tarder, avec leur trésor, le périlleux chemin des avant-postes français.

Et non seulement Abd-el-Kader y consent, leur fait compter, dès le lendemain, la somme entière qu'il leur avait promise, mais encore il leur donne pour les accompagner, pour prévenir d'inévitables malheurs, une escorte proportionnée aux dangers qu'ils pouvaient courir, eux et leur argent, au milieu des tribus soulevées de toutes parts.

Ceci, je le tiens de leur propre bouche; je le recueillis deux jours après leur heureuse arrivée à Alger.

Qui n'a connu, en Afrique, environ ce même temps, cet autre trait significatif? Ce ne fut pourtant pas, cette fois, l'Émir qui en donna personnellement l'exemple et qui en fut le héros, mais bien le premier de ses lieutenants, celui dont la bravoure et la loyauté rappelèrent toujours davantage celles d'Abd-

el-Kader, Sid Mohammed-Embarrack Ben-Allal.

Celui-ci devait au colonel de La Moricière, pour prix d'un cheval, si ma mémoire n'est pas trop infidèle, une certaine somme qu'il n'avait pu lui remettre au moment où il courait aux armes. Quelques jours après, ne vint-il pas, la nuit, la suspendre, dans un sac de cuir, à l'un des vieux orangers du camp des Zouaves, à Koléah, au péril de sa vie? Que le disciple nous fasse cependant apprécier de plus en plus le maître.

Ah! si vous pouviez autant que moi savoir à quel point le captif d'Amboise sut toujours, dès son enfance, et, aujourd'hui plus que jamais, sait se montrer, dans son donjon, sincèrement, profondément religieux, vous seriez moins étonné, vous et bien d'autres, de la confiance que je parais avoir en lui. J'avoue qu'avant de l'avoir vu aussi souvent, d'aussi près, à Pau, à Bordeaux, sur *le Caïman*, aux rives de la Loire, je n'aurais pu me le figurer moi-même; évêque, je ne vous serai pas suspect en ce point.

Assurément, si vous ne saviez pas d'avance quel est celui que vous allez visiter en franchissant le seuil du vieux manoir, vous le prendriez bien plutôt, en vérité, pour quelque pieux cénobite que pour un organisateur (*c*), un homme politique, un guerrier de cette trempe; tel, en un mot, qu'il se montra si souvent, depuis qu'à vingt-deux ans à peine il fut appelé par les anciens des tribus, par l'enthousiasme

intelligent de tous, à les représenter désormais, à monter à cheval à leur tête, à lutter contre la France et l'élite de ses guerriers.

Naguère dans son camp, vous eussiez été ravi d'admiration et involontairement ému à la vue de tout ce que vous y eussiez rencontré sous ce rapport ; ceci, je ne le sais que par ouï-dire, mais je le tiens de trop de témoins honorables pour ne pas y ajouter autant de foi que si je l'avais vu. Mais, dans sa prison, car, toute princière qu'elle soit d'ailleurs, sa résidence n'a pourtant pas aujourd'hui de nom plus vrai, je n'en étais ces jours-ci encore l'intime témoin qu'avec ce double et profond sentiment, sauf une confusion trop facile à comprendre pour quiconque compare cette vie de prières, d'abstinence, de résignation, avec tant d'autres existences que je ne dois pas rappeler autrement ici ; ce n'est pas nécessaire.

Au château, comme autrefois au camp et sous les tentes, la prière en commun, la lecture religieuse et son explication, se font avec une égale régularité ; depuis les vieillards jusqu'aux enfants, tous y assistent dans le recueillement le plus saisissant ; aux jeûnes ordinaires, prescrits par le Coran, et que n'interrompaient pas même, dans leur temps, les incroyables fatigues d'une pareille guerre, ils ajoutent désormais de nouvelles austérités.

Ainsi, pardonnez-moi ces détails, parmi eux nul

ne fume, nul n'oserait se permettre le moindre jeu, si ce n'est parmi les plus jeunes hommes peut-être, et encore quels délassements !

Ainsi, dès les trois heures du matin, dans cette saison et sous ce ciel si différent de celui de la patrie, les enfants de l'Émir — l'aîné n'a pas dix ans — sont déjà levés et appliqués à une étude mêlée de prières et de pieuses pratiques.

Ainsi, deux fois sur quinze jours, j'ai surpris Abd-el-Kader, dont la santé décline peu à peu sous ces verroux, et son vieil oncle, unissant des jeûnes extraordinaires et de surérogation à de longues oraisons, « afin, c'étaient leurs expressions, de rendre par là leurs prières moins indignes de celui à qui, du fond de leur cœur, ils les adressaient. » Qui ne sait que ces jours-là ils ne mangent ni ne boivent absolument rien avant la nuit, avant l'heure où il n'est plus possible de distinguer un fil blanc d'un fil noir? (Coran.)

Mais, écoutez ici un instant, à ma place, un homme digne de la confiance la plus parfaite, soit à cause de son caractère personnel, soit par son expérience de ces mêmes détails dans d'autres circonstances, et de sa connaissance très-particulière de l'illustre captif et de son héroïque caractère.

Voici, en effet, le portrait que me faisait de l'Émir, il y a quatre mois, à l'occasion de mon voyage au château d'Henri IV, M. le colonel Daumas :

« Vous allez donc visiter l'illustre prisonnier du
» château de Pau ; ah ! vous ne regretterez certai-
» nement pas votre voyage. Vous avez connu Abd-
» el-Kader dans la prospérité, alors que, pour ainsi
» dire, l'Algérie tout entière reconnaissait ses lois ;
» eh bien, vous le trouverez plus grand, plus éton-
» nant encore dans l'adversité ; comme toujours, du
» reste, il domine sa position.

» Doux, simple, affectueux, modeste, résigné, ne
» demandant rien, ne s'occupant d'aucune des cho-
» ses de ce monde, ne se plaignant jamais, excusant
» ses ennemis, ceux dont il a pu avoir davantage à
» souffrir, et ne permettant pas qu'on en dise du
» mal devant lui. Musulmans ou chrétiens, quelque
» sujet de plainte qu'il ait pu en avoir au fond, il re-
» jette la conduite des premiers sur la nécessité des
» circonstances ; le drapeau, sous lequel combat-
» taient les seconds, explique et justifie la leur.

» En allant consoler une aussi noble infortune,
» vous ajouterez donc une nouvelle œuvre sainte et
» miséricordieuse, etc. »

Et n'allez pas croire que ce soit le seul qui tienne volontiers ce touchant langage ; demandez plutôt à l'ancien gouverneur militaire du château d'Henri IV, au loyal commandant Saragosa, ou bien au modeste mais si intéressant officier qui lui a succédé dans son commandement, le capitaine d'artillerie Boissonnet, en mission auprès de l'Émir, au capitaine Fournier,

son digne adjoint, ou même indistinctement à tous ceux qui l'entourent, qui l'approchent, qui le connaissent ou l'ont tant soit peu connu, à quelque degré de l'échelle sociale que ce puisse être, et vous n'en trouverez pas un seul qui ne vous atteste sur l'honneur, avec moi, que le sentiment religieux est aussi profond et inaltérable que sincère chez Abd-el-Kader.

N'allez pourtant pas croire davantage de sa part, ainsi que souvent je l'entendis supposer, à un fanatisme aveugle, passionné, intolérant, plutôt qu'à cette piété du cœur, à cette élévation de l'âme, à ce besoin de célestes communications que supposent en lui les quelques lignes qui précèdent, et qui me semblent bien plutôt trop peu expressives que trop exagérées.

Deux citations encore entre beaucoup d'autres ; permettez-les-moi, et, mieux que par des paroles, vous en jugerez ; d'ailleurs, ce n'est pas le seul rapport sous lequel elles vous le feront déjà connaître et apprécier de plus en plus ; je les emprunterai, comme les deux premières, l'une à d'anciens hôtes de l'Émir, de la bouche desquels je l'appris en Algérie ; l'autre, à l'un de mes plus chers souvenirs ; les voici en action :

— « Sultan (c'est ainsi qu'il était appelé chez les » siens depuis le traité de la Tafna), Sultan, nous » voulons nous faire musulmans, et nous sommes

» prêts à faire profession de ta religion. » Ce sont deux Européens, que viennent de lui amener ses réguliers à leur retour d'une de leurs excursions, qui lui parlent.

— « Si c'est de bonne foi, c'est bien, leur répond-» il; si c'est par une frayeur exagérée de votre » nouvelle position, c'est contre votre conscience, » c'est mal, ne le faites point..

» Ne craignez pas, au surplus, qu'il tombe par » mes ordres, ou, moi le sachant, un seul cheveu de » votre tête, parce que vous êtes et resterez chré-» tiens.

» Bien plus, considérez ce qui vous arriverait si » jamais vous retourniez vers les Français, si vous » veniez à tomber entre leurs mains après avoir re-» nié votre foi; ne seriez-vous pas traités, s'ils le » savaient, comme de coupables déserteurs; et si » quelque échange de prisonniers avait lieu, pour-» riez-vous espérer d'en faire partie et de revoir » ainsi vos frères ? »

Et moi, j'affirme que ce n'est pas à deux seulement qu'Abd-el-Kader le tint, vers la même époque, ou peu après, cet étonnant langage.

— « J'espère que la bénédiction de Dieu entre avec » vous dans ma maison. »

C'est à celui qui vous le rapporte qu'il s'adresse cette fois, et peut-être ceci vous fera-t-il comprendre comment il a pu échapper à celui-ci de dire, qu'il

ne désespérait presque pas de le voir se rapprocher du christianisme... C'était le 3 septembre dernier, auprès du berceau d'Henri IV, au moment où leurs mains, en signe de l'union de leurs cœurs, s'entrelaçaient pour la première fois sur ces cœurs palpitants :

— « Je l'espère, et le demande à Dieu, qui nous » voit et nous entend, du plus profond de mon » cœur. »

— « Je sens, dans le fond du mien, qu'il peut ré- » sulter un grand bien de votre visite et de notre » réunion ; puisse bientôt ce pressentiment se réa- » liser ! »

— « De quel bien parlez-vous? car je suis venu » vers vous les mains aussi vides que le cœur » plein. »

— « J'aime assurément bien mieux vous voir les » mains vides et le cœur ainsi plein, que les mains » pleines et le cœur vide ; mais, rassurez-vous, je ne » veux parler que d'un bien spirituel ; en vérité, le » reste serait trop au-dessous de nos entretiens. »

— « Dieu vous entende ! Certes, je ne le souhai- » terais pas moins que vous. »

— « Ce n'est pas, au surplus, dans un esprit de » discussion, de controverse irritante, mais avec » calme, avec sincérité, avec loyauté, selon qu'il » convient à des esprits élevés, que je désirerais vous » entretenir de ces grandes et saintes choses.

» J'ai entrepris de lire le livre de votre loi, la
» Bible; et, pendant votre séjour auprès de moi,
» vous me permettrez de vous demander à ce sujet
» certaines explications. »

— « Je suis prêt de cœur. »

— « Ah! je sais déjà que votre cœur ne se repo-
» sera pas tant qu'il croira pouvoir faire encore quel-
» que bien au mien; parlez-moi donc comme à un
» frère, je me trompe, comme un père à son fils. »

— « J'accepte ces deux titres, et vous offre en
» retour les sentiments qu'ils supposent et qu'ils ex-
» priment.

» Dans de pareilles et mutuelles dispositions,
» pourquoi nos âmes ne se rapprocheraient-elles
» point, en effet, de plus en plus comme nos cœurs?
» Qui sait même si quelque jour, Dieu le fasse bril-
» ler! elles ne finiront point par se reposer dans la
» même unité! »

— « Voici ce que j'ai lu dans une de nos vieilles
» légendes :

« Un jour, un voyageur, s'en allant visiter un ami
» malheureux, rencontra un ange sur son chemin.
» Où allez-vous ainsi? lui dit, en accourant au-de-
» vant de lui, le céleste messager. — Je vais vi-
» siter telle personne qui me réclame. — Eh! qu'en
» attendez-vous? est-elle donc si puissante, si for-
» tunée? — Non, certes; mais elle a besoin, je le
» sais, de consolations, et je m'empresse, je cours

» vers elle, pour lui faire du bien, tout le bien que » je suis capable de lui faire avec le secours de » Dieu. — Ah ! continuez votre route bénie, tous » vos pas seront comptés, pas une seule de vos pa- » roles ne restera sans récompense. »

Mais, c'est assez, c'est trop; je me laisse aller au charme de ces souvenirs; je m'oublie.

Toutefois, il me semble que vous devez être persuadé, convaincu de la sincérité, de l'élévation du sentiment religieux dans l'âme, si éminente d'ailleurs, nul n'en disconviendra, de l'émir Abd-el-Kader.

Or, dans de semblables dispositions, avec un besoin pareil, un sentiment aussi incessant et aussi profond de Dieu, comment supposer que, dans le cas où il donnerait de nouveau sa parole solennelle de ne plus porter les armes contre la France, ni rien faire et entreprendre de contraire à ses intérêts, il ne la tiendrait effectivement point, et se souillerait sur le déclin de sa vie d'un tel parjure, d'une telle infamie ?

J'étudie son passé ; je n'y trouve que loyauté, fidélité à la foi jurée ; je ne sache pas une voix grave et consciencieuse qui lui reproche aujourd'hui d'y avoir jamais manqué positivement en rien d'essentiel ; j'étudie son cœur, son âme, son caractère, sa vie la plus intime ; et je le déclare, je l'affirme, avec autant de conviction que d'émotion, pour moi, je ne

douterais pas un instant de sa promesse (1) ; et j'emprunte d'avance, au besoin, à un homme qui le connut beaucoup autrefois (il vécut deux ans près de lui), cette parole qui reviendra probablement encore sous ma plume :

« *Sincère, esclave de sa parole, la perfidie et le » mensonge ont seuls le pouvoir d'exciter la colère » d'Abd-el-Kader.* » (Extrait d'une relation imprimée d'un séjour au camp de l'Émir.)

(1) Certes, je crois qu'il n'est pas possible de chérir l'Algérie plus que je ne fais, et ne le ferai toujours; eh bien! loin de trouver, comme plusieurs le craindraient, un obstacle à la prospérité de la colonie dans la mesure à laquelle je fais une allusiou, j'oserais aller jusqu'à me persuader que ce serait un moyen de plus d'en hâter l'heureux développement; c'est même un des consciencieux motifs qui m'ont fait ébaucher ces quelques pages. Je redouterais pour elle, à cause de l'irritation profonde qui en résulterait chez les Arabes et de la défiance qu'elle leur inspirerait de notre loyauté dans l'avenir, la prolongation de la captivité d'Abd-el-Kader; en réalité, on ne peut le garder toujours sous les verroux, et calcule-t-on bien ce qui pourrait à la fin en rester dans cette âme si profondément impressionnable? Convaincu, comme je le suis, qu'il garderait la foi jurée, ce dont je me rendrais volontiers garant (je ne peux assurément porter la conviction plus loin), au nom de l'honneur national, de l'humanité, au nom d'un pays pour lequel je donnerais ma vie avec transport, m'était-il possible de ne pas rendre ces choses publiques?

## CHAPITRE DEUXIÈME.

**Des premières années d'Abd-el-Kader ; — de ses relations avec la France, et de sa position vis-à-vis de son gouvernement depuis le commencement ; — sa lutte acharnée contre elle, et des résultats définitifs de ce qui l'a suivie.**

—

Cette parole de l'Émir, quelque confiance qu'on y pût vraiment ajouter, ne serait-elle pas néanmoins, au fond et comme malgré lui, en contradiction nécessaire et permanente avec ses relations les plus anciennes, avec son existence tout entière vis-à-vis de la France et de son gouvernement ?

La nature de ces relations, et, en particulier, de sa lutte si longue, si acharnée contre la France, ne s'opposerait-elle point à ce qu'il la donnât sans réserve ?

Les résultats mêmes de cette lutte, sa captivité déjà prolongée, en l'humiliant, en aigrissant son caractère, en renouvelant ses regrets, ne seraient-ils pas bien plutôt, s'il recouvrait cette liberté tant désirée, de lui faire chercher tous les moyens possibles de prendre tôt ou tard une sanglante revanche ?

J'avoue que je ne le croirais pas davantage ; et

voici encore, avec la même bonne foi, sur quoi je me fonderais :

« Tel que vous pouvez m'entrevoir dans le mi-
» roir de notre conversation, je ne suis pas né pour
» devenir un homme de guerre, ou, du moins, pour
» porter les armes toute ma vie, me disait-il avec
» émotion dans un de nos derniers épanchements de
» cœur ; je n'aurais pas même dû l'être, ce semblait,
» un seul instant ; et ce n'est que par un concours
» tout à fait imprévu de circonstances que je me
» suis ainsi trouvé jeté tout à coup, et si complète-
» ment, en dehors de ma carrière de naissance, d'é-
» ducation et de prédilection, vers laquelle, vous le
» savez, j'aspire sincèrement et ne cesse de deman-
» der à Dieu de revenir sur le déclin de mes labo-
» rieuses années.

» J'aurais dû être toute ma vie, je voudrais du
» moins redevenir avant de mourir, un homme d'é-
» tudes et de prières ; il me semble, et je le dis du
» fond de mon cœur, que désormais je suis comme
» mort à tout le reste. »

Et, dans le vrai, son père, Mahi-Eddin, n'était-il pas l'un des plus vénérés marabouts de tout le Maugreb ; et savez-vous quelles leçons il avait données, dès le berceau, à ce fils chéri entre tous à cause de ses dispositions merveilleuses à la piété et des grâces de son enfance, où et comment s'écoulèrent les premières années d'Abd-el-Kader ?

Alors les innombrables tribus de l'Algérie vivaient en paix, autant que ce pouvait être vrai de populations semblables, sous la rude domination des Turcs, leurs seigneurs et maîtres ; et, assurément, en ce temps-là, nul n'eût soupçonné qu'au bout de quelques années à peine les Turcs, le Dey d'Alger à leur tête, seraient détrônés, chassés, remplacés par des chrétiens, et les Français maîtres à leur tour de la plus grande partie de cet empire, encore si peu connu à cette époque.

Cependant, vers le même temps, le jeune fils de Mahi-Eddin, à peine à son dix-huitième printemps, faisait avec son père le pélerinage de la ville sainte de l'Islam et du tombeau du Prophète, et se retirait au Grand-Caire, dans un sanctuaire célèbre, où il se livrait, sous la conduite des maîtres les plus renommés, et dans la compagnie d'une foule de jeunes croyants de son âge, à une étude approfondie de la loi, de ses commentateurs les plus habiles, et à la pratique de la vie ascétique pour laquelle il avait une inclination marquée.

Puis, avant de revenir auprès des ombrages de Cachereau (*d*), sous la tente paternelle, il parcourait une grande partie de l'Orient, visitait Bagdad, Mossul, les mosquées les plus vénérées, amassant ainsi un trésor d'instruction et d'expérience, à un âge où, en Europe, les jeunes hommes les plus éminents entrent à peine dans le monde. On dit que son péle-

rinage en Égypte, où Mehemet-Ali réalisait alors des prodiges, ne fut pas étranger à ceux qu'il tenta plus tard lui-même dans un but correspondant.

Quoi qu'il en soit, Abd-el-Kader garde encore aujourd'hui un tel souvenir de ses graves études et de la paix profonde de son âme à cette heureuse époque, qu'ayant eu récemment l'occasion de recevoir au château d'Amboise les hommages d'un vénérable supérieur de séminaire, il lui en parlait avec attendrissement, et se faisait raconter, jusque dans les moindres détails, la pacifique existence des jeunes lévites confiés à ses soins, auxquels même il se comparait et dont il semblait envier le sort : « C'était » pourtant ainsi que je vivais ! » disait-il ensuite avec un singulier mélange d'émotion et de candeur.

Sur ces entrefaites, et presque dès le lendemain du retour du fils de Mahi-Eddin dans la campagne de Mascara, le maréchal de Bourmont et sa brave armée descendaient à Sidi-Ferruch le 14 juin 1830, le drapeau de France flottait à la Casbah de D'Jezzaïr, Hussein-Pacha s'embarquait pour l'Italie, les Turcs étaient bannis et leurs propriétés séquestrées.

Ce fut, dit-on, à certains égards, et je le croirais volontiers, une mesure politique peu prudente, et dont les résultats périlleux ne tardèrent pas à se faire sentir, dans les provinces de l'ouest en particulier.

La nouvelle ne s'en fut pas plus tôt, en effet, répandue au loin, que déjà l'anarchie commençait à

diviser les tribus de ces belliqueuses contrées, et leurs scheicks, jaloux les uns des autres, que ne contenait plus l'autorité séculaire de leurs derniers maîtres.

Qui pourrait même calculer les suites de ces rivalités et de ces agitations toujours croissantes parmi ces Barbares, si la terreur inspirée par les succès des conquérants, et surtout les ambitieux projets de ceux-ci, trop faciles à soupçonner, et à prévoir désormais pour l'avenir, n'y eussent bientôt mis un terme, en faisant comprendre aux moins sauvages ou aux plus intelligents d'entre les principaux l'impérieuse nécessité de se réunir, sans plus tarder, en corps de nation, sous le commandement de l'un d'entre eux?

Au surplus, c'était bien, en effet, l'unique moyen de résister à la fois à cette dissolvante anarchie et aux progrès incessants de l'invasion étrangère; car, vraiment, pour eux, pour ces lointaines peuplades, c'est bien le mot, et je ne crois pas exagérer en l'appliquant ici franchement aux développements de la conquête de 1830.

Je n'oserais prétendre assurément que notre politique ne les exigeât point; mais était-ce une raison suffisante pour que les indigènes, qui n'entendaient guère rien aux querelles du Dey et du vieux Roi de France, n'en fussent pas vivement alarmés et ne s'y opposassent pas, au besoin, de toutes leurs forces?

Lequel cependant choisir? qui appeler à ces émou-

vantes destinées, à un commandement aussi difficile, qui le devait devenir bien davantage avec le temps, et jusqu'alors était sans exemple chez les Arabes (1)?

Ah ! s'ils n'eussent pas été aussi sincèrement, aussi profondément religieux qu'ils le sont, c'eût été peut-être une désolante chimère que cette sage résolution ; et, probablement, elle n'eût abouti, dès le commencement, qu'à d'affreuses et sanglantes scènes et à une ruine commune.

Donc, les anciens, les chefs des tribus, consultent, comme devant être, pour eux et pour ceux qu'ils représentent, l'interprète de la volonté du ciel, et, par conséquent, comme un arbitre irrévocable, le marabout le plus vénéré de toutes ces contrées ; leur sort est entre les mains de Sid Hadji Mahi-Eddin.

Je ne m'arrête pas à vous redire ici ce qui a pu être plus ou moins poétiquement raconté autrefois sur ce sujet, et dont je n'affirmerai ni ne contesterai l'authenticité ; mais toujours est-il qu'après de palpitantes hésitations de la part du célèbre marabout des Hachems, celui-ci osa bien proposer, non sans noblesse de caractère assurément, et désigner à ce choix populaire, le troisième de ses fils (2), le jeune

(1) Avant la conquête, en effet, le rôle politique en Algérie n'appartenait qu'aux Turcs.

(2) L'aîné s'appelait Mohammed Saïd, il est aujourd'hui au château d'Amboise ; le second, Aly, fut tué peu après en combattant.

pélerin de la Mecque, Hadji Abd-el-Kader, en leur déclarant qu'ils ne trouveraient réunies en aucun autre, au même degré, les qualités éminentes qu'exigeait une pareille mission : vous diriez le plus jeune des fils d'Isaïe, l'humble berger de Juda, choisi de préférence à ses frères pour une gigantesque lutte.

Ils acceptèrent avec acclamations, à l'exception peut-être d'un vieux guerrier (Mustapha-ben-Ismaël); et, sans balancer, sans contester davantage, pour obéir à ce qu'il devait regarder, en effet, comme un dessein providentiel, à l'autorité révérée de son père non moins qu'aux suffrages de tous les siens, Sid Hadji Abd-el-Kader Ben-Mahi-Eddin, salué solennellement du nom d'Émir ou de Sultan, s'élança résolument sur son cheval, l'étendard du Prophète à la main, et commença ce rôle héroïque qu'à notre vif regret il ne nous est pas possible d'esquisser ici (1) : la guerre sainte était déclarée.

Qui ne sait, au surplus, en Europe ou plutôt dans le monde entier, quelle intrépidité, quelle activité, quelle prudence, quelle générosité, quelle constance surtout il déploya dès ce premier instant jusqu'à la fin, soit sous la tente du diplomate, soit sur le champ de bataille, dans cette lutte à jamais mémorable ?

(1) Je n'y ai pas renoncé, si quelque jour j'en ai le loisir ; vous le saviez déjà.

Ne le jugez pas d'ailleurs, je vous le conseille, d'après ce que vous pûtes en entendre raconter à une autre époque ; alors, c'était au plus chaud de cette lutte acharnée, et c'était forcément ainsi que devaient s'exprimer sur son compte, officiellement du moins, ceux qui le combattaient à toute outrance.

Mais écoutez bien plutôt ce qu'ils ne craignaient pas d'en dire à l'envi dans les épanchements de leur vie intime ; demandez-le leur hardiment aujourd'hui; demandez-le, par exemple, au vainqueur d'Isly, à Changarnier, à La Moricière, au général Bedeau, au général Cavaignac; demandez-le à tous, et tous vous répondront avec émotion qu'ils furent fiers d'avoir à combattre un pareil rival; il était digne d'eux à son tour.

Consultez encore, et voyez, ce qu'il avait fini par inspirer d'attachement, de gratitude, de confiance, de dévoûment, à tous ceux qui s'enrôlèrent avec transport sous son drapeau. Je ne peux pas citer de faits, je serais trop long, et cependant il m'est comme impossible de ne pas vous en laisser en passant quelques témoignages des plus significatifs, et choisis entre mille, à diverses époques et de la part de toute sorte de personnes.

« Vous ne connaissez pas l'Émir? Oh! que vous » l'aimeriez si vous pouviez le connaître comme » nous! » Ainsi me parlait, en échangeant des prisonniers à Sidi-Klifa, l'illustre et malheureux lieu-

tenant de l'Émir, Mohammed-ben-Allal, mort depuis d'une façon si chevaleresque.

Je regardais au haras de Montaganem des Arabes désormais soumis, sur la fidélité desquels nous pouvions compter d'ailleurs, et qui étaient venus demander à en voir les étalons avant de faire saillir leurs belles cavales ; ils allaient d'écurie en écurie, de cheval en cheval, jusqu'à ce que, parvenus dans la loge du vieux coursier au noir d'ébène qui avait appartenu naguère à l'Émir et que le colonel Géry lui avait audacieusement enlevé, ils s'agenouillaient devant lui et embrassaient ses genoux, malgré les avertissements sévères de plus d'un genre qu'ils ne manquaient assurément pas de recevoir de la voix et du geste de plus d'un des spectateurs.

Ce même vaillant officier, mort depuis de ses glorieuses fatigues, mais encore alors commandant supérieur de Mascara, m'avait dit, peu de jours auparavant, cette parole que je vous livre textuellement : « Nous sommes obligés de cacher, autant que nous le » pouvons, ces choses à nos hommes ; s'ils les soup» çonnaient, jamais ils ne se battraient avec autant » d'acharnement contre Abd-el-Kader. » Il faisait allusion à certaines circonstances, émouvantes à plus d'un titre, de sa dernière campagne contre l'Émir, et que je me fais violence pour ne pas vous raconter moi-même.

Ah ! ses khalifas ne lui auraient pas tous été aussi

fidèles jusqu'à la fin, s'il eût un instant cessé de les dominer à ce point par ce merveilleux mélange de tant d'admirables qualités.

Et, ces jours-ci encore, je veux dire il y a deux mois à peine, quand on offrit à soixante-trois de ses compagnons de captivité de les rendre à la liberté sans lui, quelle ne fut pas leur réponse? elle les honore autant que leur malheureux maître et ami : « Oh! non, non; tant qu'Abd-el-Kader sera captif, » nul d'entre nous ne séparera son sort du sien! »

Peu auparavant, et pour les y inviter davantage, pour les y résoudre, on leur avait dit, à leur passage à Bordeaux, que le château d'Amboise ne pourrait suffire à les recevoir tous; que, s'ils persistaient à vouloir y partager le sort de l'Émir, on serait réduit à les entasser dans une ou deux chambres trop étroites pour les contenir, et où ils auraient cruellement à souffrir; mais eux : « Nous aimons mieux souffrir » davantage encore s'il le faut; mais le quitter, l'a- » bandonner dans le malheur, jamais! »

Pardonnez-moi ces détails, étrangers peut-être jusqu'à un certain point à la question qui nous occupe; ils se pressaient sous ma plume impatiente; je n'aurais pu continuer si je ne vous avais donné au moins ces touchants échantillons; que sera-ce donc quand vous l'entendrez bientôt célébrer par ses propres prisonniers?

Comment résister, d'ailleurs, à l'entraînement que

devait exciter un homme capable de ce dernier trait : « Un nègre, détaché par d'autres ennemis que les » Français, avait pu, en dépit de la surveillance » exercée autour de la Smala, parvenir jusqu'à la » tente où Abd-el-Kader tenait conseil ; mais, une » fois face à face avec l'Émir, le traître, saisi de » remords, brise son poignard.

— » J'allais te frapper, s'écrie-t-il, mais ton seul » aspect m'a désarmé, et mon bras tout à coup est » resté sans force.

» L'Émir cacha son émotion, se leva du tapis du » conseil, et, touchant le nègre au front, lui dit : » Tu es entré ici meurtrier, Allah veut que tu en » sortes honnête homme ; rappelle-toi seulement que » le serviteur de Dieu t'a pardonné (1). »

Mais pourquoi le gouvernement français a-t-il attaché tant de prix jusqu'ici à cette même longue et douloureuse captivité d'Abd-el-Kader ; pourquoi hésite-t-il encore peut-être, malgré la foi promise en son nom au mois de décembre 1847, à lui rendre une rigoureuse et trop tardive justice (vers la fin de ces quelques pages vous apprécierez ces expressions) ; qui peut donc le retenir davantage, lui qui représente pourtant si évidemment en ce moment la nation la plus généreuse et la plus chevaleresque du

(1) J'avoue ne tenir ce fait particulier que d'un journal, mais ce journal est sérieux.

monde, et dont le noble chef connaît le prix de la captivité?

Sinon précisément parce qu'il est encore, et comme en dépit de tant d'événements divers, sous l'impression de ces mêmes souvenirs et de cet héroïque caractère; sinon parce qu'il redoute même jusqu'à la plus lointaine action de cette magique influence?

De bonne foi, pourtant, quel est donc déjà devant l'histoire ce captif fameux, objet de tant de frayeur de la part des uns et de tant d'amour de la part des autres?

Dans l'antiquité, c'eût été un héros dont les orateurs et les poètes se seraient disputé l'éloge aux jeux olympiques. Mais il en mérite, il en portera un jour, dans la postérité la plus reculée, le nom magnifique.

Et qui en serait plus digne que l'ardent et infatigable athlète de sa foi, de sa patrie? Pour qui donc combattait-il, durant ces dix-huit années, avec tant d'acharnement et de bravoure?

« Ah! me disait-il l'autre jour avec émotion, dans » les dernières années, depuis trois ans surtout, ce » n'était plus dans l'espoir de vaincre que je m'obs- » tinais à combattre; je n'ignorais certes pas l'issue » plus ou moins tardive d'une lutte désespérée, mais » je défendais une trop noble cause, mon foyer, mon » pays, ma foi; j'avais juré de les défendre jusqu'à » ce qu'aucune force humaine n'y pût plus suffire,

» et il me semblait toujours que je n'avais pas encore
» assez fait. »

Aussi, loin d'altérer en rien ses éminentes qualités naturelles, ou la noblesse de son caractère, ce long drame sanglant, ces incroyables efforts, ne firent-ils, au contraire, que les développer et l'élever encore davantage.

De tristes, de lugubres épisodes marquèrent sans doute trop souvent les différentes phases de la lutte de la part des sauvages auxiliaires d'Abd-el-Kader; mais j'oserais bien affirmer que, personnellement, il y demeura constamment étranger; j'espère même vous en convaincre avant longtemps. D'ailleurs, n'eûmes-nous point, aussi souvent peut-être, à gémir de notre côté sur de pareilles horreurs, plus déplorables encore, sous certains rapports, que ces atroces représailles? Ce serait un parallèle facile à établir, suivant quelques-uns; ma plume s'y refuse.

J'aime mieux, en finissant, vous prier de m'accompagner au château d'Amboise, dans sa grosse tour du Nord, et vous y faire contempler, admirer encore une fois, la résignation profonde, la patience, la piété calme et sereine du noble vaincu.

Oh! ne croyez pas que son caractère en soit aigri, qu'il ne se nourrisse que de cruelles espérances; ne croyez pas que cette réclusion l'humilie!

Il souffre, il est vrai, et beaucoup, mais bien plus encore des souffrances des siens que de ses propres

douleurs; il pleure sur ceux de ses compagnons de captivité qu'il a déjà perdus, sur deux de ses enfants, sur son neveu, gracieux enfant de la plus brillante espérance; il craint pour ceux qui lui restent et qui s'étiolent dans cette étroite enceinte, sous ce ciel étranger; il craint surtout pour sa mère, sa belle-mère, sa nourrice, à cause de leur âge, de leurs infirmités, de leur perpétuelle séquestration (1).

Il souffre, mais il ne rêve plus d'autre avenir que celui auquel il avait paru destiné dès l'enfance; parfois même on dirait que son âme ardente s'exalte à la pensée d'une nouvelle illumination; mais elle sent, et elle n'est pas la seule, que, pour s'y abandonner, il lui faudrait enfin la liberté qu'il réclame.

Et cependant, sous bien des rapports, cette même captivité lui aura été singulièrement profitable ; et ses résultats définitifs devraient rassurer même les plus soupçonneux, les plus inquiets des favorables rumeurs qui circulent à son sujet depuis le vote du 10 décembre.

Sans elle, c'est-à-dire, s'il eût cinglé directement de la baie de D'Jemma-Ghazaouat vers celle d'Alexandrie, il n'eût pas vu la France, Toulon et ses vaisseaux, Marseille et les flots de son commerce, la Provence, le Languedoc, Toulouse, le doux pays

(1) Aucune des femmes n'a encore osé sortir de ses appartements; Abd-el-Kader n'a quitté sa chambre qu'un instant, et une fois, pour courir à ma rencontre, lors de mon arrivée.

d'Henri IV, Bordeaux, ses belles campagnes, son magnifique fleuve, Nantes, le cours enchanté de la Loire, le jardin de la France, et nos puissantes machines, nos chemins de fer et de feu; il n'eût jamais pu se faire une idée aussi exacte, aussi complète de nos forces, de notre richesse, de notre puissance, de notre civilisation enfin et de ses innombrables prodiges.

En descendant la Gironde et à la vue de ses rives fécondes, des milliers de villages et de châteaux dont elles s'enorgueillissent, des pittoresques coteaux qui les encadrent, il s'écriait naguère : « C'est l'image de » la vie, en vérité, tandis que nos solitudes et nos dé- » serts sont celle de la mort. »

Même sous le rapport religieux, l'influence de ces jours mêlés d'ailleurs de tant d'amertumes n'a pas été moindre. Il a pu, en effet, lire nos livres sacrés et les étudier; il a pu nouer l'amitié la plus intime avec un évêque catholique; il en a vu d'autres non moins empressés à sympathiser avec lui, et dont les vertus le devaient bien davantage frapper; il a reçu les affectueux hommages d'une foule de pieux et doctes ecclésiastiques; il a pu apprécier, et tous les siens avec lui, nos célestes sœurs de charité; il a entendu nos cloches appeler nuit et jour à la prière ceux qu'il ne croyait pas même auparavant les adorateurs de Dieu; de sa belle galerie, *en se promenant des yeux*, comme il le dit agréablement, il aperçoit une foule de clochers et d'édifices religieux.

Ah ! croyez-le bien, tout ceci n'est pas perdu, et l'influence ne tardera pas à s'en faire heureusement sentir ailleurs qu'autour d'Abd-el-Kader.

A peine sur le sol de la France, il demandait au colonel Daumas de lui avouer avec franchise si les Français croyaient réellement en un seul Dieu et aux éternelles peines de l'enfer. Quelle différence depuis ! « La religion juive me semble rude et parfois terrible, me disait-il la veille de mon retour, tandis que la religion de Jésus-Christ est la douceur, l'indulgence et la bonté mêmes de Dieu. »

---

## CHAPITRE TROISIÈME.

### Les prisonniers d'Abd-el-Kader.

—

J'ai souvent, dans ces derniers temps, et vous aussi peut-être avez-vous, entendu dire de bonne foi que, si certaines qualités éminentes qu'il était impossible, en effet, de ne pas reconnaître dans l'Émir, le rendaient digne de quelque intérêt dans sa captivité, il était pourtant bien fâcheux pour lui de n'être, après tout, traité que comme il ne l'avait que trop mérité naguère à cause de sa conduite barbare envers la plupart de ceux que le sort des armes, ou les excursions de ses farouches auxiliaires, avaient fait tomber entre ses mains.

Certes, si quelqu'un, redirai-je encore, si quelqu'un put apprécier à cette même époque, selon sa valeur vraie, cette conduite d'Abd-el-Kader envers ses prisonniers, ce fut bien l'ancien évêque d'Alger ; tous savent, au surplus, suffisamment à quel titre.

Eh bien ! je ne balance pas à dire que ce qui devrait peut-être, au contraire, le plus intéresser au sort de l'illustre captif, ce serait précisément la manière

si remarquable dont il traita constamment ses propres captifs, et son empressement à les rendre à la liberté toutes les fois qu'il en put trouver l'occasion ; de telle sorte, en vérité, que, si la question de son élargissement était soumise aujourd'hui à de populaires suffrages, nul d'entre ceux-ci n'hésiterait à se joindre à moi pour le réclamer au plus tôt au nom d'une reconnaissance profondément sentie.

Je n'ignore point assurément tout ce qui a pu être dit et colporté à cet égard durant l'effervescence d'une lutte aussi passionnée de part et d'autre, ni ce qui a pu en être raconté plus ou moins exactement sous divers titres, dans une foule de publications plus romanesques pour la plupart que dignes d'une sérieuse confiance ; mais ici je ne prétends m'en rapporter qu'à mes renseignements personnels, à ce que j'ai pu voir ou entendre par moi-même depuis dix ans, et en Algérie surtout.

Je m'honore, pourquoi ne l'avouerais-je pas volontiers ? je m'honore de mes rapports avec cet homme extraordinaire, de son affection et des témoignages qu'il ne cesse de m'en prodiguer en toute occasion ; il y a longtemps déjà que, de mon côté, je lui avais voué des sentiments correspondants, tout en partageant, comme je le devais d'ailleurs, de patriotiques vœux exaucés enfin par sa soumission le 22 décembre dernier... Or, c'est surtout à ce que je savais, dès longtemps aussi et pertinemment, sur ce

même palpitant sujet, que vous pouvez l'attribuer.

Mais, sans plus de retard, j'arrive à quelques détails, choisis au hasard parmi beaucoup d'autres, et dont le langage sera plus expressif mille fois que tout ce que je pourrais essayer de vous en dire.

C'était, par exemple, dans les commencements, un usage aussi barbare que commun, chez ces sauvages combattants, de ne faire de quartier à qui que ce fût de leurs ennemis, de se glorifier, au retour de leurs courses homicides, du plus ou moins grand nombre de têtes coupées qu'ils rapportaient suspendues à la selle de leurs coursiers haletants, et, pour le grossir encore non moins que pour satisfaire leurs féroces instincts, de massacrer tous ceux qui avaient le malheur de se trouver sur leur passage et de tomber entre leurs mains... Les chefs, à leur tour, avaient coutume de payer chèrement chacun de ces sanglants trophées.

Or, qui, le premier, osa bien s'élever contre l'atroce usage? Qui défendit, avec toute la sévérité que lui pouvaient permettre les circonstances, d'ajouter aux têtes des infortunés qui avaient succombé les armes à la main, celles des prisonniers vivants, blessés ou non, dans le désordre de la razzia? Qui, enfin, au lieu de la somme convenue d'abord pour chacune de ces funèbres dépouilles, alla jusqu'à la tripler et davantage en faveur de ces derniers qu'on lui amènerait sains et saufs, ou du moins sans de nouvelles

mutilations? Qui, encore une fois, sinon Abd-el-Kader lui-même (*e*) ?

« Cette mesure, dit un témoin oculaire, fut pres-
» que l'occasion d'un soulèvement général dans l'ar-
» mée. Un mot de l'Émir à cet égard, mot devenu
» un règlement sans appel, mérite d'être cité :

» Un de ses soldats lui ayant demandé ce qu'il
» donnerait pour chaque prisonnier fait sur l'ennemi,
» il répondit :

» — Huit douros.

» — Et pour chaque tête coupée? demanda inso-
» lemment le soldat.

» — Vingt-cinq coups de bâton sous la plante des
» pieds, reprit tranquillement l'Émir. » (*Relation citée à la fin du premier chapitre.*)

Un instant donc après avoir généreusement donné son cheval au capitaine de Cotte, le trompette Escoffier allait être mis en pièces par les cavaliers du khalifa, transportés de fureur d'avoir vu s'échapper ainsi leur plus belle proie, quand un cri se fait entendre tout à coup du milieu de leurs rangs en désordre : « Ne le tuez pas ! ne le tuez pas ! Conduisez-le plutôt au Sultan, vous savez bien qu'il vous en donnera un bon prix, cinquante douros. »

Ah ! sans doute, ces infortunés devaient parfois étrangement souffrir à la suite de leurs brutaux et grossiers vainqueurs, davantage encore peut-être au milieu des tentes de certaines tribus exaspérées par

ce qu'elles avaient pu avoir elles-mêmes à supporter dans cette affreuse guerre.

Ainsi, souvent ils n'avaient pour nourriture qu'un peu d'orge concassé, avec, et même parfois sans, quelques gouttes d'une huile épaisse et fétide;

Ainsi, sans doute encore plus d'une fois, dépouillés de leurs vêtements, à peine couverts de misérables haillons, ils vous eussent inspiré la plus juste comme la plus profonde compassion; vous n'eussiez pu retenir vos larmes à cette vue.

Mais n'oubliez cependant point, en même temps, que cette dégoûtante et insuffisante nourriture était souvent aussi l'unique pitance des réguliers de l'Émir, accoutumés dès leur enfance à une proverbiale sobriété; n'oubliez pas qu'Abd-el-Kader n'en avait souvent pas davantage, et que ses fanatiques Arabes eussent murmuré contre lui à juste titre, s'il eût mieux, ou moins mal, traité des prisonniers ennemis qu'eux-mêmes, leurs femmes et leurs enfants.

Un jour, sa troupe entière en était réduite à une extrémité plus dure encore; quelques glands doux, une demi-ration à peine et tout au plus de ce grain à demi-vanné, c'était tout ce qu'il avait pu leur procurer dans ce moment critique. Cependant, quelques-uns de ces cavaliers affamés rencontrent au milieu des broussailles de la halte un mouton égaré; se jeter sur cette chétive proie, la tuer, la préparer à leur façon, la lui apporter comme en triomphe, c'est

l'affaire de quelques instants ; ils sont si heureux de le lui pouvoir offrir !

Mais, lui, demande tristement s'il n'y en a pas d'autres pour ses soldats épuisés et mourants de faim ; et, sur leur réponse trop facile à deviner, il le fait jeter au loin... Tel Alexandre renversant son casque rempli d'eau, ou bien David et la coupe d'eau de la citerne de Bethléem.

N'oubliez pas non plus qu'autant qu'il le pouvait il les faisait vêtir de nouveau, et que, de temps en temps, il faisait distribuer à chacun d'eux, aux principaux du moins pour qui ces épreuves devaient être deux fois insupportables, cinq, dix et jusqu'à vingt douros à la fois, afin qu'ils pussent, grâce à cette délicate assistance, améliorer, je veux dire rendre leur sort moins difficile à supporter ; ouvertement, il n'est pas nécessaire de le faire remarquer, il eût par trop offensé les siens, bien moins partagés que ceux-ci.

Escoffier avait été, à son tour, dépouillé de ses habits de chasseur ; sous la tente, même durant les travaux pénibles que lui imposaient ceux à la garde desquels il avait été remis, il lui restait à peine de quoi se couvrir, de quoi dissimuler la honte de sa nudité. L'Émir, cependant, non seulement ne le savait point, mais était assurément bien éloigné de le soupçonner. Aussi, toutes les fois qu'il devait comparaître devant Abd-el-Kader, par exemple quand il reçut

la décoration de la Légion-d'Honneur de ses mains guerrières, on ne manquait pas de jeter sur ses épaules un burnous en bon état, pas plus que le Sultan ne faisait faute de lui demander s'il était bien traité, s'il ne manquait de rien, si ses gardiens prenaient soin de lui selon ses ordres.

Et ce que l'Émir faisait ainsi personnellement en toute occasion, plus d'une fois ses khalifas, Sid Mohammed Ben-Allal en particulier, le faisaient volontiers à son exemple, sa miséricordieuse mère plus que tous; et ce n'était guère, dans le fond, que de la part de quelques fanatiques, ou bien de la part de ceux qui pleuraient encore sur leurs parents, sur leurs amis qu'ils avaient perdus, ou dont les troupeaux avaient été enlevés, les gourbis saccagées, les moissons fourragées en vert ou incendiées la veille de la récolte, et les arbres fruitiers mutilés, que les pauvres prisonniers avaient à redouter les scènes déplorables auxquelles je faisais allusion au commencement de cet émouvant chapitre.

Le 21 mai 1841, quand deux cents de ces prisonniers, à peine délivrés un instant auparavant, se vinrent jeter à mes pieds à Sidi-Klifa, je remarquai avec attendrissement que, par ordre d'Abd-el-Kader, tous avaient été convenablement habillés; j'aurais eu honte, si je ne l'avais pas pressenti, de ne pas lui remettre, au nom de la France, les siens en moins bon état; car, hélas! dans la sale et étroite prison d'Al-

ger, plus d'un d'entre eux vous eût fait, la veille encore, une impression de douleur et de dégoût non moins profonde.

Vous rappelez-vous, à cette occasion, de quelle façon il accueillait ceux des nouveaux captifs qui, par une frayeur exagérée, étaient d'abord violemment tentés d'abjurer leur foi pour implorer Mohammed, et les étonnants conseils qu'il leur donnait?

Aussi, demandez, comme je me plus souvent à le faire dans ces jours d'attendrissante mémoire; demandez indistinctement à tous ceux qui l'approchèrent jamais parmi ses anciens prisonniers; demandez, si vous le voulez plus particulièrement encore, à certains hommes distingués qui longtemps partagèrent leur captivité, au commandant de Mirandol, par exemple, au capitaine Morisot, à l'intendant Massot; demandez-leur quel souvenir ils ont gardé, sous ce rapport, de cette douloureuse époque, de leurs relations personnelles avec l'Émir, et vous aurez peine à revenir vous-même de votre étonnement et de votre admiration en les entendant.

Il y a trois semaines environ que je lisais au château d'Amboise des lettres singulièrement touchantes, écrites par l'un d'eux à ce sujet, pendant le séjour d'Abd-el-Kader à Pau.

Ceux d'entre eux qui ont pu l'y venir visiter déjà l'ont fait avec un empressement et une cordialité qui ne les honorent pas moins que lui, en vérité.

Tous se seraient faits, et, au besoin, se feraient ses cautions avec enthousiasme.

Mais, savez-vous, à propos de cet échange célèbre auquel j'empruntais tout à l'heure un détail intéressant, à qui principalement il fut dû? Permettez-moi de vous le raconter en quelques lignes.

Ce même M. Massot venait d'être fait prisonnier aux portes de Douéra, dans le Sahel d'Alger, et déjà, comme par une céleste inspiration, sa jeune femme éplorée, sa petite fille entre les bras, ses nombreux amis, conjuraient l'évêque de tenter auprès de l'Émir une démarche sans exemple dans cette triste guerre.

Donc celui-ci, sans plus tarder en effet, le soir même, et par un effroyable orage, écrit au fier disciple du Prophète :

« Tu ne me connais pas, mais je fais profession
» de servir Dieu, et d'aimer en lui tous les hommes,
» ses enfants et mes frères.

» Si je pouvais monter à cheval sur le champ, je
» ne craindrais ni l'épaisseur des ténèbres, ni les
» mugissements de la tempête, je partirais, j'irais
» me présenter à la porte de ta tente, et je te dirais,
» d'une voix à laquelle, si on ne me trompe pas sur
» ton compte, tu ne saurais pas résister : Donne-moi,
» rends-moi celui de mes frères qui vient de tomber
» entre tes mains guerrières... Mais je ne peux point
» partir moi-même.

» Cependant, laisse-moi dépêcher vers toi l'un de
» mes serviteurs, et suppléer par cette lettre, écrite
» à la hâte, à ma parole que le ciel eût bénie, car je
» l'implore du fond de mon cœur.

» Je n'ai ni or, ni argent, et ne peux t'offrir en re-
» tour que les prières d'une âme sincère et la recon-
» naissance la plus profondément sentie de la famille
» au nom de laquelle je t'écris.

» Bienheureux les miséricordieux, car, un jour, il
» leur sera fait miséricorde à eux-mêmes ! »

Sa réponse ne se fit pas attendre; la voici :

« J'ai reçu ta lettre, je l'ai comprise, elle ne m'a
» pas surpris d'après ce que j'avais entendu raconter
» de ton caractère sacré... Pourtant, permets-moi
» de te faire remarquer qu'au double titre que tu
» prends de serviteur de Dieu et d'ami des hommes
» tes frères, tu aurais dû me demander non la liberté
» d'un seul, mais bien plutôt celle de tous les chré-
» tiens qui ont été faits prisonniers depuis la reprise
» des hostilités.

» Bien plus, est-ce que tu ne serais pas deux fois
» digne de la mission dont tu me parles, si, ne te
» contentant pas de procurer un pareil bienfait à
» deux ou trois cents chrétiens, tu tentais encore
» d'en étendre la faveur à un nombre correspondant
» de musulmans qui languissent dans vos prisons?

» Il est écrit : Faites aux autres ce que vous vou-
» driez qu'on vous fît à vous-même. »

Et ainsi fut fait réellement quelques mois plus tard, grâces, après cette miséricordieuse provocation d'Abd-el-Kader, aux sympathies, aux encouragements du général Bugeaud, sans lequel évidemment l'évêque n'eût pu que former des vœux.

Cependant, et comme, à cause de certains retards involontaires de part et d'autre, la santé des prisonniers français cantonnés dans la brûlante vallée du Chéliff y paraissait en péril si leur séjour se prolongeait encore, de nouvelles instances étaient adressées, au nom de l'Émir, à celui qui n'était pas moins assurément impatient de cet émouvant succès.

Et, le lendemain de ce jour fortuné, devineriez-vous quel présent ce dernier recevait d'Abd-el-Kader? Oh! non, sans doute; c'est comme impossible, et pourtant qu'il peint bien l'homme! Mais quelques détails deviennent ici nécessaires; vous en excuserez la longueur.

Peu auparavant, en effet, l'évêque, voyant avec quelles difficultés on pouvait à peine suffire à loger, entassés pêle-mêle dans une trop étroite enceinte, une multitude de pauvres femmes arabes prisonnières et de petits enfants, avait cru devoir offrir une de ses églises dans ce miséricordieux dessein.

Son offre avait été volontiers acceptée, et désormais c'était sur la doublure des tapis de la cathédrale, étendue sur le pavé de Sainte-Croix-de-la-Casbah, que gisaient inconsolables ces malheureuses

mères dont le sein tari par la misère et la douleur ne suffisait plus à la subsistance de leurs nourrissons.

Heureusement l'asile des Orphelins n'en était pas fort éloigné; là bondissaient, sur la colline voisine du fort de l'Empereur, quelques chèvres de Malte achetées à grand prix, mais dont les mamelles semblaient inépuisables; cette fois, vous devinez le reste.

Or, de retour au douar, ces pauvres rachetées n'avaient pas tardé à tout raconter; et c'était pour cela, « en mémoire de la douce rencontre de Sidi- » Klifa, suivant les expressions du lieutenant de » l'Émir, et pour m'aider à nourrir les petits or- » phelins chrétiens que je pourrais adopter », que m'était envoyé, à travers les camps ennemis, ce magnifique troupeau de chèvres suivies chacune de leur chevreau, dont vous retrouveriez encore aujourd'hui la race à Ben-ak-Noun (1).

Quelques-uns, des guerriers, me demandaient quel souvenir de notre négociation Abd-el-Kader m'avait laissé en retour du présent d'usage (2) que j'avais dû lui offrir moi-même; ils supposaient que c'étaient peut-être d'ardents coursiers, de moelleux tapis... A ma réponse, de grosses larmes tombaient de leurs yeux; j'y mêle encore les miennes en relisant la lettre du khalifa :

(1) Maison des Orphelins.
(2) C'était une pendule et deux candélabres.

« Nous avons reçu tes lettres ; nous en avons
» compris le contenu. Nous avons reconnu avec bon-
» heur ton amitié et ta vérité. Les quatre prisonniers
» qui les apportaient sont heureusement arrivés. Il
» nous reste à te prier de t'occuper du soin de ceux
» qui sont à Alger ou ailleurs, et très-particulière-
» ment de Mohammed-ben-Moctar.

» Les parents, les amis de ces pauvres prison-
» niers étaient venus avec nous le jour où nous nous
» sommes si doucement rencontrés. Quand ils ont vu
» que ceux qu'ils aiment n'y étaient pas, ils se sont
» mis à pleurer; mais, quand ils ont su ce que tu
» nous avais promis, et qu'ils ont vu ton écriture, ils
» se sont réjouis : l'amertume de leur douleur s'est
» changée en joie, persuadés qu'ils les reverront
» bientôt, puisque tu l'as dit.

» Nous t'écrivons ceci, parce que, tous les jours,
» ils viennent pleurer à la porte de notre tente.
» Ainsi seront-ils consolés; car, pour nous, nous
» te connaissons, et nous savons bien qu'il n'est pas
» nécessaire que nous te fassions de nouvelles recom-
» mandations; nous savons qui tu es, et que ta parole
» d'évêque est sacrée. Nous t'envoyons la femme,
» la petite fille et les prisonniers chrétiens restés en
» arrière à Tekedempt ou chez Miloud-ben-Arrach.
» Quant au capitaine, au Reïs et aux autres prison-
» niers chrétiens qui sont avec lui, sois sans inquié-
» tude sur eux; ils sont en toute sûreté, sous la

» garde de Dieu. Sans la sortie du général et du fils » du Roi, ils seraient déjà montés vers toi avec les » autres. La guerre seule nous empêche encore de » te les envoyer; mais bientôt tu les auras tous.

» Je t'adresse, en attendant, le sauf-conduit dont » tes amis pourraient avoir besoin. Ils feront bien » d'aller d'abord chez le kaïd des Hadjoutes : les » chemins ne sont pas sûrs.

» Je t'envoie un troupeau de chèvres avec leurs » petits, qui tettent encore leurs mamelles pendan- » tes; avec elles, tu pourras nourrir les petits en- » fants que tu as adoptés, et qui n'ont plus de mères. » Daigne excuser ce présent, car il est bien petit (1). » Adieu. »

Hélas! cette cruelle guerre n'en poursuivit pas moins son cours homicide; et, avant de longs jours, de nouveaux captifs remplaçaient déjà, dans de lointaines solitudes, ceux dont vous venez d'admirer la douce rançon.

Un nouvel échange, d'autres encore, n'eussent pas été plus impossibles que le premier; je ne sais quelles préoccupations fâcheuses n'y laissèrent plus consentir : Abd-el-Kader le désirait pourtant, non moins vivement que le premier.

Longtemps il espéra que ses propositions ne se-

(1) Le jour même de l'échange, le khalifa m'avait dit, en recevant le mien : « Le présent le plus agréable en ce moment, c'est ton visage et ton cœur. »

raient pas incomprises ; aussi, et en attendant cette heureuse issue, qui ne se devait pas réaliser, il n'avait pas craint de proposer à l'évêque, dont le cœur battait en ceci à l'unisson du sien, de lui députer quelqu'un de ses prêtres, d'une confiance intime. « Il ne » manquerait de rien auprès de moi, lui écrivait-il ; » j'aurais soin qu'il fût honoré, respecté de tous » parmi nous, comme il conviendrait à son double » caractère d'homme consacré à Dieu et de votre » représentant ; il prierait, chaque jour, avec les » prisonniers, il les consolerait, il pourrait correspondre avec leurs familles, et, par ce moyen, » leur procurer de l'argent, des vêtements, des livres, en un mot, tout ce qu'ils pourraient désirer » qui adoucît pour eux les rigueurs de leur captivité ; » seulement, en arrivant, et une fois pour toutes, il » promettrait de ne jamais révéler, dans ses lettres, » ni mes campements, ni le reste de mes opérations » de guerre. »

Si ce projet ne réussit point, il est juste de dire que ce ne fut la faute ni de l'Émir, qui l'avait conçu, ni de celui à qui son noble cœur l'avait proposé.

Au surplus, deux ans après, ou environ, il poussa la générosité jusqu'à renvoyer, sans conditions aucunes, et uniquement parce qu'il n'avait plus de quoi les nourrir, tous ceux qui, à cette époque, gémissaient captifs auprès de sa tente. Le nombre, si ma mémoire ne trahit pas mon cœur, en était de quatre-

vingt-treize ; il les fit reconduire aux avant-postes, où ils arrivèrent, en effet, épuisés de lassitude et de faim.

Que direz-vous donc de ce soldat français, mortellement atteint, après avoir blessé trois fois l'Émir, surpris, dans le temps, par le colonel Géry, et qu'Abd-el-Kader fit transporter dans sa tente avec toute sorte de soins? Il y reçut les secours les plus empressés, les plus assidus, et n'en sortit plus... Ah! s'il n'eût succombé, au bout de quelques jours, à sa blessure, s'il vivait encore, que vous aimeriez, sans doute, avec moi, à l'entendre nous raconter cette héroïque, j'allais dire cette chrétienne façon de se venger !

Mais je ne peux tout dire ; il est temps que je finisse ces citations faciles à diversifier à l'infini ; elles suffiront, j'ose l'espérer, à vous faire apprécier, en effet, la conduite d'Abd-el-Kader à l'égard de ses propres captifs.

Permettez-moi seulement d'y joindre un des plus curieux récits du capitaine Morisot au retour de sa captivité, je veux dire le commencement de sa dramatique histoire : « J'étais sorti de Koléah, à la tête » d'un détachement de trois cents hommes environ, » infanterie et cavalerie, et j'arrivais aux bois du » Massafran. Tout à coup une multitude d'Arabes, » embusqués dans ces sauvages défilés, nous en» toure, se précipite sur nous en poussant, selon » leur habitude, des cris effroyables.

» Blessé presque aussitôt assez grièvement au » bras, j'essaie de gravir un mamelon, du haut » duquel je pourrais rallier mes soldats rompus et » en désordre ; mais, avant d'y parvenir, un second » coup de feu atteint mon cheval, il se cabre, se ren- » verse sur moi ; je roule évanoui.

» Quelques heures après, je me réveillais au camp » de Sid Mohammed Ben-Allal. J'avais peine à me » rendre compte de ce qui m'était arrivé : j'avais » encore mes épaulettes, ma croix d'honneur ; on ne » m'avait rien pris ; j'étais à l'abri d'une tente, sur » une espèce de matelas, entre deux burnous en » guise de draps, un tapis à côté, avec une gargou- » lette pleine d'eau, des citrons et du sucre.

» Je demandai le khalifa ; il vint aussitôt, et s'em- » pressa de me consoler de son mieux. Je sus alors » qu'à la fin de l'action, deux réguliers vigoureux » m'avaient emporté dans leurs bras, et qu'avec au- » tant de ménagements qu'on avait pu en employer, » on avait réussi à me transporter ainsi jusqu'au » camp.

» Ne craignez point, ajouta-t-il avec bonté, il ne » vous sera fait ici aucun mal. Votre cheval n'est pas » mort non plus ; on en prendra soin, et il vous sera » rendu. Aussitôt que vous serez en état de vous » tenir sur une mule, vous choisirez celle de toutes » les nôtres dont l'allure vous paraîtra la moins fati- » gante ; et, à petites journées, vous vous achemi-

» nerez vers l'intérieur, où nous sommes bien obligés
» de vous conduire, pour obéir aux ordres du Sultan;
» vous y serez d'ailleurs moins mal qu'ici.

» Et, dans le vrai, au bout de quelques jours, je
» partis, doucement voituré par une de leurs mules.
» Tous les matins, à cinq heures, je me mettais en
» marche ; je faisais halte vers neuf heures ; à l'en-
» droit où je devais m'arrêter, j'étais sûr de trouver
» une tente préparée d'avance pour me recevoir, et
» le plat que j'avais demandé pour mon repas.

» Vers trois heures, je repartais; au coucher du
» soleil, je campais sous une nouvelle tente ; j'é-
» tais assuré que mon second repas répondait, aussi
» bien que le premier, à ma désignation et à mon
» choix.

» C'est ainsi qu'à lentes journées, je m'acheminai
» vers le lieu assigné pour ma résidence ; j'y reçus un
» accueil non moins surprenant de la part d'un en-
» nemi généreux et trop peu connu..., etc. »

Ceci était écrit quand il m'est tombé sous la main, à l'occasion de la petite fille et de la femme prisonnières, dont le Bey de Milianah m'avait parlé dans sa lettre, un fragment de relation intéressante que je n'hésite pas au plaisir d'ajouter à ce trop long chapitre : « Quant aux prisonnières, dit ce témoin
» oculaire, elles habitent une tente particulière,
» tout auprès de celle de la mère de l'Émir. Deux
» nègres esclaves, appartenant exclusivement à

» cette femme vénérée, veillent à l'entrée, et per-
» sonne n'y peut pénétrer sans son ordre. »

» Chaque matin, les prisonnières se rendent auprès
» de la mère du Sultan pour recevoir une ration de
» galette, d'huile, de beurre et de viande, destinée
» à leurs repas, qu'elles-mêmes doivent préparer.

» Sa bonté touchante pour les prisonnières la fait
» regarder par elles comme leur mère. C'est une
» chose vraiment admirable que l'attention et la pré-
» voyance dont elle les entoure. Lorsqu'une de ces
» malheureuses est malade, la veuve de Mahi-Eddin
» leur envoie aussitôt du sucre, du thé, du café, et
» tout ce qui peut leur être utile et salutaire.

» Les prisonnières, à leur tour, témoignent, au-
» tant qu'elles le peuvent, leur reconnaissance pour
» tant de bienfaits, par ces petits services qu'une
» femme seule peut rendre. La plupart mettent à la
» disposition de leur bienfaitrice leur talent pour la
» couture.

» Elle accepte presque toujours; mais ce n'est que
» pour dissimuler un nouveau bienfait, sous l'appa-
» rence d'un salaire; car elle ne manque jamais de
» payer beaucoup plus qu'il ne vaut l'ouvrage qui lui
» est rapporté. »

Comment, avec ce que vous savez qu'il professe pour cette mère de vénération et de tendresse, comment Abd-el-Kader n'eût-il pas été miséricordieux et compatissant envers ses malheureux prisonniers?

Et, aujourd'hui, la mère et le fils sont prisonniers à leur tour... Mais ce serait gâter ces choses émouvantes que de vouloir les faire sentir. Seulement, rappelez-vous l'humble destination du profit de ces quelques pages.

---

## CHAPITRE QUATRIÈME.

**D'un sanglant épisode de la dernière guerre, ou du massacre de trois cents malheureux prisonniers.**

---

Mais, dès-lors, comment Abd-el-Kader, devenu tout à coup si différent de lui-même, put-il se résoudre, en 1846, à ordonner le massacre des trois cents prisonniers français dont le sang est retombé sur lui comme une malédiction à la face du monde entier qui en a frémi d'horreur?

« N'exerça-t-il donc point naguère de cruelles » vengeances contre des Français désarmés et pri- » sonniers comme il l'est maintenant lui-même? Ne » fit-il pas, un jour, massacrer quatre cents de nos » soldats qui, après des prodiges de valeur, avaient » succombé sous le nombre? Et ce massacre ne se » fit pas dans l'enivrement de la lutte, en plein com- » bat, mais après une froide délibération sur le sort » des prisonniers. »

Les lignes qui précèdent ne sont qu'un extrait textuel d'une des publications récentes les plus modérées



que j'aie pu consulter à cet égard; il est vrai qu'elle ne date que de quelques mois, et que ces lignes accusatrices échappaient à un écrivain qui ne pouvait avoir connu ces choses par lui-même; elles n'étaient d'ailleurs que l'expression d'un sentiment patriotique, excusable en soi, mais non suffisamment éclairé.

J'avoue que, si, en effet, Abd-el-Kader s'était réellement rendu coupable d'un crime pareil, surtout en de semblables circonstances, sa captivité personnelle ne devrait inspirer que des sentiments bien peu favorables, et je n'oserais pas insister davantage, ni réclamer plus longtemps pour lui l'intérêt qu'il me paraissait digne d'inspirer jusqu'à ce jour néfaste.

Mais je m'empresse d'ajouter qu'à mon avis, il n'y a rien de moins démontré que cette accusation terrible, beaucoup trop facilement répandue, hélas! et acceptée... Bien plus, je crois avoir acquis la conviction qu'il ne saurait, en aucune façon, en être responsable; et j'ai hâte de vous faire partager ma conviction à cet égard, et ce que me fait par suite éprouver cette déplorable facilité à le juger indigne de la commisération et de l'intérêt de la France.

C'est une question, je le sais, très-délicate et fort grave; j'ai donc voulu, j'ai dû l'étudier d'une manière particulière; et ce n'est que lorsque j'ai pu reconnaître avec bonheur qu'il en était tout à fait en dehors, que j'ai consenti à laisser ses mains s'entrelacer avec les miennes, et se reposer, ainsi ten-

drement unies, sur son cœur et sur le mien. Je m'explique :

Quand cet affreux malheur fut consommé, il y avait longtemps déjà (1) que l'Émir avait quitté la Deïra et luttait, à cent cinquante lieues environ, du théâtre de cette boucherie, d'une façon désormais désespérée, contre les efforts toujours croissants et les succès de nos plus braves généraux.

Par ses ordres, assure-t-on, déjà plusieurs fois ces infortunés (2), dont le nombre, quoique moins considérable que beaucoup ne l'estiment, était devenu d'un extrême embarras pour ceux qui les gardaient, avaient été offerts, proposés en échange d'une partie de nos propres prisonniers; une rançon proportionnée avait été demandée à certains représentants du gouvernement français en Algérie, mais inutilement chaque fois; car on ne voulait pas, disait-on, « traiter, » de quelque façon que ce fût, avec des sujets ré» voltés (3). »

Il est des personnes qui croient, au contraire, que, puisque, par le traité de la Tafna, l'Émir avait été

(1) Je le tiens de sa bouche.

(2) Les deux tiers avaient été pris à Aïn-T'Mouchen, sans combat : c'étaient des convalescents.

(3) L'échange de 1841 n'avait-il pas été l'objet de reproches et de critiques non moins amers qu'injustes? ne l'avait-on pas considéré, à Paris et ailleurs, comme une faute grave en politique?

reconnu chef souverain, sous la suzeraineté de la France, d'une portion du territoire autrefois soumis aux Turcs, puisqu'il lui avait été permis d'avoir auprès de nous, ou de recevoir auprès de lui, des *oukils* (chargés d'affaires), ce n'eût point été précisément traiter avec des sujets rebelles, mais bien avec des ennemis vaincus, que de négocier avec lui ou les siens; et il ne vous échappe point qu'il n'est pas absolument certain, tant s'en faut, que ce fût lui qui eût primitivement et formellement rompu ce même traité.

Quoi qu'il en soit, sur ces entrefaites, les circonstances devenaient de plus en plus critiques et pressantes; les Kabyles marocains, qui, depuis le commencement ou à peu près, avaient dû nourrir cette troupe aux abois, et le plus souvent, dans ces derniers temps, la Deïra elle-même, réclamaient impérieusement du khalifa d'Abd-el-Kader, à la garde duquel les prisonniers avaient été confiés, ou le prix de leur nourriture, ou leurs têtes... A plus forte raison, refusaient-ils de continuer à subvenir à cette dépense, fort étrange, en effet, pour gens de cette espèce, qui assurément n'eussent pas aussi longtemps attendu eux-mêmes.

Or, ce personnage, fort différent, je le déclare, sous tous les rapports, de celui qu'il représentait en ce moment, ne savait plus que leur répondre ou que faire. La Deïra, décimée par la misère et par la faim,

était sur le point de manquer du nécessaire... Ah ! bien difficilement en France on se ferait une exacte idée d'une pareille extrémité. Traquée d'ailleurs de tous côtés, presque aussi exposée sur une rive de la Moulouïa que sur l'autre, quand elle était contrainte à en franchir les ondes turbulentes; obligée de changer presque chaque jour de campement, et ne sachant comment rendre moins hostiles les dispositions de ses nouveaux hôtes, il fallait prendre un parti, la situation empirant de jour en jour, mais lequel ? Que faire ?

Renvoyer aux avant-postes français les trois cents malheureux prisonniers, sans rançon, sans condition aucune? Quelque temps auparavant on en avait bien vu un exemple émouvant, mais ils étaient moins nombreux, et alors c'était Abd-el-Kader lui-même... N'étaient-ce pas trois cents ennemis de plus dont ils pouvaient redouter la vengeance terrible, et des ennemis qui, après avoir aussi longtemps vécu avec eux, leur deviendraient deux fois plus dangereux?

Les garder encore? Mais ils seraient morts de faim; mais, pour veiller à leur sûreté, il fallait distraire du nombre des combattants valides, qui diminuaient chaque jour (1), cinq ou six cents guerriers ; vous le comprendrez facilement en considérant quels

(1) L'Émir ne cessait de réclamer de nouveaux renforts pour l'aider à soutenir de son côté sa lutte désespérée.

étaient ces prisonniers et dans quelle situation tous se trouvaient ; mais n'auraient-ils pas fini par se révolter, si cette garde eût été moindre qu'auparavant, et par devenir un péril de plus pour cette malheureuse agglomération de femmes, d'enfants, de vieillards, de blessés, qu'on appelait la Deïra ?

Je n'excuse certes pas, je raconte.

Ce fut donc alors que, sans prendre conseil que de ces fanatiques Kabyles et des difficultés de son affreuse position, loin de l'Émir dont l'autorité morale s'était affaiblie, il faut bien en convenir, d'une façon correspondante à l'affaiblissement de sa fortune, et dont il redoutait peut-être au fond la généreuse et proverbiale clémence, le khalifa Ben.... dispensez-moi d'achever de tracer un nom trop connu au surplus, se décida... Bien plus encore, dispensez-moi de continuer ce récit.

J'ai entendu raconter je ne sais plus quel tragique épisode d'une guerre fameuse en Égypte, et même de trop semblables détails d'une campagne d'Allemagne, plus moderne encore, qui pourraient, jusqu'à un certain point toutefois, faire comprendre cette résolution désespérée.

Quand on aborde avec l'émir Abd-el-Kader ce délicat sujet, la rougeur lui monte au visage, on voit que son âme se soulève... Il en repousse le simple soupçon avec une noblesse, avec une énergie qui ne laissent pas même de doute à son égard ; puis, quand

on le presse davantage, il vous fait comprendre que ce n'est pas à lui qu'il appartient d'en désigner le malheureux auteur.

Ah! croyez-vous que l'Émir serait personnellement entouré au château d'Amboise de tant de soins délicats de la part de ceux qui en ont la haute surveillance? croyez-vous qu'il serait de la part de tous ses anciens rivaux, qui le connaissent personnellement aussi, l'objet de tant de sympathies, s'il portait ineffaçable au front cette tache de sang et de honte?

Certes, qui jamais en Algérie fut plus humain, plus miséricordieux, non seulement envers ses soldats, mais même envers les Arabes, que le maréchal Bugeaud? J'en atteste l'affection proverbiale, le dévouement profond, la reconnaissance de tous ceux qui servirent sous lui ou qu'il combattit en Afrique... Et, pourtant, qui ne sait, en même temps, à quelles extrémités, plus lamentables encore peut-être que ce massacre, certains de ses lieutenants se crurent forcés d'avoir recours (1), jusqu'à trois fois dans le Dahra, par exemple, ou la veille d'un célèbre désastre dans l'Est, sans parler d'une foule d'autres tristes détails moins connus qui me font monter au front, seulement en les indiquant d'une manière aussi vague, quelque chose de la rougeur du visage de

(1) Je ne juge pas en politique, répéterai-je, mais je raconte avec autant de modération et d'impartialité que je le peux.

l'Émir, alors qu'en sa présence on fait allusion à l'effroyable scène?

Et dans la pensée de qui, cependant, vint-il jamais un instant d'attribuer ces choses au vainqueur d'Isly, ou de l'en rendre responsable à la face de la France et de l'histoire? Captif au camp d'Abd-el-Kader, si, par impossible, le sort des armes eût été fatal au maréchal Bugeaud, qui oserait dire qu'aucun Arabe les lui eût jamais reprochées personnellement?

Mais alors pourquoi donc vouloir, à tout prix, faire retomber ce sang versé par d'autres mains que les siennes, c'est désormais évident, sur l'illustre captif du château d'Amboise? Pourquoi rendre Abd-el-Kader responsable d'un acte qu'il ne put empêcher, dont toute sa vie dépose qu'il était personnellement incapable; pourquoi le lui reprocher avec colère, avec indignation, au risque d'aggraver son malheureux sort?

Est-ce que, plus tard, les mêmes Marocains, lassés de supporter la Deïra, de la protéger et de la nourrir, ne le contraignirent point lui-même à les fuir, après les avoir héroïquement combattus, au péril de tomber entre les mains moins ennemies des Français, et, par suite, n'amenèrent pas pour lui la catastrophe du 22 décembre?

Je ne peux m'empêcher d'être profondément ému pourtant quand, repassant, dans le recueillement de ma solitude, ces souvenirs palpitants, je me rap-

pelle l'admirable dévouement d'un de mes anciens prêtres, le curé de Mascara... Hélas! peut-être, en effet, que, s'il eût pu achever, arriver à temps, ce sang n'eût pas été répandu à flots homicides.

Il s'était résolument embarqué pour l'Espagne (1), pour Gibraltar et pour Tanger; il avait tout bravé, et, sans les scrupules, hors de saison, de certain diplomate français auquel il se confia, dans sa simplicité d'apôtre, il eût accompli sa mission, celle de rejoindre l'Émir, sa Deïra, et de se dévouer sans réserve au salut de tous ceux vers lesquels il accourait avec transport.

Ce n'est pas non plus sans émotion que je transcris ici textuellement les nobles paroles de M. le prince de la Moscowa, dans une des plus graves séances de la Chambre des pairs, en janvier 1848; vous les retrouverez probablement bientôt ailleurs :

« Sans doute, on peut invoquer contre Abd-el-
» Kader, comme vient de le faire, en m'interrom-
» pant, M. le général Marbot, l'affreux massacre de
» nos prisonniers. Cependant, sans aucun moyen,
» j'en conviendrai, pour le savoir, je pourrais ré-
» pondre que, suivant les khalifas eux-mêmes d'Abd-
» el-Kader, ce n'est pas à l'Émir qu'il faut imputer
» ce fait odieux; et si je dois déclarer ici toute ma

(1) Il avait fallu prendre ces précautions politiques, sagement conseillées par le guerrier dont je rappelais et célébrais tout à l'heure l'humanité.

» pensée, j'ajouterai que tout ce que nous savons » jusqu'ici du caractère d'Abd-el-Kader autorise » cette supposition. Ce serait donc à son insu, et » sans sa participation, que ce déplorable massacre » a eu lieu. D'un autre côté, je ne veux pas invoquer » de tristes souvenirs; mais enfin ne sommes-nous » pas autorisés à craindre que les Arabes, en com- » mettant ce crime, n'aient cru exercer des repré- » sailles ? Je n'insisterai pas davantage. » (*Extrait du* MONITEUR.)

Tous ces nobles enfants de la France ne furent pourtant pas immolés; quelques-uns, les officiers entre autres, trouvèrent grâce dans cet affreux moment, et durent sans doute d'être épargnés à l'espoir d'une tardive rançon. Cet espoir ne fut point déçu, et le prix, que l'Émir ignora, dit-on, servit à désintéresser, du moins en partie, les Kabyles de ce que leur avait coûté, pendant si long-temps, la nourriture des autres.

Leur situation même avait été récemment adoucie par des secours venus de Tlemcen, et, la veille de leur heureuse libération, ils possédaient encore une certaine somme en argent, capable de subvenir aux plus poignantes de leurs misères (1).

On dit que l'un d'entre eux, célèbre par son héroïque bravoure aux champs de Sidi-Brahim, s'est

(1) 500 fr., si j'en crois l'un d'eux.

plaint amèrement de la manière dont il avait été traité durant ces longs malheurs; déjà même, dans le temps, une de ses lettres, remplie d'une irritation qui portait son excuse avec elle, avait été publiée par sa famille désolée; on ajoute qu'il reproche personnellement à l'Émir de n'avoir pas été de bonne foi dans la dernière de ses négociations à son sujet.

Je dirai cependant que plusieurs autres m'ont paru disposés à croire que la bonne foi de l'Émir ne paraît pas compromise à ce point que le suppose le récit du vaillant captif délivré; qu'il était fort possible, après tout, qu'Abd-el-Kader n'eût pas su aussi exactement le détail des conditions de ses lieutenants, et que, dans tous les cas, ce dont il se plaindrait en particulier (1) témoignerait plutôt de la répugnance pleine de pudeur d'Abd-el-Kader à paraître avoir fait de question pareille une question d'argent.

Au surplus, il ne faut pas oublier que cette même somme devait servir à solder entre les mains des Marocains les dépenses de cette même captivité.

J'ajouterai que plus d'un autre noble délivré, pénétré, au contraire, de reconnaissance envers Abd-el-Kader pour les soins qui lui avaient été prodigués,

(1) Au moment de quitter le camp de l'Émir, et alors que cet officier se disposait à prendre congé d'Abd-el-Kader, le khalifa Sid Kadour lui aurait dit de ne pas parler de la somme convenue au Sultan, parce que ce dernier l'ignorait, ses lieutenants l'ayant stipulée de leur chef.

en ces mêmes circonstances, autant qu'il avait été possible, a cru devoir la lui témoigner dans ces derniers temps ; je pourrais citer plus d'un pélerinage au château d'Henri IV dans ce but sacré, qui honorent l'Émir non moins que ses anciens prisonniers, et serviraient, au besoin, de dernière et éloquente protestation contre ces paroles peu mesurées, selon moi, et même contre cette triste accusation tout entière.

---

## CHAPITRE CINQUIÈME.

### De la capitulation de 1847.

—

Voici, à ce sujet, le récit que je tiens de la bouche de l'Émir; j'y ajouterai celui que je viens de lire dans le *Moniteur;* chacun jugera ensuite de cet acte si grave et de ses suites, selon qu'il lui conviendra.

« Depuis trois ans déjà, je ne combattais plus dans l'espérance de voir finir heureusement pour les miens et pour moi la lutte opiniâtre qui n'avait pas cessé de nous tenir en haleine depuis le mois de novembre 1839.

Je croyais n'avoir pas encore suffisamment acquitté ma dette envers mon pays; et je redoutais jusqu'à l'apparence d'un reproche de la part de mes coreligionnaires et de tous ceux qui, au commencement de cette sainte et nationale guerre, avaient mis en moi leur confiance, et m'avaient, à leur tour, juré de ne me pas abandonner.

Depuis environ le même temps, diverses propositions m'avaient été faites, plus ou moins directement, qui toutes semblaient me convier à déposer

enfin les armes, en retour de conditions à peu près pareilles à celles que je réclamai du gouvernement français, par l'intermédiaire du général La Moricière, le 22 décembre dernier.

Ben-Salem, en particulier, l'un de mes plus dévoués lieutenants de l'Est, m'avait écrit peu auparavant, au moment de sa soumission forcée et de son départ pour l'Orient sur des navires français, avec six cents de ses tentes; c'était, assurait-il, de la part du gouverneur-général dont je connaissais la loyauté égale à son courage, et pour me donner la certitude que, si je l'imitais dans cet acte désespéré, je serais traité moi-même non moins favorablement que lui.

Vous savez, en effet, comment à sa demande il fut transporté sur des vaisseaux de votre nation dans ces contrées lointaines que rapproche de nous le même culte; il lui avait même été dit que, pour moi, si la traversée sur des vaisseaux chrétiens me répugnait par trop, des barques musulmanes me seraient offertes au nom de la France et à ses frais.

Certes, j'avais foi en la loyauté française, et je ne doutais point, en effet, qu'en échange de ma soumission personnelle et de la pacification générale qui en serait la conséquence, ce qui me serait promis me serait tenu. Et, néanmoins, je ne pouvais me résoudre à descendre de mon cheval et à dire cet éternel adieu à nos montagnes chéries.

Cependant, vers la fin de 1847, ma position, celle

de ma Deïra surtout, devenait de plus en plus critique; loin de venir à mon secours, l'empereur du Maroc m'avait abandonné, et se décidait plutôt à me poursuivre et à me combattre qu'à me soutenir et à me protéger; et j'avais autant pour le moins à craindre désormais des sauvages Kabyles du Riff que des chrétiens et des Français eux-mêmes, dont les efforts se multipliaient chaque jour davantage avec mes angoisses et mes revers.

Si je ne me retirais de la lutte pour m'établir à Fez avec les miens, ou pour aller au désert, Muley-Abderraman et ses fils ne me feraient aucun quartier.

Toutefois, je ne songeais pas encore à entrer en accommodement avec les Français, quand ma Deïra, où se trouvait ma mère et tout ce qui me restait de cher, ayant été tout à coup exposée, sans qu'il me fût possible de l'empêcher, à tomber entre les mains du général de l'ouest, je pris brusquement mon parti.

J'aurais bien pu sans doute à toute force échapper de nouveau personnellement à cette double poursuite acharnée. J'avais encore autour de moi un certain nombre de mes vieux cavaliers, d'une bravoure égale à leur fidélité proverbiale; longtemps encore j'aurais pu inquiéter les Français et leur colonie; les tribus du désert dont je connaissais le chemin ne m'auraient pas refusé un peu d'orge et de lait; j'aurais même pu, à la rigueur, gagner à cheval la route

des villes saintes ; je l'avais parcourue, dans mon enfance, avec mon vénéré père.

Mais ma mère, mais les femmes, les enfants de ces serviteurs fidèles, mais les vieillards et tant de malheureux blessés qui les accompagnaient, que seraient-ils devenus? D'ailleurs, n'était-ce pas exposer cette poignée de braves, pour la plupart du moins, à une mort inévitable?

Donc, j'écrivis au général La Moricière pour lui demander si le gouvernement français était vraiment toujours à mon égard dans les dispositions dont on m'avait si souvent entretenu, et si je pouvais compter, dans le cas où je me rendrais à lui sans plus de retard, sur cette translation en Orient devenue désormais l'unique objet de nos vœux à tous.

La Moricière m'envoya son sabre et son cachet, en retour des miens, pour gage de sa chevaleresque parole ; ce n'était pas assez pour moi ; j'insistai, et demandai par écrit l'assurance de cette condition sans laquelle je ne pouvais cesser la lutte ; et il me fut répondu dans le même sens.

J'insistai de nouveau, et déclarai que si je n'avais pas la certitude que son engagement personnel était suffisant, j'abandonnerais une dernière fois ma cause à Dieu, et que rien ne serait conclu entre nous.

Je reçus bientôt cette assurance écrite et signée ; un instant après je poussais mon cheval en avant, et j'arrivais dans son camp.

Le duc d'Aumale débarquait en même temps à D'Jemma-Ghazaouat ; je le vis, il me reçut noblement, me dit qu'il n'était pas nécessaire qu'il ratifiât ce qu'avait fait son digne lieutenant, mais que, si je le désirais, et au besoin, il le confirmait, et il me donnait sa royale parole que ce qui avait été convenu entre nous serait fidèlement exécuté.

Je lui offris alors mon dernier cheval !

Il me demanda presque aussitôt après où je voulais décidément être transporté, et qui j'amènerais avec moi ; je répondis que je désirais être transféré à Saint-Jean-d'Acre ou à Alexandrie, et que j'amènerais avec moi ma mère, mes femmes et mes enfants, mes frères et leur famille, mon oncle, mes principaux officiers, environ cent personnes en tout. C'était parmi les miens à qui m'accompagnerait... Je ne pouvais répondre à cet empressement de tous... Hélas ! je croyais les conduire dans un paisible séjour et à une espèce de bonheur ; je ne savais pas que c'était dans une prison.

Le fils du Roi me répondit qu'il ne pouvait consentir à me faire conduire à Saint-Jean-d'Acre, mais que je partirais, dès que nous serions à Mers-el-Kebir, pour Alexandrie, selon ma demande et sa promesse. Seulement, il était nécessaire que le bâtiment sur lequel je serais embarqué relâchât un instant dans le port de Toulon. J'y consentis volontiers, ne soupçonnant guère assurément le résultat de cette

circonstance que j'attribuais à la nécessité de certains préparatifs de voyage.

Arrivé à Toulon, on m'enferma dans une forteresse comme un captif. Vraiment, si, au milieu d'une bataille, j'avais été blessé, j'étais tombé de mon cheval, une main guerrière m'avait saisi, je n'aurais pas été traité autrement.

Quelque temps après, on me dit que j'allais habiter une maison royale, en attendant mon départ ; on me conduisit à Pau ; vous m'y avez vu.

J'y étais bien, mais on prétendit que mon séjour y devenait dangereux pour certaines réparations non encore terminées au château d'Henri IV ; ce n'était pas exact (1). Vous savez le reste. »

Tel est en substance, et accommodé au génie de notre langue, le récit d'Abd-el-Kader sur ce point si délicat et si grave.

J'emprunte au *Moniteur* l'abrégé textuel des rapports du général La Moricière et du duc d'Aumale, ainsi que d'intéressantes explications données peu après à la tribune des deux Chambres. Ces dernières

(1) J'ai pu me convaincre par moi-même de l'exagération, sinon même de la fausseté, de tout ce qui a été dit et prétendu à cet égard ; et si mon témoignage ne vous suffisait pas, je vous renverrais à certain procès-verbal du 1er ou du 2 novembre, dressé sur la demande du commandant militaire du château, et qui constate le fait d'une manière positive. Ne m'en demandez pas davantage ; j'aurais de trop tristes détails à vous raconter ; d'ailleurs, paix à ceux qui ne sont plus.

citations compléteront ce double récit ; leur intérêt en fera pardonner la longueur :

*Le gouverneur-général de l'Algérie au ministre de la guerre.*

« Monsieur le ministre,

» Un grand événement vient de s'accomplir :
» Abd-el-Kader est dans notre camp. Battu par les
» Kabyles du Maroc, chassé de la plaine de la Mou-
» louïa par les tribus voisines, abandonné par la plus
» grande partie des siens qui s'étaient réfugiés sur
» notre territoire, il s'était jeté dans le pays des
» Beni-Snassen et cherchait à prendre la route du
» sud que l'Empereur du Maroc avait laissée libre ;
» mais, cerné par notre cavalerie, il s'est confié à la
» générosité de la France, et s'est rendu sous la con-
» dition d'être envoyé à Alexandrie ou à Saint-Jean-
» d'Acre.

» Ainsi que je l'ai mandé à Votre Excellence, l'É-
» mir avait, grâce à un stratagème aussi hardi qu'in-
» génieux, surpris, dans la nuit du 11 au 12, les
» camps marocains ; cette attaque, qui a causé de
» grandes pertes au maghzen de l'Empereur, paraît
» avoir eu un succès complet. Abd-el-Kader avait
» affaire à un ennemi si nombreux, qu'il dut s'arrêter
» devant la multitude et la masse compacte de ses
» adversaires... Il rallia donc sa Deïra, et concentra

» toutes ses forces et tout son monde vers l'embou-
» chure de la Moulouïa, entre la rive gauche de cette
» rivière et la mer.

» Les camps marocains continuèrent de resserrer
» le cercle qui l'enveloppait ; le général de La Mo-
» ricière avait envoyé au caïd d'Ouchda trente mu-
» lets de cartouches qui furent distribuées aux Beni-
» Snassen ; même envoi avait été fait de Nemours au
» caïd du Riff par une balancelle ; les contingents
» kabyles les grossissaient de toutes parts, et consti-
» tuaient pour l'Émir un danger plus redoutable que
» tous les autres.

» Le mauvais temps retarda l'engagement quel-
» ques jours, de même qu'il ôtait à sa Deïra toute li-
» berté d'action. Le 21, la Moulouïa était guéable ;
» les bagages et les familles des compagnons de
» l'Émir commencèrent à la passer pour venir dans
» la plaine de Triffa.

» L'intention d'Abd-el-Kader était de la conduire
» jusque sur notre territoire ; puis, de se retirer vers
» le sud avec ceux qui voudraient le suivre. La route
» avait été laissée libre par les Marocains, et les Beni-
» ben-Ziggou, les Hamyanes-Gharabas, toujours en
» relations avec lui, lui promettaient de faciliter
» l'exécution de ce projet.

» Le commencement du passage de la rivière est
» le signal du combat que les Kabyles marocains,
» excités par l'appât du butin, engagent avec furie ;

» mais les fantassins et les cavaliers de l'Émir sou-
» tiennent jusqu'au bout leur vieille réputation, ils
» résistent tout le jour ; pas un mulet, pas un bagage
» n'est enlevé. Le soir, ils ont perdu la moitié des
» leurs ; le reste se disperse ; la Deïra tout entière a
» gagné le territoire français ; les Marocains cessent
» la poursuite.

» Abd-el-Kader, après avoir conduit lui-même l'é-
» migration sur notre territoire, et l'avoir engagée
» dans le pays des M'Sirdas, le quitte ; un petit nom-
» bre se décide à le suivre... Mais le général La
» Moricière, informé de ce qui s'est passé, a deviné
» son projet de gagner le sud.

» Vingt spahis, commandés par un officier intel-
» ligent et sûr, le lieutenant Ben-Krouïa, avaient
» été, le 21 au soir, dès les premières nouvelles,
» envoyés en observation au col de Kerbous ; bientôt
» des coups de fusil signalent un engagement de ce
» côté : c'est Abd-el-Kader qui rencontre nos spahis.
» Le général de La Moricière, qui, dans la nuit, avait
» fait prendre les armes à sa colonne, s'avance rapi-
» dement avec sa cavalerie. L'Émir a pour lui l'obs-
» curité, un pays difficile, sillonné de sentiers incon-
» nus de nos éclaireurs ; la fuite lui était encore
» facile.

» Mais bientôt, deux de ses cavaliers, amenés par
» Ben-Krouïa lui-même, viennent annoncer au gé-
» néral qu'il est décidé à se rendre, et qu'il demande

» seulement à être conduit à Saint-Jean-d'Acre ou à » Alexandrie. La convention, immédiatement con- » clue, est bientôt ratifiée par écrit par le général de » La Moricière. Votre Excellence trouvera dans le » rapport de cet officier général, que je lui envoie » en entier, les détails dramatiques de cette négo- » ciation.

» Aujourd'hui même, dans l'après-midi, Abd-el- » Kader m'a été amené à Nemours, où j'étais arrivé » le matin; j'ai ratifié la parole donnée par le général » La Moricière. »

*Le commandant de la province d'Oran, lieutenant-général de La Moricière, à S. A. R. Mgr. le duc d'Aumale, gouverneur-général de l'Algérie.*

**« Au bivouac de Sidi-Mohammed-ben-Ouassim,**
**» 22 décembre 1847. Minuit.**

» Monseigneur,

» Depuis la lettre que j'ai eu l'honneur de vous » adresser le 18 courant, j'ai pris plusieurs fois la » plume pour vous donner de nos nouvelles; mais les » événements se pressaient si rapidement, que, la » face des choses changeant à chaque instant, il m'é- » tait impossible de rien formuler sur la situation. » Vous allez en juger par ce qui va suivre. Je me » borne à un résumé succinct, car je ne renonce » point à l'espoir d'entretenir prochainement Votre » Altesse Royale.

» Le 18 au soir donc, arrivent à mon camp des » émissaires de Sidi Mustapha, frère de l'Émir. La » négociation avec ces personnages, fort heureuse- » ment conduite par le commandant Bazaire, touche » à son terme. Dans la nuit du 19 au 20, il passe la » frontière, et vient camper chez les M'Sirdas. J'en » suis informé le 20 dans l'après-midi, et je l'envoie » chercher par quatre cents chevaux, sous les or- » dres du colonel Montauban. Le 21, il arrive à mon » camp, vers deux heures de l'après-midi, avec » une suite d'environ cinquante personnes. La lettre » d'aman, que V. A. R. lui a adressée, et la dépê- » che qu'elle m'écrivait le 19 du courant, venaient » de m'arriver; je la lui remis, et il ne fut tout à » fait rassuré qu'après l'avoir lue.

» J'apprends cependant que c'est le 20 ou le 21 » que les camps marocains doivent attaquer Abd-el- » Kader.

» Pendant les journées du 19 et du 20, les camps » du fils de l'Empereur descendent la Moulouïa, par » la rive gauche; le caïd d'Ouchda s'avance jusqu'à » Chéraa; Abd-el-Kader vient camper à Agguidin, » sur le rivage même de la mer.

» Un ancien brigadier du 2e chasseurs d'Afrique, » qui servait dans les troupes marocaines, enlevé » par l'Émir dans le coup de main de la nuit du 11 » au 12, s'échappe de la Deïra, au moment où elle » vient camper à Agguidin, et nous donne des dé-

» tails intéressants sur les embarras de la situa-
» tion.

» Le 20, le mauvais temps empêche d'attaquer
» l'Émir; mais on apprend à la Deïra que son frère
» a fait sa soumission. On voit la Moulouïa grossir, et
» les contingents des camps marocains augmenter à
» chaque instant.

» Le 21, la rivière est rigoureusement guéable;
» on commence à la passer pour venir dans la plaine
» de Triffa. Un combat opiniâtre s'engage; plus de la
» moitié des fantassins réguliers y sont tués; mais le
» passage de la Deïra s'exécute sans que les bagages
» soient pillés.

» Le soir, à cinq heures, les fantassins et les cava-
» liers réguliers sont dispersés; la Deïra a passé le
» Kiss, est entrée sur notre territoire; les Marocains
» cessent de la poursuivre. Abd-el-Kader, seul, à
» cheval, est à la tête de l'émigration, qu'il dirige
» dans les montagnes des M'Sirdas. Il demande le
» chemin à un des cavaliers de notre caïd, qui allait
» reconnaître les arrivants. Le fait m'est annoncé, à
» neuf heures du soir, le 21. J'apprends en même
» temps que l'Émir s'est enquis de la route qu'il peut
» suivre pour gagner les sources du Kiss et les Beni-
» Snassen.

» J'étais convaincu, et je ne me trompais pas, que
» la Deïra venait de faire sa soumission; mais l'Émir,
» suivant le projet qu'on m'avait annoncé, cherchait

» à gagner le désert : j'ignorais le chiffre de ceux qui » l'accompagnaient.

» A l'heure où j'avais été prévenu, il devait avoir » gagné le pays des Beni-Snassen; mais il s'agissait » d'en sortir. Or, la seule fraction assez bien disposée » pour lui pour qu'il pût la traverser est précisé- » ment la plus rapprochée de notre territoire. Le col » qui débouche dans la plaine par le pays de la frac- » tion dont je viens de parler a son issue à une lieue » et demie environ de la frontière. Je me décidai à » faire garder ce passage; et ce qui me détermina, » c'est que le frère du caïd d'Ouchda nous avait » écrit, le soir même, pour nous engager à sur- » veiller cette direction, par laquelle l'Émir devait » sans doute passer.

» Mais il fallait prendre cette mesure sans donner » l'éveil aux tribus qui sont campées sur la route.

» Dans ce but, deux détachements de vingt spahis, » choisis, revêtus de burnous blancs, comman- » dés, le premier, par le lieutenant Ben-Krouïa, » l'autre, par le sous-lieutenant Brahim, furent char- » gés de cette mission.

» Le premier se rendit au col même, et le » deuxième avait une position intermédiaire entre » ce point et notre camp. La cavalerie sella ses che- » vaux, et le reste de la colonne se tint aussi prêt à » marcher au premier ordre.

» Enfin, pour être prêt à tout événement, après

» avoir calculé la marche probable de l'Émir, je fis
» prendre les armes à deux heures du matin pour
» porter ma colonne à la frontière. Je ne craignais
» plus, à ce moment, que ma marche fût connue en
» temps utile par Abd-el-Kader.

» J'avais à peine fait une lieue et demie, que des
» cavaliers renvoyés par le lieutenant Ben-Krouïa
» me prévinrent qu'il était en présence d'Abd-el-
» Kader, et qu'il était engagé. Le deuxième déta-
» chement s'était porté à son secours, et je fis de
» même aussi vite que possible avec toute la cava-
» lerie. Il était environ trois heures du matin.

» Chemin faisant, je reçus les députés de la Deïra
» qui venaient se soumettre, et auxquels j'ai donné
» l'aman au grand trot, en les envoyant à mon camp
» pour y chercher des lettres. (Je l'avais laissé sous
» la garde de dix compagnies.)

» Enfin, quelques instants après, je rencontrai le
» le lieutenant Ben-Krouïa, qui revenait avec deux
» hommes des plus dévoués de l'Émir, et qui étaient
» chargés de me dire qu'Abd-el-Kader demandait à
» se soumettre.

» Ben-Krouïa avait causé lui-même avec l'Émir,
» qui lui avait remis une feuille de papier sur la-
» quelle il avait apposé son cachet, et sur laquelle le
» vent, la pluie et la nuit l'avaient empêché de rien
» écrire. Il me demandait une lettre d'aman pour lui
» et ceux qui l'accompagnaient.

» Il m'était impossible d'écrire par la même raison
» qui s'était opposée à ce que l'Émir pût le faire, et,
» de plus, je n'avais point mon cachet. Ces hommes
» voulaient absolument quelque chose qui prouvât
» qu'ils m'avaient parlé. Je leur remis mon sabre et
» le cachet du commandant Bazaire, en leur don-
» nant verbalement la promesse d'aman la plus so-
» lennelle. Les deux envoyés de l'Émir me deman-
» dèrent de les faire accompagner par Ben-Krouïa,
» que je fis repartir avec quatre spahis.

» Tout cela se fit en marchant ; car je voulais
» néanmoins arriver avant le jour au point de notre
» frontière le plus rapproché du col de Kerbans (celui
» dont j'ai parlé plus haut).

» Parvenu à ce point, vers cinq heures et demie,
» j'y restai jusqu'à onze heures et demie. Je ne rece-
» vais aucune réponse ; mais j'étais bien convaincu
» que la présence de ma cavalerie avait fait renon-
» cer l'Émir à traverser la plaine. A ce moment j'ai
» dû prendre des dispositions différentes. Nos cou-
» reurs avaient rencontré et m'avaient amené plu-
» sieurs cavaliers qui erraient à l'aventure dans le
» pays, et peut-être dans le dessein de rejoindre
» Abd-el-Kader ; ce qui me le ferait croire, c'est
» qu'il y avait parmi eux deux agas. Je sus par eux
» que la Deïra, qui m'avait envoyé demander l'a-
» man, mais qui ne l'avait pas encore reçu, était
» fort inquiète chez les M'Sirdas, qui avaient com-

» mencé à la troubler par des brigandages pendant » la nuit précédente et qui se disposaient à conti- » nuer.

» J'envoyai alors le colonel Montauban, avec cinq » cents chevaux, bivouaquer près de la Deïra. Je fis » partir le colonel Mac-Mahon, pour aller camper » sur les puits de Sidi-Ben-Djenan, avec les zouaves » et un bataillon du 9e de ligne ; et, après être » resté encore près de deux heures en observation, » j'ai regagné mon camp avec le reste de mes » troupes.

» La venue de tous les hommes avec lesquels j'ai » causé ce soir me montrait l'abandon dans lequel » était l'Émir, et me portait à croire à l'embarras » très-réel dans lequel l'avaient mis nos quelques » coups de fusil de cette nuit. J'avais commencé » cette lettre sous cette impression, lorsque me sont » revenus Ben-Krouïa et les deux émissaires d'Abd- » el-Kader. Il me rapportait mon sabre et le cachet » du commandant Bazaire, et, en outre, une lettre » de l'Émir, qui est de l'écriture de Mustapha Ben- » Thamy. Je vous adresse ci-joint copie de la tra- » duction de cette lettre, ainsi que de la réponse que » j'y ai faite.

» J'étais obligé de prendre des engagements ; je » les ai pris, et j'ai le ferme espoir que Votre Al- » tesse Royale et le gouvernement les ratifieront, si » l'Émir se fie à ma parole.

» Les principaux compagnons d'infortune de l'É-
» mir sont aujourd'hui : Mustapha Ben-Thamy, kha-
» lifa de Mascara, son beau-frère ; Abd-el-Kader
» Ben-Klika, caïd de Sandempt ; Caddour Ben-Allal,
» neveu de Sidi Embarrak. J'ai fait écrire aux deux
» premiers par leurs proches qui sont ici. Enfin, Si-
» Ahmedi-Sakal, caïd de Tlemcen, qui m'a beaucoup
» servi dans toutes ces affaires, a écrit à l'Émir pour
» l'engager à avoir confiance dans la parole que je
» lui ai donnée au nom du gouvernement.

» Demain, ou après-demain au plus tard, nous
» saurons à quoi nous en tenir.

» Veuillez excuser, Monseigneur, le décousu de
» cette dépêche. Je ne veux pas retarder son dé-
» part, et je vous l'envoie telle qu'elle est.

» Veuillez agréez, Monseigneur, l'assurance de
» mon respectueux dévouement.

» *Le lieutenant-général, commandant la*
» *province d'Oran,*

» De La Moricière. »

« Le 23, à neuf heures du matin.

» *P.-S.* — Je monte à cheval à l'instant. Le temps
» me manque pour joindre ici les copies de la lettre
» que j'ai reçue de l'Émir et de celle que je lui ai
» répondue. Il me suffit de vous indiquer que j'ai
» uniquement promis et stipulé que l'Émir et sa fa-

» mille seraient tous portés à Alexandrie ou à Saint-
» Jean-d'Acre. Ce sont les deux seuls lieux que j'aie
» indiqués. C'étaient ceux qu'il désignait dans sa de-
» mande que j'ai acceptée. »

Et si vous voulez maintenant bien apprécier ce qui précède, et la position véritable d'Abd-el-Kader au château d'Amboise, permettez-moi de continuer mes extraits du *Moniteur;* écoutez les hommes éminents qui, en se succédant à la tribune des deux Chambres, ont abordé résolument cette question, et, avec eux, ce même général de La Moricière expliquant, commentant sa dépêche, et l'engagement qu'il a pris, signé le 23 décembre au matin... Assurément je n'aurai rien à y ajouter.

Et d'abord, M. Guizot, président du conseil, répondant à M. Pelet de la Lozère et à M. de Boissy, qui l'interpellaient vivement à ce sujet, il y a aujourd'hui même un an (17 janvier), disait en termes exprès :

« Il y a deux grands intérêts à concilier ici : le
» premier, l'intérêt de l'État, et, en même temps, il
» faut tenir grand et loyal compte des paroles dites,
» des promesses faites. J'ai la confiance que le gou-
» vernement du Roi conciliera ces deux intérêts ; j'ai
» la confiance qu'il trouvera le moyen d'acquitter
» loyalement ces promesses. »

— « J'avais le projet, répond M. Mérillou, de de-
» mander au gouvernement quelles étaient ses in-

» tentions relativement à l'exécution de la promesse
» qu'on nous annonce avoir été faite par le prince
» gouverneur-général à Abd-el-Kader. Les expli-
» cations qui ont été données par M. le ministre des
» affaires étrangères doivent complètement arrêter
» les détails sur ce point.

» C'est à la sagesse du gouvernement à vérifier
» d'abord quelles ont été les promesses réellement
» faites à Abd-el-Kader ; c'est au gouvernement à
» déterminer la mesure dans laquelle on doit les
» exécuter. Toujours la France, dans sa conduite
» avec les nations étrangères, avec les armées qui
» étaient chargées de la combattre, a mérité la con-
» fiance de toutes les populations ennemies, par le
» respect le plus profond à la parole donnée.

» Si donc le gouvernement reconnaît que des pro-
» messes ont été faites, le gouvernement les rem-
» plira scrupuleusement ; il n'y changera rien sans le
» consentement d'Abd-el-Kader ; il sentira quel res-
» pect profond et scrupuleux est dû à un ennemi
» vaincu, lorsque cet ennemi avait déposé les armes
» sur la foi d'une parole donnée. »

— M. le prince de la Moskowa, d'une voix pro-
fondément convaincue : « Je le déclare hautement,
» notre gouvernement ne peut hésiter à ratifier la
» convention conclue. Rappelons-nous, en effet,
» comment les choses se sont passées.

» Abd-el-Kader, après avoir échoué dans ses né-

» gociations auprès de l'Empereur de Maroc, et
» après avoir appris l'arrestation de son khalifa
» (Bou-Hamédi), a senti qu'il ne devait plus cher-
» cher ailleurs que dans son courage le moyen de
» sortir d'affaire. C'est alors que, pour se mettre en
» sûreté, il a effectué ce beau passage de la Mou-
» louïa, qui restera comme une des plus brillantes
» pages de sa vie militaire.

» Il entraînait, on le sait, à sa suite, plus de six
» mille personnes, des chameaux, des chevaux,
» une immense quantité de bétail, un matériel con-
» sidérable.

» Le passage de la rivière ne s'est opéré qu'avec
» la plus grande difficulté. La petite troupe de
» l'Émir était entourée de toute l'armée marocaine,
» et, il faut le dire à sa louange, en rendant justice
» aux derniers efforts de sa lutte désespérée, ce
» combat a été très-glorieux pour lui; ses réguliers
» se sont admirablement battus : ils se sont presque
» tous fait tuer; mais la Deïra tout entière a tra-
» versé la Moulouïa, et pas un mouton n'est resté
» sur la rive opposée!

» Cependant l'Émir, surpris de voir garder le
» col par où, de sa personne, il veut gagner le sud,
» offre au général de La Moricière de se rendre.
» Celui-ci accueille cette ouverture, et va à sa ren-
» contre. Il le trouve entouré de quatre-vingts cava-
» liers, tout couverts de sang et noircis de poudre.

» Nos soldats sont émus à la vue de ces braves » guerriers. Ils déposent leurs fusils en signe de » soumission : « Je vous les rends, dit La Moricière, » gardez-les pour servir la France » ; et il les en- » gage aussitôt dans notre maghzen. C'était un » hommage éclatant et mérité, rendu par le chef » français à la manière courageuse dont ces hom- » mes avaient défendu leur cause jusqu'au bout.

» C'est alors qu'Abd-el-Kader proposa les condi- » tions que vous savez, et que le général de La Mo- » ricière crut devoir les accepter.

» Maintenant, de deux choses l'une : ou vous » considérez Abd-el-Kader comme un brigand, » comme un pirate, ou vous voyez en lui un géné- » ral ennemi vaincu. Dans le premier cas, faites-le » pendre ; dans le second cas, traitez-le suivant le » droit des gens. »

— M. le général Marbot : « Il a fait égorger trois » cents de nos prisonniers. »

— M. le prince de la Moskowa : « Il y a dans » l'histoire plus d'un exemple de capitulation gar- » dée, et plus d'un, hélas ! de capitulation violée.

» Or, qu'il me soit permis de rappeler au souve- » nir de la Chambre un fait que j'emprunte à nos » fastes militaires : il est regrettable, sans doute, » puisque c'est d'un revers qu'il s'agit ; mais, cepen- » dant, il est glorieux aussi en raison des circons- » tances : je veux parler de la capitulation de Cin-

» tra, obtenue du général Moor, en Portugal, par » M. le duc d'Abrantès, et aux plus favorables con- » ditions pour notre armée. Cette capitulation fut » attaquée bien plus violemment en Angleterre, et » y excita des murmures bien plus bruyants encore » que n'en saurait causer, à coup sûr, chez nous, » la conduite qu'on suppose devoir être tenue par » notre gouvernement à l'égard de l'Émir : je parle » des murmures de ceux qui regretteraient que sa » décision tendît à consacrer les termes de la con- » vention signée par le général de La Moricière.

» Le Parlement d'Angleterre, tout comme l'opi- » nion, s'était fortement élevé contre la ratification » de la capitulation que je rappelle; cependant, » Messieurs, cette convention fut ratifiée. N'était-ce » pas, toutefois, une chose beaucoup plus impor- » tante pour la cause britannique de permettre que » notre armée fût renvoyée en France avec armes » et bagages, que pour nous de ratifier les conven- » tions de Sidi-Brahim? En Angleterre, Messieurs, » on a regretté une convention désavantageuse, » mais on a respecté la parole du général qui l'avait » conclue. (Approbation.)

» Sans doute, on peut invoquer contre Abd-el- » Kader, comme vient de le faire, en m'interrom- » pant, M. le général Marbot, l'affreux massacre de » nos prisonniers. Cependant, sans avoir aucun » moyen, j'en conviendrai, pour le savoir, je pour-

» rais répondre que, suivant les khalifas d'Abd-el-
» Kader, ce n'est pas à l'Émir qu'on devrait person-
» nellement imputer ce fait odieux; et si je dois dé-
» clarer ici toute ma pensée, j'ajouterai que tout ce
» que nous savons jusqu'ici du caractère d'Abd-el-
» Kader autorise cette supposition.

» Ce serait donc à son insu, et sans sa participa-
» tion que ce déplorable massacre a eu lieu. D'un
» autre côté, je ne veux pas invoquer de tristes sou-
» venirs; mais, enfin, ne sommes-nous pas autorisés
» à craindre que les Arabes, en commettant ce
» crime, n'aient cru exercer des représailles? (Mou-
» vement.)

» Je n'insisterai pas davantage sur ce sujet que je
» m'empresse d'abandonner, Messieurs, pour traiter,
» avec l'Émir, à quel point peut se placer le gouver-
» nement. Du moment où Abd-el-Kader ne s'est pas
» rendu à discrétion, nous sommes tenus de res-
» pecter à son égard les principes du droit des
» gens, sous peine d'encourir le blâme de l'histoire.

» Voulez-vous que notre gouvernement se con-
» duise comme le général espagnol qui signala la
» capitulation de Baylen? La manière dont cette ca-
» pitulation, de funeste mémoire, a été violée, res-
» tera dans l'histoire comme une tache pour l'hon-
» neur de celui qui s'est rendu coupable d'une aussi
» indigne violation. (Mouvement d'assentiment.)

» Le sentiment de notre armée d'Afrique n'est pas

» douteux; d'ailleurs, croyez-le bien, elle veut qu'on
» fasse honneur à l'engagement contracté par le
» brave général de La Moricière.

» Notre armée en Algérie, Messieurs, a pu juger
» de la manière dont Abd-el-Kader a su défendre la
» cause pour laquelle il a si énergiquement combattu
» jusqu'à la fin, jusqu'au dernier moment; et notre
» honneur militaire exclut la pensée de tout équivo-
» que en ce qui touche l'interprétation de la conven-
» tion conclue avec lui; elle le repousse, non seule-
» ment à cause de la conduite valeureuse de l'Émir,
» mais aussi en raison des principes.

» Vous savez, Messieurs, qu'on accorde une capi-
» tulation d'autant plus volontiers à un ennemi qui se
» rend, qu'il a su se montrer plus digne de l'estime
» du vainqueur par la manière dont il s'est défendu.
» Or, qui de nous peut contester qu'Abd-el-Kader
» ne se soit bravement battu pour sa patrie, pour sa
» foi religieuse, et qu'il n'ait bien mérité ainsi l'ap-
» probation de notre armée et de l'histoire? (Assen-
» timent.)

» Laissons-nous diriger par ces sentiments hono-
» rables, ne nous exagérons pas les dangers de la
» déportation de l'Émir dans un pays musulman.
» Pour moi, d'ailleurs, Messieurs, cette considération
» est secondaire; il y a quelque chose qui doit être
» mis en première ligne: c'est la foi à la parole don-
» née. (Très-bien!) Or, il ne sera pas dit que, comme

» gage de sa parole militaire, le général français aura
» échangé son sabre contre celui d'Abd-el-Kader, et
» que la France aura désavoué cet engagement.
» (Très-bien! très-bien!) »

— Enfin, à la même tribune, et le même jour, M. le général Fabvier s'écriait : « Messieurs, c'est
» avec peine que j'entends dans cette Chambre met-
» tre dans la balance, d'un côté des dangers sup-
» posés, et fussent-ils réels... de l'autre, l'honneur
» de la France.

» Lorsque le gouvernement avait des gouverneurs-
» généraux en Algérie, je suppose qu'il leur donnait
» des instructions. Lorsque M. le duc d'Aumale est
» parti, sans doute il a su ce que, dans un cas, sinon
» présumable, du moins possible, il devait faire vis-
» à-vis d'Abd-el-Kader.

» Si le gouvernement n'a pas donné des instruc-
» tions, il peut s'en repentir. Si M. le duc d'Aumale,
» gouverneur-général de l'Algérie, juge des circons-
» tances dans lesquelles il se trouvait, s'il a cru de-
» voir prendre le parti qu'il a pris, c'est-à-dire ac-
» corder à Abd-el-Kader l'autorisation de se rendre
» dans les pays musulmans, si en cela il a dépassé
» les instructions du gouvernement, le gouvernement
» peut le punir (Réclamations); qu'il donne à l'armée
» des dangers nouveaux, mais point de honte.

» M. le président du conseil nous a dit qu'il sau-
» rait allier les intérêts et l'honneur de la France.

» Les intérêts de la France et son honneur seront
» parfaitement unis dans une ratification désormais
» indispensable ; car l'intérêt de la France ne peut
» être séparé de sa bonne renommée.

» Il n'y a ici ni ratification, ni négociation à faire :
» Abd-el-Kader est dans vos mains, il ne peut plus
» négocier.

» Messieurs, songez à ne pas toucher à l'honneur
» si précieux de la France ; rappelez-vous le roi Jean,
» François Ier, Henri IV, ces premiers gentilshommes
» de leur royaume. J'ajouterai un seul mot : Si vous
» touchez à l'honneur de la France, adieu la vic-
» toire ! »

A la tribune de la Chambre des députés, quelques jours plus tard, c'était le tour du général de La Moricière lui-même. Écoutons-le nous donner de plus en plus l'intelligence des événements et de l'acte du 23 décembre ; certes, quel témoignage, à cet égard, que le sien !

Un homme qui, suivant une magnifique parole qui retentit encore, porte son témoignage avec lui-même toutes les fois qu'il parle, achèvera de justifier devant la France et devant l'histoire les réclamations émouvantes de l'illustre captif.

— M. le général de La Moricière : « On a pris les
» expressions de nos rapports, et on les a com-
» mentées.

» L'Émir, nous dit-on, d'après vos rapports, ne

» pouvait passer que par tel col ; vous teniez ce col,
» vous pouviez donc prendre Abd-el-Kader.

» L'Émir était cerné par les Marocains, par vos » colonnes ; vous n'aviez qu'un pas à faire, il ne pou- » vait s'échapper.

» Messieurs, les lettres que les officiers-généraux » s'écrivent sur les lieux et au moment de l'action » sont concises ; ils ont hâte de les finir pour agir ; » ils se comprennent, ils s'entendent à demi-mot, » parce qu'ils ont la connaissance d'une foule de dé- » tails auxquels la plupart d'entre vous sont étrangers.

» Permettez-moi donc de revenir sur les faits, et » de vous exposer nettement quelles sont les chan- » ces que j'avais dans la nuit du 21 au 22 décembre, » quelles sont les chances qu'avait l'Émir, car c'est » de l'appréciation de ces chances respectives que » peut résulter une opinion raisonnable sur les con- » ventions qui ont été faites. (C'est cela ! Très-bien !)

» Battu au passage de la Moulouïa, l'Émir, suivi » de sa Deïra, passe notre frontière ; il sait qu'une » partie de sa Deïra ne le suivra pas dans le voyage » qu'il va entreprendre, mais il n'ignore point que » les principaux chefs, les plus riches et les plus » fidèles de ses serviteurs, et les débris de sa cava- » lerie régulière, s'associeront à sa fortune.

» Il est en tête de cette émigration ; seul, il la » conduit dans les sentiers des montagnes des M'Sir- » das. L'obscurité de la nuit, la pluie torrentielle

» rend cette marche encore plus difficile ; il demande
» le chemin à des cavaliers qui sont échelonnés le
» long de la frontière ; ces cavaliers me préviennent ;
» j'apprends les mouvements de l'Émir. Je sais qu'il
» a le projet de se réfugier au désert. Son frère,
» qui s'est rendu la veille à mon camp, m'en a in-
» formé, le bruit public l'affirme, l'Empereur l'y a
» autorisé dans son *ultimatum*.

» Le commandant d'Ouchda, avec lequel je suis
» en relations, m'écrit qu'il traversera les montagnes
» des *Beni-Snassen*, et on voit sur une carte, que j'ai
» envoyée à M. le ministre de la guerre, la position
» des tribus échelonnées sur sa route, qui faciliteront
» son passage.

» Vous vous étonnerez peut-être que les tribus de
» la frontière facilitassent à l'Émir les moyens de se
» rendre au désert. Mais remarquez que ces tribus,
» ainsi que leurs chefs, avaient le plus grand intérêt
» à perpétuer l'état de troubles dans lequel elles
» vivaient depuis qu'Abd-el-Kader était au milieu
» d'elles. D'une part, elles ne payaient point d'im-
» pôt ; de l'autre, l'Émir et l'Empereur faisaient à
» leurs cheics de fréquents et importants cadeaux
» pour se ménager leur amitié.

» Ces tribus, donc, favorisaient le passage de l'É-
» mir. Ici, devais-je marcher avec toute ma colonne
» pour me porter sur le col par lequel il était pro-
» bable que passerait Abd-el-Kader ?

» En face de mon camp, le long de la frontière, » les douars des populations marocaines s'étendaient » d'une manière continue. Si je faisais un mouve- » ment, Abd-el-Kader en était prévenu. Les cols, » dans les montagnes, ne sont pas comme les ponts » sur les grandes rivières. On dit que l'on ne peut » passer que par un col ; cela signifie qu'Abd-el- » Kader, embarrassé de son convoi, c'est-à-dire de » nombreuses bêtes de somme chargées de mille ob- » jets qu'une population qui campe toujours mène à » sa suite, marchant la nuit, devait prendre un col » qui lui était connu, un chemin facile.

» Mais, il faut, dans les montagnes (c'est un prin- » cipe posé par tous les écrivains), se défier des » passages réputés impraticables. Il ne pouvait pas- » ser que par ce chemin avec son convoi, mais il » pouvait passer partout ailleurs avec sa cavalerie. » Les Marocains étaient à cinq lieues au nord; j'étais à » deux lieues au sud. Savez-vous ce qui était cerné, » compromis? C'était son convoi; mais ses cavaliers » et lui pouvaient passer comme ils voulaient.

» Au lieu de faire un mouvement avec ma co- » lonne, de donner l'éveil aux populations voisines, » et par suite à l'ennemi, j'envoyai quelques cava- » liers, comme dit mon rapport, déguisés avec des » vêtements d'Arabes de la frontière; ils arrivent au » col sans être aperçus; lorsque l'heure fut venue » où je n'avais plus la crainte de donner, en temps

» utile, l'éveil à Abd-el-Kader, à deux heures du
» matin, je partis.

» J'avais à peine fait une lieue que je fus prévenu
» que mes coureurs étaient engagés ; j'arrivai en
» toute hâte : on avait parlementé. Vous savez le
» reste.

» Il fallait continuer, a-t-on dit, au lieu de parle-
» menter. Savez-vous ce que j'aurais pris, si j'avais
» continué? J'aurais pris le convoi ; j'aurais fait une
» razzia de plus ; je vous aurais rendu compte que
» j'aurais pris la tente d'Abd-el-Kader, son tapis,
» une de ses femmes, peut-être un de ses khalifas
» (On rit); mais lui, avec ses cavaliers, il serait parti
» pour le désert.

» Mais il y avait encore une autre considération qui
» me rendait ce parti grave. J'étais sur le territoire du
» Maroc; l'armée marocaine était à six lieues; nous
» étions, sans doute, en très-bonnes relations avec
» les Marocains, mais enfin, il y avait des gens très-
» fanatiques dans l'armée marocaine ; une collision
» pouvait survenir. Je n'ai pas besoin d'expliquer les
» embarras qui pouvaient en être la suite. (Très-bien!
» très-bien!)

» Ici, vient une autre objection : Abd-el-Kader
» ne pouvait donc s'échapper qu'avec quelques ca-
» valiers ; il serait arrivé presque seul au désert.
» N'ayant plus sa Deïra, vous n'aviez rien à craindre,
» et il valait mieux qu'il fût là qu'à Alexandrie.

» Je répondrai d'abord que, s'il est mieux dans le » désert qu'à Alexandrie, il est toujours temps de l'y » envoyer ; il ne demandera pas mieux. (On rit sur » tous les bancs.)

» Mais Abd-el-Kader seul, dépouillé, abandonné » de son monde, n'ayant avec lui que quelques ca- » valiers dévoués, nous l'avons déjà vu dans le dé- » sert, et tout le monde sait ce qu'il y a fait.

» Il y a encore des personnes qui admettent les » explications que je viens de donner, mais qui, » avec un pessimisme incroyable, disent : C'est » égal, c'est fâcheux qu'on n'ait pas pris Abd-el- » Kader.

» Eh bien ! si on l'avait pris, le fait matériel serait » plus net, plus simple, plus grand si vous le voulez; » mais, permettez-moi de le dire, l'effet moral serait » moindre, etc. »

— M. de Larochejacquelein : « Beaucoup de per- » sonnes ont été frappées de la différence qu'il y a » entre les engagements pris par le gouverneur- » général de l'Algérie, Mgr le duc d'Aumale, et la » conduite que le gouvernement tient aujourd'hui.

» Abd-el-Kader s'est rendu à la France, et certes » c'est un des événements les plus importants qui » pussent arriver, comme vient de le dire M. le gé- » néral de La Moricière, lorsqu'il s'est rendu et n'a » pas été pris.

» Un engagement d'honneur a été pris par l'hono-

» rable général de La Moricière ; cet engagement a » été ratifié par S. A. R. M$^{gr}$ le duc d'Aumale.

» Eh bien ! Messieurs, lorsque cet engagement » d'honneur a été pris par M. le général de La Mo- » ricière et par M$^{gr}$ le duc d'Aumale, comment se » fait-il que le gouvernement maintenant retienne » prisonnier Abd-el-Kader, qu'il le mette dans un » fort, et nous laisse dans cette incertitude de voir si » la parole de la France sera sacrée ou si elle ne le » sera pas (*f*) ?

» Pour moi, je suis convaincu qu'il n'y a qu'à ga- » gner à ce que la parole une fois donnée soit main- » tenue.

» Il peut y avoir des raisons d'État, que nous ne » connaissons pas, qui fassent hésiter ; mais j'aime- » rais mieux que la parole donnée fût déjà tenue.

» Enfin, s'il y a des raisons d'État qui doivent vous » arrêter, et qui ne m'arrêteraient pas, moi, au moins » convient-il que nous le sachions. (Approbation.) »

En fait d'honneur et de patriotisme, pourriez-vous désirer un meilleur juge ?

M. Guizot remonte à la tribune, et conclut par une promesse formelle, identiquement semblable à celle que nous rapportions au commencement de ces extraits.

---

## DERNIER CHAPITRE.

### Esquisse du portrait d'Abd-el-Kader.

—

Je trouve, dans une relation écrite sous la dictée d'un homme qui a passé deux années de sa vie dans le camp de l'Émir, le portrait suivant d'Abd-el-Kader, au physique et au moral; j'essaierai de le compléter, persuadé que je ne saurais mieux faire, à cause de son exactitude remarquable. C'était en 1845.

« Abd-el-Kader a trente-sept ans; sa physiono-
» mie se distingue par un air de douceur mélancoli-
» que, et le sentiment qui y domine est d'une nature
» toute religieuse. Sa figure a quelque chose d'ascé-
» tique, qui rappelle les têtes des moines du moyen-
» âge, de ces moines guerriers, plus amis du tumulte
» des camps que de la tranquillité des cloîtres. Le
» costume arabe, peu éloigné, dans sa forme et dans
» son ensemble, du vêtement des moines, rend cette
» ressemblance encore plus frappante. Abd-el-Ka-
» der a le front large, la figure ovale, petite et fort
» pâle; ses yeux noirs sont doux et fort beaux : il les

» tient le plus souvent baissés; mais souvent aussi
» leur mobilité expressive contraste avec l'immobi-
» lité habituelle de sa physionomie. Sa barbe est
» noire et peu fournie. Il porte sur le front une petite
» marque de tatouage, entre les yeux, à la manière
» des Hachem. Ce tatouage, en forme de losange,
» est bleu clair, et peu visible.

» Abd-el-Kader est petit de taille, mais bien pro-
» portionné; ses épaules sont un peu voûtées, et il a
» le défaut, commun aux Arabes de médiocre sta-
» ture, de porter sa tête trop en avant, par la néces-
» sité de résister à l'action des burnous, dont les
» lourds capuchons, pendants sur le dos, tendent à la
» rejeter en arrière. Son haïck est retenu, suivant
» l'usage, au sommet de la tête, par une corde en
» poils de chameau. Ses mains, qui sont fines et blan-
» ches, tiennent presque toujours un chapelet, dont
» il se sert, comme tous les Musulmans, pour réciter
» ses prières.

» L'élocution d'Abd-el-Kader est vive et facile,
» sa voix assez caverneuse et monotone, son débit
» extrêmement saccadé. Il emploie souvent une lo-
» cution très-usitée parmi les Arabes : *In ch'Alla, s'il*
» *plaît à Dieu*. Du reste, sa piété est sincère et ar-
» dente. Il est sobre dans ses goûts, austère dans ses
» mœurs, et simple dans ses vêtements. Il est aimé et
» respecté de ses soldats, dont il partage toutes les
» fatigues, et à qui il donne l'exemple de toutes les

» vertus guerrières; sa bravoure est incontestée,
» etc. »

Et ailleurs : « La *volonté* forme évidemment le
» fond du caractère d'Abd-el-Kader. La lutte qu'il
» soutient, depuis quinze ans, contre la France lui a
» permis de manifester, au plus haut degré, *l'énergie*
» dans l'action, la *constance* dans les efforts, la *fer-*
» *meté* dans les revers, qui distinguent les hommes
» prédestinés au commandement.

» C'est un spectacle qui élève l'âme et contriste le
» cœur que cette résistance d'un jeune *barbare*, qui,
» sans autres ressources que son génie, s'efforce de
» repousser, sans se décourager jamais, la domina-
» tion étrangère et les armées disciplinées d'une
» grande nation. Supposez, pour un moment, qu'au
» lieu de commander à des barbares, Abd-el-Kader,
» né au milieu de la civilisation européenne, ait été
» appelé à diriger vers la guerre le génie particulier
» et le courage intelligent d'un grand peuple.... Qui
» pourrait dire où se serait arrêté l'essor de cet
» esprit si puissant et si infatigable? Quelle autorité
» n'aurait-il point exercée? quelle impulsion n'au-
» rait-il pas donnée?

» Disons-le cependant, rien n'indique que le jeune
» chef aurait eu le goût effréné des conquêtes, qui
» entraîne d'ordinaire les grands capitaines. Tout, au
» contraire, semble révéler en lui l'esprit créateur et
» organisateur. Voyez avec quelle promptitude il a

» su s'approprier les arts utiles, la science et l'indus-
» trie de son ennemi. Au milieu des préoccupations
» de la guerre, il a fondé des villes, créé tout un sys-
» tème de gouvernement, établi des lois, discipliné
» tout un peuple, ramené à l'unité des peuplades
» éparses, divisées d'intérêt, et souvent ennemies. Il
» a jeté les fondements d'un empire, tout en livrant
» des batailles, et semé, pour ainsi dire, en courant,
» les germes d'une nationalité nouvelle sur un sol la-
» bouré par les boulets de la civilisation !

» Organisateur et guerrier, ces deux mots, qui
» résument tout le génie de Napoléon et de tous les
» grands chefs de peuples, s'appliquent avec non
» moins de justesse, toutes proportions gardées, au
» nom du jeune et brillant Sultan des Arabes. Chan-
» gez les circonstances, agrandissez le théâtre, et
» vous aurez des résultats non moins admirables.

» Au surplus, ces deux grandes qualités qui for-
» ment, pour ainsi dire, le caractère extérieur des
» fondateurs ou des maîtres des peuples, ne sont pas
» les seuls traits de ressemblance qui existent entre
» l'immortel capitaine et Abd-el-Kader.

» A l'exemple de Napoléon, Abd-el-Kader est
» *religieux, tempérant, simple* dans ses vêtements,
» *actif, courageux* et toujours *maître de lui-même.*
» Sincère, esclave de sa parole, la perfidie et le
» mensonge ont seuls le pouvoir d'exciter sa colère.

» Comme Napoléon, il est dévoué à sa famille ; il

» exerce une sorte de fascination sur tous ceux qui » l'approchent. Sa *continence*, prodigieuse chez les » mahométans, serait encore digne d'éloges dans » plus d'un prince chrétien ; enfin, pour dernier trait » de ressemblance, Abd-el-Kader témoigne pour sa » mère une *tendresse* et une *vénération* presque re- » ligieuses. »

De la plupart de ces détails j'ai entre les mains une foule d'irrécusables témoignages ; et si j'ose compléter ce portrait non flatté, je ne suis embarrassé que d'une crainte, celle de paraître *fasciné* moi-même au point de ne pouvoir plus sainement juger de ce que j'ai pourtant vu, et entendu, et comme touché de mes mains, il y a trois semaines à peine.

Cependant, je reprends brièvement et achève. Sa fermeté, son énergie, sa constance, son habileté politique, sa bravoure, son activité, son patriotisme, il en a donné trop d'éclatants témoignages pour avoir besoin de m'y arrêter.

Mais, venez, entrez avec moi sous ces longues voûtes, pénétrons jusque dans son intérieur le plus intime, asseyons-nous à son foyer, à sa table, conversons avec ceux qui partagent sa vie.

N'êtes-vous pas frappé dès l'abord de cette noble et antique simplicité ?

Ces vêtements si peu recherchés, mais d'une exquise propreté, ne diffèrent en rien de ceux qu'il ne cessa de porter, même au temps de sa plus haute

fortune. Un jour, l'un de ses frères s'étant présenté devant lui avec le burnous aux glands d'or des chefs arabes, Abd-el-Kader, sans lui dire une seule parole, prit son yatagan et coupa successivement chacun de ces brillants ornements. Mais, voyez plutôt celui de ses manteaux du désert qu'il jeta sur mes épaules au moment de notre séparation sur l'Océan : n'en avait-il pas retranché même les humbles glands de soie qui le décoraient?

Demandez à ses serviteurs de quels aliments il se nourrit ; acceptez sa gracieuse invitation, ce repas d'ami auquel, suivant son expression, l'affection avec laquelle il vous l'offre donnera nécessairement quelque saveur, et vous serez étonné qu'à pareil régime sa santé se puisse soutenir.

« Au camp, et durant la guerre, disait un de ceux » qui l'ont le plus accompagné, au douar même, ses » repas étaient d'une frugalité exemplaire même » chez les Arabes, dont la frugalité est proverbiale. » Le matin, Abd-el-Kader prenait une tasse de café » à l'eau. Son premier repas avait lieu à midi, et » consistait en galette de farine de blé, en beurre et » en fruits secs, dattes ou raisins. Le second repas » avait lieu vers huit heures du soir, un peu avant la » cinquième et dernière prière du jour ; il se compo- » sait d'un seul plat, du mets national, le couscous- » sou. Lorsqu'il invitait quelqu'un à sa table, elle n'en » était ni plus abondante ni plus recherchée. Si quel-

» qu'un de ses khalifas lui envoyait, selon la coutume
» arabe, un mets plus exquis, l'Émir se contentait
» d'y goûter pour ne point offenser celui qui le lui
» avait envoyé; mais il se hâtait de le faire passer
» aux assistants. Souvent, après une marche forcée
» dans le désert, on l'a vu se contenter, pour la nour-
» riture de tout un jour, d'une poignée de grains de
» blé. »

Sa conversation est pleine de gravité, de finesse, d'à-propos, de grâce et de douceur; c'est bien le miroir de son âme, et le vase épanché dont les parfums embaument longtemps après, et mieux que personne il mérite qu'on lui applique ces gracieuses paroles sorties de sa bouche à la fin d'un de nos derniers entretiens.

Il possède une instruction remarquable, mais surtout un tact parfait... « Je suis désolé du froid de
» notre beau pays », lui disait, lors de sa première visite, l'hospitalier prélat que Tours se glorifie justement d'avoir pour premier pasteur, en le plaignant de ce qu'il aurait à en souffrir. — « Il est vrai, lui ré-
» pondit l'Émir, que le climat semble bien froid;
» mais votre accueil est si chaud, que j'en oublie
» volontiers la rigueur. »

« J'avais, et tous les miens avec moi, votre
» image chérie empreinte au fond du cœur : elle ne
» s'en effacera jamais; cependant nous avons été ra-
» vis de pouvoir l'avoir sans cesse sous nos yeux »,

me disait-il au château d'Amboise, en me montrant certain portrait que j'avais été fort étonné d'y trouver.

« Vous allez donc me quitter ! Comme les jours se » sont vite enfuis pour moi !... Mais vous reviendrez ? » Ah ! revenez bientôt, car, sachez-le bien, mon » cœur n'est pas rassasié. Chaque jour, mon oreille » était aux aguets pour entendre d'avance le bruit » ami de vos pas vers mon humble demeure.

» La pierre de votre anneau m'avait frappé par son » éclat ; mais j'avais bien vite compris qu'elle ne pou- » vait pas être d'un grand prix : un homme religieux » comme vous devez l'être ne porterait certainement » pas à son doigt le prix du pain de tant de pau- » vres. »

Mais ce qui m'a peut-être donné la plus complète idée de ce tact, de cette finesse d'esprit et de ce jugement de l'Émir, c'est la réception, si remarquable d'ailleurs, qui lui fut faite à Bordeaux, au mois de novembre, et la longue présentation qui lui permit, le lendemain, d'accueillir, à son tour, toute sorte de personnes empressées de lui offrir les hommages de leur sympathie. Pendant plus de six heures de suite, il ne cessa de dire à chacune quelques paroles caractéristiques ; et je ne sache pas qu'on en ait eu une seule à lui reprocher comme peu convenable ou inutile. N'oubliez pas que c'était la première fois qu'il recevait de la sorte. Avant d'en recueillir ici quel-

ques-unes des plus diverses, je dois déclarer que je n'en entendis jamais citer qui ne fussent dignes de leur être ajoutées.

« Je serai bien reçu à Bordeaux, me disait-il en » y arrivant, car c'est votre pays. »

M. de Sèze, représentant du peuple, lui parle du général de La Moricière, de ce qu'il lui a entendu dire, peu de jours auparavant, à son sujet; il lui propose de se charger de plaider sa cause auprès de lui, et d'être, au besoin, son avocat à Paris. — « Je vous » remercie, lui repart Abd-el-Kader, et j'accepte; » pour le talent, je ne saurais d'ailleurs mieux choi- » sir, et pour le cœur, n'êtes-vous pas l'ami de celui » qui vous accompagne? » C'était l'ancien évêque d'Alger.

Et comme l'illustre avocat insistait, en lui racontant avec quelle chaleur le noble guerrier s'exprimait sur son compte : — « Je crois vraiment, ajoute-t-il, » qu'il y a un foyer d'affection pour moi dans son » cœur; toutefois que cela ne vous empêche pas d'y » mettre du bois de temps en temps. »

Un instant après, c'est le colonel, à la tête de son état-major. — « Merci, mon colonel; je suis on ne » peut plus touché de votre visite et de celle de vos » braves. Vous m'avez vaillamment combattu en » Afrique; et vous m'avez vaincu : j'adore les des- » seins de Dieu... Mais votre démarche me prouve » que vous croyez qu'à mon tour, j'ai combattu

» comme je le devais : vous êtes d'excellents juges,
» et je vous remercie de nouveau. Après tout, et
» sans prétendre faire allusion à aucun d'entre vous,
» je dois avoir dans l'armée française plus d'un offi-
» cier qui me garde quelque reconnaissance; car,
» sans moi, plus d'un colonel serait peut-être encore
» capitaine, et plus d'un général, colonel. » Et tous
souriaient avec lui.

« Je comprends à merveille (il parle à deux évê-
» ques) pourquoi vous n'avez pu m'accompagner,
» hier au soir, au théâtre. C'était fort beau comme
» coup-d'œil; mais, à la vue de ce mélange d'hom-
» mes et de femmes parés, de certaines de ces pa-
» rures et de ces danses, j'ai bien vite senti qu'un
» homme de prières était, ou du moins y eût été
» déplacé. »

« Je ne m'irrite pas (il parle à un homme politi-
» que) des douloureux retards apportés à l'exécution
» de la convention conclue entre le duc d'Aumale et
» moi. Je sais bien que, dans la position où est la
» France, il y aurait de ma part indiscrétion et
» inopportunité de trop insister en ce moment : je
» demande seulement à ne pas être trop longtemps
» oublié. »

Et à un autre : « Ce serait un grand malheur pour
» l'Algérie si, aujourd'hui, l'armée française l'éva-
» cuait : demain, chaque tente se jetterait sur sa
» voisine et sur sa sœur. »

Un magnifique bouquet lui était offert pour sa mère par plusieurs mains amies : « En le voyant, en » respirant les parfums de tant de fleurs charmantes, » il me semblait voir comme un symbole des qua- » lités de vos cœurs, et en goûter la suave odeur. »

A un ecclésiastique et à un militaire : « J'aime » par-dessus tout la visite d'hommes comme vous, » parce que je suis bien sûr que ce sont des âmes » dévouées et de généreux cœurs, etc. »

Faut-il parler de ses miséricordieux penchants déjà connus par sa manière de traiter ses prisonniers, j'allais dire de son humilité, de sa charité? Mais vous n'avez pas oublié ce que m'en écrivait le colonel Daumas. Plusieurs fois je lui entendis répéter : « Qu'on » se plaisait à relever le peu de bonnes qualités » qu'il tenait de la faveur du ciel, et qu'il regrettait » alors davantage qu'un ami véritable ne lui parlât » point de ses défauts bien plus nombreux. » Jamais vous ne l'entendriez, au surplus, vous entretenir de lui-même, et dans la modestie de sa conversation vous ne soupçonneriez point assurément cet héroïque caractère.

En quittant Bordeaux, l'un de ses regrets les plus vifs était de ne pouvoir rien laisser aux pauvres en souvenir de son passage et de l'émouvante hospitalité bordelaise; mais, pauvre lui-même, il ne pouvait que compatir de cœur à leurs souffrances.

« Vous ne pouvez point, par votre état, avoir de

» famille, me disait-il ; mais je sens que par l'affec-
» tion que vous portez à ceux qui vous implorent, et
» par leur tendre et filial retour, vous devez trouver
» dans vos célestes rapports avec eux comme une
» divine compensation. »

Quant à sa chasteté, elle étonne et confond par moments dans un disciple du Prophète ; son franc amour de la vérité ne surprend pas moins dans un Arabe.

Mais, ses vertus domestiques, son esprit de justice, de bonté, de tolérance religieuse même, le soin qu'il prend de l'éducation de ses enfants, auxquels il consacre tous les instants qu'il ne donne pas à la prière et à l'étude, le cèdent encore à sa piété filiale si profonde, si respectueuse, si tendre, si empressée, et dont il est impossible de ne pas être attendri jusqu'aux larmes lorsque l'occasion d'en être témoin ou de lui en entendre parler se présente dans cette douce intimité de vie.

Ah ! si vous demeuriez plus longtemps dans le vieux manoir, dans ses solitaires jardins, vous vous croiriez plutôt au sein d'une seule famille, dans quelque monastère, que parmi de sauvages Africains, et au milieu des infortunés débris de la Deïra d'Abd-el-Kader.

Il est généreux, reconnaissant, facile à pardonner, d'une piété sans affectation, beaucoup plus rapprochée de la vérité qu'aucuns ne soupçonnent peut-être.

Mais, c'est plus qu'assez; si je savais maintenant ses défauts vrais, non ceux qui lui furent faussement imputés à une autre époque, et auxquels nul ne croit désormais sérieusement parmi les hommes distingués qui l'entourent, je les mêlerais à ces récits.

Je les termine ici, parce que je ne saurais réellement quelles couleurs différentes leur donner, à moins que je ne revinsse avec vous sur les premières années de son élévation au commandement suprême, sur certaines aventures de sa jeunesse racontées par plus d'un romancier... Mais je n'ai pas assez de confiance à de romanesques narrateurs, trouvés trop souvent en défaut sur des détails fort connus, et ce n'est pas à leur façon que j'ai prétendu vous intéresser et vous plaire.

J'aime mieux ajouter que sa mère vénérée et sa femme chérie, celle que tous appellent encore la Sultane, méritent jusqu'à cette pieuse exagération les touchants témoignages qu'il leur prodigue; et une noble dame, qui les a beaucoup vues et connues au château d'Henri IV, veut que je vous dise, de sa part, qu'elles sont bien comme femmes ce que l'Émir est lui-même comme homme; je regrette de n'avoir pas la permission de joindre sa gracieuse lettre à ces trop imparfaites esquisses.

J'ai cité, au commencement de ce dernier chapitre, un singulier parallèle. Pour le compléter, je devrais

dire que, comme autrefois Napoléon, l'Émir Abd-el-Kader est aujourd'hui captif.

Mais quel est celui qui, après m'avoir lu attentivement, ne s'écrierait avec moi, surtout en se rappelant ma dédicace : « Oui, sans doute, Abd-el-Kader est » aujourd'hui prisonnier, comme autrefois l'immortel » guerrier ; mais il ne le sera pas toujours, il ne le » sera pas longtemps, car ce n'est pas de l'Angleterre » qu'il est le captif, et son sort est désormais entre » les mains de Louis-Napoléon. »

FIN.

# NOTES IMPORTANTES.

(*a*) Je ne me suis peut-être pas suffisamment expliqué ; j'aurais dû dire seulement que, de la confrontation attentive et consciencieuse de tous les documents que j'ai consultés, et certes le nombre n'en est pas peu considérable, il résulte pour moi que la trêve dont il s'agit n'était évidemment pas destinée à durer longtemps, et que les instructions données à nos généraux tendaient toutes à en amener peu à peu la désirable rupture, à profiter de toutes les occasions favorables de l'interpréter à l'avantage de la France, afin d'en réparer l'inopportune conclusion.

De son côté, l'Émir était impatient d'étendre son autorité sur le plus grand nombre possible de ses compatriotes et de ses coreligionnaires ; à toute rigueur, on pouvait même lui reprocher de ne pas assez respecter certaines clauses de l'équivoque convention qu'il entendait, lui aussi, à sa manière.

Mais, à proprement parler, je croirais que ce ne fut pas Abd-el-Kader qui prit le premier ouvertement les armes ; je n'accuserais volontiers aucun des deux partis en présence ; ce fut plutôt, ce me semble, la conséquence forcée de la situation faite à tous par la trêve elle-même ; et, vraiment, ce ne serait pas cette circonstance qui me ferait regarder l'Émir comme un coupable infracteur de la parole donnée.

(*b*) Il paraîtrait que certaines clauses nouvelles avaient été peu auparavant stipulées avec Miloud Ben-Arrach à Alger même ; je devrais peut-être dire, imposées à cet Arabe : car, plus encore que pour le traité du général Des Michels, les gouverneurs français devaient préparer et amener peu à peu, loyalement cependant, cet important résultat politique, le traité de la Tafna n'étant, assure-t-on, que provisoire, et dans le but principal de favoriser la conquête de Constantine, en pacifiant la province d'Oran.

Mais l'Émir s'était réservé, ajoute-t-on, l'examen et la ratification de tout ce que pourrait faire Miloud Ben-Arrach, improvisé en ambassadeur extraordinaire et en diplomate... Or, à cause du siége

lointain d'Aïn-Maddhy, en grande partie, ou, par tout autre motif, il est certain qu'il n'avait pas encore confirmé et ratifié ces clauses désagréables et fort embarrassantes pour lui.

Cependant le vieux maréchal, pour en finir, et dessiner plus nettement sa position, tenta sa fameuse expédition des Portes-de-Fer; c'était bien ne guère tenir compte du traité primitif, et regarder par le fait comme ratifiées celles de ces nouvelles stipulations qui pourtant ne l'étaient réellement pas encore.

Abd-el-Kader le comprit, demanda des explications, n'en reçut que d'assez dures et fières, insista, fut débordé par ses khalifas irrités; et, sur la menace de recommencer quand il plairait au gouverneur-général, menace regardée par l'Émir comme l'égale de la violation du traité et d'une déclaration de guerre, ces déplorables hostilités éclatèrent.

Il affirme avoir loyalement averti que, puisqu'il y était contraint, il allait agir, et que, désormais, il ne se croirait pas plus engagé vis-à-vis de nous, que nous ne prétendions l'être vis-à-vis de lui; mais était-ce vraiment de sa part manquer à la foi jurée ?

Sur tout ceci, et, principalement, à l'égard d'Abd-el-Kader, on a, dans le temps, ou depuis, assuré une multitude de choses, acceptées de tous comme autant de vérités, et qui peu à peu sont mieux comprises, s'éclaircissent chaque jour, et finiront certainement par laisser apercevoir dans tout son remarquable ensemble le caractère de l'Émir et ce qu'il fut toujours en réalité, malgré les quelques ombres dont il n'est peut-être pas une existence sur terre qui ne soit parfois obscurcie.

(*c*) L'organisation de la puissance d'Abd-el-Kader, due tout entière à son génie, et qu'il ne m'appartient pas d'apprécier autrement, convenait si parfaitement, en effet, à ceux qui en étaient l'objet, que, depuis, le maréchal Bugeaud crut ne pouvoir mieux faire que de la conserver, de l'appliquer à notre profit, et à l'égard de ces mêmes tribus; j'en ai souvent entendu faire la remarque, et je la crois fondée.

(*d*) « A quatre lieues environ de Saïda, aux pieds d'une colline à » pente douce, vous apercevez Cachereau. Ces deux petites cons- » tructions blanches, arrondies en dôme, placées à une centaine de

» pas l'une de l'autre, et qui semblent glisser sur la croupe inclinée » de la montagne, sont les tombeaux des deux marabouts des Ha- » chem. C'est un lieu de pélerinage et de dévotion pour tous les ha- » bitants de la plaine d'Égris.

» Celui qui leur avait succédé n'était autre que le père d'Abd-el- » Kader ; car c'est non loin des fontaines et des ombrages de Cache- » reau qu'est né ce personnage fameux, etc. » (*Extrait d'une sorte » de journal de séjour en Algérie.*)

(e) « La civilisation a vaincu peu à peu celui que la force des ar- » mes n'a pu encore soumettre. (Ceci est écrit en 1844, par un té- » moin oculaire, déjà plusieurs fois cité.) Sans s'en apercevoir, et » comme malgré lui-même, il a pris, chaque jour, quelque chose » des mœurs de ses ennemis. Son caractère est adouci par le contact. » Doué des plus nobles instincts et d'une générosité naturelle, il a » compris que l'humanité aussi était une vertu devant laquelle la » loi de la nécessité seule devait fléchir quelquefois.

» Générosité, humanité, clémence, fidélité, ces vertus presque » inconnues jusqu'alors chez les Arabes, et proscrites par le Coran » à l'égard des Infidèles, Abd-el-Kader les a pratiquées souvent » envers ses ennemis, et leur en a donné, plus d'une fois, d'écla- » tants exemples.

» Depuis plusieurs années, grâce à lui, les soldats français tom- » bés entre les mains des Arabes ne sont plus égorgés ; une loi sé- » vère commande le respect et les plus grands soins pour les prison- » niers. On sait qu'autrefois il était accordé une certaine somme » pour chaque tête de Français rapportée dans le camp arabe : Abd- » el-Kader supprima cette odieuse prime.

» C'était en 1840 : Abd-el-Kader, après avoir longtemps hésité, » dans la crainte de mécontenter les populations fanatiques, se dé- » cida, vers ce même temps, à convoquer un conseil, formé de tous » les khalifas et des principaux chefs des tribus.

» L'Émir prit pour texte de son discours un article de l'Alcoran, » où Mahomet a blâmé son beau-frère Seidna-Aly, *pour avoir tué » cinq cents Infidèles*, après les avoir vaincus.

» Faisant alors l'application de ce passage aux soldats français, Abd- » el-Kader insista vivement auprès de son conseil pour qu'ils ne fus-

» sent plus massacrés, et pour que tout Français tombé vivant en-
» tre les mains des Arabes fût regardé comme prisonnier, afin que
» l'échange pût en être fait dans l'occasion. »

— C'est au commencement de ses nouvelles relations avec l'évêque d'Alger. — « Ce projet ayant enfin obtenu la majorité des suf-
» frages dans le conseil, il fut décidé immédiatement qu'un arrêté
» serait rédigé en conséquence, et publié, sans retard, dans toutes
» les tribus et sur tous les marchés.

» *Il ordonnait que tout Arabe qui amènerait vivant un soldat*
» *français ou chrétien recevrait pour récompense la somme de huit*
» *douros, et dix douros pour une femme.*

» Il y était dit, en outre, « *que tout Arabe qui avait un Fran-*
» *çais en sa possession était tenu de le bien traiter, et de le con-*
» *duire, le plus promptement possible, soit auprès du khalifa le*
» *plus voisin, soit devant le Sultan lui-même, afin de recevoir la*
» *récompense promise.*

» *Dans le cas où le prisonnier se plaindrait d'avoir été maltraité,*
» *l'Arabe n'aurait droit à aucune récompense.* »

» Donc, depuis ce temps, les Français n'ont plus eu à redouter
» de tomber vivants entre les mains des Arabes, au moins autant
» que naguère, et les prisonniers se sont vus traités avec huma-
» nité. »

» Les Arabes, étant, en général, fort avides d'argent, mettent
» aujourd'hui tous leurs soins à amener leurs prisonniers vivants
» auprès des khalifas, les faisant même monter parfois sur leurs pro-
» pres chevaux pour les soulager. A son arrivée, le prisonnier subit
» un interrogatoire. On lui demande à quel corps de troupes il appar-
» tient, s'il a été bien ou mal traité depuis qu'il est au pouvoir des
» Arabes. Après que ses déclarations ont été reçues et enregistrées,
» il est conduit à l'un des dépôts qui lui a été assigné. Si c'est un
» homme, il est envoyé d'ordinaire à Tegdempt ou à Thaza. — Du
» moins il en était ainsi avant leur destruction. — Si c'est une
» femme, elle est aussitôt expédiée à la smalah du Sultan, pour y
» être placée sous la direction de la mère de ce dernier. » J'abrége
à regret.

Or, vous savez quel soin celle-ci en prenait. La petite fille qui fut renvoyée avec le troupeau de chèvres n'avait pas cessé, me disait-

elle, de coucher sur une natte, aux pieds même de cette femme vénérable.

Le capitaine Morisot, me racontant une foule de détails relatifs à la façon dont les prisonniers de l'Émir étaient traités, me disait qu'on en avait tellement soin, là où il se trouvait lui-même, que le khalifa l'avait nommé *leur commandant*, et qu'un jour où, durant la nuit précédente, ils avaient volé tous les oignons des jardins du khalifa lui-même, ce dernier lui dit expressément : « Tu vois bien » que, s'ils commettent de nouveau quelque action pareille, je ne » pourrais plus contenir mes gens, et que force sera de les punir. »

(*f*) Je lis dans le *Moniteur algérien* du 29 décembre 1847 : « Les » hésitations de l'Émir furent longues; il lui était encore possible » de tenter la fortune dans le sud... Il était onze heures du soir, et » le lieutenant-général était rentré dans son camp, lorsque le lieu- » tenant Ben-Krouïa revint, porteur cette fois d'une lettre dans la- » quelle l'Émir sollicitait *une parole française* (c'était son expres- » sion), pour se livrer sans défiance, et se résigner à sa destinée.

» L'engagement qu'il réclamait fut pris immédiatement par M. le » lieutenant-général de La Moricière, et le rendez-vous convenu » pour le lendemain, 23, au marabout de Sidi-Brahim.

» Après un instant de silence, au moment où l'Émir fut présenté » à S. A. R. Mgr. le gouverneur-général, à Nemours (D'Jemma- » Ghazaouat), il prononça les paroles suivantes :

» — J'aurais voulu faire plus tôt ce que je fais aujourd'hui ; j'ai » attendu l'heure marquée par Dieu.

» Le général m'a donné une parole sur laquelle je me suis fié : je » ne crains pas qu'elle soit violée par le fils d'un grand Roi comme » celui des Français (1). »

» S. A. R. confirma par quelques paroles simples et précises la » parole de son lieutenant, et congédia avec dignité ce personnage » envers lequel doivent se taire désormais les passions des pre- » miers temps de sa longue lutte. »

Même à cette époque cependant plus d'un de ses contemporains lui rendit justice, et, comme dernier gage de cette consolante as-

(1) Il avait demandé à être conduit avec sa famille en Egypte ou en Syrie.

sertion, je veux transcrire ici la page suivante, copiée textuellement sur un document digne de foi ; elle date déjà de 1842.

Ce ne sera guère, il est vrai, qu'une répétition d'une partie du dernier chapitre; mais ces portraits, ces descriptions de tant de pinceaux divers, me paraissent devoir faire enfin croire sans hésitation à la vérité de l'ensemble :

« A l'époque de la conquête, en 1830, Abd-el-Kader ne vivait » que sur la réputation de sainteté de son père ; il n'avait pas encore » fondé la sienne; mais Mahi-Eddin lui avait préparé les voies, et à » la mort de ce dernier il n'eût besoin que de peu d'efforts pour ral- » lier à lui les Arabes et s'emparer du pouvoir. Toutefois son en- » trée à Mascara produisit un assez triste effet sur la multitude ; il » montait un cheval maigre, n'avait qu'un pied chaussé, et n'était » entouré que d'Arabes de mauvaise mine, dans tout l'appareil » d'une orgueilleuse misère. Il y demeura peu de jours.

» Revenu à Mascara, après quelques courses dans la province de » Titery, le jeune Arabe prit le titre d'Émir, et s'occupa d'établir » autant que cela lui était possible une administration régulière. » Du sein de son palais de briques et de boue, n'ayant pour le ser- » vir que quelques esclaves nègres, vêtu aussi simplement que le » dernier de ses cavaliers, il rêvait la restauration d'un empire » arabe. La présence des Français à Alger, loin de contrarier ses » projets, les servait, au contraire, en lui permettant de réunir tou- » tes les tribus de l'Atlas pour la défense commune, et de leur im- » poser sa domination au nom de l'indépendance africaine ; aussi, » dès qu'il fut investi du pouvoir, il ne perdit aucune occasion d'ac- » croître sa popularité et son importance militaire.

» Nous aurons bientôt l'occasion de raconter ses luttes contre les » Français, à mesure que les événements se dérouleront dans leur » ordre chronologique ; mais nous devons ici donner quelques dé- » tails sur la physionomie, le caractère, les mœurs, les habitudes, » la vie de cet Arabe, le premier parmi les siens.

» Abd-el-Kader est d'une taille médiocre ; il a peu d'embonpoint; » ses traits sont nobles et délicats ; ses yeux sont beaux, et pleins » d'expression ; sa barbe est rare et noire. Son port, ses gestes, son » regard incessamment tourné vers le ciel, tout indique en lui un » apôtre, un homme profondément ascétique. Il parle peu, et re-

» garde rarement les gens avec lesquels il confère. Ses mains, qui » sont belles, ne quittent jamais un chapelet; il ne porte aux doigts » ni diamants, ni bijoux, et n'a aucun signe de luxe extérieur. Il » porte la tête un peu penchée sur l'épaule gauche ; ses manières » sont affectueuses et pleines de politesse et de dignité ; il se livre » rarement à la colère, et reste toujours maître de lui ; toute sa » personne est séduisante ; il est difficile de le connaître sans l'aimer.

» Abd-el-Kader est d'une grande bravoure ; cependant son esprit » est plus organisateur que militaire. Quoique son âme soit forte- » ment trempée, dans les circonstances pénibles où il s'est souvent » trouvé, il a eu quelques moments d'abattement. Ses mœurs sont » pures, mais rigides ; il n'a qu'une femme, qu'il aime tendrement. » Sa famille se compose d'une fille de dix ans, et d'un fils qui est né » peu de jours avant l'entrée des Français à Mascara. Lorsqu'il était » dans cette ville, il habitait, avec sa famille, une assez belle mai- » son, mais qui n'était point le palais. Il y vivait sans gardes et en » simple particulier Chaque jour, d'assez bonne heure, il se ren- » dait au siége du Beylick, pour y vaquer aux soins de l'adminis- » tration, et y donner ses audiences. Le soir, il rentrait dans sa » maison, où il redevenait homme privé.

» Abd-el-Kader est toujours vêtu très-simplement ; son costume » est celui d'un pur Arabe, sans aucune espèce d'ornement ni de » marque de dignité ; il ne déploie quelque luxe que pour les ar- » mes et les chevaux. Il a eu pendant quelque temps un burnous » dont les glands étaient d'or ; il les coupa, voici à quelle occasion : » Un de ses beaux-frères, qu'il avait nommé kaïd d'une puissante » tribu, afficha dans cette position un faste qui fit murmurer. Il le » manda, et, après lui avoir reproché sa conduite, il ajouta : « Pre- » nez exemple sur moi ; je suis plus riche et plus puissant que vous, » voyez cependant comme je suis vêtu ; je ne veux pas même con- » server ces misérables glands d'or que vous voyez à mon bur- » nous. » Et aussitôt il les coupa. Depuis cette époque, il n'a plus » porté sur lui le moindre filet d'or ou d'argent.

» Abd-el-Kader aime beaucoup l'étude, à laquelle il consacre le » peu de moments que lui laisse sa vie agitée ; il a une petite bi- » bliothèque qui le suit dans toutes ses courses. Voici quel est au » camp l'emploi de son temps, lorsque la journée n'est pas prise

» par des opérations militaires : En arrivant dans sa tente, après la
» marche du jour, il ne garde qu'un domestique près de lui, et con-
» sacre quelques minutes à des soins de propreté. Il fait ensuite
» venir des secrétaires et successivement ses principaux officiers, et
» travaille avec eux jusqu'à quatre heures; il se présente alors à
» l'entrée de sa tente, et fait lui-même la prière publique; il prêche
» ensuite pendant une demi-heure, en ayant soin de choisir un
» texte religieux qui l'amène naturellement à mettre en circulation
» les idées qu'il lui convient de répandre sur la guerre et la politi-
» que. Du reste, personne n'est obligé d'assister à ses sermons.

» Il dicte avec une facilité extraordinaire, et recourt assez fré-
» quemment à des citations pour appuyer ses réponses. Il a auprès
» de lui un khodja, ou écrivain, qui ne le quitte jamais. Un conseil
» composé de quatre chefs arabes, et assisté de ce khodja et d'un
» trésorier, se réunit de temps en temps pour délibérer sur les affai-
» res importantes. Tous les jours, matin et soir, et à tour de rôle,
» un des membres se rend chez Abd-el-Kader, pour travailler avec
» lui. Dans sa correspondance avec les gouverneurs français, il a
» constamment fait preuve de tact, et, plus d'une fois, on a pu re-
» marquer avec quelle adresse il cherchait à échapper à un enga-
» gement décisif.

» Abd-el-Kader n'a jamais voulu venir à Oran, quelques instan-
» ces que les généraux qui y commandaient aient faites pour l'y at-
» tirer. Il se serait cru diminué devant les Arabes, s'il était entré
» en contact avec des chrétiens. De tous les officiers qui ont eu le
» commandement de la province, le général Bugeaud est le seul qui
» ait pu le voir avant la convention de la Tafna.

» Il mange seul, et fait peu de représentation. Contre l'usage des
» Arabes, il ne prise et ne fume jamais. Sobre dans ses repas, aus-
» tère dans ses mœurs, il affecte la pauvreté; il n'oublie point que
» la dévotion a été le piédestal de sa fortune, et, fils reconnaissant,
» il n'a garde de renier sa mère. » (*Histoire de la régence d'Alger*,
par M. Clausolles.)

FIN DES NOTES.

# TABLE.

# HISTOIRE

## PRIVÉE ET POLITIQUE

# D'ABD-EL-KADER.

Imp. de Crété, à Corbeil.

# HISTOIRE

PRIVÉE ET POLITIQUE

# D'ABD-EL-KADER,

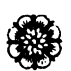
RENFERMANT

DES DÉTAILS CURIEUX SUR SA FAMILLE,
SA NAISSANCE, SON MARIAGE, SON ÉLÉVATION AU RANG D'ÉMIR,
SES FAITS MILITAIRES, ETC., ETC.

Publiée sur des notes communiquées par N. MANUCCI, qui a vécu pendant deux ans sous la tente D'ABD-EL-Kader, et qui a contribué à l'échange de quatre-vingt prisonniers français,

PAR

A. DE LACROIX.



PARIS,

CHEZ BUREAU, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

RUE COQUILLIÈRE 22,

1845.

الحمد لله

من امير المومنين السيد الحاج عبد القادر ايده الله الى النصراني نيكوله منوتشي

وبعد السلام على من اتبع الهدى ورحمة الله تعالى وبركاته وصلني مكتوبك وعلمنا

جميع ما فيه وما ذكرته من امر ابن علال اعلم ان جميع ما كان بينكما في السابق بوطيب

لكن ابن علال وتخالسب معه ومن تاريخ هذا يكون امرك كله على يد البركاني وهو

يعطيك جميع ما تستحقه بموجب قضاء الحوائج وما ذكرته من امر الاربعمائة فنفعل

وما ذكر معها من الجرح المعلم ان شاء الله لا يكون الا ما تحب وما ذكرته من انك دبغت

الدراهم للطلبة فلو فرقتها عندنا لكان اكثر ما تحب لعون الله وما ذكرته من امر

السيد مصطفى الغائب ان ابن علال ما يمنعه من الغزو الا البيلا وانما هو كذا ف

المشقة ونظر للتقب ولكن قرأنا كتب لابن علال فبعثنا عندنا اذا كان

كن ذكر لنا وان امر غير مكلف مقدار اعطونا ابن التجيني رطنية وقلادية عو

رجال اكارهم ودفعوا الف مقدار فلانتين الحابير العبيد والدراهم والدسر

والخيل وما ازال لنا السير عليه حتى توصل جميع من لدخول تحت عدلوفه

خادمين بالنصح وان اولادهم وامروا الطبع والكتائب الحاج ابو زيان يسلم عليكم بت

بامر مولانا المذكور اعلاه

٥ رمضان سنة ١٢٥٤

Fac-simile de la lettre D'ABD-EL-KADER adressée à N. MANUCCI.

## CHAPITRE PREMIER.

SOMMAIRE. — Description de la plaine de Ghris et de la tribu des Hachem Cheraga. — La Guatna de Sidi-el-Hadj Mahhi-Eldin, marabout des Hachem. — Sa famille. — Influence qu'il exerce dans le pays. — Naissance d'Abd-el-Kader. — Cérémonie du Tahara. — Enfance et éducation d'Abd-el-Kader.

Dans la province d'Oran, au sud-est de Maskara, à quatre lieues environ de cette dernière ville, s'étend une vaste plaine appelée la plaine de Ghris. Elle commence à la rivière de Hahaded (rivière de fer) et se prolonge jusqu'aux Dohairs de Cacherou et de Sahida, qui la bornent au sud et à l'est. Sa plus grande longueur n'a pas moins

de dix lieues. Une partie de sa superficie est couverte de champs de blé, d'orge et de seigle; le reste est inculte et présente de vastes zones de myrtes, de genièvres et de bruyères. Outre le Hahaded, deux autres rivières, la Dardara et le Fken, la traversent dans toute son étendue. Quatre ruisseaux ou sources (aïn) l'arrosent dans tous les sens. Ce sont Aïn-el-Turki (l'œil du Turc), Aïn-Moussa (l'œil de Moïse), Deflà (le Laurier-rose) et le Biad (les Puits). Au sud et à l'ouest courent deux chaînes de montagnes dont l'une projetant un de ses bras à travers la plaine, forme cinq collines à pente douce ombragées d'oliviers sauvages. La plus considérable s'appelle le Cacherou. C'est le lieu de sépulture des marabouts de la province.

Lorsque, après avoir gravi une des hauteurs qui dominent la plaine au nord, vous jetez vos regards sur cette vaste étendue de terrain coupé de collines et de rivières, il est impossible que vous ne soyez pas frappé de la beauté du paysage étalé sous vos yeux. Tandis que, d'un côté, vous

voyez moutonner les champs de blé pareils aux vagues de la mer, à droite les quatre vallées s'enfoncent dans le lointain comme des baies de verdure. De toutes parts, les rivières et les torrents étincellent au soleil et s'entrelacent en sifflant comme des serpents dans les prés. Chaque cours d'eau est indiqué par une bordure de lauriers-roses, qui dessine dans la vallée mille capricieuses arabesques. On dirait d'un ruban rose jeté sur un tapis vert. Au penchant des coteaux ou dans le fond des vallées paissent en liberté de grands troupeaux de bœufs ou de moutons, la richesse de tout un dohair. Vers le milieu du jour, un silence profond règne sur la plaine et dans les vallées d'où vous entendez sortir, par intervalles, le beuglement des taureaux ou les hennissements des chevaux enfermés dans ces méandres de verdure et d'eau. Quelquefois des rives opposées d'un torrent un hennissement bruyant et saccadé répond à un autre hennissement. A cet appel, un cheval s'élance en bondissant à travers la plaine et franchit le torrent, tandis qu'une paisible ca-

ravane de jeunes taureaux, conduits par leur vénérable doyen, s'avance gravement à travers les hautes herbes au-dessus desquelles s'élève seule leur tête pacifique armée de cornes redoutables.

Çà et là, au bord des rivières et des ruisseaux, apparaissent groupées en rond les tentes des Arabes formées de peaux de chameaux peintes en noir ou en jaune. Ces groupes prennent le nom de dohair (qui veut dire *rond*). L'administration en est confiée à un *Cheik* et un *meharek* dont les fonctions correspondent à peu près à celles d'un maire et d'un adjoint dans un village. Le dohair, dans lequel un kalifha ou un marabout font leur résidence ordinaire, prend le nom de *Guatna*. Vous reconnaissez alors la tente de ce chef à la boule de cuivre doré qui la surmonte et qui se termine par un croissant. Les dohairs les plus considérables s'échelonnent le long des rivières, afin d'avoir toujours à leur disposition une plus grande quantité d'eau ; tandis que les autres suivent le bord des ruisseaux. La plaine de Ghris offre sept de ces groupes ou dohairs qui s'en vont

ainsi errant de rivière en rivière, de ruisseau en ruisseau, suivant la proportion de leurs besoins ou selon que la saison et la sécheresse les forcent à changer de résidence. Ces sept dohairs forment la tribu des Hachem, une des plus considérables de la province d'Oran. Elle se compose de trois mille tentes environ et compte de vingt-cinq à trente mille âmes. C'est dans le dohair appelé Saïda que se trouve habituellement la Guatna du marabout des Hachem.

A quatre lieues de distance environ de la Saïda, au pied d'une colline à pente douce, vous apercevez le Cacherou. Ces deux petites constructions blanches, arrondies en dôme, placées à une centaine de pas l'une de l'autre et qui semblent glisser sur la croupe inclinée de la montagne, sont les tombeaux des deux derniers marabouts des Hachem. C'est un lieu de pèlerinage et de dévotion pour tous les habitants de la plaine de Ghris. La garde en est confiée à un Arabe de la localité. Dans l'intérieur est une caisse en bois peint, longue, vide et dont l'ouverture tournée vers le sol

couvre l'endroit où le corps a été déposé. Sur la paroi extérieure de cette boîte sont inscrits le nom du défunt et la date du décès. Vous y chercheriez en vain le jour de sa naissance. Les Arabes, n'ayant point d'actes civils, ne connaissent leur âge que très-imparfaitement. Ils rattachent ordinairement l'époque de leur naissance à quelque événement plus ou moins important dans l'ordre physique ou moral. Si vous demandez à plusieurs Arabes à la fois l'âge qu'ils ont, chacun d'eux vous répondra imperturbablement et avec infiniment peu de variantes :

« Je suis né dans l'année où il n'est pas tombé d'eau du ciel. »

Ou bien :

« Dans l'année où l'orge a poussé quatre fois. »

La plus jeune partie de la génération moderne emploie volontiers, dans cette occasion, cette formule assez vague et fort peu modeste : « Je suis né dans le même temps que Mahomet fit triompher pour la première (la seconde ou la

troisième fois...) le sultan des vrais croyants (l'émir) contre les infidèles...

A l'époque où commence cette histoire, le marabout des Hachem s'appelait Sidi-el-Hadj (mot à mot le maître pèlerin) Mahhi-Eldin (protecteur de la religion). C'était un homme de quarante-cinq ans environ. Sa piété, sa justice étaient en grand honneur parmi les Arabes. Il savait allier une rare bonté à une grande fermeté. Sa bienfaisance le rendait cher aux Hachem et ses richesses lui permettaient de répandre l'aisance dans toute la tribu. Sa Guatna était ouverte à tous les voyageurs, et il y exerçait l'hospitalité avec une prodigalité que rehaussait encore la cordiale simplicité de ses manières.

Cette hospitalité désintéressée est générale chez les Arabes. Il semble que dans un pays où les communications sont si difficiles et les ressources presques nulles, la Providence ait pris soin de mettre cette vertu dans leur cœur, de même qu'elle a semé d'oasis et de fontaines la route aride du désert. Qui que vous soyez, même chré-

tien, c'est-à-dire infidèle, vous ne frapperez jamais en vain à la tente d'un Arabe. Que si une caravane entière se présente en suppliante à l'entrée du plus pauvre dohair, tout aussitôt le Cheik lèvera pour elle une contribution proportionnée aux ressources de chaque habitant. La farine, le pain, le beurre, seront offerts aux voyageurs ; pour eux on égorgera, s'il le faut, les veaux et les moutons; les matronnes empressées prépareront la *rhuina* (pâte faite avec de l'orge et du miel) et les *couscousous* (pâte de froment arrosée avec du ragoût de mouton), tandis que les hommes iront porter aux animaux l'orge et l'avoine. Pour tout cela l'Arabe sera content si, en s'éloignant, l'étranger a seulement murmuré ces mots : *katar halla keirek* (que Dieu augmente vos biens !)

Mahhi-Eldin était père de trois enfants en bas âge, deux garçons et une fille, qu'il avait eus de plusieurs femmes. L'aîné, âgé de sept ans, s'appelait Sidi Mohamed-Saïd. Le second s'appelait Sidi Mustapha. Tous deux étaient fils de Ourida,

seconde femme de Mahhi-Eldin. La petite fille, âgée à peine de deux ans, avait reçu le nom de Kadija. Lella (madame) Zahara, sa mère, n'avait pas plus de dix-huit ans. Elle était belle, d'une grande piété et passait pour lettrée ; car c'était peut-être, de toutes les tribus de cette partie de l'Afrique, la seule femme qui sût lire et écrire. Excellente d'ailleurs, et possédant les plus rares qualités, elle promettait d'être ce qu'elle s'est montrée plus tard. Mahhi-Eldin se réjouissait dans son cœur du mérite de Zahara, autant que de sa beauté. Doué lui-même d'une puissante intelligence, il désirait ardemment avoir un fils à qui Zahara eût donné, avec le jour, les facultés de l'esprit et la force d'âme qui la rendaient supérieure à toutes les autres femmes.

Ce vœu devait être exaucé.

Deux ans après la naissance de Kadija, Lella Zahara mit au monde un enfant mâle, qui reçut le nom de Abd-el-Kader, c'est-à-dire Adorateur du Tout-Puissant.

Mahhi-Eldin voulut que cette nouvelle fût

aussitôt portée à toute la tribu des Hachem. Selon une ancienne coutume suivie, en pareille occasion, par les Arabes de distinction, il célébra cet événement par de grandes réjouissances. Tous ses parents et ses amis, ainsi que toute la famille de sa femme, furent convoqués. Pendant trois jours la Guatna ne put suffire à l'affluence des conviés. Le troisième jour, ils mangèrent l'*assida* (pâte composée avec de la farine, du beurre, du miel et du sucre), en commémoration du repas fait, à la naissance de Mahomet, par sa famille. Une grande quantité d'assida fut aussi exposée devant la tente, afin que les pauvres et les passants prissent part à la fête.

Le repas achevé, Mahhi-Eldin déclara que son fils s'appellerait Abd-el-Kader. Alors tous les assistants levèrent ensemble les mains au ciel, comme pour appeler sa bénédiction sur la tête du nouveau-né, et pour marquer l'union qui devait désormais régner entre eux. Après quoi on récita à haute voix la prière du *Fetehaa*.

La première enfance d'Abd-el-Kader fut fai-

ble et languissante. Il semblait qu'il fallût, pour fortifier cette organisation naturellement débile, la virilité de l'âme et les rudes épreuves de la vie des camps. Lorsqu'il eut atteint l'âge de cinq ans, sa famille fut convoquée à une nouvelle fête et à une cérémonie d'une haute importance dans la vie des Musulmans.

Le *Tahara* (circoncision) est le baptême des Arabes. C'est l'acte qui leur confère la qualité de vrai croyant et qui leur ouvre les portes du paradis de Mahomet. Cette croyance donne au Tahara le caractère grave et religieux que le but et les détails de la cérémonie lui enlèvent aux yeux des incrédules. Comme pour la naissance, la fête dura trois jours. Le troisième jour, vers *trois* heures de l'après-midi, l'enfant fut conduit à la Mosquée avec une grande pompe. Il était monté sur un superbe cheval et soutenu par deux nègres au service de son père. Le cheval portait une riche housse en soie jaune. Son cou était entouré de guirlandes de fleurs et de grelots retentissants. Soixante enfants pauvres de la tribu,

montés aussi sur des chevaux richement caparaçonnés et appartenant à Mahhi-Eldin, accompagnaient le fils du marabout des Hachem et devaient recevoir avec lui le baptême du Tahara. A son arrivée à la Mosquée, l'enfant fut confié à un de ses oncles et à un *Medeb* (prêtre qui fait aussi les fonctions d'instituteur) qui lui servirent de parrains. C'est le coiffeur du père de l'enfant qui est ordinairement chargé, dans cette circonstance, de l'opération du Tahara. Les soixante autres enfants furent successivement remis entre ses mains, et après qu'il leur eut fait subir la même épreuve, en leur imprimant le caractère indélébile du Musulman, ils furent tous replacés sur leurs chevaux, et le cortége se remit en route. Introduits de nouveau dans la tente du marabout, ils vinrent tour à tour baiser, en signe de respect, la main de Mahhi-Eldin et celle de Lella Zahara.

La soirée tout entière se passa en fêtes et en plaisirs.

Le lendemain, les jeunes compagnons d'Abd-

el-Kader se présentèrent pour lui faire visite et ils sortirent ensemble à pied pour se promener dans la Guatna, suivis de plusieurs domestiques et d'une foule de curieux. Sur leur passage, les pères et les mères accouraient embrasser leurs enfants et les exhortaient à la piété envers Dieu et au courage contre les épreuves et les maux physiques de cette vie. Quand cette procession enfantine eut parcouru toute la Guatna, elle s'arrêta de nouveau à la porte de la tente du marabout et se dispersa après avoir pris congé du jeune auteur de la fête. Chacun rentra alors dans sa famille, heureuse et fière de compter un Musulman de plus dans son sein.

La première éducation d'Abd-el-Kader fut dirigée par son père, qui reconnut bientôt le germe des grandes qualités qui devaient un jour distinguer son fils. Il lui enseigna lui-même à lire, à écrire et à prier Dieu. Il lui fit apprendre l'Alkoran par cœur, et lui en expliqua les différents préceptes. Grâce à lui, Abd-el-Kader encore enfant possédait déjà la lettre et le sens des soixante-

quatre *hazab* (articles), le maximum de l'instruction pour les Arabes. Ces premiers principes d'une éducation toute religieuse firent sur l'esprit du jeune Abd-el-Kader une impression ineffaçable.

Un des Arabes les plus érudits de la province continua l'œuvre de Mahhi-Eldin. Ahmed-Ben-Tahar, kadi (évêque) d'Arzew, fut chargé d'apprendre les sciences à Abd-el-Kader. L'élève fit de rapides progrès sous cet habile maître. Il acquit, en peu d'années, des connaissances étendues dans les mathématiques, l'astronomie, les lois et la géographie.

A l'étude, le savant évêque voulut qu'il joignît les exercices du corps, afin que ses forces physiques augmentassent à mesure que son intelligence prenait un plus grand développement. Doué d'une prodigieuse agilité, Abd-el-Kader excellait dans les jeux auxquels il se livrait avec les jeunes gens de son âge, de même qu'il les surpassait tous par son aptitude pour les sciences.

Nul n'était aussi habile à monter à cheval ou à lancer le bâton.

Lorsqu'il eut atteint sa quinzième année, son père l'envoya à Oran chez Sidi-Ahmed-Ben-Khodja, pour y compléter son éducation. Il y passa près d'une année avec les fils des principales familles turques et arabes. Cette éducation n'est pas donnée à tous les jeunes Arabes. Celle qui est réservée aux enfants de condition inférieure se borne ordinairement à l'enseignement du Koran dans lequel ils apprennent à lire et à écrire. Cet enseignement a lieu dans une école publique par une méthode analogue à celle que nous appelons *mutuelle*. Le taleb (professeur) écrit sur un tableau noir un précepte du Koran, qu'il fait lire à haute voix par l'élève le plus avancé. Les autres répètent en psalmodiant jusqu'à ce qu'ils sachent l'article par cœur. Ensuite, les élèves se forment par groupes sous la direction d'une sorte de *moniteur* qui leur apprend à lire couramment le *hazb* et à l'écrire. Le lendemain, ils rapportent ce même article transcrit

par eux et l'on continue la leçon sur un autre. Cet exercice, répété un certain nombre de fois, forme la première partie de l'éducation publique. L'explication du sens des divers préceptes du Koran, forme la seconde. Mais ce complément d'instruction n'est accordé qu'au petit nombre des jeúnes gens qui se destinent au professorat ou à certains emplois qui demandent des connaissances supérieures. A ceux-là on enseigne aussi le calcul et les éléments de la géographie.

Du reste, l'enseignement est libre et s'exerce sous la seule responsabilité de celui qui est reconnu pour taleb, c'est-à-dire savant.

Après qu'Abd-el-Kader eut achevé ses études, Mahhi-Eldin se hâta de rappeler à la Guatna, ce fils, objet de sa prédilection.

Abd-el-Kader en était digne sous tous les rapports. A un mérite précoce, à une intelligence élevée, il unissait une piété rare, un respect profond pour son père et une tendresse extrême pour sa mère. Les vertus touchantes de Lella Zahara excitaient son admiration. Il l'aimait avec cette

sorte d'adoration religieuse dont il ne s'est jamais départi dans la suite. Son frère aîné, Sidi Mohammed-Saïd et Sidi Mustapha, le second, enfants d'une autre mère, n'avaient avec lui aucune conformité de caractère. Bien que Mohammed eût des mœurs simples, une instruction solide et que son cœur fût bon, son abord était froid et son caractère calme et réservé. Quant à Sidi-Mustapha, il offrait, sous tous les rapports, un contraste frappant avec ses deux frères.

Lella Kadija, fille de Zahara, partageait avec sa mère le cœur d'Abd-el-Kader. Elle venait d'atteindre sa dix-huitième année, et vivait retirée au fond de la tente de son père, tout occupée des soins domestiques qui constituent l'existence des femmes arabes. Nul regard d'homme, excepté celui de son père ou de ses frères, n'avait vu sa figure. Pourtant, un jour, Sidi Hamed-el-Tami, marabout vénéré d'une tribu voisine, vint demander à Mahhi-Eldin la main de sa fille pour son fils Ben Tami. Mahhi-Eldin avait épousé la sœur de la femme de Sidi Hamed. Cette proposition

lui plut et Lella Zahara l'ayant agréée, le mariage de Lella Kadija et de Ben Tami se fit promptement, et Ben Tami vint habiter, auprès de sa femme, la Guatna du marabout des Hachem.

## CHAPITRE II.

SOMMAIRE. — Abd-el-Kader est envoyé par son père auprès de Sidi Aly-Ben-Taleb, marabout de la tribu des Gharabas.—Amours d'Abd-el-Kader et de Lella Kheira. — Ils sont découverts. — Vengeance d'Abd-el-Kader. — Amours chez les Arabes. — Mariage d'Abd-el-Kader et de Lella Kheira.

Peu de temps après, Abd-el-Kader fut envoyé par son père auprès du marabout des Gharabas, Sidi Aly-Ben-Taleb, frère de Mahhi-Eldin, pour traiter avec lui d'une affaire qui importait aux deux tribus.

Une journée de marche séparait les deux territoires. Bien avant la fin du jour, Abd-el-Kader

touchait au but de son voyage. Il n'était plus qu'à une très-faible distance de la Guatna du marabout, et il côtoyait, au pas de son cheval, une petite rivière ombragée de caroubiers, lorsqu'à un détour du rivage, il se trouva tout à coup en face de deux femmes qui, à sa vue, laissèrent échapper un cri d'effroi, en se hâtant de ramener leur haïk (sorte de manteau) sur leur figure. Ce mouvement, quelque rapide qu'il fût ne put dérober entièrement leurs traits aux regards d'Abd-el-Kader. L'une était une femme sur le retour de l'âge et paraissait être la mère de l'autre. Celle-ci était une jeune femme d'une beauté remarquable. Quoique entièrement enveloppée dans les plis de son haïk, sa taille élevée paraissait élégante, sa démarche était pleine de noblesse et la grâce de ses mouvements trahissait des formes exquises. Sa vue troubla Abd-el-Kader qui, en se retournant pour la voir, rencontra deux fois ses grands yeux noirs, qui le regardaient par la fente de son haïk.

Conduit à la tente du marabout, Abd-el-Kader

y fut reçu avec tous les égards auxquels il pouvait prétendre. On servit aussitôt un repas de viandes froides, de couscousous, d'olives, de figues et d'amandes, auquel son hôte prit part pour faire honneur au fils de son frère. Après quoi, Abd-el-Kader lui exposa le sujet de sa visite. L'affaire ayant été discutée de part et d'autre et conclue à la satisfaction commune, Abd-el-Kader se retira dans la tente qui avait été préparée pour lui, à quelques pas de celle du marabout.

Comme il passait tout près de la partie la plus reculée de celle-ci, il entendit des sanglots étouffés qui sortaient de l'intérieur.

Abd-el-Kader surpris s'arrêta. Alors les sanglots cessèrent et une voix douce se mit à chanter, sur un ton extrêmement bas, cette chanson du pays :

Je suis la fille d'un chef puissant et je suis belle...
Pourtant je pleure; car mon visage a été vu par un homme,
Et maintenant, je ne me marierai plus,
Parce que le jour où ma suivante ôtera mon voile dans la chambre nuptiale,
En disant à mon époux : Voilà votre épouse !
Moi, je rougirai et je tremblerai devant lui,
En pensant au bel étranger qui a vu le premier mon visage...

La voix se tut et les sanglots recommencèrent. Alors Abd-el-Kader ému, s'approcha et dit :

— Êtes-vous la jeune femme que j'ai aperçue, vers la fin du jour, le long de la rivière ?

— Je la suis.

— Quel est votre nom ?

— On m'appelle Kheira (Félicité).

Après un instant de silence, Abd-el-Kader reprit d'une voix tremblante :

— Kheira, votre nom promet le bonheur et mes yeux vous ont trouvée belle. Je prierai mon père, Mahhi-Eldin, de vous demander pour moi à votre père.

— Que cela soit ainsi, répondit Kheira.

Abd-el-Kader s'éloigna alors et rentra dans sa tente, mais il ne put dormir. L'image de Kheira flottait incessamment devant ses yeux.

Vers le milieu de la nuit, une vieille femme parut dans sa tente et s'avança vers lui, tenant l'index appuyé verticalement sur ses lèvres, comme pour lui recommander le silence et la discrétion. Elle souriait d'un air d'intelligence,

tout en attachant sur lui deux petits yeux gris encore pleins de vivacité. Ses pieds étaient entièrement nus. Une pièce de toile malpropre enveloppait son corps dont elle dissimulait à peine les formes anguleuses. Son haïk, qu'elle avait rejeté sur ses épaules, laissait à découvert sa figure sèche et ridée, ainsi que son cou et sa poitrine dont les plis nombreux formaient comme un collier d'ambre à plusieurs rangs. Elle se tenait debout, immobile, tandis qu'Abd-el-Kader la considérait avec surprise.

— Qui es-tu ? demanda-t-il enfin. Es-tu l'esprit malfaisant de cette contrée ? Est-ce toi qui, la nuit, quand l'œil secourable de Muley-Abd-el-Kader s'est fermé de lassitude, égares le voyageur dans les sentiers de la montagne et le précipites au fond des torrents ? Est-ce toi qui fais avorter les femmes enceintes et qui tourmentes l'esprit des jeunes filles qui ont livré secrètement leur corps aux baisers d'un amant ? Parle... que veux-tu?

La vieille répondit en baissant la voix :

— Je ne suis point l'esprit malfaisant de cette contrée. Je n'ai jamais égaré ni tué personne. Je ne suis qu'une pauvre femme aimant le bien et cherchant le bonheur d'autrui... Bien loin de faire avorter les femmes et de tourmenter les jeunes filles, je suis la providence des unes et des autres, et c'est moi qui conduis secrètement dans les bras de la jeune fille celui qu'elle a regardé à la dérobée et qu'elle appelle en vain, la nuit, sur sa couche brûlante...

— O patronne des amours secrètes, sois bénie ! s'écria Abd-el-Kader. Viens, conduis-moi auprès de la belle Kheira...

En disant cela, Abd-el-Kader, tremblant d'émotion, se souleva de la natte où il était couché, comme prêt à suivre la messagère mystérieuse. Mais celle-ci lui fit signe de ne point se lever, et s'étant penchée vers lui, elle dit :

— L'heure n'est point encore venue, et Lella Kheira ne peut sortir au milieu de la nuit de la tente de son père. Mais dès que le jour aura paru, elle sortira avec une de ses femmes, afin d'aller,

selon sa coutume, laver son corps dans la source voisine...

Elle ajouta, en présentant un bouquet de fleurs à l'heureux Abd-el-Kader :

— Voici trois fleurs que Lella Kheira a cueillies pour vous le long de la rivière où elle vous a rencontré hier. L'une est blanche, en témoignage de la pureté de son corps, l'autre est rose, comme le plaisir dont elle est l'emblème, et la troisième est brune comme la nuit, symbole du mystère...

— Et moi, s'écria Abd-el-Kader, j'offrirai à ma bien-aimée, un grain de corail, un grain d'aloès et un grain d'ambre, l'un pour mon amour, l'autre pour mon espérance, l'autre pour mon bonheur...

— Et que m'offrirez-vous, à moi ? demanda la vieille.

Abd-el-Kader fouilla dans son haïk et jetant une pièce d'or à la vieille :

— Je t'offrirai ceci, lui dit-il, pour te récompenser de la bonne nouvelle que tu m'as apportée et t'exciter à la discrétion... Car si ta langue ré-

pétait jamais les paroles qu'elle a prononcées ici de la part de celle qui sera mon épouse, je rognerais ta langue avec cela...

Il lui montrait la lame de son yatagan pendu au-dessus de sa couche.

La vieille ramassa la pièce d'or et sortit en silence, souriant toujours et marchant à reculons, en signe de respect.

A peine le jour avait-il paru, qu'Abd-el-Kader se rendit à la fontaine. Kheira ne tarda pas à y arriver. Elle était accompagnée d'une femme qu'elle laissa à quelque distance. En apercevant Abd-el-Kader, elle parut hésiter un instant; puis, se rassurant aussitôt, elle lui fit signe de ne point sortir du massif de caroubiers où il se tenait caché et s'avança vers cet endroit, tout en rassemblant avec soin, comme par un instinct de pudeur, les plis de son haïk sur sa figure. Lorsqu'elle eut pénétré sous les arbres, Abd-el-Kader saisit avidement une de ses mains qu'il porta à ses lèvres. Elle la lui abandonna sans résistance et se laissa tomber à ses pieds toute tremblante.

— Sidi, lui dit-elle, je vous confie mon bonheur et ma vie. Car si, après vous avoir connu, vous me repoussiez et refusiez de me prendre pour épouse, je ne pourrais survivre à ma honte et peut-être mes frères vengeraient sur vous le déshonneur de notre famille.

Abd-el-Kader répondit en souriant :

— Ne craignez rien pour vous, belle Kheira, ni pour moi, car je vous aime ; et quoique mes yeux n'aient encore aperçu de vous que vos yeux, mon cœur m'a dit que vous êtes belle.

— Et si votre cœur vous avait trompé? demanda timidement Kheira.

— Rassurez-moi donc, Kheira.

En parlant ainsi, Abd-el-Kader avait rejeté en arrière le haïk de la jeune fille, dont la figure, pâle de pudeur et de crainte, resta entièrement à découvert.

A cette vue Abd-el-Kader s'écria :

—Allah! Mahomet est un grand prophète. Et vous êtes, ô Kheira, la plus belle des filles de la terre !...

Il ajouta, en la serrant dans ses bras :

— Relève-toi, ô divine Houri, et laisse-moi m'enivrer de ta vue...

L'admiration passionnée d'Abd-el-Kader n'avait rien d'exagéré, et la beauté radieuse de Kheira la justifiait complétement. La pâleur de son visage avait subitement fait place à une rougeur charmante, causée par la joie et par les paroles ardentes du jeune Arabe. Elle souriait amoureusement, et ses grands yeux noirs peignaient le ravissement de son âme. Elle restait comme suspendue au cou de son amant, qui la contemplait avec ivresse. Son beau corps semblait affaissé sous le poids de son bonheur. Un de ses seins était nu et les plis serrés de sa tunique trahissaient des formes exquises. Son front rayonnait d'orgueil, et de sa tête, gracieusement renversée en arrière, s'épanchaient, jusqu'à terre, comme les branches d'un saule aquatique, les flots de sa noire chevelure...

Après qu'ils se furent longtemps contemplés dans une sorte d'extase muette, Abd-el-Kader

la fit asseoir près de lui sur un banc de gazon. La rivière coulait doucement à leurs pieds et le soleil, qui venait de se lever, faisait pleuvoir, du haut de l'Atlas, des milliers de flèches dorées à travers les branches de l'épais massif qui les abritait.

— O mon maître, dit enfin Kheira, je suis fière et heureuse auprès de vous, à présent que votre regard m'a rassurée en s'attachant sur moi avec complaisance. Mon père et mes frères aussi seront fiers de moi, lorsqu'ils apprendront que tu m'as choisie entre les filles des plus puissants marabouts.

— Aussitôt que je serai de retour à la Guatna, j'irai baiser la main de mon père, afin qu'il vienne te demander pour moi à ton père. Et lorsque tous deux auront réglé le prix qui sera mis à ta possession, je hâterai le jour où il me sera permis d'attacher à ta jambe le *kolkal* d'or, emblème du lien qui t'unira à moi pour toujours...

— Et moi, je dirai adieu à ma famille pour te suivre dans ta tente, et pourtant je ne pleurerai pas alors, car le maître qui m'aura été donné par

mon père, mon cœur l'avait déjà choisi pour mon époux...

— Tes paroles me font du bien, ma Kheira bien-aimée, et ta voix est plus douce que le souffle du matin qui court entre les roseaux qui bordent cette source...

— Je sais des chants qui dissipent la tristesse et qui bercent l'âme dans une molle rêverie; je les dirai pour toi...

— Pour toi, j'irai chasser chaque jour dans la montagne et j'ornerai tes cheveux avec les plumes de l'autruche et du bengali.

— Non, reste plutôt près de moi, pour me dire éternellement que tu m'aimes; tandis que, assise à tes pieds, je filerai la laine de nos moutons pour t'en faire ensuite des burnous plus blancs que le lis qui croît dans nos vallées...

— Non, je veux que tu aies trente femmes pour te servir et que tes doigts blancs et roses conservent toujours intacte la *hanna* qui les colore... Je veux qu'aucun travail n'endurcisse ou ne souille tes mains, que ton beau corps soit

plongé, chaque jour, dans une eau parfumée, que tes bras soient toujours peints d'élégantes arabesques, et que tes cheveux retombent en spirales soyeuses sur tes épaules arrondies, afin qu'ils puissent former autour de moi un nuage parfumé, quand je reposerai sur ton sein, et que tes bras m'entoureront d'une ceinture plus brillante et plus douce que les plus fins tissus... Car tes yeux sont deux sources où je puiserai l'ivresse à longs traits, et tes lèvres vermeilles, en s'entr'ouvrant, auront confondu nos deux âmes...

En parlant ainsi Abd-el-Kader pressa avec force Kheira sur sa poitrine...

Un bruit léger, qui se fit entendre dans le massif, leur fit retourner la tête en même temps. Kheira, ayant rapidement écarté une branche touffue, aperçut à quelque distance le bord blanc d'un haïk qui tranchait sur le fond vert du feuillage des arbres.

— Nous sommes perdus, s'écria-t-elle en pâlissant. On nous a vus!..

— Retournez promptement vers l'esclave qui

vous a accompagnée, répondit Abd-el-Kader, et ne soyez point inquiète.

Il ajouta avec un sourire que Kheira ne comprit point :

— Si le regard d'un homme nous a vus, sa langue ne pourra le dire.

Kheira s'éloigna à pas précipités, et Abd-el-Kader, s'étant dépouillé de son haïk et l'ayant mis sous son bras, tira de sa ceinture un poignard qu'il mit entre ses dents, et s'élança dans le massif... Un froissement de feuilles et de branches sèches, semblable à la fuite d'un sanglier surpris par une meute, se fit entendre aussitôt... Abd-el-Kader se précipita comme un trait dans l'endroit où le tremblement des feuilles trahissait le passage de l'indiscret témoin de son entrevue avec Kheira... Petit, mince et débarrassé d'une partie de ses vêtements, il passait à travers les branches et les broussailles avec la légèreté d'un daim... Une lande hérissée de bruyères sauvages unissait le massif à un bois qui s'étendait, en remontant, le long de la ri-

vière... Arrivé sur le bord du massif, Abd-el-Kader aperçut un homme qui fuyait rapidement vers le bois, et qu'il reconnut, à son costume, pour un habitant de la tribu des Gharabas... Le fils du marabout des Hachem bondit comme un jeune tigre, en poussant un cri menaçant... Le Gharabas se retourna épouvanté... Mais ce fut en vain qu'il redoubla de vitesse. Appesanti par ses vêtements qu'il n'avait pas le temps de quitter, il entendait toujours plus rapproché le pied rapide de son ennemi grincer sur le sable ou froisser, en les effleurant, les bruyères desséchées... Bientôt même, dans un moment où la brise du matin venait de se taire, il distingua en frissonnant la respiration saccadée du jeune Hachem qui, plusieurs fois, l'avait en vain sommé de s'arrêter...

Sur la lisière du bois, le Gharabas se retourna tout à coup, à l'instant où Abd-el-Kader venait de s'élancer sur lui par un bond violent... Il avait enfin réussi à se débarrasser de son haïk et il le lança à la figure d'Abd-el-Kader, qui, le bras

levé, s'apprêtait à le frapper... Le coup se perdit dans les plis du haïk, et Abd-el-Kader, n'y voyant plus et chancelant, tomba sur le côté. Le Gharabas reprit alors sa course en poussant un cri de joie. Mais Abd-el-Kader se releva promptement et continua sa poursuite. La colère et la honte, plus que la fatigue, l'avaient rendu pâle; et il montrait au Gharabas épouvanté le poignard que sa main n'avait pas quitté... Pressé de nouveau, le Gharabas changea de direction et courut vers la rivière où il s'élança, espérant que son ennemi n'oserait l'y suivre. Mais Abd-el-Kader s'y précipita après lui, au risque de se briser sur les rochers aigus qui hérissent sa surface. Le Gharabas nageait bien; mais la peur diminuait ses forces, tandis que la colère et la vengeance doublaient celles d'Abd-el-Kader... Le même sillon, tracé par le corps du Gharabas, recevait, avant de s'effacer, le corps du Hachem... Désespéré et sur le point d'être atteint, le Gharabas se retourna et, plongeant tout à coup sous le bras levé de son ennemi, il disparut... Au

même instant, Abd-el-Kader, saisi par derrière, s'enfonça à son tour entraîné par son adversaire... Un instant l'eau s'agita, puis le mouvement se calma par degrés et la surface se teignit d'une nuance purpurine... Et Abd-el-Kader reparut seul au-dessus du torrent... Son regard erra un moment autour de lui, comme pour s'assurer que son ennemi n'était point remonté avec lui. Il remonta pourtant une dernière fois et flotta quelque temps sur l'eau ; mais ce n'était plus qu'un cadavre que le flot soulevait et entraînait à son gré... Puis, il s'abîma pour toujours... Alors, un sourire de triomphe effleura les lèvres décolorées d'Abd-el-Kader qui regagna le rivage avec peine.

Il reprit le même chemin par où il avait passé, et ayant ramassé son haïk, qu'il avait perdu en tombant, il s'en couvrit avec soin et regagna sa tente par un sentier détourné.

Après avoir changé de vêtements à la hâte, il fit les préparatifs de son départ et alla prendre congé de Aly-Ben-Taleb. A sa sortie du Dohair,

il rencontra la femme qui avait accompagné Kheira à la fontaine et qui semblait s'être placée exprès sur son passage. Abd-el-Kader se pencha vers elle, sans s'arrêter, et lui dit :

— Annonce à ta maîtresse qu'elle peut dormir en paix dans sa tente en songeant à moi... Les yeux qui nous ont vus ensemble sont fermés pour toujours et la langue qui pouvait nous trahir est devenue muette...

En achevant ces mots, il piqua son cheval qui l'emporta avec rapidité...

De retour à la Guatna des Hachem, Abd-el-Kader, après avoir rendu compte à son père du résultat de la mission qui lui avait été confiée, raconta à sa sœur son amour pour Kheira, la priant de solliciter le consentement de Zahara à son mariage avec la fille du marabout des Gharabas. Non-seulement Lella Zahara y consentit, mais encore elle obtint l'assentiment de Mahhi-Eldin. C'est pourquoi celui-ci partit aussitôt, suivi de plusieurs domestiques, pour aller demander la main de Kheira.

La tragique aventure arrivée à Abd-el-Kader, à l'occasion de la belle Kheira, et l'officieuse intervention de la vieille, sont des événements communs chez les Arabes et forment un trait caractéristique de leurs mœurs. L'existence toute sédentaire et mystérieuse des femmes, en les éloignant du commerce des hommes, n'étouffe pas toujours les passions dans leur sein et surexcite souvent leur imagination en donnant à leurs amours le double attrait du mystère et du danger. Sous ce rapport, elles ressemblent aux femmes du sérail qui risquent souvent leur vie au premier appel d'un amour sérieux et défendu. C'est ordinairement auprès des fontaines, où les femmes de toutes les conditions vont puiser de l'eau, qu'ont lieu ces rencontres fortuites où un regard échangé par la fente d'un haïk décide de la destinée d'une femme.

C'est alors aussi qu'intervient le ministère de ces vieilles messagères d'amour, qu'on trouve dans tous les pays, et dont Molière, dans *l'École des Maris*, a montré la laide figure et la fonction peu

sévère auprès de la jeunesse. Chez les Arabes, cette fonction consiste à s'introduire, sous un prétexte plus ou moins habile, auprès de la femme ou de la jeune fille, objet d'une passion réputée criminelle, afin de les déterminer à la partager. Si son éloquence réussit, la conséquence inévitable est un rendez-vous où la vie des deux amants est également engagée. Car les maris, les pères ou les frères outragés se chargent personnellement du soin de leur propre vengeance, les lois arabes, par excès de pudeur sans doute et par respect pour la morale publique, n'ayant pas prévu ces sortes d'accidents. La vengeance, en pareil cas, est regardée comme légitime, et la mort du coupable est poursuivie tout au plus par ses proches qui en appellent, eux aussi, à la justice du fer, faute de mieux, et à la peine du talion. L'affaire prend alors les proportions d'une haine corse et la vendetta se lègue de père en fils.

Lorsqu'un mari a quelque raison de se croire menacé dans son honneur, à l'endroit de la vertu

de sa femme, il a recours alors à un préservatif qui lui réussit fort souvent et qui consiste tout simplement à introduire, comme on dirait en Europe, le loup dans la bergerie. En conséquence, il invite son ennemi intime à venir *dîner* dans sa tente. Si l'ennemi accepte, le mari peut désormais dormir sans souci de la fidélité de sa femme ; car son honneur est sous la sauvegarde de l'hospitalité, la plus ancienne, la plus sainte, la seule vertu peut-être des Arabes. Cet homme qui se serait joué peut-être du serment le plus solennel, qui aurait trahi sans scrupule l'amitié et la foi, du moment qu'il a mangé le *pain* et le *sel* avec son ennemi ou son rival, se tient pour engagé avec lui par le plus sacré des liens. Et telle est la force de cette croyance, que, si l'individu suspecté d'intentions perfides ne se sent pas le courage ou la volonté de renoncer à ses projets de séduction, il refuse tout net l'invitation du mari. Alors commence de part et d'autre une sorte de combat à outrance, combat moral et honnête, où une ruse innocente rem-

place la violence, et où l'habileté consiste, pour le mari, à présenter, sous toutes les formes, l'invitation à dîner, et pour le séducteur, à la refuser sous toutes sortes de prétextes. Propositions directes, instances, supplications, reproches amicaux, puis, intervention d'un tiers, négociations, avances indirectes, conspiration permanente, piéges, embuscades, tout est mis en œuvre pour attirer l'amoureux récalcitrant dans l'innocent guet-apens du dîner. En vain l'appât est présenté sous tous les déguisements ; l'amoureux, qui a le nez exercé, flaire l'hameçon et passe au large. Souvent le mari, de guerre lasse, lorsque son ennemi se croit enfin débarrassé de sa poursuite, lui suscite à propos une affaire quelconque. Après les amis, c'est le cadi qui intervient. On nomme des arbitres. Alors, sous prétexte de discuter ou d'arranger le différend, le célibataire se rend au domicile de la partie adverse. A peine a-t-il franchi le seuil que la porte se referme derrière lui. Une délicieuse odeur de couscousous, répandue dans

toute la tente, apprend au trop confiant célibataire le piége dans lequel il est tombé. Les conjurés se découvrent, le chef à leur tête... Ce n'est plus d'un procès qu'il s'agit, mais d'un dîner... Le moyen de résister à un plan si admirablement combiné et de conserver ouvertement des intentions hostiles contre un rival si pacifique et si hospitalier ? L'amoureux s'assied tout confus à côté du mari triomphant, non sans tourner, de temps en temps, un regard de désespoir et de convoitise vers la partie inaccessible de la tente où se tient caché le trop cher objet de ses regrets et de ces mémorables débats...

Sidi Aly-Ben-Taleb reçut avec joie la proposition de l'alliance de Mahhi-Eldin, et les conditions furent réglées tout aussitôt. Mahhi-Eldin s'obligea, au nom de son fils, à payer une somme considérable pour sa dot, huit jours avant le mariage. Une autre somme devait encore être payée à la femme, à la mort du mari, ou dans le cas de divorce. De plus, la fiancée devait recevoir en cadeaux, des bracelets, des pendants

d'oreilles et deux *kolkal* d'or (grands anneaux que les femmes arabes portent au bas de la jambe). De son côté, le père de Kheira s'obligea de donner à sa fille, outre un trousseau complet, un lit, une glace et une négresse esclave. Le mariage fut fixé à trois mois de là.

Cette nouvelle répandit une grande joie dans la Guatna des Hachem. Les trois mois qui devaient s'écouler avant la cérémonie du mariage furent employés en préparatifs par les deux familles. Abd-el-Kader, profondément religieux, les passa presque tout entiers en prières. Mais le souvenir de Kheira le poursuivait partout et troublait son imagination et ses sens. Une secrète inquiétude le transportait incessamment d'un lieu dans un autre. Cette âme forte, et qui semblait avoir le pressentiment de ses hautes destinées, redoutait instinctivement les voluptés promises à son ardeur juvénile. Également disposé par la nature pour la vie contemplative et pour l'activité du corps, il se livrait avec un égal enthousiasme aux pratiques d'une dévotion aus-

tère et aux exercices les plus violents. Quelquefois emporté sur son cheval favori à travers la plaine de Ghris, avec la rapidité du Simoün, il franchissait les rochers aigus qui hérissent la surface écumeuse de Aïn-Turki, ou poursuivait le sanglier à travers les broussailles qui recouvrent le revers escarpé de la montagne. D'autres fois, il aimait à gravir, seul et à pied, l'étroit sentier qui conduit au Cacherou et à prier près du tombeau de son aïeul, les yeux tournés vers le soleil levant.

Quand les trois mois furent écoulés, on fit partir plusieurs chameaux, chargés des présents destinés à la jeune fille. De nombreux esclaves les suivaient en chantant, et des femmes faisaient entendre à chaque pas le *sgarit* obligé (cri de joie). Le septième jour, veille du mariage, Lella Kheira arriva avec toute sa famille et descendit dans une tente préparée à cet effet. Un grand repas fut offert dans la tente de Mahhi-Eldin, et une table fut aussi servie devant la porte pour les pauvres et les passants. Le lendemain, le contrat

fut dressé par un cadi, assisté de plusieurs prêtres, et signé par Mahhi-Eldin. Ensuite la jeune épouse fut conduite au bain par sa tante et par l'esclave chargée de sa toilette, ainsi que par une troupe de jeunes filles. Après qu'elle fut sortie du bain, l'esclave lui teignit les doigts des pieds et des mains, jusqu'à la première articulation, avec une sorte de pâte rouge, appelée *hanna*, et lui fit deux raies noires autour du front.

Quand sa toilette fut achevée, elle se dirigea vers la tente de son mari, marchant à petits pas, et escortée par un grand nombre de femmes qui poussaient des cris de joie. Des musiciens précédaient le cortége en jouant de divers instruments.

Au moment de passer le seuil de la tente, elle fut soutenue par deux femmes de sa famille et conduite à la chambre nuptiale. Au milieu était un fauteuil où elle s'assit, la figure encore couverte du voile que les jeunes filles ne quittent jamais. Alors ses compagnes se retirèrent et la femme de toilette entra. Au même instant parut Abd-el-Kader.

— Voilà votre femme, lui dit l'esclave découvrant la figure de Kheira.

Alors Abd-el-Kader embrassa sa femme sur les deux joues, puis sur la bouche, en lui disant :

— « Tekoun bel baraka oel shad. » (Soyez la bien-venue, vous qui m'apportez la paix et le bonheur...)

L'esclave sortit.

Le lendemain, suivant la coutume, Abd-el-Kader s'échappa de la chambre nuptiale, et passa trois jours hors de la tente, fuyant la vue de son père et de sa mère, en témoignage de la vénération qu'il leur devait, et comme s'il n'eût pu paraître le lendemain devant eux sans rougir et sans les offenser.

Ces mœurs et ces cérémonies bizarres, reproduites ici avec une scrupuleuse exactitude, et qui peignent le caractère du peuple arabe, empruntent un nouveau degré d'intérêt en s'appliquant à l'homme extraordinaire dont nous commençons à écrire l'histoire

## CHAPITRE III.

SOMMAIRE. — Situation politique des provinces soumises au dey d'Alger, avant l'occupation française. — Vexations et cruautés exercées par les Turcs. — Défiance des beys envers les principaux marabouts. — Mahhi-Eldin, devenu suspect aux Turcs, forme le projet d'un second pèlerinage à la Mecque. — Il part accompagné d'Abd-el-Kader et de Ben-Tami. — Ils sont escortés par deux mille cavaliers de la tribu des Hachem.—Hassan les fait arrêter. — Courage et esprit d'Abd-el-Kader. — Ils continuent leur voyage. — Séjour à Alexandrie. — Visite à la Mecque et à Bagdad. — Tombeau de Muley Abd-el-Kader. — Vision de Mahhi-Eldin. — Retour à la Guatna.

Abd-el-Kader aima Kheira avec l'ardeur qui était dans son organisation. Nulle femme n'en était plus digne que Kheira. La beauté du visage était rehaussée en elle par une douceur angélique et par cette patience, cette abnégation si touchante, chez toutes les femmes, et nécessaire

aux femmes arabes. Presque réduites au rôle d'esclaves, sans autre pouvoir que celui de leurs charmes, elles acceptent avec reconnaissance, comme un hommage volontaire et passager, l'amour qu'en d'autres pays elles pourraient exiger comme un droit légitime et inviolable. L'austérité du caractère d'Abd-el-Kader, surtout les vertus et les charmes de Kheira, rendirent leur bonheur plus durable, et Kheira fut aimée sans partage. Ce bonheur tranquille et les douces affections de sa famille auraient suffi peut-être pour remplir le cœur d'Abd-el-Kader, s'il n'eût porté en lui-même le principe d'une agitation secrète, augmentée encore par les maux qui pesaient sur son pays, et dont Mahhi-Eldin lui-même commençait à ressentir le contre-coup.

A cette époque, en effet, l'administration turque était devenue, depuis longtemps, odieuse à toutes les tribus de la régence. Cette administration n'était autre chose que l'oppression et la ruine organisées et pratiquées à l'abri d'une légalité mensongère. La communauté de religion,

plus encore que la faiblesse et la crainte, avait maintenu jusqu'alors les Arabes dans une apparente soumission. Les Turcs les considéraient comme des vassaux, ou plutôt comme des serfs (rhaïe) qu'ils accablaient d'impôts et de vexations. Cette oppression d'ailleurs était telle, et le gouvernement ombrageux du dey et de ses lieutenants exerçait sur toute l'étendue de la régence une surveillance si active, qu'une tentative de révolte n'était pas même possible. Une loi expresse interdisait aux Arabes, sous peine de mort, la possession de toutes armes ou munitions de guerre. L'exécution immédiate de cette loi était confiée d'ordinaire à la garde ottomane préposée aux portes des villes. Là, tout Arabe entrant ou sortant était minutieusement fouillé, et s'il se trouvait porteur d'un peu de poudre, d'une balle ou d'un instrument quelconque jugé suspect et dangereux, il était aussitôt saisi, lié par quatre soldats et accroché vivant, par le milieu du corps, à d'énormes crochets de fer plantés à cet effet dans la surface extérieure des murailles

de chaque ville. L'affreux gibet placé à la porte principale d'Alger ne contenait pas moins de dix crochets, et plus d'une fois la place manqua pour un nouveau condamné.

Douze mille soldats, disséminés dans les provinces et les villes du littoral, servant à la fois d'instruments et d'appui à cette administration inquisitoriale, suffisaient à maintenir dans l'obéissance trois millions d'Arabes.

La prudence ou la crainte qui retenait sous leurs tentes les paisibles habitants des tribus, ne les mettaient pas toujours à l'abri des vexations des Musulmans. L'armée turque étant sans discipline et presque entièrement livrée à elle-même, il arrivait souvent que des soldats sans argent se réunissaient par bandes, faisaient irruption sur la tribu la plus voisine, et prélevaient sur les malheureux Arabes des contributions de toute espèce. Si le chef de la tribu essayait de résister, il était immolé infailliblement. En vain les opprimés auraient-ils réclamé la justice du dey : le dey feignait de tout ignorer, occupé qu'il était

du soin de défendre son pouvoir et sa vie contre l'insubordination de ses troupes.

L'armée, en effet, qui sentait que la véritable puissance était entre ses mains, s'était rendue peu à peu indépendante et formait une sorte de garde prétorienne du dey, turbulente, insubordonnée, et, comme autrefois la milice romaine, renversant le lendemain le maître qu'elle s'était donné la veille. La Porte-Ottomane restait étrangère à ces débats : l'autorité souveraine du Grand Seigneur se bornait à ratifier le choix fait par ses soldats, en octroyant au nouveau dey le titre de pacha.

Un exemple encore récent pourra donner une idée de cette anarchie incroyable : — En l'année 1825, sept deys furent successivement nommés, renversés et décapités *dans le même jour*.

Hassein-Bacha, le dernier dey d'Alger, fut le seul qui sut se maintenir au pouvoir à force d'habileté et grâce à un stratagème qui mit son autorité à l'abri d'un caprice de l'armée ou d'un

coup de main de la garnison. Ce stratagème mérite d'être raconté :

Hâssein exerçait à Alger la profession de cordonnier. Il s'était acquis parmi le peuple une certaine réputation d'homme d'esprit et de probité. En effet, plusieurs années de service dans la marine turque, de longs voyages, un séjour de deux ans à Naples, où il avait été emmené prisonnier; enfin une vie éprouvée par toutes sortes d'accidents et d'aventures lui avait donné une somme de connaissances et d'idées qui lui assuraient une véritable supériorité sur la foule. A la mort du dey, son prédécesseur, il fut tiré de son échoppe par la populace et nommé dey par acclamations.

Jusqu'alors la demeure habituelle du dey avait été le palais habité aujourd'hui par les gouverneurs français. Dans la nuit qui suivit son intronisation, Hassein, ayant rassemblé tous ses serviteurs, et tous ceux sur qui il croyait pouvoir compter, et qu'il avait nommés ses ministres, se fit apporter le trésor du gouvernement, consis-

tant en deux cents millions de francs environ, et se transporta avec une forte escorte, à la *Casoba,* fort qui domine la ville. Le lendemain, à la pointe du jour, il fit tirer vingt et un coups de canon pour annoncer cette nouvelle à toute la ville et pour décourager ses ennemis.

Quoique comprimée par la terreur, la haine contre les Turcs était profonde et générale parmi les Arabes. Elle avait pénétré avec l'oppression jusqu'au fond du désert, parmi les dernières tribus. Les beys (gouverneurs des villes), tout en pressurant les provinces, regardaient avec une inquiétude croissante la puissance vraiment redoutable de quelques marabouts, dont le mécontentement leur était connu. Le plus considérable parmi ces derniers était, sans contredit, Mahhi-Eldin.

Mahhi-Eldin, âgé alors de soixante-dix ans environ, était dans tout l'éclat de sa puissance et de sa renommée. Marié à quatre femmes issues de marabouts en vénération parmi les Arabes, il en

avait eu trois fils devenus capables, par leur âge et l'éducation qu'ils avaient reçue, de seconder puissamment ses desseins. Le mariage de ses fils et celui même de sa fille, avaient encore augmenté son crédit et son pouvoir du crédit et du pouvoir de quatre familles considérables. Ces alliances, jointes à l'autorité de ses vertus et de ses richesses, mettaient, pour ainsi dire, à sa disposition plusieurs tribus, et lui donnaient une influence immense. Sa piété, sa justice l'avaient rendu respectable, même parmi les Musulmans, et sa réputation s'était répandue depuis Maroc jusqu'à Tunis. Il était souvent pris pour arbitre dans les différends survenus, soit entre les tribus, soit entre les particuliers, et ses décisions étaient toujours reçues avec une entière soumission. Sa charité n'était pas moins grande que son équité, et sa protection s'étendait bien au delà des limites de la vallée de Ghris sur les tribus persécutées. Plus d'une fois même sa *guatna* servit de refuge à des Arabes poursuivis par la justice expéditive des cadi. Mahhi-Eldin, sollicité par ces

malheureux, s'adressait alors directement au dey d'Alger, qui ne manquait jamais de leur faire grâce, par considération pour le vénérable marabout. La *Gutuna* de Mahhi-Eldin était réputée un lieu inviolable et sacré.

Grâce à l'autorité imposante de leur marabout, les Hachem étaient, de toutes les tribus de la régence, la moins chargée d'impôts et la moins tourmentée. Mahhi-Eldin gémissait profondément sur le sort des autres provinces, et maudissait les oppresseurs de son pays. Mais ses plaintes ne sortaient jamais de l'intérieur de sa tente. C'était dans le sein d'Abd-el-Kader qu'il aimait à déposer le secret de ses douleurs. L'âme généreuse et forte de ce fils bien-aimé sympathisait vivement avec celle de son père. L'amour du pays et celui de la religion les remplissaient également toutes deux et se tempéraient l'un par l'autre. Si l'amour du pays et la haine de l'oppression les portait à la révolte, leur religion, qui était aussi celle de leurs oppresseurs, leur commandait la résignation. La prudence natu-

relle du vieux marabout modérait souvent les généreux emportements de son fils.

Cette modération ne put préserver Mahhi-Eldin des défiances que son crédit et ses richesses avaient excitées dans l'esprit des Turcs. Son voisinage faisait surtout ombrage à Hassan, bey d'Oran, dont la pusillanimité égalait l'avarice. Par ses soins et par les rapports qu'il adressait incessamment au pacha, le marabout des Hachem se trouvait dans un état de suspicion permanente à l'égard du gouvernement. Mahhi-Eldin sentait la jalousie s'étendre autour de lui et menacer toute sa famille. Dans cette extrémité, il résolut de calmer, par une absence prolongée, les inquiétudes du gouvernement et d'enlever tout prétexte à la haine de ses ennemis. C'est pourquoi il annonça l'intention de faire un second pèlerinage à la Mecque et d'emmener avec lui son fils Abd-el-Kader et son gendre Ben-Tami. Aussitôt que ce projet fut connu, un grand nombre de personnes pieuses demandèrent la permission de se joindre à lui, désireuses d'accom-

plir un tel acte de dévotion sous les auspices d'un si respectable marabout, et de prendre, au retour, le titre de *hadj* ou pèlerin. Près de deux mille cavaliers de la tribu des Hachem accoururent spontanément pour l'accompagner et le protéger au besoin. Le projet de Mahhi-Eldin était de faire le voyage par mer, afin d'abréger, et de s'embarquer à Oran, où les cavaliers, qui avaient voulu lui servir comme de garde d'honneur, devaient le quitter.

Lorsque cette nombreuse caravane sortit de la tribu des Hachem, on connaissait depuis longtemps à Oran le voyage annoncé par Mahhi-Eldin et le nombre de cavaliers qui formeraient son escorte, ainsi que le nom des différentes personnes qui l'accompagneraient. Après les prières d'usage en pareille circonstance, le vieux marabout prit congé de sa famille, ainsi qu'Abd-el-Kader et Ben-Tami, et donna le signal du départ. Déterminé à s'embarquer ce jour-là même, Mahhi-Eldin n'avait point emporté de vivres avec lui, et ses bagages, selon la coutume des Arabes,

étaient peu considérables, en sorte que cette troupe de cavaliers équipés à la légère et armés, ressemblaient plutôt à une petite armée prête pour un coup de main qu'à une pacifique caravane de pèlerins. Mahhi-Eldin marchait en tête, entre son fils et son gendre. Les personnes qui devaient faire avec eux le voyage de la Mecque les suivaient, puis venaient les cavaliers, et enfin quelques esclaves chargés des bagages.

On n'était plus qu'à deux milles environ de la ville d'Oran, lorsqu'un courrier turc apporta à Mahhi-Eldin, de la part de Hassan-Bey, l'ordre de licencier son escorte et de venir immédiatement à Oran rendre compte de sa conduite. Mahhi-Eldin, surpris d'abord et redoutant quelque trahison, hésita s'il obéirait à cet ordre. Mais Abd-el-Kader lui fit observer que cette mesure n'avait point été prise vraisemblablement par le bey sans l'autorisation du dey lui-même; qu'une désobéissance serait, dès lors, considérée comme une rébellion, par le bey d'Oran, qui, sans doute, n'attendait qu'une telle occasion pour en finir

avec le marabout des Hachem... Peut-être même cet ordre n'était-il qu'un piége et qu'une excitation à la révolte... Mahhi-Eldin, ne voulant pas compromettre le sort de tant de personnes qui l'accompagnaient, se rendit aux représentations de son fils, et ayant congédié son escorte, après avoir prié le ciel de veiller sur ceux qui la composaient, se rendit à Oran avec son fils et son gendre.

A la porte de la ville, ils furent arrêtés par ordre du bey et conduits aussitôt en sa présence. Chemin faisant, ils remarquèrent une grande agitation dans toute la ville, et ils entendirent, parmi la multitude qui les suivait, des hommes qui disaient que la tribu des Hachem était en pleine révolte, et que son chef, à la tête de plusieurs milliers de cavaliers armés, venait d'être arrêté au moment où il marchait sur la ville pour s'en emparer. Ces bruits, recueillis par Mahhi-Eldin, lui apprirent la gravité du danger qui le menaçait. L'accueil qui lui fut fait par Hassan était de nature à redoubler les craintes

qu'il éprouvait, non pour lui, mais pour sa famille. Ils trouvèrent Hassan tenant conseil avec plusieurs de ses officiers. Dès qu'il aperçut Mahhi-Eldin, il s'avança vers lui pâle de colère :

— Je vous tiens donc enfin, chiens maudits! s'écria-t-il en regardant tour à tour le vieux marabout, Abd-el-Kader et Ben-Tami, qui montraient un calme parfait. Ah! ce n'est pas assez d'exciter contre moi la haine de votre tribu de réprouvés, vous venez encore avec une bande de traîtres pour piller la ville et pour m'assassiner!... Oh! je n'ai pas été la dupe de votre prétendu pèlerinage...

En parlant ainsi, la voix d'Hassan tremblait et tout son extérieur témoignait encore plus la crainte que la colère.

— Sidi, répondit gravement Mahhi-Eldin, je prends Dieu à témoin que je n'ai aucun mauvais dessein contre votre personne et que je mangerais volontiers *le pain et le sel* avec vous... Ordonnez que le navire qui doit m'emmener avec

mon fils et mon gendre, mette à la voile à l'instant même...

— Dieu me préserve de fournir un vaisseau à mon ennemi, pour qu'il revienne ensuite m'attaquer par mer et par terre !

Abd-el-Kader qui n'avait cessé jusqu'alors de regarder le bey, comprit que cet homme, naturellement pusillanime, avait été véritablement effrayé par la petite armée de Mahhi-Eldin, et qu'une terreur plus grande encore pourrait seule le déterminer à relâcher celui qu'il croyait être son ennemi. C'est pourquoi, prenant la parole, Abd-el-Kader lui dit :

— Sidi, s'il était vrai que mon père cachât des pensées hostiles à votre personne, ne voyez-vous pas que sa présence ici ne fait qu'augmenter le danger qui vous menace? Le bruit de sa captivité se répandra bientôt dans toute la tribu et l'escorte qu'il a congédiée sur votre ordre va se changer en une véritable armée qui viendra vous assiéger. Ce sera, vous le savez, le signal d'une insurrection générale dont la responsabilité pè-

sera sur vous, et dont le dey vous demandera compte.

— Mais, reprit Hassan, si je lâche mon ennemi, son premier soin sera de se venger.

— Eh bien ! dit Abd-el-Kader, il est un moyen de garantir la sûreté de mon père et la vôtre. Que mon père écrive à tous les cheiks de la tribu qu'il a été bien traité par vous, qu'il leur défend de rien entreprendre contre la ville et leur ordonne de rester tranquilles dans leurs dohairs... Que la liberté de mon père et de mon beau-frère soit à ce prix ! Quant à moi, je resterai ici en otage, s'il le faut, jusqu'à leur retour.

Hassan, ébranlé par ces paroles, consulta son conseil. Le résultat de la délibération fut conforme au vœu exprimé par Abd-el-Kader; mais Mahhi-Eldin ne voulut pas consentir à se séparer de son fils. Il écrivit aux cheiks des Hachem dans le sens qui avait été convenu, et Hassan lui accorda enfin la permission de se retirer avec son fils et son gendre, à la condition qu'ils quitteraient le pays pendant quelque temps. Ils sortirent aussi-

tôt d'Oran où ils venaient d'échapper à un grand danger, grâce à la présence d'esprit et au dévouement d'Abd-el-Kader, et se hâtèrent de revenir à la Guatna, pour calmer les cruelles inquiétudes qu'avait fait naître leur arrestation inattendue. Craignant cependant d'éveiller de nouveau la défiance et le mécontentement du dey, ils repartirent aussitôt qu'ils eurent achevé les préparatifs devenus nécessaires pour le voyage par terre. Comme ils marchaient à petites journées, afin d'éviter la chaleur, s'arrêtant souvent pour prier Dieu et visiter les mosquées des villes par où ils passaient, ils mirent plus de trois semaines pour se rendre à Tunis. Là ils furent reçus avec une grande distinction par le bey, chez lequel ils demeurèrent près d'un mois. Au bout de ce temps, ils partirent pour Alexandrie sur un bâtiment que le bey mit à leur disposition.

A cette époque, Méhémet-Ali achevait de fonder une puissance qu'il essaya de rendre indépendante, et qu'il réussit du moins à rendre redoutable. Le jeune Abd-el-Kader ne cacha

point à son père l'admiration qu'il ressentait pour cet homme qui savait unir à une volonté si persévérante une politique si profonde. Et peut-être est-il permis de croire que le séjour d'Abd-el-Kader en Égypte ne contribua pas peu à développer en lui cette vaste ambition, qui semble avoir pris Méhémet-Ali pour modèle. Tous deux, à vingt ans de distance et à deux cents lieues d'intervalle, ont tenté de fonder un empire avec les fragments de cette terre d'Afrique, échappés de la main décrépite de la Turquie. La politique de la France a fait défaut au vice-roi d'Alexandrie ; l'armée française repousse pied à pied au fond des déserts qu'il voulait affranchir, le jeune sultan des Arabes. Mahhi-Eldin, observateur profond, devina sans peine les pensées qui germaient dans la tête de son fils. Loin de les étouffer, il s'attacha à en hâter le développement, en exaltant tous les rêves de son ardente imagination.

Arrivés à la Mecque, ils employèrent un mois à l'accomplissement des cérémonies du pèlerinage. Pendant les huit jours qui précèdent la

fête de Pâques, ils se tinrent dans la montagne (Harafet), priant, jeûnant, presque nus, et se préparant, par toutes sortes de mortifications et d'actes de dévotion, à visiter le tombeau du Prophète. Le jour de Pâques, au matin, ils entrèrent dans la ville et se rendirent en procession à la mosquée. Plus de cent mille pèlerins, de tous les pays, l'entouraient. Le tombeau, suspendu en l'air, comme chacun le sait, par l'effet très-peu surnaturel d'un globe d'aimant, n'est point exposé au contact profane des visiteurs. Placé dans une chapelle dont les fenêtres sont fermées par d'étroits barreaux de fer, il échappe, pour ainsi dire, à la vue et ne se distingue guère qu'avec les yeux de la foi. Chaque barreau de fer est saisi avidement par la main pieuse d'un visiteur. C'est là un grand honneur et qui ne vaut pas moins de dix à vingt mille francs, selon la fortune du pèlerin et suivant le prix convenu avec le *cheik Elsalam* (chef des musulmans). Celui qui est parvenu à toucher un des barreaux bénits d'une main, présente l'autre au pèlerin

qui le suit immédiatement. Celui-ci tend à son tour une de ses mains au visiteur placé immédiatement derrière lui. Il s'établit ainsi à chaque fenêtre, dix à douze chaînes, composées chacune d'un millier d'adorateurs qui se transmettent instantanément, à peu près comme dans la chaîne électrique, l'effet de la bénédiction obtenue par le contact de la première main avec le barreau sacré. Une indulgence plénière est attachée à cet acte de dévotion, et le titre glorieux de *hadj* en est la récompense parmi les hommes.

Le but de leur voyage étant rempli, les compagnons de Mahhi-Eldin reprirent le chemin de Maskara, où ils arrivèrent au bout de quatre mois. Mahhi-Eldin, Abd-el-Kader et Ben-Tami se rendirent à Bagdad, pour y visiter le tombeau de *Muley* (saint) *Abd-el-Kader*.

Muley Abd-el-Kader est l'objet du culte particulier des Arabes. Ils le vénèrent comme le plus saint de leurs marabouts et comme descendant direct du Prophète. Dans leur croyance, rien n'arrive en ce monde que par la volonté de

Muley Abd-el-Kader. Présent partout, comme Dieu et le Prophète, il voit tout, entend tout. Qu'un Arabe en péril, même un juif ou un chrétien, implore sa protection, aussitôt il lui vient en aide, sans acception de personne ni de religion. Toutes les nuits il erre dans le pays pour veiller à la sûreté de ses habitants, et celui auquel il fait l'honneur d'apparaître, soit sur uue montagne, soit dans la plaine, lui élève, dans le lieu même où il lui est apparu, un marabout ou *dôme* surmonté d'un drapeau et entouré d'une enceinte en pierres sèches. De là vient la multitude de dômes qui portent ce nom,

L'histoire de Muley Abd-el-Kader n'est pas moins merveilleuse que la protection dont il couvre tout le pays. La tradition rapporte qu'il vécut quarante ans sur une montagne en ne s'appuyant que sur un seul pied, sans boire ni manger. C'est pourquoi ce saint homme fut transporté tout vivant dans le paradis par le prophète. Son tombeau n'en est pas moins élevé à Bagdad, où Muley Abd-el-Kader a six dômes ou marabouts.

Il semble que Muley Abd-el-Kader soit la divinisation des deux vertus les plus honorées chez les Arabes, la tempérance et le courage contre les fatigues corporelles et les souffrances physiques. Une poignée de grains de blé ou de farine, avec une tasse d'eau, suffit à la nourriture d'un Arabe. Un peu de paille ou une natte de joncs formeront sa couche. Avec cela, il traversera le désert, bravant l'ardeur du soleil tropical, ou harcèlera pendant toute une journée les armées disciplinées de l'Europe.

Est-ce la Providence qui donne ainsi à chaque peuple les vertus nécessaires à sa conservation, ou ne sont-elles que le résultat d'une longue expérience? Muley Abd-el-Kader lui-même est-il autre chose que le génie arabe personnifié?

Ces croyances superstitieuses des Arabes, Mahhi-Eldin sut les exploiter dans l'intérêt de sa famille, et surtout de l'avenir du fils objet de sa prédilection. Cet avenir semblait se rapprocher de plus en plus. Mahhi-Eldin, avec la prodigieuse sagacité qui le distinguait, sentait ve-

nir le moment où les maladresses et les cruautés de l'administration turque allaient ouvrir un vaste champ aux instincts ambitieux d'Abd-el-Kader. La vieille expérience et l'habileté de son père guideraient, du moins, ses premiers pas. A cette époque, en effet, les violences du gouvernement des bachas et la colère contenue des Arabes étaient, parvenues à leur dernier paroxysme. Une crise était imminente, et Mahhi-Eldin était déterminé à la faire servir à l'élévation de sa famille. Dans cette pensée, et connaissant le caractère crédule et enthousiaste des Arabes, il appela la superstition au secours de son ambition. Lorsqu'au bout de deux ans d'absence il fut revenu à Maskara, son premier soin fut de répandre et d'accréditer, parmi la population arabe, le récit d'une apparition merveilleuse qu'il avait eue à Bagdad, dans le tombeau de Muley Abd-el-Kader.

« Un jour, racontait Mahhi-Eldin, j'étais seul « à faire mes dévotions dans ce tombeau. Tout « à coup, un ange sort de terre sous la forme

« d'un nègre, et me présente une pomme,
« en me disant qu'elle est pour le sultan du
« Gharb (ouest). »

Étonné de cette parole, je réponds :

« Il n'y a pas de sultan avec moi ; nous ne
« sommes que des pauvres serviteurs de Dieu. »

Mais le nègre répliqua :

« Un jour ton fils, El Hadj Abd-el-Kader sera
« sultan et le règne des Turcs va cesser dans
« ton pays. »

« Mais, lui dis-je, si les Turcs viennent à
« être instruits de cette prédiction, ma famille
« est perdue. »

« Ne crains rien, ajoute le nègre, les hommes
« ne peuvent rien contre ceux qui parlent
« la parole de Dieu et qui suivent ses volontés. »

« A ces mots, il disparaît, laissant la pomme
« entre mes mains. Mon fils et mon gendre
« étaient, en ce moment, occupés à faire paître
« nos chevaux hors de la ville ; ils firent leur
« repas avec la pomme, et ils furent complète-
« ment rassasiés. Je retournai passer la nuit

« dans le tombeau, où Muley Abd-el-Kader,
« avec lequel je fus en relation, me fit connaître
« toutes ses volontés sur mon fils. »

Ce récit, avidement recueilli par la foi crédule des Arabes, ne leur laissa aucun doute sur les hautes destinées auxquelles serait appelé un jour Abd-el-Kader. Celui-ci, cependant, passa avec son père, les deux années qui suivirent leur retour à la guatna, dans la solitude et la retraite, priant Dieu et méditant sur les livres saints.

# CHAPITRE IV.

SOMMAIRE. — Situation des tribus après la prise d'Alger par les Français. — Hassan, bey d'Oran, implore l'appui de Mahhi-Eldin. — Abd-el-Kader détermine son père à lui refuser l'asile qu'il sollicitait dans leur guatna. — Hassan se rend aux Français. — Abd-el-Kader, sous les ordres de son père, marche contre Oran occupé par les Français. — Ils sont repoussés. — Les chefs découragés se concertent et vont offrir à Mahhi-Eldin le commandement général des troupes et des tribus arabes avec le titre de sultan. — Refus de Mahhi-Eldin. — Révélation de Sidi-el-Harach. — Autre révélation de Mahhi-Eldin. — Abd-el-Kader est proclamé sultan.

Un événement extraordinaire vint modifier les projets de Mahhi-Eldin, en apportant un puissant auxiliaire à son ambition. Hassein-Dey venait d'être renversé; Alger était au pouvoir des Français. Cette brusque révolution laissa les Arabes

de l'intérieur sans gouvernement. La religion défendant expressément à tous les mahométans de reconnaître les chrétiens pour leurs vainqueurs et leurs maîtres, il arriva qu'aucun chef arabe ne se rendit à Alger pour faire ses soumissions. Alors les tribus, privées de gouvernement, tombèrent dans la plus complète anarchie. Les cheiks étaient sans autorité, et les marabouts eux-mêmes ne relevant plus d'un pouvoir supérieur, les liens qui unissaient les chefs entre eux se rompirent. La vengeance des opprimés s'étendit des Turcs tombés en leur pouvoir jusqu'aux Arabes qui s'étaient montrés leurs partisans. La division se mit entre les tribus, et la plus forte pillait la plus faible.

Cette situation, quelque déplorable qu'elle fût, favorisait puissamment les vues de Mahhi-Eldin. En renversant la tête de l'administration turque, les Français avaient commencé l'œuvre de l'affranchissement des Arabes et servi l'ambition particulière de Mahhi-Eldin et de son fils, en légitimant l'insurrection qu'ils méditaient contre les

oppresseurs de leur pays. Au lieu d'une guerre impie, c'était une guerre sainte qu'ils allaient entreprendre; et ils espéraient avoir facilement raison de la victoire remportée par les Français, qui ne pourraient tenir longtemps contre un soulèvement général des Arabes réunis contre l'ennemi commun. Peut-être même la France, reculant devant les difficultés immenses de l'occupation intégrale de l'Algérie, bornerait-elle ses prétentions à la possession d'Alger, devenu pour elle un port de commerce important avec le Levant et une station pour ses navires. Dans ce cas, rien n'empêcherait plus Mahhi-Eldin de réaliser ses projets de domination sur les autres provinces, en faisant donner à son fils Abd-el-Kader le titre de sultan des Arabes.

Placés entre les Arabes, dont ils étaient détestés, et les Français qui les menaçaient, les beys sentaient le pouvoir près de leur échapper. Les tribus refusaient les impôts et les populations des villes faisaient librement éclater leur mécontentement. Oran entra en révolte ouverte contre

son bey. Les Turcs eux-mêmes, qui habitaient cette place et qui avaient des griefs contre le gouverneur, étaient à la tête des mécontents. Hassan, réduit à implorer l'appui des Arabes, demanda à Mahhi-Eldin un refuge pour lui, sa femme et ses trésors. Mahhi-Eldin oubliant, dans cette circonstance, les injustes défiances du bey et ses torts envers lui, consentit à le recevoir.

Mais Abd-el-Kader proposa un avis contraire. « Il représenta que Hassan avait fait beaucoup de mal aux Arabes; qu'il en était généralement détesté; que bien certainement les Arabes ne manqueraient pas de se venger de lui lorsqu'il serait à leur merci; qu'ainsi l'asile de leur guatna, jusque-là inviolable pour tous les malheureux, ne pourrait protéger le bey, et que cette violation serait pour eux et pour leurs enfants un éternel opprobre. » Son opinion, qui avait déjà une très-grande autorité dans la famille, prévalut, et la demande de Hassan fut rejetée.

Cependant, les Français s'étaient avancés jusqu'à Oran. Incapable de résister à la fois à l'in-

surrection qui le menaçait au dedans et aux ennemis qui l'assiégeaient au dehors, Hassan se rendit aux Français.

Pendant ce temps, Mahhi-Eldin allait par les tribus prêchant la guerre sainte. Les dissensions intestines étouffèrent d'abord sa voix. La religion et l'intérêt général, fortifiés par l'autorité de ses vertus, finirent par se faire entendre au cœur des Arabes. Le courage et le dévouement du vieux marabout entraînèrent les tribus et les réunirent dans un but commun.

Ce fut une grande tâche, que de donner une pensée unique et ardente à ces barbares accoutumés à vivre dans l'isolement de leurs intérêts et la tranquillité de leurs solitudes. Ce fut une difficile entreprise que de grouper en corps d'armée, ces hommes habitués à combattre corps à corps les animaux féroces qui leur disputaient leurs déserts. Telle fut l'œuvre de Mahhi-Eldin.

Celle d'Abd-el-Kader allait commencer.

A la tête des cavaliers rassemblés à la voix de son père, Abd-el-Kader marcha contre les Fran-

çais enfermés dans Oran. Du 2 au 15 juin 1832, la ville fut entourée de tous côtés par des nuées d'Arabes. Ces hordes indisciplinées se ruaient contre les murailles avec furie, bravant les balles des assiégés, dont ils saisissaient les fusils à travers les créneaux. Ceux-ci ayant fait une sortie vigoureuse, furent poursuivis et serrés de si près en se retirant, qu'ils eurent à peine le temps de fermer la porte derrière eux. Abd-el-Kader et le vieux Mahhi-Eldin lui-même conduisaient les masses de cavaliers. Dans une de ces attaques. Abd-el-Kader eut un cheval tué sous lui. Le manque de vivres obligea les Arabes à se retirer.

Ces vivres consistent ordinairement en une faible quantité de farine d'orge mélangée avec de l'eau, de manière à former une pâte qu'ils appellent *ruina*. Leurs provisions n'étant jamais pour plus de quinze jours, ils sont forcés de rentrer chez eux pour se ravitailler. Cette nécessité a nui souvent au succès de leurs attaques, en leur faisant quitter le champ de bataille dans un moment où la fortune semblait vouloir les favo-

riser. C'est là aussi ce qui explique ces soudaines disparitions qui ont souvent étonné leurs ennemis.

Depuis ce moment, Oran ne fut plus attaqué par des masses aussi considérables, et les Français durent se croire bientôt maîtres de toute la province. Malgré les efforts combinés de Mahhi-Eldin et des principaux marabouts, l'anarchie continuait entre les tribus et leurs chefs. Dans cette extrémité, les plus considérables d'entre les Hachem, les Gharaba et les Beni-Amer, au nombre de 1,500 environ, reconnaissant la nécessité de combiner un plan d'attaque régulier contre les infidèles, et de choisir un chef unique pour rétablir l'ordre entre les tribus, vinrent consulter Mahhi-Eldin.

Le 27 septembre 1832, un grand conseil fut tenu à Ersebia, dans la plaine de Ghris. Mahhi-Eldin s'y rendit accompagné de son fils Abd-el-Kader. Après avoir écouté les diverses considérations présentées par chacun des membres de 'assemblée, et qui concluaient tous par la né-

cessité de choisir un chef qui commandât à toutes les tribus, le vénérable marabout des Hachem prit la parole à son tour. Il fit un long exposé de la situation des provinces, rembrunissant encore le tableau des maux qui pesaient sur elles. Il représenta les vrais croyants divisés entre eux, tombant au pouvoir des chrétiens, réduits par eux à devenir leurs esclaves, forcés peut-être d'abdiquer la religion de Mahomet; il représenta les mosquées détruites, les femmes emmenées dans les sérails des princes européens; les places fortes occupées par les vainqueurs, les tribus ruinées et dispersées, et le drapeau français flottant sur presque toute l'Afrique, depuis Maroc jusqu'à Tunis. Il conclut, en appuyant fortement sur l'obligation qui leur était imposée par les circonstances, de nommer un chef dont l'autorité fût illimitée, et qui, par son courage, son activité, son dévouement et son habileté, pût se montrer capable de repousser l'ennemi et de le chasser du territoire. Alors il développa tout un plan de défense combiné, d'après lequel les Français,

séparés par les troupes de cavaliers arabes, privés de secours et affamés, seraient facilement détruits, tandis que ceux qui restaient dans Alger seraient forcés de l'abandonner devant un ennemi trop supérieur en nombre...

Après ce discours, tous les membres de l'assemblée offrirent, d'une commune voix, le commandement suprême à Mahhi-Eldin, avec le titre de sultan. Mais il refusa absolument en prétextant son grand âge (il avait alors soixante-quinze ans), qui ne lui laissait plus assez de force et d'activité pour marcher à la tête des troupes et leur donner l'exemple, insistant sur la nécessité d'avoir un chef jeune, hardi, entreprenant, rompu à la fatigue, et qui sût allier la prudence au courage. Toutes les instances qui lui furent adressées pour vaincre ses scrupules furent inutiles. Il se retira en annonçant que sa résolution était inébranlable, et engageant fortement les personnes présentes à ne pas se séparer avant d'avoir fait un choix conformément à ses observations.

Toute la journée avait été employée en vaines délibérations, et l'assemblée fut renvoyée au lendemain. Les chefs des tribus étaient consternés et passèrent la nuit dans la plus grande agitation. Ils comprenaient que Mahhi-Eldin, par l'autorité de son nom, par l'influence immense qu'il exerçait sur tout le pays, était seul capable d'organiser un système de défense et de rétablir l'harmonie entre les tribus. C'est pourquoi, le lendemain au matin, ils allèrent de nouveau trouver Mahhi-Eldin, le suppliant, avec les plus vives instances, d'accepter le commandement et le titre qu'ils lui avaient offerts, et, s'il persistait dans son refus, de terminer au moins leur incertitude en leur désignant, parmi ses proches ou ses amis, celui qu'il jugerait le plus digne d'être choisi à sa place.

Alors, Mahhi-Eldin leur proposa son troisième fils Abd-el-Kader. Comme les assistants surpris hésitaient, à cause de l'extrême jeunesse d'Abd-el-Kader, Mahhi-Eldin ajouta :

« Si je vous offre celui-là préférablement à

« ses frères, c'est parce que je le connais pour « le plus capable, car il leur est supérieur par « l'intelligence, par l'instruction et par la force « d'âme. Que sa jeunesse ne vous inspire au-« cune défiance, car son esprit est mûr, et si « son corps vous paraît faible, sa volonté est de « fer. Il est actif, sobre, infatigable, plein d'ar-« deur pour son pays et de zèle pour la reli-« gion. »

En ce moment, le galop d'une troupe de cavaliers se fit entendre du côté de la plaine, et la foule s'étant écartée, un cavalier, couvert de poussière et de sueur, s'élança au milieu de l'assemblée. C'était un vieillard, un des premiers marabouts de la province, et recommandable par sa sainteté. Il s'appelait Sidi El-Harach. Étant descendu de cheval, il raconta « qu'il avait eu « un songe pendant la nuit, dans lequel il avait « vu, au milieu de la plaine, un grand fauteuil tout « garni d'or. Muley Abd-el-Kader, à qui il avait « demandé pour qui était ce fauteuil, lui avait « répondu : Pour Hadj Abd-el-Kader. Aussitôt,

« continua Sidi El-Harach, je suis monté à che-
« val avec 400 cavaliers, et je suis venu chercher
« le sultan désigné par Muley Abd-el-Kader. »

Ce discours jeta l'assemblée dans une agitation extrême, car la réputation de Sidi El-Harach ne permettait pas de révoquer en doute la sincérité de ses paroles. Alors Mahhi-Eldin éleva de nouveau la voix, et dit :

« Fils de Mahomet, habitants du Gharb
« (l'ouest); Hachem-Cheraga, Ghraba et Beni-
« Amer qui êtes ici présents, écoutez-moi et
« retenez mes paroles, afin de les publier par
« toutes les tribus, et que vos enfants les redisent
« à leurs enfants. Car Dieu seul est puissant, et
« Mahomet, son envoyé, vous parle par ma
« bouche.

« Quand vous m'avez offert le souverain com-
« mandement, j'ai refusé avec regret, parce
« que je voyais que mon refus vous contristait.
« Mais je devais agir ainsi; car, si j'eusse accepté
« votre offre, mon fils Abd-el-Kader devait
« mourir. Ce matin encore, j'ai essayé de vous

« faire reporter sur lui vos suffrages, par la con-
« sidération de son seul mérite et pour vous
« cacher une triste vérité. Mais maintenant que
« Dieu a fait connaître sa volonté par la bouche
« du grand Muley Abd-el-Kader, je ne puis me
« taire plus long temps.

« Vous savez tous que dans mon dernier pè-
« lerinage à la Mecque, un ange m'est apparu
« dans le tombeau du roi des marabouts, en
« m'annonçant que mon fils Abd-el-Kader serait
« un jour le sultan des Arabes. Depuis ce jour,
« Muley Abd-el-Kader lui-même s'est présenté
« à moi plusieurs fois, m'ordonnant de publier
« ma vision, et d'assurer, par tous les moyens,
« l'avénement de mon fils. J'ai négligé long-
« temps ses avertissements, dans la crainte de
« mettre le trouble dans le pays. Mais il y a deux
« jours, Muley Abd-el-Kader m'est apparu, le
« visage en feu, le reproche sur les lèvres : Il est
« temps, enfin, de te prononcer, m'a-t-il dit.
« Attendras-tu donc que l'infidèle ait brûlé vos
« mosquées et renversé mes tombeaux ?... Or,

« écoute, voici la dernière volonté de Mahomet :
« Toi ou ton fils, vous devez commander à tous
« les Arabes. Si tu acceptes, ton fils doit mourir.
« Si ton fils accepte, tu mourras toi-même dans
« peu de temps. Choisis!.... Arabes qui m'écou-
« tez, poursuivit Mahhi-Eldin, acceptez donc
« Abd-el-Kader pour votre sultan, et que ma
« mort, que je sens approcher, soit le gage de
« votre bonheur et de la grandeur de mon fils ! »

A ces mots, l'assemblée émue se serra avec amour contre Mahhi-Eldin en levant les bras vers le ciel, tandis que Sidi El-Harach, se précipitant aux genoux d'Abd-el-Kader, baisa ses mains et ses pieds en signe de vénération.

Alors Mahhi-Eldin ordonna à son fils de s'approcher, et lui ayant posé les mains sur la tête, dit en se tournant vers les Arabes qui l'entouraient :

« Voilà votre sultan ! »

Aussitôt, imitant l'exemple de Sidi El-Harach, chacun vint à son tour baiser les pieds de l'émir... Ensuite tous les assistants s'étant prosternés, se

tournèrent vers le Levant, et l'on récita le *Feteah*. Le reste de la journée et les jours suivants furent employés en fêtes et en réjouissances. Les Arabes des diverses tribus, accourus au bruit des visions de Sidi El-Harach et de Mahhi-Eddin, couvraient la plaine de Ghris.

Aujourd'hui encore, les Arabes croient fermement que Muley Abd-el-Kader a présidé à l'élection de l'émir, et qu'il vient tous les jours le visiter quand il est seul. Les prophètes et les devins du pays se sont évertués à le représenter comme un second envoyé de Dieu. Lella-Zahara, sa mère, a eu aussi sa part dans ces honneurs presque divins. Personne ne doute qu'elle ne soit cette femme forte annoncée par les Écritures, comme la mère de celui qui délivrera un jour les vrais croyants de la persécution des infidèles.

Cette mission divine d'Abd-el-Kader est une croyance générale chez les Arabes. Ils sont convaincus qu'il tient directement de Dieu l'autorité qu'il exerce, et qu'aucune puissance humaine ne

peut la lui retirer. Tandis que les bulletins de l'armée française affectent d'appeler Abd-el-Kader, l'ex-émir, les Arabes s'en étonnent naïvement, en disant que le titre d'émir lui ayant été donné par Dieu et confirmé par eux-mêmes, ne peut lui être enlevé par les Français. Ils ajoutent que cette affectation est d'autant plus surprenante, qu'après quatre ans de son élection, les Français ont traité avec Abd-el-Kader en lui reconnaissant les titres d'émir et sultan conférés par cette élection. Cette opinion n'est pas seulement professée par les Arabes restés fidèles à Abd-el-Kader, elle est également soutenue par ceux mêmes qui l'ont abandonné. Leur défection, qui s'explique tout naturellement par le découragement et le dénûment où ils étaient tombés, ils l'attribuent ingénument à une cause supérieure et la regardent comme la conséquence forcée d'une prophétie répandue dans le pays, prophétie d'après laquelle le sultan des Arabes, après avoir été repoussé par les infidèles jusqu'aux limites de son royaume et abandonné

par une partie des siens, doit se relever plus terrible pour écraser ses ennemis.

Si Abd-el-Kader ne partage pas au fond ces superstitions, du moins feint-il d'y ajouter foi, et la désertion de ses soldats n'a jamais paru l'émouvoir ni l'inquiéter vivement. S'il en parle, c'est comme d'un malheur prévu et inévitable. Les défaites, les trahisons n'ébranlent point sa confiance. Il cède sans se plaindre, assuré que le jour n'est pas encore venu.

## CHAPITRE V.

SOMMAIRE. — Portrait d'Abd-el-Kader. — Il demande des secours aux tribus. — En moins de quinze jours cinq mille cavaliers arrivent à la Guatna. — Départ de l'armée. — Siége d'Oran. — Position de cette place. — Abd-el-Kader revient quatre fois devant ses murs. — Mort de Sidi Haly, frère d'Abd-el-Kader. — Ben Thami est nommé lieutenant d'Abd-el-Kader à la place de Haly. — Funérailles de Sidi Haly. — Deuil chez les Arabes. — Manière de guérir les femmes malades. — Mort de Mahhi Eldin. — Famille d'Abd-el-Kader.

Avant de suivre Abd-el-Kader dans sa nouvelle carrière, au moment où va se concentrer sur le jeune sultan des Arabes l'attention de l'Europe et du monde, nous croyons devoir placer ici son portrait, le seul qui ait jamais été publié, et qui montre, dans une parfaite ressemblance, Abd-

el-Kader, non pas précisément tel qu'il était à cette époque, mais tel qu'il est aujourd'hui.

Abd-el-Kader a trente-sept ans : sa physionomie se distingue par un air de douceur mélancolique, et le sentiment qui y domine est le sentiment d'une nature toute religieuse. Sa figure a quelque chose d'ascétique qui rappelle les têtes des moines du moyen âge, de ces moines guerriers, plus amis du tumulte des camps que de la tranquillité du cloître. Le costume arabe, peu éloigné dans sa forme et dans son ensemble du vêtement des moines, rend cette ressemblance encore plus frappante. Abd-el-Kader a le front large, la figure ovale, petite et fort pâle ; ses yeux noirs sont doux et fort beaux. Il les tient le plus souvent baissés ; mais souvent aussi leur mobilité expressive contraste avec l'immobilité habituelle de sa physionomie. Sa barbe est noire et peu fournie. Il porte sur le front, entre les yeux, une petite marque de tatouage à la manière des Hachem. Ce tatouage, en forme de losange, est bleu clair et peu visible.

Abd-el-Kader est petit de taille, mais bien proportionné. Ses épaules sont un peu voûtées, et il a le défaut, commun aux Arabes de médiocre stature, de porter la tête trop en avant, par la nécessité de résister à l'action des burnous, dont les lourds capuchons, pendant sur le dos, tendent à la rejeter en arrière. Son haïk est retenu, suivant l'usage, au sommet de la tête, par une corde en poil de chameau. Ses mains, qui sont fines et blanches, tiennent presque toujours un chapelet dont il se sert, comme tous les musulmans, pour réciter ses prières.

L'élocution d'Abd-el-Kader est vive et facile, sa voix assez caverneuse et monotone, son débit extrêmement saccadé. Il emploie souvent une locution très-usitée parmi les Arabes : *in cha Allah,* qu'il contracte *in ch'Alla, s'il plaît à Dieu.* Du reste, sa piété est sincère et ardente. Il est sobre dans ses goûts, austère dans ses mœurs et simple dans ses vêtements. Il est aimé et respecté de ses soldats, dont il partage toutes les fatigues, et à qui il donne l'exemple de toutes les

vertus guerrières. Le bruit des armes, la vie des camps, l'exercice du cheval, voilà ses distractions et ses plaisirs. Sa bravoure est incontestée, et le bonheur avec lequel il a jusqu'à ce jour échappé aux plus grands dangers, a accrédité, parmi la masse superstitieuse des Arabes, l'opinion qu'il est invulnérable.

Jaloux de justifier les promesses de son père et de montrer aux Arabes qu'il était digne de leur commander, Abd-el-Kader se hâta d'envoyer des courriers dans toutes les tribus, pour leur demander des secours, en leur annonçant son avénement. L'enthousiasme des populations répondit à cet appel. En moins de quinze jours, cinq mille cavaliers, équipés chacun à ses frais, arrivèrent à la Guatna. Abd-el-Kader ne voulant pas laisser à leur zèle le temps de se refroidir, partit aussitôt pour les conduire devant Oran. Le vieux Mahki-Eldin, Ben Thami, son gendre, et Sidi Haly, frère d'Abd-el-Kader, accompagnaient l'émir. Sidi Haly remplissait auprès de lui les fonctions de lieutenant.

Déjà à cette époque, l'intervention armée de l'empereur de Maroc fortifiait le pouvoir naissant d'Abd-el-Kader, qui avait eu le bon esprit de reconnaître sa suzeraineté. Médeah et Miliana étaient occupées en son nom. Plusieurs places importantes étaient en la possession des Turcs. Les Maures et les Koulouglis (milice turque) tenaient encore dans quelques provinces, entre autres à Tlemcen, Mostaganem et Coleah. Des trois principales divisions de la régence, Constantine, Titery et Oran, la capitale de cette dernière était seule occupée par une garnison française. Le général Desmichels la commandait.

Cette ville, située entre deux plages sablonneuses, est séparée en deux parties par l'Oued-el-Rahhi (rivière du moulin). Sur la rive droite s'élèvent la nouvelle ville et la forteresse qui commande le port, appelé Mers-el-Kebir. Abd-el-Kader posa son camp à quelque distance, dans un endroit appelé le Figuier. Là, ayant fait mettre pied à terre à ses troupes, il les divisa en trois colonnes, dont l'une était dirigée par Ben Thami,

son beau-frère, l'autre par son frère Aly. Il marcha lui-même à la tête de la troisième à l'attaque d'une des principales redoutes. Son père, animant les soldats par son exemple, combattait à ses côtés. A l'approche de l'ennemi, le général Desmichels était sorti de la place et vint s'établir avec une partie de ses troupes en avant du Figuier. Les Arabes attaquèrent avec fureur; mais la froide intrépidité des soldats français leur imposa. Abd-el-Kader eut son cheval tué sous lui. En voyant tomber l'émir, les Arabes, le croyant blessé, tournèrent le dos. Mais *Ben Abou*, nègre attaché au service d'Abd-el-Kader et qui se trouvait près de son maître en ce moment, descendit aussitôt de son cheval et le présenta à l'émir. Celui-ci rallie ses soldats et les ramène au combat. On se battit avec acharnement pendant plusieurs heures. Mais enfin les baïonnettes des Français firent sur les Arabes leur effet ordinaire. La cavalerie arabe se ruait en vain sur ce mur hérissé de piques. Plus de trois cents cavaliers étaient tombés morts ou blessés, et

leurs compagnons ne suffisaient plus à les relever, pour les entraîner avec eux. La nuit étant survenue, Abd-el-Kader ramena ses soldats sous les tentes, et le général Desmichels rentra dans Oran.

De retour à la Guatna, Abd-el-Kader affranchit son nègre Ben Abou, et le nomma son intendant. Il repartit presque aussitôt pour une seconde expédition. Mais cette fois, avant d'attaquer Oran, il s'assura des environs, et châtia les habitants de quelques douaires, qui avaient favorisé les Français. Ensuite il reparut sous les murs d'Oran. Mais la ville avait été fortifiée, et il y fut encore plus maltraité que la première fois. Voulant, du moins, donner aux Arabes une préuve éclatante de son courage, il montra une intrépidité et un sang-froid vraiment extraordinaires, se riant du danger, bravant les balles et les boulets, et se jetant quelquefois au-devant des obus, qui éclataient autour de lui sans l'atteindre. Son burnous fut criblé de balles. Une seule l'atteignit au pied droit ; mais il n'en fit

rien paraître, et nul ne s'en aperçut. Son but était de faire croire qu'il était invulnérable, et il y réussit en effet. Les Arabes se retirèrent du combat, en se disant entre eux que l'Émir était immortel, le regardant comme une divinité sous la figure d'un homme. Ce bruit fut aussitôt répandu dans toutes les tribus, et augmenta singulièrement son crédit et son pouvoir, compromis par ces deux défaites successives.

Ce fâcheux début ne découragea point le jeune chef des Arabes. Oran était la clef de toute la province et de cette tribu des Hachem habitée par sa famille, et sur laquelle reposait presque toute son influence dans le pays. Cette conquête était pour lui de la dernière importance. Pour la troisième fois, il tenta de s'en emparer. Le général Desmichels, désireux d'étendre le cercle de l'autorité française dans la province, parcourait les environs d'Oran avec une partie de la garnison. Il rencontra l'Émir près de *Ued Elmelah* (rivière salée). Les Français laissèrent plusieurs morts et un bon nombre de blessés entre les

mains de l'ennemi. Mais Abd-el-Kader éprouva lui-même une perte sensible dans la personne de son frère Aly, tombé mortellement frappé d'une balle, tandis qu'il combattait à son côté.

Des cinq fils de Mahhi-Eldin, Aly était celui qu'il préférait après Abd-el-Kader. Son courage et ses brillantes qualités le rapprochaient d'Abd-el-Kader, qui avait pour lui une vive amitié. Son activité, son intelligence en auraient fait un auxiliaire puissant pour l'Emir. Ben-Thamy lui succéda en qualité de lieutenant. D'après la croyance des Arabes, le paradis était assuré à celui qui venait de succomber en combattant les infidèles. Comme fils de marabout, il avait droit à un enterrement pompeux. A cet effet, il fut transporté à la Guatna pour y être enseveli à côté de son aïeul.

Après que le corps eut été déposé dans la chambre habitée naguère par Aly, on l'étendit sur une natte. Alors il fut lavé avec de l'eau chaude, puis frictionné avec des linges imprégnés d'eau de rose et de fleur d'oranger. On

l'enveloppa ensuite dans une pièce de mousseline de dix mètres de longueur environ, en lui rangeant les mains le long des côtés. Lorsque cette opération fut terminée, il fut placé sur une estrade et laissé seul dans la chambre, après qu'on en eut soigneusement fermé la porte. Cette précaution avait pour objet l'ange gardien qui devait le visiter, pendant la nuit, afin de l'interroger.

Le lendemain plusieurs *Talebs* entrèrent dans la chambre et entourèrent le corps, en récitant les prières des morts suivant l'Alcoran. Pendant ces prières, une quarantaine de femmes rassemblées devant la tente, criaient à haute voix *hou! hou! hou!* en se déchirant la figure avec les ongles. Ces cris lugubres, qui s'entendaient dans toute la Guatna, durèrent jusqu'au moment de l'enterrement. Alors deux laïcs apportèrent un catafalque de bois peint en jaune qu'ils placèrent devant la porte. Ils furent bientôt suivis par une trentaine de prêtres ou Talebs venus de Mascara et des tribus voisines et d'un grand nombre

de parents ou amis du défunt. Les deux laïcs ayant placé le corps dans le catafalque, quatre des amis les plus intimes de la famille le prirent sur leurs épaules, et le convoi se dirigea vers Cacherou. Les femmes recommencèrent alors à pousser de grands cris qui ne devaient cesser qu'à l'arrivée du convoi au lieu de la sépulture. On s'arrêta plusieurs fois pendant le trajet et à chaque halte le cercueil fut porté par quatre autres personnes jalouses d'un tel honneur et d'obtenir les indulgences qui y sont attachées. Le cortége était suivi par une procession de soixante nègres et négresses à qui Mahhi-Eldin avait, selon l'usage des personnes riches en pareil cas, accordé la liberté. Pour les familles moins puissantes, le nombre de ces affranchissements est nécessairement restreint en proportion de la fortune et de la générosité des héritiers. Tous ces nègres portaient au haut d'un long bâton leur acte de libération écrit sur une feuille de papier blanc et criaient ensemble : *allah ierham sidi !* (Que Dieu reçoive dans sa gloire l'âme de notre patron !)

Arrivé au Cacherou, on ouvrit le tombeau qui renfermait la dépouille de Sidi Mustapha Ben-Maktar et le cercueil de Haly fut placé auprès de celui de son aïeul, pendant que les prêtres chantaient les louanges de Mahomet. La cérémonie achevée, le cortége reprit le chemin de la Guatna, en passant devant la tente du défunt. Là, Mahhi-Eldin, comme le plus ancien de la famille, remercia les assistants en répétant à chacun d'eux, à mesure qu'il passait devant lui : *Refecum all'alla, refecum all'alla.* (Dieu vous récompense !)

Pendant trois jours la famille fit exposer devant la tente de grands plats de couscousous destinés aux pauvres, et spécialement aux nègres libérés à qui, d'après la coutume, elle devait encore la nourriture trois jours après leur affranchissement. Chaque fois qu'une personne s'arrête ainsi pour manger, elle est tenue de dire, après son repas, une prière pour l'âme du défunt.

Quant au deuil, les Arabes ne le portent point dans leurs vêtements qui sont toujours les mêmes. Leur deuil consiste à ne recevoir chez eux au-

cun étranger et à s'abstenir de tout plaisir extérieur pendant un an.

Du reste, le désespoir qui résulte quelquefois de la perte d'une personne aimée est inconnu chez les Arabes. Le dogme de la *fatalité* professé par l'Alkoran, en leur enseignant que tous les événements de cette vie sont écrits d'avance dans le livre du destin, leur fait supporter avec une rare fermeté d'âme, la perte de leurs proches, aussi bien que la certitude de leur propre mort. D'après cette croyance, lorsque l'un d'eux est malade, fût-il à l'extrémité, ils se gardent bien de lui administrer aucun remède, rassurés sur le résultat de leur incurie par ce raisonnement péremptoire que, si l'heure suprême est arrivée pour le malade, aucun art ne pourrait le sauver contre la volonté de Dieu; que si, au contraire, l'heure n'est point arrivée, tous les soins sont superflus. Il n'y a pas de médecins chez les Arabes.

Dans certains cas, cependant, les exorcismes et les sorciers prennent la place de la médecine

et des médecins. Mais cette exception n'a lieu qu'en faveur de la *plus belle moitié* du genre humain.

Lorsqu'une femme arabe est malade, on envoie chercher des musiciens *ad hoc* et des femmes qui sont en commerce avoué avec les *esprits*. Après que la sorcière s'est assurée des dispositions de la malade, par quelques questions préliminaires faites à voix basse, elle ordonne aux musiciens de jouer pour conjurer le démon qui est censé tourmenter la pauvre malade. Tandis que les musiciens obéissent à cet ordre en tirant de leurs instruments des sons plus ou moins discordants, la malade se soulève peu à peu, s'agite et finit par se mettre à danser en s'animant par degrés. Cette danse, ou plutôt cet exercice frénétique dure jusqu'à ce que la malade tombe haletante et épuisée sur une natte ou des couvertures préparées pour la recevoir. Dans cet état, elle ressemble assez à une épileptique. Alors aussi la musique s'arrête, et la sorcière s'étant approchée, le dialogue suivant s'établit entre elle et la

malade qui est censée, dès lors, jouir du don de seconde vue :

— Où est votre mal ?

— Dans la tête,... dans l'épaule,... dans l'oreille... (selon que la douleur affecte particulièrement telle ou telle partie du corps).

— Quelle est la cause du mal que vous ressentez en cet endroit ?

— C'est mon démon qui s'y est logé.

— Quel est votre démon ?

— C'est un chrétien, un juif,... un prêtre,... (selon la religion ou la profession qu'il convient à la malade d'assigner à son démon) !

— Que demande votre démon ?

— Mon démon demande à aller passer huit jours dans tel douaire... mon démon veut un haïk... un *kolkal,* un bracelet d'or ou d'argent. (Le démon a le droit d'avoir toutes sortes de fantaisies.)

— Eh bien ! j'ordonne à votre démon de partir et de vous laisser en repos... Il aura ce qu'il demande...

La sorcière alors se livre à de nouveaux exorcismes, et le démon ne manque jamais de partir à la première ou à la seconde sommation... Aussitôt la malade devient plus calme et se déclare en pleine convalescence. Il est même extrêmement rare que la maladie survive à la satisfaction du désir exprimé par le démon...

Ce genre de maladie, comme on le voit, n'est pas inconnu en Europe, où il aura sans doute été importé par quelque corsaire barbaresque. Nos savants qui ont la manie de tout expliquer et de tout classer, auront donné à ce démon familier des jolies femmes de tous les pays, les noms scientifiques de *migraines*, *vapeurs*, *névralgies*... Mais on voit qu'au fond la maladie est la même, et se guérit partout par des remèdes analogues.

Après la mort de son fils Haly, Mahhi-Eldin, vaincu par l'âge, resta à la Guatna, et cessa, depuis ce moment, d'accompagner Abd-el-Kader dans ses expéditions. Son rôle actif était terminé. Après avoir fait proclamer son fils bien-

aimé émir et sultan des Arabes, il l'avait suivi à la guerre, pour lui assurer, par sa présence, le respect et la soumission de ses nouveaux sujets. Maintenant, sa place était dans cette Guatna de ses ancêtres, devenue comme le centre d'un royaume naissant, au milieu de cette tribu des Hachem, dont il lui importait d'entretenir et de stimuler le dévouement. Car, si la puissance de l'Émir avait grandi rapidement, par l'habileté du vieux marabout et l'ascendant du génie de son fils, ce pouvoir était loin d'être solidement assis, et de redoutables rivaux se présentaient pour le lui disputer. Les beys de Constantine et de Tittery s'étaient levés à leur tour, protestant tout à la fois contre les prétentions du jeune sultan, et contre les envahissements des Français. Ces chefs puissants, divisés entre eux par leur ambition personnelle, s'étaient réunis, un instant, dans la pensée de se débarrasser d'Abd-el-Kader, en le livrant aux Français. Mais celui-ci les avait prévenus, en traitant de la paix avec le général Desmichels. Enchaînée par ce traité, la loyauté

française dut rejeter l'offre faite par les beys. Bien plus, le général, afin de protéger son nouvel allié, s'avança au-devant de ses ennemis, que cette démonstration arrêta.

Abd-el-Kader profita de cette trève pour aller rendre les derniers devoirs à son père. En se retirant dans sa Guatna, le vénérable marabout des Hachem semblait avoir le pressentiment de sa mort. Il s'éteignit au milieu des siens, couvert des premiers rayons de la gloire de son fils, emportant dans sa tombe, la joie d'avoir jeté les fondements d'une monarchie arabe, dont le plus aimé de ses enfants devait être le premier représentant.

Mahhi-Eldin, fils de Sidy Mustapha-Ben-Maktar, et petit-fils de Sidy Kada-Ben-Maktar, tous deux marabouts célèbres et qui faisaient remonter très-haut l'origine de leurs ancêtres, laissait une postérité nombreuse et une famille puissante. Il avait été marié à quatre femmes : la première, Lella Zahara, mère d'Abd-el-Kader et de Lella Kadija; la seconde, Lella Ourida, mère

de Sidy Mohamed-Saïd, et de Sidy Mustapha ; la troisième, Lella Fatima, mère de Sidy El-Haüssin ; enfin la quatrième, une négresse, Lella Mabruka, mère de Sidy Merad et de Sidy Haly.

De ces quatre femmes, issues de marabouts en vénération chez les Arabes, deux sont mortes, Lella Ourida et Lella Mabruka.

Tous les frères d'Abd-el-Kader sont encore vivants, à l'exception de Haly, et habitent la Guatna paternelle. Sidy Mohamed-Saïd, l'aîné, âgé de quarante-quatre ans, a succédé à Mahhi-Eldin, dans les fonctions de marabout.

Au premier de l'an, chacun vient visiter Sidy Mohamed-Saïd, dans sa sainte demeure, lui adresser des vœux, et lui apporter, selon sa fortune particulière, de l'argent, de la laine, des bœufs, des moutons ou du blé.

Cette espèce de pèlerinage à la Guatna de Mahhi-Eldin, se faisait déjà du temps de son grand-père, et les Arabes racontent, avec une foi entière, que tous ceux qui donnaient un *boudjou* (un franc quatre-vingts centimes) à Sidy Kada-

Ben-Maktar, en trouvaient dix dans leur caisse.

Sidy Mohamed-Saïd, resté étranger aux affaires publiques, n'a rempli jusqu'à ce jour, au nom de son frère, qu'une mission auprès de l'empereur de Maroc. C'était à la fin de 1837. Il a hérité de son père une grande instruction, qu'il emploie à former les Talebs (savants) de la contrée et à faire l'éducation de ses jeunes frères Sidy El-Haüssin et Sidy Merad, âgés l'un et l'autre de vingt-deux ans. Leur éducation est essentiellement religieuse, comme le fut celle d'Abd-el-Kader et de Mohamed-Saïd.

Lella Kadija, sœur de l'Émir, a aujourd'hui trente-huit ans. Elle suit, dans toutes leurs expéditions, son frère et son mari Ben-Thamy. Elle passe sa vie, ainsi que Lella Kheira, dans la tente de l'Émir, occupées l'une et l'autre à filer de la laine et à fabriquer des burnous pour leurs époux.

L'administration de la maison et l'autorité intérieure appartiennent à la mère de l'Émir. Lella Zahara n'est pas seulement une sainte femme,

respectable par son âge et ses vertus; c'est aussi une personne d'excellent conseil, et ses lumières, sa perspicacité naturelle, ont été souvent utiles à son fils. Abd-el-Kader la consulte en toute occasion, et l'écoute avec une grande déférence. Sa douceur, sa bonté et sa charité se sont bien des fois exercées en faveur des Français que le sort des armes avait fait tomber au pouvoir de son fils.

Lella Kheira a la taille élevée, le port noble, et les traits de la figure d'une beauté remarquable. Sa voix est douce. Son costume ressemble à celui de toutes les femmes arabes. Elle porte volontiers un haïk en laine rouge ou bleue.

Lella Kheira a donné le jour à deux fils et deux filles, dont l'aînée a aujourd'hui treize ans.

## CHAPITRE VI.

SOMMAIRE. — Situation politique d'Abd-el-Kader, après la mort de Mahhi-Eldin. — Abd-el-Kader franchit le Chélif. — Le général Trézel s'avance à sa rencontre. — Perfidie d'un prisonnier arabe. — Bataille de la Makta. — Défaite de l'armée française. — Conséquence de la bataille de la Makta. — Abd-el-Kader crée des Kalifahs. — Maskara devenu le siége de son administration. — Organisation des troupes. — Discipline. — Droit de contribution. — Attaque et prise de Maskara. — Fuite d'Abd-el-Kader. — Son nègre Ben Abou. — Maskara abandonné par les Français. — Abd-el-Kader écrit à ses Kalifahs. — Secours qu'il en obtient. — Moyen employé par Abd-el-Kader pour cacher son trésor. — Il défend de couper la tête aux prisonniers. — Conseil de justice. — Stratagème auquel il a recours pour sauver la vie aux accusés. — Aventure de Lella Ourida.

Les espérances qui avaient consolé les derniers moments de Mahhi-Eldin n'étaient point chimériques. Abd-el-Kader les partageait. Le traité qu'il venait de conclure avec les Français, lui li-

8

vrait tout le commerce de la province d'Oran, et mettait, par conséquent, à sa disposition, les vivres et la subsistance des garnisons d'Oran et d'Arzew. De plus, il était maître de toute la province, jusqu'au royaume de Maroc. De nouveaux avantages remportés sur ses ennemis, lui frayèrent la route jusqu'au delà de la rivière du Chéliff.

Ces rapides progrès effrayèrent les Français, en les éclairant sur sa vaste ambition. Le général Trézel tenta d'en arrêter l'essor. Abd-el-Kader avait lui-même rompu la trêve, en franchissant le Chéliff, limite fixée par le traité.

C'est pourquoi le général Trézel, envoyé pour commander à Oran, en remplacement du général Desmichels, sortit avec deux mille cinq cents hommes, et vint s'établir à deux lieues d'Oran, dans cette même plaine du Figuier, où Abd-el-Kader avait déjà campé deux fois. L'ennemi ne paraissant pas, les Français quittent leurs retranchements, pour aller à sa rencontre. Un transfuge arabe les conduisait. Campé à quelque

distance, l'Émir, pris à l'improviste, devait être facilement taillé en pièces. Il était quatre heures du matin.

Bientôt l'armée, sur les pas de son guide, s'engagea peu à peu dans un terrain mouvant, où les chevaux et les équipages enfonçaient profondément. Les fantassins eux-mêmes avaient peine à dégager leurs pieds de la masse de boue qui s'y attachait et les retenait comme cloués au sol. On arriva ensuite dans un épais taillis, aboutissant à une vaste plaine, où l'armée pourrait se développer à son aise. Mais déjà on commençait à soupçonner la sincérité du guide à qui l'on s'était confié, et le mot de trahison circulait dans les rangs, lorsque l'avant-garde fut tout à coup assaillie par la cavalerie d'Abd-el-Kader, et se trouva enveloppée de toutes parts. L'avant-garde plie, en criant à la trahison, car c'est à peine si elle peut faire usage de ses armes, et se rejette sur les soldats qui la suivent. La confusion se met dans les rangs. Les équipages à demi enterrés dans la boue ne peuvent se mou-

voir. Le désordre est à son comble. Les chevaux se renversent sur leurs cavaliers à demi étouffés. Resserrée dans un étroit espace, sur un terrain perfide, l'armée ne semble plus qu'un amas compact d'hommes et de chevaux, que les balles des Arabes éclaircissent incessamment. Sur les bords de ce marais fangeux, les légers cavaliers des Hachem, des Garabas et des Beni-Amer, bondissent à la voix de leur jeune chef, comme des lions autour d'un troupeau, et font pleuvoir impunément la mort sur les malheureux réduits à l'impuissance. La voix des chefs essaye en vain de dominer ce tumulte, où l'on n'entend que les cris de rage des vaincus, mêlés aux hurlements sauvages de l'ennemi.

Cependant, l'arrière-garde, moins engagée que le reste de la colonne, s'était retirée, frayant la route aux soldats qui la précédaient. Peu à peu la colonne se dégage, laissant un nombre considérable de morts derrière elle. L'ordre se rétablit, et l'armée s'arrête sur les bords du Sig. Elle y passa la nuit.

Abd-el-Kader établit son camp à quelque distance.

Le lendemain, le général Trézel ordonna la retraite et l'armée entra dans la plaine de Ceyrat. Abd-el-Kader s'élança de nouveau à sa poursuite, harcelant ses flancs et l'arrière-garde, qu'il fatiguait sans relâche. Pressé de rentrer à Arzew, le général Trézel, au lieu de suivre la route qui y conduit directement, se dirige vers une gorge de la montagne, en suivant le cours de la petite rivière de la Makta. Abd-el-Kader qui a vu ce mouvement le prévient en lançant ses cavaliers à toute bride, pour occuper le défilé.

Une grêle de balles et de pierres accueille l'avant-garde, qui, comme la veille, se replie sur le gros de l'armée, et, comme la veille, le désordre devient général. Les soldats épouvantés, écrasés par un ennemi qu'ils ne peuvent atteindre, jettent leurs armes. Les caissons sont abandonnés, la déroute est complète. Heureusement, les Arabes affamés de butin s'arrêtent pour piller les

convois. Le passage est dégagé. L'armée se reforme peu à peu, et sort enfin de ce fatal défilé, qui fût devenu ses Thermopyles, sans l'intrépidité et l'inébranlable constance de son chef.

Dans ces deux combats successifs, les Arabes ne perdirent que quelques cavaliers. Les Français y perdirent près de douze cents hommes, et la plus grande partie de leurs bagages.

Les désastres de la Makta décidèrent enfin le gouvernement français à envoyer en Afrique des troupes assez nombreuses pour imposer à l'Emir et un général dont l'habileté et l'énergie fussent à la hauteur de la mission qui allait lui être confiée : il s'agissait de reprendre l'offensive et de venger la défaite d'un brave général. On jeta les yeux sur le maréchal Clausel qu'un long séjour en Afrique et un caractère plein de fermeté désignaient comme particulièrement propre à atteindre le but qu'on se proposait.

Le maréchal partit emportant la promesse qu'il recevrait bientôt des renforts considérables. Il avait conçu un important projet dont le résultat

devait consolider à jamais la domination française. Il s'agissait de s'emparer de la ville et de la province de Constantine.

Des trois provinces de l'ancienne régence d'Alger, la plus riche et la plus étendue était celle de Constantine. Bornée au nord par la Méditerranée, au sud par le désert, à l'est par la régence de Tunis, à l'ouest par les monts Jurjura, elle est traversée par un grand nombre de rivières dont les unes se jettent dans la Méditerranée et les autres se perdent dans l'intérieur des terres.

Le bey de Constantine s'appelait Ahmed. C'était un homme d'une grande volonté, ambitieux et cruel. Son pouvoir et ses richesses étaient considérables, il avait sous ses ordres un grand nombre de Kabaïles avec lesquels il exerçait des razzia sur les tribus qui tentaient de se révolter ou qui refusaient de payer les impôts énormes dont elles étaient frappées.

Les troupes françaises étaient au nombre de *sept mille quatre cents hommes* renforcés *de treize cent cinquante indigènes;* l'artillerie se composait

de *dix pièces* de campagne et de dix *obusiers* de montagne.

Partie de Bone le 8 novembre, l'armée expéditionnaire prit position sous les murs de Constantine le 21 du même mois. Des pluies continuelles, des chemins défoncés, presque impraticables, le froid qui était devenu tout à coup très-vif, avaient embarrassé sa marche, affaibli le courage des soldats et considérablement diminué le nombre des combattants.

Constantine est située sur un plateau entouré de trois côtés par un ravin profond. Au nord-est un pont gigantesque jeté sur le torrent joint la ville au côteau de Mansourah. C'est là que l'armée française vint s'établir. La défense de la place était confiée à Ben-Aïssa, lieutenant du bey; Ahmed lui-même se tenait en dehors avec les contingents des tribus, afin de prendre l'ennemi par derrière, pendant les opérations du siége.

Constantine a quatre portes : l'une communique directement avec la route d'Alger; l'autre communique avec le torrent appelé *Rummel;* celle

qui se trouve entre ces deux-là s'appelle *Bab-el-Oued;* la quatrième dite d'El-Cantara aboutit au pont du même nom, en face du plateau de Mansourah. Ces quatre portes sont reliées entre elles par une muraille épaisse et fort élevée.

A la vue des troupes françaises, un profond silence s'était fait dans l'intérieur de la ville. Bientôt des voix qui priaient s'élevèrent en chœur vers le ciel. Un instant après, un drapeau rouge flotta sur la Kasbah, et deux coups de canon se firent entendre.

Le maréchal Clausel résolut de commencer l'attaque par le pont d'El-Cantara. Le 22, la porte qui faisait face est enfoncée à coups de canon, mais une seconde porte était derrière, et les troupes lancées sur le pont sont forcées de se retirer...

L'attaque fut reprise le lendemain; mais elle fut interrompue par l'apparition d'une troupe d'Arabes qui firent irruption sur le plateau de Mansourah... Ils furent repoussés, et vers le soir, le génie et les sapeurs français se disposaient de

nouveau à faire sauter la seconde porte restée intacte... Les vivres et les munitions étaient déjà presque épuisés, et le maréchal Clausel ne comptait plus que sur la réussite d'un coup de main, pour s'emparer de la ville. A la nuit, les sapeurs se glissent sur le pont; mais un rayon de la lune les trahit, et ils sont accueillis par une vive fusillade. Le général Trézel accourt pour les soutenir avec des détachements de deux régiments... Cette arrivée subite produit un encombrement qui leur devient fatal. Les Français entassés tombent sous les balles de l'ennemi, le général Trézel grièvement blessé est forcé de se retirer, et les soldats s'échappent en désordre...

Une autre attaque dirigée simultanément sur une autre porte échouait d'une manière non moins funeste dans les mêmes circonstances, et par les mêmes causes... Alors, les vivres manquant complétement et les munitions étant presque épuisées, le maréchal ordonna la retraite...

Elle s'effectua avec les plus grandes difficultés... Des traînards, des blessés furent aban-

donnés et sacrifiés... Ahmed, à la tête de ses cavaliers, harcelait l'arrière-garde et massacrait tout ce qui tombait sous sa main... Enfin l'armée épuisée de fatigue, rentra à Bone le 1er décembre.

La bataille de la Makta avait grandi prodigieusement Abd-el-Kader dans l'esprit des Arabes. L'échec de Constantine ajouta à son pouvoir. La fidélité des tribus qui lui étaient dévouées en fut confirmée. Les tribus qui étaient restées, à son égard, dans une neutralité suspecte, accoururent lui offrir leur appui. Parmi les populations qui avaient pris ouvertement parti pour les Français, plusieurs vinrent faire leur soumission. A part quelques villes, toute la province d'Oran lui appartenait.

Abd-el-Kader profita des instants de repos que sa victoire lui assurait, pour s'occuper de l'organisation de ses troupes et des tribus. Les beys qu'il avait maintenus dans Medeha, Tlemcen et Miliana, prirent le titre de Kalifahs du sultan. Il établit sur toutes les provinces un droit de contribution, d'après lequel chaque Douair était tenu

de lui payer, soit en argent, soit en grains, la dixième partie de son revenu, afin de subvenir aux frais de la guerre. Il commença dès lors à former un trésor destiné à parer aux éventualités de la lutte qu'il soutenait.

Maskara, situé au milieu de la tribu des Hachem, devint le centre de ses opérations et la capitale de ses États. Il y établit le siége de son administration, qu'il essaya de régulariser. C'est là qu'il avait fixé sa résidence, après la mort de son père et qu'il se retirait, au milieu de sa famille, au retour de ses expéditions. La sécurité causée par la victoire de la Makta avait amené dans cette ville un grand nombre de juifs et de marchands, faisant le commerce dans la province, ainsi que des artisans et des ouvriers. Parmi ces derniers, se trouvaient plusieurs prisonniers français, qui avaient vendu leurs services et leur industrie à l'Émir. Abd-el-Kader les employa à l'établissement d'une fabrique d'armes et d'une fonderie de canons.

Alors l'Émir s'occupa, avec une activité extrême, de l'organisation de ses troupes. Dans les

premiers temps de l'occupation française, les cavaliers arabes se battaient sans ordre, se précipitant en masses confuses sur l'ennemi, en poussant des cris sauvages pour l'effrayer. Arrivés à la portée du fusil, les chevaux dressés à ce manége s'arrêtaient brusquement, et les cavaliers lâchaient leur coup de fusil. Tout aussitôt les chevaux se retournaient d'eux-mêmes, emportant leurs cavaliers, qui allaient se reformer plus loin, ou se répandaient sur les ailes de l'armée ennemie. Lorsqu'ils se hasardaient à attaquer à coups de sabre les bataillons serrés des soldats français, la précision des mouvements de ceux-ci et leur inébranlable intrépidité déconcertaient leur fureur aveugle.

Abd-el-Kader comprit l'avantage de la discipline sur la force brutale et le courage individuel. La nature lui avait donné le génie de la guerre. L'observation lui apprit l'art de former des soldats, de les grouper en masses intelligentes, se mouvant comme un seul homme, à la voix de leur chef. Il divisa ses forces pour les

multiplier, nomma des officiers pour commander sous ses ordres, et pour façonner les soldats au joug de la discipline. Enfin il créa un Code militaire dont il envoya un grand nombre d'exemplaires à tous ses kalifahs.

Frappé des avantages des troupes de pied, dans un pays coupé de ravins et de montagnes, il équipa un corps de fantassins, à l'instar de l'infanterie française, et qu'il appela ses *Réguliers*.

Inquiet d'un pareil accroissement de forces, le gouvernement français résolut de ruiner d'un seul coup la puissance de l'Émir, en l'attaquant dans sa capitale.

Située sur le versant d'une montagne, Maskara était entourée de murailles peu élevées, flanquées, pour toute fortification, d'une tour à leurs quatre angles. Elle avait deux portes auxquelles aboutissaient trois des principales rues. Les hauteurs qui la dominaient, dépourvues de forts, la plaçaient sous le canon des assiégeants. Les nécessités de la guerre, en transportant sans cesse Abd-el-Kader d'un point sur un autre, ne lui avaient

pas encore permis de fortifier cette place autant qu'elle en avait besoin. A la première nouvelle de l'approche des Français, il s'avança à leur rencontre. Certain que la ville ne pourrait soutenir un assaut sérieux, ne voulant pas, d'ailleurs, compromettre son pouvoir en s'enfermant dans ses murs, il marcha à l'ennemi, résolu à tout tenter pour l'éloigner.

Il rencontra l'armée dans la vallée de l'Habrah, l'attaqua avec impétuosité et lui tua beaucoup de monde. Forcé de céder le terrain, il s'arrêta sur les bords du Sig, et en disputa longtemps le passage à l'ennemi. Mais la supériorité des Français, dans les attaques à la baïonnette, fit encore une fois lâcher le pied à ses réguliers. Ce fut le dernier effort tenté par l'Émir. Serré de près par l'avant-garde française, il ramena ses soldats en tumulte dans la ville d'où il sortit quelques instants après avec sa famille.

Telle fut sa précipitation, qu'il laissa au pouvoir de l'ennemi beaucoup de provisions, tous ses effets et sa bibliothèque, composée de livres

arabes auxquels il attachait un grand prix. Dans sa fuite, ses cavaliers l'abandonnèrent, pour se réfugier dans leurs tribus respectives. Cet abandon acheva de briser son courage. Quelques serviteurs ayant escorté sa famille jusqu'à Cacherou, il s'arrêta refusant de fuir plus longtemps, incertain s'il n'irait pas se faire tuer dans cette ville sous les murs de laquelle il avait espéré revenir bientôt avec des forces plus grandes.

Si les Français, au lieu de perdre leur temps à piller la ville, s'étaient mis à la poursuite des Arabes, c'en était fait du pouvoir de l'Émir! Ébranlées par cette défaite, les tribus auraient fait leur soumission, et Abd-el-Kader, dépouillé du prestige qui l'avait entouré jusque-là, perdait à la fois son influence et son pouvoir.

Abd-el-Kader lui-même comprenait le funeste effet d'une pareille défaite sur l'esprit superstitieux des Arabes. Son âme fléchit sous ce coup terrible. Pendant trois jours, il resta avec son nègre fidèle sous un caroubier placé sur une colline, à une demi-lieue de Maskara, observant les

mouvements de l'armée française campée autour des murailles. Le troisième jour des tourbillons de fumée s'élevèrent au-dessus de l'enceinte de la ville, et Abd-el-Kader aperçut, à sa grande surprise, l'armée française qui se mettait en marche pour s'éloigner de Maskara. Le général, en effet, après avoir reconnu par lui-même le mauvais état de la place, s'était décidé à l'abandonner, après y avoir mis le feu. Les habitants qui y étaient restés, après le départ d'Abd-el-Kader, suivaient l'armée française en poussant des cris de désespoir.

La vue de sa capitale abandonnée par l'ennemi, ranima le courage d'Abd-el-Kader. Il ordonna aussitôt à son nègre de se rendre auprès des tribus les plus voisines, pour les instruire de cet événement. Ben-Abou était en outre porteur de plusieurs lettres de son maître, adressées à ses Kalifahs et aux Cheiks des douairs qui l'avaient abandonné. Il exposait aux premiers la situation de ses affaires, et reprochait aux seconds leur lâcheté et leur abandon, affirmant que le

départ des Français avait remis les choses dans le même état qu'auparavant; que la ville avait très-peu souffert de l'incendie, qui s'était éteint de lui-même, comme pour témoigner ouvertement de la protection et des desseins de Dieu envers son serviteur, ajoutant qu'avec son aide et celui des tribus fidèles, il vengerait bientôt sa défaite, en reprenant l'offensive sur ses ennemis.

Il terminait en enjoignant aux Kalifahs et aux Cheiks d'accourir auprès de leur sultan, avec toutes les forces dont ils pourraient disposer, prenant Dieu à témoin qu'il n'avait goûté aucun repos depuis qu'il avait été délaissé par les siens, et jurant de ne point s'abriter sous une tente, avant d'avoir vengé son affront sur les infidèles....

Appuyées par les renseignements fournis par Ben-Abou sur l'état de la place, et sur les détails qu'il donna de la constance héroïque de son maître, ces lettres produisirent l'effet qu'Abd-el-Kader en attendait. Les chefs arabes accoururent de nouveau à la voix de leur jeune sultan, le

conjurant de leur pardonner un moment de faiblesse, qui n'avait point altéré leur fidélité. Pour preuve de leur dévouement, ils lui amenaient dix mille cavaliers. Bien plus, ils offrirent à Abd-el-Kader de lui payer le triple du montant des pertes qu'il avait éprouvées, ainsi que sa famille. Abd-el-Kader refusa; mais les Arabes ayant insisté et ayant formé une souscription en sa faveur, il en accepta le produit, non pas pour lui-même, mais pour subvenir aux besoins de ses troupes et aux éventualités de la guerre.

Dans le même temps, un Arabe fort riche, appelé Ghennenna, et qui habitait Tlemcen, vint aussi trouver l'Émir, et lui apporta une somme considérable, en lui disant :

« Je vous donne tout ce que je possède; vous me le rendrez dans un temps plus heureux. »

Plusieurs marabouts qui possédaient de grands biens, ayant imité cet exemple, l'Émir profita de cet élan national, et leva sur les provinces des tributs volontaires. Toutes ces sommes réunies ne s'élevaient pas à moins d'un million et demi.

C'est ici le cas de faire connaître le moyen employé longtemps par Abd-el-Kader pour cacher son trésor de telle sorte que personne au monde, pas même quelqu'un des siens, ne pût connaître l'endroit où il était déposé.

Lorsque de récentes contributions avaient fait entrer dans ses coffres des sommes considérables, il chargeait un de ses nègres du précieux fardeau, sans lui en révéler la nature ni l'importance, et lui ordonnait de l'accompagner. Arrivé dans l'endroit qu'il jugeait le plus favorable à son dessein, l'Émir commandait à l'esclave de creuser un trou, pour y enfouir la caisse qu'il avait apportée. Pendant ce temps, Abd-el-Kader marquait sur un papier avec des signes connus de lui seul, la topographie du lieu où il se trouvait. L'opération étant terminée et le trou qui recélait la caisse soigneusement recouvert, Abd-el-Kader s'approchait de l'esclave sans défiance et lui faisait sauter la cervelle d'un coup de pistolet. Puis, il ensevelissait lui-même le corps du malheureux nègre....

C'est par ce moyen, que des circonstances toutes particulières ont révélé à l'auteur de ce livre, qu'Abd-el-Kader a réussi constamment à soustraire son trésor aux chances d'un coup de main. En vain il a été mis en déroute, abandonné et trahi par les siens, en vain sa Smalha est tombée au pouvoir des Français, son trésor à échappé à toutes les recherches, et il a pu bientôt réparer ses pertes et reparaître devant l'ennemi avec une promptitude dont le secret était ignoré.

Cet acte de cruauté, que ne justifient pas aux yeux d'un chrétien la loi de l'intérêt public et la nécessité de prévenir une indiscrétion qui compromettrait la sûreté de tout un peuple, trouve, du moins, son explication dans les mœurs arabes et dans le droit illimité que la loi musulmane accorde au sultan sur la personne de ses sujets. Ces exécutions arbitraires ont, d'ailleurs, cessé depuis plusieurs années, et l'Émir semble y avoir renoncé pour toujours. La civilisation a vaincu peu à peu celui que la force des armes n'a pu

soumettre. Sans s'en apercevoir et malgré lui-même, il a pris chaque jour quelque chose des mœurs de ses ennemis. Son caractère s'est adouci par le contact. Doué des plus nobles instincts et d'une générosité naturelle, il a compris que l'humanité aussi était une vertu devant laquelle la loi de la nécessité devait fléchir quelquefois. Générosité, humanité, clémence, fidélité, ces vertus presque inconnues jusqu'alors chez les Arabes et proscrites par l'Alkoran à l'égard des chrétiens, Abd-el-Kader les a pratiquées souvent envers ses ennemis et leur en a plus d'une fois donné d'éclatants exemples.

Depuis plusieurs années, grâce à lui, les soldats français tombés entre les mains des Arabes, ne sont plus égorgés; une loi sévère commande le respect et les plus grands soins pour les prisonniers. On sait que, dans le commencement de la guerre, il était accordé cinq douros pour chaque tête de Français rapportée dans le camp arabe. Abd-el-Kader supprima cette odieuse prime.

C'était en mil huit cent quarante : Abd-el-Kader, après avoir longtemps hésité dans la crainte de mécontenter les populations fanatiques, se décida à convoquer un conseil formé de tous ses Kalifahs et des principaux chefs de tribus.

L'Émir prit pour texte de son discours un article de l'Alkoran, où Mahomet a blâmé son beau-frère Seidna Aly, *pour avoir tué cinq cents infidèles*, après les avoir vaincus. Faisant alors l'application de ce passage aux soldats français, Abd-el-Kader insista vivement auprès de son conseil pour qu'ils ne fussent plus massacrés et pour que tout Français tombé vivant entre les mains des Arabes fût regardé comme prisonnier, afin que l'échange pût en être fait dans l'occasion.

Dans cette généreuse résolution, Abd-el-Kader a été vivement approuvé par son conseiller intime Aaggi-Elgigelli, par son secrétaire El-Kakoubi et par Mohamed Ben Abed Elsamen et particulièrement par Milaïd Ben Arache, son ambassadeur en France, en mil huit cent trente-huit.

Ce projet ayant enfin obtenu les suffrages de la majorité du conseil, il fut décidé immédiatement qu'un arrêté serait rédigé en conséquence et publié sans retard dans toutes les tribus et dans tous les marchés. Cet arrêt ordonnait « que tout Arabe qui amènerait vivant un sol- « dat français ou chrétien, recevrait pour ré- « compense la somme de *huit douros* (quarante « quatre francs) et dix douros pour une femme.

« Il était dit, en outre, que tout Arabe qui « avait un Français en sa possession était tenu « de le bien traiter et de le conduire le plus « promptement possible, soit auprès du Kalifa « le plus voisin, soit devant l'Émir lui-même, « afin de recevoir la récompense promise...

« Dans le cas où le prisonnier se plaindrait « d'avoir été maltraité, l'Arabe n'aurait droit à « aucune récompense.... »

Cette mesure fut presque l'occasion d'un soulèvement général dans l'armée. Un mot de l'Émir à cette occasion, mot qui est devenu un règlement sans appel, mérite d'être cité.

Un de ses soldats lui ayant demandé ce qu'il donnerait pour chaque prisonnier fait sur l'ennemi, il répondit :

— Huit douros.

— Et pour chaque tête coupée? demanda insolemment le soldat.

— Vingt-cinq coups de bâton sous la plante des pieds, répondit tranquillement l'Émir.

Cette seconde partie du règlement n'eut jamais besoin d'être appliquée.

Depuis ce temps, les Français n'ont plus eu à redouter de tomber vivants entre les mains des Arabes, et les prisonniers se sont vus traités avec humanité. Les Arabes étant, en général, fort avides d'argent, mettent aujourd'hui tous leurs soins à amener leurs prisonniers vivants auprès des Kalifahs, les faisant monter sur leurs propres chevaux, pour les soulager, pourvoyant à tous leurs besoins et veillant sur eux avec la sollicitude d'une mère.

A son arrivée, le prisonnier subit un interrogatoire. On lui demande à quel corps de troupes

il appartient, s'il a été bien traité depuis qu'il est au pouvoir de l'Arabe. Après que ses déclarations ont été reçues et enregistrées, il est conduit à l'un des dépôts qui lui a été assigné. Si c'est un homme, il est envoyé d'ordinaire à Tegdempt ou Taza. Si c'est une femme, elle est aussitôt expédiée à la Smalha du Sultan, pour y être placée sous la direction de la mère de ce dernier.

Les prisonnières habitent une tente particulière, tout auprès de celle de Lella Zahara. Deux nègres esclaves, appartenant exclusivement à la mère de l'Émir, veillent à l'entrée, et personne n'y peut pénétrer sans son ordre. Chaque matin, les prisonnières se rendent auprès de la mère du Sultan pour recevoir une ration de pain, d'huile, de beurre et de viande, destinée à leurs repas, qu'elles-mêmes doivent préparer. La bonté touchante de Lella Zahara pour les prisonnières la fait considérer par elles comme leur mère. C'est une chose vraiment admirable que l'attention et la prévoyance dont elle les entoure. Lorsqu'une de ces malheureuses est malade, Lella Zahara lui

envoie aussitôt du sucre, du thé, du café et tout ce qui peut lui être utile et salutaire.

Les prisonnières témoignent, autant qu'elles le peuvent, leur reconnaissance pour tant de bienfaits, par ces petits services qu'une femme seule peut rendre. La plupart mettent à la disposition de leur bienfaitrice leur talent pour la couture. Lella Zahara accepte presque toujours; mais ce n'est que pour dissimuler un nouveau bienfait sous l'apparence d'un salaire; car elle ne manque jamais de payer au centuple l'ouvrage qui lui est rapporté.

Sous l'influence d'Abd-el-Kader, l'administration de la justice prit un caractère de régularité inconnu jusqu'à lui. L'équité remplaça l'arbitraire. Un conseil fut institué, sous la forme de tribunal, pour connaître des crimes et juger les accusés. Si le nouveau mode de jugement est encore entaché de précipitation et de barbarie, du moins la justice s'y rend régulièrement et ne sert plus de prétexte à l'aveugle colère ou à la vengeance particulière.

On sait que la peine du talion est écrite dans l'Alkoran. D'après cette loi, « Si un Arabe en as- « sassine un autre, il est puni de mort; s'il lui a « cassé une dent ou crevé un œil, il est condamné « à avoir une dent arrachée ou un œil crevé...

« Le vol se punit par la restitution de l'objet volé « et par l'amende. On y ajoute quelquefois, selon « la gravité du cas, deux ou trois cents coups de « bâton sous la plante des pieds...

« S'il y a récidive, la main droite du voleur « est coupée, goudronnée et exposée en public...

« A la troisième fois, c'est le pied droit qui est « coupé et exposé par le même procédé...

« Enfin, au quatrième vol, le criminel a la tête « tranchée... »

C'est dans la tente d'Abd-el-Kader que s'assemble le tribunal, sous la présidence de l'Émir. L'accusé y est appelé, entendu, et c'est ordinairement le président lui-même qui présente les considérations qui militent en faveur de l'accusé. Les condamnations capitales deviennent plus rares de jour en jour, et telle est la répugnance de

l'Émir pour la peine de mort, qu'il a recours souvent à la superstition pour sauver la tête du coupable.

Lorsque ses efforts ont été vains pour atténuer le crime et affaiblir la sentence qui menace l'accusé, lorsque surtout, celui-ci laisse éclater un sincère repentir, alors l'Émir renvoie au lendemain le prononcé du jugement. Il passe la nuit en prières et répand, dès le matin, le bruit qu'il a eu une vision. La réputation de sainteté d'Abd-el-Kader, la croyance générale qu'il est en commerce habituel avec *l'esprit* de Mahhi-Eldin, ne laissent aucun doute sur la vérité de son assertion. Le lendemain, en effet, Abd-el-Kader déclare devant le tribunal qu'il a été visité la nuit par l'*esprit* de son père, lequel lui a ordonné de faire grâce de la vie à l'accusé.

Si ces honorables mensonges commencent à trouver des incrédules dans le sein de son conseil, au moins la clémence et le caractère miséricordieux de l'Émir y sont devenus contagieux.

Cependant, lorsque la peine de mort est jugée

nécessaire pour l'exemple, et qu'elle a été prononcée par la majorité, Abd-el-Kader s'efforce encore de repousser toute solidarité dans l'arrêt, en disant :

« Je vais condamner l'accusé à mort sur votre avis et d'après la majorité de vos suffrages ; mais souvenez-vous que seuls vous serez responsables de son âme devant Dieu !... »

Ces jours-là, l'Émir est triste. Son abord est difficile... Sa figure, plus pâle encore qu'à l'ordinaire, exprime le chagrin... Il reste enfermé dans sa tente, mange peu, ne parle presque à personne, et semble même ne pas oser adresser la parole à sa mère!..

Une fois, pourtant, Abd-el-Kader oublia un moment ses principes d'humanité et de douceur, pour n'écouter que la voix de sa colère et d'une indignation, d'ailleurs, parfaitement légitime.

C'était en 1834. Abd-el-Kader avait reçu, en présent, d'un de ses Kalifahs, une jeune mulâtresse d'une grande beauté. D'après le droit accordé par la loi musulmane, à tout serviteur de Mahomet,

Abd-el-Kader admit dans sa tente et jusque dans son lit, la jeune mulâtresse. Bientôt d'esclave elle devint favorite. Son pouvoir ne connut plus de bornes, et son orgueil s'accrut en proportion. Parce qu'elle régnait sur les sens du jeune Sultan, elle crut régner aussi sur son cœur. Elle se trompait. Abd-el-Kader avait pu, dans un moment de faiblesse, justifié par les mœurs arabes, prendre ce que nous appelons une maîtresse; mais il n'aimait réellement que Kheira, et il était dans ses principes de n'avoir jamais qu'une épouse légitime.

Cependant la nouvelle favorite, après avoir usurpé la place de cette dernière, la traitait déjà en sultane détrônée, et se regardait comme affranchie de tous égards envers elle. Un jour, Kheira insultée vint se jeter, en pleurant, aux pieds d'Abd-el-Kader.

— Maître, lui dit-elle, je viens te supplier de me rendre ma liberté et de me renvoyer à mon père.

— Qu'entends-je? s'écria Abd-el-Kader. Et que veut dire cela?

— Cela veut dire, ô mon maître! que je ne puis plus habiter avec toi sous ta tente, et que j'y mourrais désormais de honte et de désespoir.

— Jalouse! fit Abd-el-Kader, en la baisant au front.

— Oh! non, reprit Kheira avec fierté; la fille de Ben-Taleb, l'épouse d'Abd-el-Kader ne saurait être jalouse d'une esclave... quoique mon père ne m'eût point donnée à toi, s'il avait prévu que tu dusses un jour avoir deux femmes, et quoique moi-même, malgré mon amour pour toi, je n'eusse jamais consenti à partager ta couche, si j'avais pu penser qu'une rivale oserait s'y placer sous mes yeux...

— Je t'ai juré de n'avoir jamais d'autre épouse que toi, ma Kheira, et je tiendrai mon serment... Rassure-toi; tu n'auras jamais de rivale dans le cœur d'Abd-el-Kader... Que demandes-tu? Faut-il chasser cette jeune esclave, dont la grâce coquette réjouit quelquefois mes regards fatigués

de la vue du carnage et de l'éclat des cimeterres... Elle a la vivacité des jeunes coursiers que j'aime à voir caracoler autour de ma tente; sa taille est svelte et élancée comme celle du palmier, il est vrai; mais elle n'a pas d'âme, et c'est tout au plus si son cœur peut contenir un grain de reconnaissance; il n'y a pas de place pour l'amour... Son esprit étroit ne conçoit que la vanité...Elle n'aime en moi que le prince des Arabes... C'est un joli jouet... Parle... Faut-il le briser à tes pieds?

Kheira avait baissé la tête et s'était caché le visage, en entendant l'Émir vanter la beauté de sa rivale. Mais ses derniers mots la rassurèrent... Elle releva son front et sourit à travers ses larmes.

— Non, s'écria-t-elle, non... Puisque votre amour me reste, mon cœur saura s'en contenter... Qu'une autre règne sur vos sens et charme vos loisirs; pourvu que l'âme de mon époux me reste tout entière, je n'en serai point jalouse... Hélas! Ai-je seulement murmuré le jour où cette jeune fille est entrée dans votre tente? Me suis-je plainte

à vous, quand vous m'avez délaissée pour elle ?...
J'ai pleuré pourtant... Oui, j'ai bien pleuré depuis... mais c'était en secret... Dites... ai-je cessé de veiller sur nos enfants et de prier Dieu pour vous? M'a-t-on vue franchir, en votre absence, le seuil de cette tente ou détourner seulement le bord de mon haïk pour montrer mon visage, que l'on dit encore beau, malgré ma pâleur?... A-t-on surpris mes yeux s'arrêter avec complaisance sur les étrangers qui viennent vous visiter, ou sur les prisonniers amenés en votre présence? M'a-t-on vue passer mes journées à peindre mes sourcils ou à teindre en rouge les extrémités de mes doigts?... Qu'ai-je fait pour mériter votre mépris?...

— Mon mépris! s'écria Abd-el-Kader étonné, qu'est-ce à dire?

Kheira ajouta :

— Qu'ai-je fait pour être insultée presque sous vos yeux, moi, votre épouse, par l'esclave honorée de votre caprice?

A ces mots, Abd-el-Kader se leva brusquement et frappant du pied avec colère :

— Par Mahomet ! dit-il, si ce que vous m'annoncez est véritable, je jure que la langue qui vous a insultée sera coupée en morceaux et jetée aux chacals pour leur repas de cette nuit !

En disant cela, il força Kheira à se lever et lui ordonna de se retirer...

— Maître, répondit Kheira tremblant pour sa rivale maintenant qu'elle n'était plus à craindre, me renverrez-vous sans m'accorder la grâce que je sollicite...

— Elle vous est accordée d'avance. Parlez...

— Maître, n'écoutez pas votre colère et épargnez la vie de celle à qui je pardonne...

— Je tiendrai ma parole, répondit Abd-el-Kader, et je ferai grâce de la vie à cette misérable, sur votre prière... Mais, allez, j'ai besoin d'être seul.

Abd-el-Kader embrassa Kheira, qui sortit aussitôt.

A peine eut-elle disparu que l'Émir appela

son nègre Ben Abou, devenu son intendant, et lui ordonna d'aller dire à Ourida de se rendre sur-le-champ en sa présence. En l'attendant, Abd-el-Kader se mit à parcourir d'un pas rapide la partie de la tente où il se trouvait et qui lui servait de chambre à coucher. Il était extrêmement pâle et paraissait en proie à une violente agitation... Tout à coup la tenture qui servait de porte à la chambre se souleva, et Lella Ourida s'élança en souriant. Une pièce de laine, d'une blancheur éclatante et d'une extrême finesse, entourait son corps de plis coquettement disposés, et laissait entièrement à découvert son sein et son bras droit. Ses jambes nues, ainsi que ses pieds, étaient entourées d'un kolkal d'or qui en faisait ressortir les élégantes proportions et accompagnait chacun de ses pas d'un petit bruit métallique, semblable à celui des éperons d'un jeune cavalier, ou au bruissement léger du serpent à sonnettes, avec lequel Ourida aurait pu, d'ailleurs, rivaliser pour la souplesse et la grâce des mouvements. Son haïk, rejeté en arrière,

laissait voir un col fin et brun, orné d'un riche collier de perles, et sa figure, où respirait je ne sais quoi de hardi et de passionné. Une ligne, d'une pureté admirable, descendait de son front jusqu'à l'extrémité de son nez, dont les narines mobiles et transparentes, semblaient parfois s'enfler de volupté ou d'orgueil, comme celles d'une jeune cavale. Ses yeux noirs, environnés avec soin d'une raie noire, lançaient des éclairs. Ses dents, petites et serrées, brillaient de blancheur derrière ses lèvres rouges comme le corail, dont deux anneaux étaient suspendus à ses oreilles. Ses cheveux noirs, avec des reflets bleus, exhalaient l'odeur de l'ambre, et les tons chauds et éclatants de sa peau ferme et bistrée semblaient, selon l'expression du poëte des orientales, avoir été *dorés avec un rayon du soleil.*

Elle entra dans la chambre, la tête haute, le col légèrement tendu, d'un air curieux, et posant à peine sur le tapis son pied fin et cambré, comme une jeune gazelle prête à s'élancer sur un signe du maître qui l'a apprivoisée. Mais, à la

vue d'Abd-el-Kader, pâle, tremblant, et dont les regards lançaient des éclairs, elle se sentit elle-même pâlir et trembler. Elle accourait, heureuse et fière, dans les bras de son amant; mais, avertie tout à coup, par un sinistre pressentiment, qu'un danger la menaçait, quoiqu'elle n'en connût encore ni la nature, ni la cause, elle courba la tête et s'avança en rampant jusqu'aux pieds de son maître; mais celui-ci s'éloigna en frappant du pied avec force, comme s'il eût voulu l'écraser.

— Serpent maudit! s'écria-t-il, que j'ai reçu dans ma tente; j'avais juré d'arracher ta langue venimeuse, et je devrais écraser ta tête sous mon pied!

— Maître! balbutia Ourida anéantie; si j'ai péché, je recevrai sans me plaindre le châtiment que votre main daignera m'infliger; mais je vous prie auparavant de vouloir bien m'apprendre la faute que j'ai commise.

— Vile esclave, tu oses m'interroger, répliqua l'Émir hors de lui, quand c'est à toi de me ré-

pondre.... Parle... qui es-tu? qu'étais-tu, lorsque je t'ai accueillie dans cette tente?

— Maître... murmura Ourida.

— Tu étais une misérable créature, interrompit l'Émir, destinée tout au plus aux plaisirs d'un de mes kalifahs, ou plutôt à servir d'esclave à ses femmes, ou à mener paître ses troupeaux... Les blanches t'auraient méprisée parce que ta peau est brune, et tu aurais été en exécration aux femmes noires, parce que le sang des blancs s'est mêlé dans tes veines au sang des hommes de couleur. Tu n'es ni blanche ni noire, et voilà pourquoi tu aurais été repoussée et dédaignée partout... et moi, à cause de cela peut-être, j'ai consenti à te recevoir en présent... J'ai eu pitié de toi... Et parce que j'ai regardé quelquefois avec trop de complaisance ton corps souple et tes mouvements agiles, comme ceux d'une jeune tigresse qu'on élève et qu'on caresse, voilà que la tigresse s'est jetée sur moi et m'a mordu au cœur! Tu es entrée ici esclave et je t'ai donné des esclaves pour te servir! Tes pieds,

habitués à fouler les sables du désert, portent des kolkals d'or et marchent sur des tapis! Tes mains ont désappris à travailler et tes membres se sont amollis dans la paresse! Tu as des femmes pour laver ton corps dans des bains parfumés et pour tresser tes cheveux... Et voilà, parce que tu es entrée dans la couche de ton maître, que tu as osé insulter l'épouse légitime du Sultan!...

A ces mots, une vive rougeur colora le front pâle d'Ourida, qui se rappela l'outrage récent qu'elle avait fait à Kheira. Elle s'était crue plus puissante que l'épouse de l'Émir; mais elle comprit, en frémissant de honte et de terreur, que Kheira régnait seule sur le cœur d'Abd-el-Kader.

— Maître, murmura Ourida, pardonnez-moi; je vous aime et la jalousie m'a emportée...

— Tu m'aimes, toi! Et que me fait ton amour?... Comment as-tu pu te flatter que ton amour irait jusqu'à mon cœur?... Toi, jalouse, jalouse de l'épouse de l'Émir? toi, digne tout au plus de la servir et de lui parler à genoux!... toi, misérable hochet offert pour amuser mes loisirs! et que je

peux briser d'un souffle!... Eh bien! écoute : cette beauté qui t'a rendue si vaine, sera la cause de ta perte. Ce corps qui a osé se redresser contre sa maîtresse, je veux le voir se courber et se tordre sous les coups...

En disant cela, l'Émir appela deux nègres placés en sentinelle dans le corridor qui précédait sa chambre, et leur ordonna de saisir et d'emmener Ourida, et, après l'avoir dépouillée de ses vêtements, de la frapper de cinquante coups de bâton, à l'entrée de la tente, en présence de tous les gens de sa maison.

En entendant ce terrible arrêt, Ourida se mit à pousser des cris lamentables, en se roulant aux pieds de son maître. Mais celui-ci fit un signe aux deux esclaves, qui emportèrent la jeune mulâtresse, en étouffant ses cris sous les plis de son haïk qu'ils rabattirent sur sa figure...

Quelques minutes plus tard, la pauvre Ourida, exposée nue au devant de la tente de l'Émir, attendait, mourante de honte et de terreur, le commencement de son supplice... Un esclave nègre

armé d'un bâton se tient debout à son côté... Le signal est donné... Le bâton s'abaisse en sifflant... Un cri perçant se fait entendre, et le beau corps de l'infortunée Ourida se courbe et se tord, dans un mouvement convulsif, comme celui d'un serpent frappé par un jonc flexible...

A ce cri, Kheira sort de sa tente, s'élance vers le nègre et lui ordonne de s'arrêter au nom de l'Émir... En effet, Kheira, ayant appris l'ordre barbare donné par son époux, était allée aussitôt implorer la grâce d'Ourida. Abd-el-Kader la lui avait accordée, et elle accourait pour empêcher le supplice de sa rivale... Ourida se précipita à ses pieds qu'elle baisa avec des transports de reconnaissance, jurant de la respecter et de l'aimer désormais comme sa maîtresse et sa libératrice...

Elle a tenu parole. Privée pour toujours de la faveur de son maître, la jeune mulâtresse, retombée au rang d'esclave de celle qu'elle détestait, s'est vouée à son service avec une reconnaissance et un attachement vraiment touchants.

Si nous écrivions autre chose qu'une histoire,

nous aurions donné sans doute à ce récit un dénouement plus dramatique, en faisant d'Ourida l'héroïne d'une de ces implacables haines de femme ou d'une de ces vengeances africaines non moins terribles... Mais nous ne pouvons charger gratuitement d'un crime une femme déjà si malheureuse, et la vérité nous fait un devoir de déclarer que Ourida expie aujourd'hui avec une résignation admirable le tort d'avoir cru un moment que l'amour aurait pu faire de son maître son amant.

L'infortunée Ourida aime-t-elle encore secrètement son terrible maître? C'est ce que personne ne pourrait dire... Quant à celui-ci, il paraît avoir complétement oublié que l'esclave soumise jouissait naguère à ses côtés du privilége de sultane favorite.

## CHAPITRE VII.

SOMMAIRE. — Origine des Kourouglis. Abd-el-Kader les punit d'avoir aidé les Français dans l'affaire de Mascara. — Il venge sa dernière défaite en changeant son système de combat. — Il tient l'armée française bloquée sur la Tafna. — Les vivres manquent dans le camp, ainsi qu'à Alger.—Ben-Barek, marabout puissant, abandonne le parti français et se rallie à Abd-el-Kader qui le nomme son kalifah.—Abd-el-Kader est reconnu sultan par toutes les tribus. — Traité et entrevue de la Tafna. — Particularité à ce sujet. — Soumission de Sidi-Jahia-Elchurghii.— Aventure d'un renégat italien. — El-Tegini, rival d'Abd-el-Kader. — Reddition d'Aïn-Mahdy.

Averti par la défection de ses soldats sous les murs de sa capitale, Abd-el-Kader résolut d'intimider ceux de ses sujets qui seraient tentés d'imiter un pareil exemple. A cet effet, il marcha contre les Kourouglis qui s'étaient ouvertement déclarés pour les Français, les battit en plusieurs

rencontres, et fit sur eux de sanglantes exécutions.

Quoique composé d'Arabes exclusivement, ce corps avait toujours appuyé l'occupation turque, jusqu'à l'invasion française qui s'en servit dans le même but. Nés d'un père turc et d'une mère arabe, les Kourouglis avaient été établis pour exercer, au profit du gouvernement turc, une sorte d'espionnage permanent parmi les Arabes. C'est à eux qu'était confiée aussi la mission d'assurer la levée des impôts et de châtier les populations récalcitrantes. Pour tous ces services, ils avaient été anoblis, recevaient des appointements considérables et jouissaient de nombreux priviléges. A ces divers titres, ils étaient détestés des Arabes qui, dans cette circonstance, vengèrent cruellement leurs anciens griefs.

Abd-el-Kader marcha ensuite sur Tlemcen pour venger le désastre de Mascara et reconquérir, par une éclatante victoire, son influence sur les populations arabes. Outre ses remparts flanqués de tours et de bastions, Tlemcen est dé-

fendue au sud par *le Mechouar*, citadelle presque inexpugnable, placée sur une éminence. A cette époque, le Mechouar était occupé par une garnison de Kourouglis, dévoués aux Français.

L'armée française venait de ravitailler Tlemcen et de renforcer d'un bataillon la garnison du Méchouar. En apprenant qu'elle en était sortie pour retourner à Oran, Abd-el-Kader changea subitement de résolution. Au lieu d'aller assiéger Oran, il se précipita à sa poursuite, assuré, par sa propre expérience, qu'il aurait toujours plus facilement raison des troupes françaises en les harcelant pendant leur marche qu'en les attaquant derrière des remparts. Ce système lui réussit encore dans cette circonstance, et grâce à l'attention qu'il eut de refuser la bataille chaque fois que les Français la lui présentaient. Par ce moyen, s'il ne put parvenir à les battre, il leur tua du moins beaucoup de monde. Ces succès partiels, habilement exploités par Abd-el-Kader et par ses Kalifahs dans les provinces, le relevèrent entièrement aux yeux des Arabes.

Quelque temps après, un nouvel engagement eut lieu, sur la Tafna, entre les Français et un corps de troupes commandé par l'Émir, et composé, en grande partie, de Marocains. Dans cette rencontre, Abd-el-Kader réussit non-seulement à empêcher le passage de l'armée française, mais il la força de plier et de rentrer dans son camp, où il la tint étroitement bloquée. Bientôt les vivres manquent aux soldats, et l'on ne peut obtenir de secours d'Alger, où les Français se trouvaient, en quelque sorte, bloqués par les Arabes des provinces environnantes.

Ce changement de situation était dû à Ben Barek, kalifa d'Abd-el-Kader. Ce personnage, qui jouissait, dans le pays, d'une grande influence, avait, dès le commencement de la guerre, pris parti pour les Français. Une mésintelligence survenue entre le marabout et le gouverneur d'Alger, qui ne parut pas comprendre toute l'importance d'un pareil allié, le détermina à se rejeter dans les bras d'Abd-el-Kader, qui s'empressa de l'accueillir, le nomma son kalifa et lui four-

nit tous les secours dont il eut besoin, tant en argent qu'en munitions. Ben Barek se rendit alors à Miliana, et parvint à soulever contre les Français les populations de la province d'Alger. Bien plus, il adressa des proclamations jusque dans la province de Constantine, annonçant aux Arabes son avénement au kalifa, les engageant à reconnaître Abd-el-Kader pour Sultan et à prendre les armes contre les Français. Aussitôt les Arabes se lèvent en masses et accourent se ranger sous ses ordres.

Ce fut là un grand appui pour Abd-el-Kader, qui put alors faire la guerre dans deux provinces à la fois, et tenir les Français en échec sur la Tafna, tandis que son lieutenant les bloquait à Alger. Dans ces deux endroits, le manque de vivres se fit également sentir. Le gouvernement fut obligé d'envoyer de France un corps de troupes pour secourir et ravitailler l'armée retenue sur la Tafna. Le général Bugeaud le commandait. Il rencontra l'Émir au passage de la Sickah, dans la vallée de Schéliff, et culbuta les Arabes dans un

torrent formé par les sinuosités de l'Isser. Abd-el-Kader se réfugia alors à Mascara, d'où il repartit bientôt pour Tekedempt, où il avait résolu de transporter le siége de son gouvernement. Il réussit alors à réparer ses derniers échecs par son habileté et par de sourdes manœuvres. Des émissaires, envoyés dans les provinces, entraînèrent de nouvelles tribus dans son parti. Le gouvernement français, de plus en plus resserré, éprouvait le besoin de la paix. Abd-el-Kader la désirait pour s'occuper de l'organisation définitive de son armée.

C'est dans ces circonstances que fut conclu, entre l'Émir et le général Bugeaud, le célèbre traité de la Tafna.

Ce traité a eu des conséquences trop importantes pour que nous n'en rapportions pas ici les dispositions principales :

Article premier. L'Émir reconnaît la souveraineté de la France en Afrique.

Art. 2. La France se réserve, dans la province d'Oran : Mostaganem, Mazagran et leurs terri-

toires, Oran, Arzew ; plus, un territoire ainsi délimité : à l'est, par la rivière de la Makta et le marais d'où elle sort ; au sud, une ligne, partant du marais ci-dessus mentionné, passant par le bord sud du lac Sehgha et se prolongeant jusqu'à l'Oued-Melad (Rio-Salado), dans la direction de Sidi-Saïd ; et de cette rivière jusqu'à la mer, de manière que tout le territoire compris dans ce périmètre soit Français.

Dans la province d'Alger : Alger, le Sahel, la plaine de Metidja, bornée à l'est jusqu'à l'Oued-Khadra et *au delà ;* au sud, par la première crête du petit Atlas jusqu'à la Chiffa, en y comprenant Blidah et son territoire ; à l'ouest, par la Chiffa jusqu'au coude de Mazagran, et de là par une ligne droite jusqu'à la mer, renfermant Coleah et son territoire.

Art. 3. L'Émir administrera la province d'Oran, celle de Titery, et la partie de celle d'Alger, qui n'est pas comprise à l'ouest, dans les limites indiquées à l'article 2. Il ne pourra pénétrer dans aucune partie de la régence.

Art. 4. L'Émir n'aura aucune autorité sur les Musulmans qui voudront habiter sur les territoires réservés à la France; mais ceux-ci resteront libres d'aller vivre sur le territoire dont l'Émir a l'administration, comme les habitants du territoire de l'Émir pourront venir s'établir sur le territoire français.

Art. 5. Les Arabes, vivant sur le territoire français, exerceront librement leur religion. Ils pourront y bâtir des mosquées et suivre en tout point leur discipline religieuse, sous l'autorité de leurs chefs spirituels.

Art. 6. L'Émir donnera à l'armée française : trente mille fanègues (d'Orient) de froment, trente mille fanègues (d'Orient) d'orge, cinq mille bœufs. La livraison de ces denrées se fera à Oran, par tiers; la première aura lieu du 1er au 15 septembre 1837, et les deux autres de deux mois en deux mois.

Art. 7. L'Émir achètera en France la poudre, le soufre et les armes dont il aura besoin.

Art. 8. Les koulouglis qui voudront rester à Tlemcen, ou ailleurs, y posséderont librement leurs propriétés et y seront traités comme les Hadars. Ceux qui voudront se retirer sur le territoire français, pourront vendre ou affermer librement leurs propriétés.

Art. 9. La France cède à l'Émir : Harzhgoun, Tlemcen, le Mechouar et les canons qui étaient anciennement dans cette citadelle. L'Émir s'oblige à faire transporter à Oran tous les effets, ainsi que les munitions de guerre et de bouche de la garnison de Tlemcen.

Art. 10. Le commerce sera libre entre les Arabes et les Français qui pourront s'établir réciproquement sur l'un ou sur l'autre territoire.

Art. 11. Les Français seront respectés chez les Arabes, comme les Arabes chez les Français. Les fermes et les propriétés que les sujets français auront acquises, ou acquerront sur le territoire arabe, leur seront garanties ; ils en jouiront librement ; et l'Émir s'oblige à leur rembourser

les dommages que les Arabes leur feraient éprouver.

Art. 12. Les criminels des deux territoires seront réciproquement rendus.

Art. 13. L'Émir s'engage à ne concéder aucun point du littoral à une puissance quelconque sans l'autorisation de la France.

Art. 14. Le commerce de la régence ne pourra se faire que dans les ports occupés par la France.

Art. 15. La France pourra entretenir des agents auprès de l'Emir et dans les villes soumises à son administration, pour servir d'intermédiaires près de lui aux sujets français, pour les contestations commerciales ou autres, qu'ils pourraient avoir avec les Arabes. L'Émir jouira de la même faculté dans les villes et ports français.

Ce traité fut suivi immédiatement d'une entrevue entre les deux chefs, sur la proposition qui en fut faite à l'Émir par le général français.

Le rendez-vous avait été fixé pour le lendemain au matin, à trois lieues des bords de la

Tafna. Abd-el-Kader ne s'y trouva pas. Des courriers vinrent annoncer au général Bugeaud qu'il avait été malade, et le prier de vouloir bien s'avancer jusqu'au lieu où Abd-el-Kader l'attendait. En effet, le général, après avoir suivi ses guides, aperçut bientôt sur un mamelon, au détour d'une gorge étroite, l'Émir, entouré d'un cortége composé de deux cents chefs arabes environ, revêtus de riches costumes, et montés sur de superbes coursiers. Dix mille hommes des contingents des tribus couronnaient les hauteurs environnantes. Le général Bugeaud était accompagné de six bataillons d'infanterie, de deux escadrons de cavaliers et de quelques pièces de campagne. Il était à cheval, ainsi que l'Emir. En l'apercevant, le général s'avança seul à sa rencontre, et, après qu'ils se furent donné la main, ils s'assirent l'un à côté de l'autre, et commencèrent à s'entretenir des affaires qui concernaient les deux nations.

Cet entretien a été raconté en détail dans les journaux de ce temps. Nul ne peut donc affirmer

ni contester l'exactitude des faits relatés, ou les paroles mises dans la bouche des deux chefs. La vérité nous fait cependant un devoir de déclarer qu'Abd-el-Kader a toujours nié l'espèce de *violence* à laquelle le général français aurait eu recours, pour le forcer à se *lever*, au moment où ce dernier prenait congé de lui.

Bien plus, Abd-el-Kader affirme n'avoir pas même *vu* et ne point *connaître la figure* du général Bugeaud. Quelque étrange que puisse paraître cette assertion, elle ne surprendra que médiocrement les personnes qui ont vécu dans la familiarité de l'Émir. Elles savent, en effet, qu'il a pour habitude de tenir les yeux constamment baissés, et, qu'à moins d'une émotion violente, il lui arrive fréquemment de causer des heures entières sans que son regard s'arrête une seule fois sur la figure de son interlocuteur.

C'est encore là un nouveau trait de ressemblance qu'il a avec certains religieux austères qui affectent de tenir leurs regards fixés sur la terre. Comme eux aussi, ses doigts roulent incessam-

ment les grains d'un chapelet suspendu à son cou.

En paix désormais avec la France, l'Émir dut diriger son attention et ses forces contre deux grands marabouts qui lui disputaient le pouvoir.

Le premier était Sidi-Jahia-el-Churgi, de la province de Constantine. Ses intrigues, son audace, l'avaient rendu maître de Médhéa, et il y avait obtenu la soumission des tribus environnantes, au moyen de proclamations dans lesquelles il se présentait comme le seul sultan des Arabes, envoyé de Dieu, et plus puissant qu'Abd-el-Kader. Pour preuve de la vérité de ses paroles et de la divinité de sa mission, il ajoutait que personne au monde ne pourrait le vaincre, et que si Abd-el-Kader voulait engager le combat contre lui, il aurait lieu de s'en repentir, attendu que *sa poudre ne prendrait pas feu,* et que *ses armes ne partiraient point.*

Ces fables avaient fait une grande impression sur les Arabes. La confiance d'Abd-el-Kader lui-même en fut ébranlée. Cependant, sous peine de

perdre à la fois son autorité et son pouvoir, il devait triompher de ces obstacles et abattre un ennemi si redoutable. Il forma alors un corps d'armée composé de six mille cavaliers et de mille réguliers, appuyés par trois petites pièces d'artillerie de quatre et marcha contre Médéah.

Lorsque les deux armées se trouvèrent en présence, elles restèrent trois jours à s'observer réciproquement sans oser en venir aux mains. Bien qu'il eût près de cinq mille cavaliers sous ses ordres, et qu'il eût annoncé que les canons de son ennemi resteraient muets, le marabout hésitait à l'attaquer. De son côté, Abd-el-Kader ne pouvait se défendre d'une certaine appréhension.

Dans cette conjoncture, un étranger, engagé depuis peu de temps au service de l'Émir, demanda à lui être présenté. C'était un renégat italien, employé comme simple soldat dans l'artillerie arabe. Rusé et entreprenant, comme le sont la plupart des gens de ce pays, il avait tenté la fortune dans toutes sortes d'industries et sous tous les climats. Arrivé récemment en Afrique,

dans le but de profiter des chances avantageuses que pourraient lui offrir les hasards de la guerre, il n'avait pas hésité à prendre les armes en faveur des Arabe, et à embrasser l'islamisme, pour inspirer plus de confiance à son nouveau maître. Et en effet, si sa bravoure personnelle ne s'était pas encore montrée avec une entière évidence aux yeux de ses compagnons d'armes, son habileté, comme artilleur, était parfaitement connue. Sous ce rapport, du moins, il était estimé de l'Émir, qui avait été plus d'une fois à même de louer la justesse de son coup d'œil et son adresse dans tout ce qui a rapport à la manœuvre ou au tir d'une pièce d'artillerie.

La crédulité superstitieuse des Arabes et les hésitations de l'Émir lui-même, au sujet des prédictions de Jahia-ell-Churghi, lui suggérèrent la pensée de profiter de la circonstance qui s'offrait pour gagner entièrement la faveur de l'Émir. Au moment où il fut introduit dans sa tente, Abd-el-Kader priait. Sur un signe de son maître, le renégat s'agenouilla sur le seuil et attendit, les mains join-

tes sur sa poitrine, qu'Abd-el-Kader eût terminé ses prières. Au bout de quelques instants, Abd-el-Kader se leva. Sa figure, quoique toujours calme en apparence, trahit aux yeux observateurs de l'Italien une sécrète agitation. Il se promenait d'un air pensif, la tête inclinée sur sa poitrine, et comme s'il eût entièrement oublié qu'il y eût quelqu'un auprès de lui. De temps en temps, cependant, ses grands yeux rêveurs se levaient lentement et se fixaient avec une sorte de défiance sur le visage terne et jaune de l'étranger, qui affectait de ne point s'apercevoir de l'examen muet dont il était l'objet.

A la fin, Abd-el-Kader lui ordonna de s'approcher. Le renégat se leva et se tint debout dans une attitude respectueuse, tandis que l'Émir s'assit, les jambes croisées, sur un divan qui régnait autour de la partie de la tente où il se trouvait.

— Que veux-tu? lui demanda Abd-el-Kader sans le regarder.

— Mon prince, j'ai prié Dieu cette nuit pour

qu'il bénisse tes armes et qu'il fasse mentir les prédictions de ton ennemi.

— C'est bien, répondit Abd-el-Kader, Dieu exauce ceux qui demandent ce qui est juste et bon.

— Dieu m'a entendu, car il m'a envoyé un de ses purs esprits pour me conseiller.

A ces mots, l'Émir tressaillit légèrement et attacha un regard perçant sur la figure impassible de l'Italien; puis, il le rebaissa aussitôt en disant :

— Il faut que ton cœur soit bien pur, pour que l'esprit de Dieu daigne te visiter; toi, dont les yeux sont ouverts depuis si peu de temps à la véritable lumière.

Il ajouta immédiatement :

— Et quelle chose t'a révélée le divin messager?

— Il m'a commandé de venir te trouver pour t'annoncer que demain Dieu ferait éclater sa protection sur toi.

— Dieu est toujours juste, et sa volonté, quelle

qu'elle soit, doit être toujours bénie... Qu'ordonne-t-il que je fasse?

— Que tu ne confies qu'à moi la garde de tes canons jusqu'à demain, et que seul, quand le moment sera venu, je sois chargé de les remplir de *poudre* et de *balles*, et d'y mettre le *feu*... J'offre ma tête pour garant du succès...

L'Émir parut réfléchir. Puis, gagné par l'assurance qui perçait dans l'air et les paroles du renégat, il répondit :

— Tu peux te retirer... Il sera fait selon ton désir...

Et il donna aussitôt des ordres pour que les canons qu'il avait amenés fussent remis à la garde du renégat.

Celui-ci passa la nuit à veiller sur ses canons, afin que personne ne pût en approcher sous aucun prétexte. Le lendemain, il les chargea lui-même en présence d'Abd-el-Kader, après s'être assuré préalablement de la qualité de la poudre et des munitions.

Ces précautions semblaient indiquer que le

renégat redoutait quelque trahison inspirée par Jahia-el-Churghi, et dont un des soldats de l'Émir se serait fait l'instrument. Peut-être le caractère du bey de Médhéa justifiait-il ces appréhensions. Son audace et sa confiance agissaient d'ailleurs d'une manière fâcheuse sur le moral des soldats de l'Émir, et il ne fallut pas moins que les protestations du renégat pour les déterminer à engager le combat.

Quand le moment fut arrivé, il laissa l'ennemi s'avancer jusqu'à une portée de fusil. Alors, mettant le feu simultanément à ses trois pièces chargées à mitraille, il porta le ravage et la terreur dans les rangs des ennemis... En un instant, la terre fut couverte de morts et de blessés...

Les cavaliers qui suivaient le marabout, entendant tonner les canons de l'Émir, et voyant que les promesses de leur chef ne s'étaient pas réalisées, n'attendirent pas une seconde décharge et vinrent faire leur soumission à Abd-el-Kader. Alors Jahia-el-Churghi prit la fuite et parvint à se sauver, grâce à la vitesse de son cheval, ainsi

qu'un de ses frères. Toute sa famille, consistant en trois femmes, quatre enfants, un frère et une vingtaine de négres et nègresses, resta au pouvoir d'Abd-el-Kader.

Le même jour, l'Émir fit son entrée à Médéah, emmenant avec lui tous les prisonniers, et fit tirer vingt-un coups de canon pour faire répandre dans la montagne le bruit de sa victoire. Une foule d'Arabes accoururent pour le reconnaître comme le vrai Sultan. A la place d'El-Churghi, il nomma un marabout appelé El-Barkeni.

El-Churghi, se voyant abattu, et ayant perdu tout son crédit sur les Arabes, écrivit à Abd-el-Kader pour implorer sa clémence et lui redemander sa famille, promettant, en reconnaissance, de ne jamais rien entreprendre contre lui. L'Émir y consentit, à la condition qu'El-Churghi se retirerait dans un endroit appelé *Tebessa,* sur la frontière de Tunis, et, avant tout, qu'il se présenterait en personne, pour faire sa soumission. El-Churghi ayant accepté ces conditions, l'Émir lui a rendu sa famille, avec laquelle il s'est retiré

à *Tebessa*, et Abd-el-Kader, depuis ce jour, n'a plus entendu parler de lui.

Le lendemain de son entrée à Medéah, l'Émir fit venir le renégat italien, auquel il donna mille douros (environ cinq mille cinq cents francs) et un beau cheval orné d'une housse d'argent.

Cette victoire laissait encore un rival à Abd-el-Kader. C'était El-Tedjini, autre marabout redoutable, qui possédait la ville d'*Aïn-Madij*. Telle était la puissance de ce marabout, qu'il ne s'était jamais soumis aux Turcs dans le temps qu'ils étaient maîtres de l'Afrique.

Déjà Abd-el-Kader lui avait écrit plusieurs fois, en qualité de Sultan des Arabes, et pour l'engager à le reconnaître comme tel. Tedjini n'avait point répondu à ces avances. Après la prise de Medéah, Abd-el-Kader lui écrivit de nouveau, en le sollicitant à venir faire ses soumissions. Tedjini, craignant quelque coup de main, ne voulut point se rendre en personne auprès de l'Émir; mais il lui envoya un présent considérable avec ces mots :

« Je ne puis me rendre près de toi, comme tu « le désires ; il ne me convient pas de te reconnaître comme Sultan, mais bien comme un « homme d'un grand mérite et digne de mon estime et de mon respect, pour avoir soutenu « avec persévérance la guerre sainte contre les « infidèles et protégé la religion de Mahomet. « C'est pourquoi je t'envoie en présent vingt « mille douros (cent mille francs), vingt-cinq « nègres et négresses, et dix chevaux. »

Abd-el-Kader fut très-mécontent de cette réponse et renvoya les présents de Tedjini, en lui faisant savoir, pour la dernière fois, que s'il ne venait pas le trouver au terme fixé, il s'avancerait lui-même, à la tête de son armée, et s'emparerait d'Aïn-Mahdi par la force. Le délai étant expiré, Abd-el-Kader, appelé sur un autre point par la nécessité de la guerre, qui venait de recommencer avec la France, organisa une expédition dont il confia le commandement à son frère, Sidi-Mustapha, qui marcha aussitôt contre Aïn-Mahdi.

Sidi-Mustapha resta un an environ sous les

murs de la ville, sans obtenir aucun résultat avantageux; tandis que Tedjini faisait, chaque nuit, des sorties dans lesquelles il tuait beaucoup de monde aux assiégeants. Une fois même, peu s'en fallut que Mustapha, surpris dans son camp, ne fût fait prisonnier.

Enfin, au mois de mai mil huit cent trente-huit, l'Émir, voyant l'incapacité de son frère, se décida à venir faire lui-même le siége d'Aïn-Mahdi.

A peine arrivé devant la place, il la fit bombarder et força Tedjini à prendre l'offensive, en sortant de la ville avec toutes ses troupes. Cette fois, Tedjini fut complètement battu et rentra en désordre dans la ville, après avoir perdu beaucoup de monde. Abd-el-Kader la fit bombarder de nouveau et canonner les murailles avec une telle ardeur, que bientôt la ville fut presque réduite en cendres, et la brèche ouverte en plus d'un endroit.

Alors Tedjini demanda à capituler, en offrant

de payer tous les frais de la guerre. Il fit ses soumissions, reconnut Abd-el-Kader pour Sultan des Arabes, et obtint, à ce prix, la vie sauve pour lui et les siens et la conservation de tous ses biens.

## CHAPITRE VIII.

SOMMAIRE. — Organisation civile et militaire des provinces. — — Circonscriptions administratives et noms des gouverneurs des provinces. — Règlement militaire. — Infanterie. — Grades. — Habillements. — Insignes. — Solde.

Le traité de la Tafna et le succès de l'expédition contre Aïn-Madhi laissaient à Abd-el-Kader le loisir qui lui était nécessaire pour l'organisation civile et militaire des provinces qui venaient de lui être concédées. Il lui importait d'abord d'en régulariser l'administration, afin d'y rétablir l'ordre et l'harmonie troublés jusqu'alors par la guerre.

Les nouveaux États dont l'Emir avait été reconnu le chef se composaient de la province d'Oran (moins la capitale, ainsi que Mostaganem, Mazagran, Arzew et leurs territoires réservés pour la France), de la province de Tittery et d'une partie de la province d'Alger.

Voici la liste des diverses circonscriptions administratives, ainsi que les noms des gouverneurs à qui elles furent confiées.

### AU NORD.

1 Depuis *Ugda* jusqu'à *Tlemcem*, l'administration fut confiée à *Bohamed*, avec le titre de kalifah.

2 Depuis *Tlemcem* jusqu'à *Mascara*, à *Ben-Tamy*.

3 Depuis *Mascara* jusqu'à *Tagdempt*, à *Abd-el-Beki*.

4 Depuis *Tagdempt* jusqu'à *Sakna*, à *Ben-Mohammed*.

### A L'OUEST.

5 Des bords du *Chélif*, jusqu'à *Veld-el-Fada* (rivière d'argent), à *Ben-Arrach*.

6 Depuis *Veld-el-Fada* jusqu'à *Milianah*, à *Ben-Barrech*.

7 Depuis *Milianah* jusqu'à *Medeha*, à *Barkeni*.

8 Depuis *Medeha* jusqu'à *Sebeon*, à *Ben-Salem*.

9 Depuis *Sebeon* jusqu'à *Megiana* et *Biskera*, à *Ben-Hamar*.

Le kalifah *Bohamed* commandait à 130 tribus, 6,000 cavaliers et 3,000 réguliers.

*Ben-Thamy*, avait sous ses ordres, 130 tribus, 7,000 cavaliers et 3,700 réguliers.

*Abd-el-Beki*, 110 tribus, 6,000 cavaliers et 900 réguliers.

*Ben-Mohamed*, 40 tribus, 3,000 cavaliers et 700 réguliers.

*Ben-Arach*, 90 tribus, 6,000 cavaliers et 2,000 réguliers.

*Ben-Barréch*, 90 tribus, 6,000 cavaliers et 5,000 réguliers.

*Barkeni*, 80 tribus, 4,000 cavaliers et 1,600 réguliers.

*Ben-Salem*, 120 tribus, 8,000 cavaliers et 1,900 réguliers.

*Ben-Hamar*, 70 tribus, 4,000 cavaliers et 800 réguliers.

Dans le nombre des réguliers se trouvaient 900 déserteurs français, répartis entre chaque corps pour y servir d'instructeurs, ou de maîtres de musique, ou de tambour.

Quant aux dépenses faites pour les troupes au nom du Sultan, les comptes en étaient présentés tous les trois mois à l'Emir qui les vérifiait avec soin, en même temps que les impositions prélevées sur les tribus étaient versées dans son trésor.

Les revenus de l'Émir s'élevaient à environ *cinq millions de piastres*. Ces sommes lui sont ex-

pédiées dans des sacs contenant 500 ou 1,000 piastres chacun, lesquels sont vidés ensuite dans des caisses de 3,000 douros chacune, pour la commodité des transports. Le trésor qui les renferme s'appelle la *Kazna*. Pendant la paix, ce trésor était dans la ville de Tekcdempt. En temps de guerre, il se trouvait dans une tente en toile blanche, située à l'aile droite de la Smalha, près de la tente de la famille de l'Émir.

Ces revenus servaient à payer l'entretien et la nourriture des troupes, laquelle consistait en pain, viande, huile et beurre. C'est avec cet argent qu'Abd-el-Kader achetait aussi les munitions, telles que fusils et poudre qu'il faisait venir de Gibraltar par l'entremise du Maroc ; en un mot, c'est avec ces sommes qu'il pourvoyait aux dépenses générales de l'État et de l'armée.

Dans le cas de dépenses extraordinaires, l'Émir exposait aux tribus les motifs qui commandaient de lever de nouvelles contributions, et toujours ces nouveaux subsides étaient accordés sans conteste, bien qu'il arrivât à l'Émir d'être

forcé de renouveler cet appel plusieurs fois dans l'année. Sur toutes ces levées d'argent, il retenait chaque année environ un million de piastres qu'il enterrait comme une réserve pour les éventualités de la guerre.

Outre les impôts en argent, Abd-el-Kader prélève encore sur les Arabes des contributions en blé, orge et avoine. En conséquence, chaque kalifah lève sur les tribus une sorte de dîme proportionnée à la richesse de chaque tribut. Le produit de cette dîme est versé dans des *silohs*, espèces de puits. A la fin de l'année, le kalifah envoie à l'Émir la note de la quantité de céréales qu'il a reçue, et de la quantité qu'il a fournie à l'armée. Si un kalifah manque de munitions, il en prévient l'Émir, qui donne l'ordre à un autre kalifah de lui expédier ce qui lui manque.

Quant à la nourriture, à l'équipement et à la formation des différents corps de troupes arabes, ils ont été réglés d'après une ordonnance par laquelle chaque Beylick (province) doit fournir un

bataillon d'infanterie régulière ; dont l'effectif est à la volonté de l'Émir.

Chaque bataillon est placé sous les ordres du kalifah ou du bey de la province à laquelle il appartient et dont il porte le nom.

Chaque bataillon est commandé par un aga (général), dont l'état-major est composé ainsi qu'il suit :

Un bachy-koudja.
Un schaouch.
Un bachy-arab.
Un bachy-tambourji.
Un bachy-trompettji.
Un sinjakdar.

Le bataillon est divisé en un certain nombre de compagnies de cent hommes. Chaque compagnie est commandée par un officier qui prend le titre de scief. Le cadre de chaque compagnie est composé ainsi qu'il suit :

Le scief.
Un koudja.
Trois kebirs-el-saf.
Trois kouaïas-kebirs.
Neuf kebirs-l'achra.
Un ou deux tambourjis.
Deux Tabbak.

La compagnie est divisée en trois pelotons, chacun d'environ trente hommes; le peloton est subdivisé en trois escouades, chacune de dix hommes.

*L'Aga* commande en chef son bataillon; le *bachy-kroudja* est chargé de l'administration générale; le *schaouch* se tient constamment auprès de l'aga, et doit être prêt à exécuter ses ordres. Il est chargé aussi d'administrer les punitions aux troupes, d'après les ordres de l'aga.

*Le bachy-arab* remplit les fonctions *d'instructeur*. Il est choisi parmi les sous-officiers qui connaissent le mieux les manœuvres. Le *bachy-tambourji* et le *bachy-trompettji* sont le tambour et trompette-major.

Le *sinjakdar* est chargé de porter l'étendard du prophète en tête des troupes. Il est choisi parmi les meilleurs soldats du bataillon, et doit être surtout de bonne vie et mœurs. Lorsqu'il est tué sur le champ de bataille, l'aga nomme immédiatement un sous-officier pour le remplacer.

Les officiers commandant les compagnies, re-

lèvent directement de l'aga. Ils sont tenus de lui rendre compte de leurs soldats, et doivent s'assurer de l'exactitude des états de troupes, qui sont tenus par les kroudjas des compagnies. Ceux-ci doivent être toujours prêts à présenter leurs registres au *scief*, au bachy-kroudja ou à l'aga.

Les *reis-el-saf* où *kebirs-el-saf* commandent chacun des pelotons de leur compagnie. Ils sont responsables envers le *scief* de la tenue des armes, des munitions et de tout ce qui a rapport au bon ordre. Chaque reis-el-sal a sous ses ordres un *kouaïa-kebir* et trois kebirs-l'achra. Les reis-el-saf et les kouaïs-kebirs sont chacun à leur tour de service pendant une semaine; mais les *sciefs* doivent veiller à ce que les reis-el-saf et les kouaïa-kebir d'un même peloton ne soient point de service ensemble.

Les kebirs-l'achra n'ont aucun commandement ou autorité; ils sont seulement appelés au grade de kouaïa-kebir, soit au choix, soit à l'ancienneté. Lorsqu'une corvée extraordinaire doit se faire au magasin des vivres, chez le bey, le

kalifah ou ailleurs, l'aga ordonne aux sciefs des compagnies de commander le kebir-l'achra; ce n'est que dans le cas où le nombre de ces derniers est insuffisant, qu'on y adjoint les askars.

Le tambourji et le trompetteji sont sous les ordres des sciefs des compagnies auxquelles ils appartiennent, mais pour ce qui regarde l'intérieur de la compagnie seulement. Ils marchent toujours réunis sous les ordres du bachys-tambourjis et des bachys-trompettjis.

Les *tabbaks* (cuisiniers), sont sous la surveillance des reis-el-saf et des kebirs-kouaïas de service de semaine; ces derniers doivent les accompagner au magasin, lorsqu'ils vont chercher des vivres; ils doivent être présents tant à la préparation du repas qu'à sa distribution. Les *tabbaks* et les kouaïas de semaine sont solidairement responsables envers le reis-el-saf de semaine et le scief, des réclamations qui pourraient être faites au sujet des vivres. Les *tabbaks* doivent être choisis parmi les hommes les moins propres au service actif, ou parmi ceux qu'une blessure re-

que à l'armée met hors d'état de servir dans les rangs.

Tous les *askars* des compagnies sont, sans distinction d'âge ou de naissance, soumis au même service; et dans le cas d'infraction au devoir ou à la discipline, ils encourent la même peine. Cependant, les agas et les bachys-kroudjas pourront s'attacher chacun deux askars, pris dans tout le bataillon, en qualité de Tallak et d'azeni (palfreniers). Les sciefs peuvent en prendre chacun un dans leurs compagnies. Ces askars sont exempts de service, ainsi que les askars-kawadjis (soldats cafetiers); en marche, ou dans un combat, ils restent avec les bagages et l'ambulance.

*L'aga* est nommé par l'Émir; il porte le pantalon, le gilet et la veste à la turque, en drap amarante; sur le haut du bras, il porte une plaque ovale en argent ciselé, avec ces mots: *Celui qui obéit à son chef obéit à Dieu.* Sur la poitrine, il porte le croissant sans étoile, sur lequel est inscrit son grade; son sabre est garni en argent

à la poignée, et le fourreau est plaqué du même métal. Il porte à l'un des doigts de la main droite, un cachet en argent de la grandeur d'un *rial boudjous* (1 fr. 80 c.); sur ce cachet est taillé en relief le nom du commandeur des croyants, le nom et le grade de l'aga, et l'année de sa nomination. Ces effets lui sont donnés gratis pour la première fois; mais s'il veut les remplacer, il les paie alors sur sa solde, comme doit le faire tout officier, sous-officier ou soldat.

La veste de l'aga, lorsqu'il la fait remplacer au magasin, est payée par lui 22 boudjous, non compris les insignes de son grade; le pantalon est payé 14 boudjous; le gilet 5 boudjous; la chemise 2 boudjous; les bottes 20 boudjous; le chichilla (calotte grecque) 3 boudjous. La solde de l'aga est de 30 boudjous par mois, payables, la première fois, après six mois, et ensuite de trois mois en trois mois.

Chaque officier et askar doit toujours avoir trois mois de solde au trésor.

Le *bachy-kroudja* porte la même tenue que

l'aga, mais en drap bleu pour le pantalon et le gilet; il ne porte pas d'insignes ni au bras, ni à la poitrine, et n'a d'autres marques de distinction qu'un cachet d'argent avec la même inscription que celui de l'aga, mais de forme octogone. Sa solde est de 22 boudjous et demi par mois. Il reçoit, en outre, 14 boudjous par mois pour frais de bureau, sur lesquels il doit remettre un boudjou à chaque kroudja de compagnie pour l'achat des fournitures nécessaires à l'entretien de la comptabilité.

Le *schaowch* porte la veste, le pantalon et le gilet en drap rouge, sans autre insigne de ses fonctions qu'un yatagan en argent passé dans la ceinture. Sa solde est de 8 boudjous par mois.

Le *bachy-arab* porte la même tenue que le schaowch, mais sans aucun insigne. Sa solde est de 9 boudjous par mois.

Les *bachy-tambourjis* et *bachy-trompettjis* portent le même uniforme que le bachy-arab, sans aucun insigne. Leur solde est de 9 boudjous par mois.

Le *sinjakdar* porte la veste, le pantalon et le gilet bleus, sans aucun insigne. Sa solde est de 10 boudjous et demi par mois.

Le *scief* porte la veste, le gilet et le pantalon rouges. Il a sur le haut des bras une paire d'épaulettes en argent massif, formant une plaque carrée, longue et bombée, d'où tombent neuf petites chaînettes du même métal ; sur le milieu du corps de l'épaulette se trouve la marque du sultan. Il porte au doigt un cachet en argent de la grandeur d'un *arbia* (50 centimes). Sa solde est de 15 boudjous par mois.

Le *kroudja* de compagnie porte la veste rouge, mais avec le gilet et le pantalon bleus, le tout en drap, sans autres insignes. Sa solde est de 8 boudjous par mois, plus le boudjou qu'il doit recevoir du bachy-kroudja.

Les *reis-el-saf* portent la veste bleue, le pantalon et le gilet rouges. Les insignes de leur grade consistent en une épaulette en argent sur l'épaule droite, de la même forme que celle des *sciefs*, mais plus petite, sans marque, et d'où ne tom-

bent que six chaînettes en argent. Leur solde est de 8 boudjous par mois. Ceux qui sont joints aux bachy-arab pour l'instruction des recrues reçoivent 1 boudjou par trimestre de supplément.

Les *kouaïas-kébirs*, les *kébirs-l'achra*, les *tabbaks* et les *askars* portent tous la même tenue: une veste-capote en laine noire avec capuchon, un gilet en laine blanche, un pantalon en laine bleue. Les kouaïs-kébirs portent, pour insignes de leur grade, un galon en drap rouge sur le haut du bras droit; leur solde est de 6 boudjous par mois.

Les kebirs-l'achra portent un galon en drap rouge sur l'avant-bras droit; leur solde est de 5 boudjous un quart par mois.

Les *tabbaks* reçoivent la même solde que les *askars*, 4 boudjous et demi par mois. Si l'agha le juge nécessaire, il leur est accordé un supplément de trois quarts de boudjou. Outre les travaux de la cuisine, ils doivent veiller à l'entretien des bêtes de somme de la compagnie.

Les *tambourjis* et les *trompettejis* portent la même tenue que les *bachys-tambourjis et les bachys-trompettejis*. Ils reçoivent une solde de 5 boudjous un quart par mois ; mais ils peuvent obtenir des gratifications plus ou moins fortes, à la volonté du kalifat. Ils doivent être choisis de préférence parmi les Européens.

Tout musulman entrant au service du commandeur des croyants a droit à une première mise complète, plus à 3 boudjous et 1 douro d'engagement ; mais il ne peut recevoir de solde qu'après quatre mois de service, parce qu'il est tenu de laisser trois mois de solde au trésor du beylik.

Lorsqu'il passe dans une position supérieure, il reçoit gratis et comme première mise, les effets ou insignes appartenant à son grade. Dans le cas où il doit, pour cause de vétusté ou autrement, faire remplacer les effets qu'il a reçus de l'État, il doit le faire à ses frais. Le kroudja de la compagnie en prend note, ainsi que le bachy-kroudja du bataillon, et à la première solde, il lui est re-

tenu le montant des effets qu'il a reçus. Un askar ne doit jamais recevoir plus d'effets qu'il n'a de solde par trimestre. Il est tenu, en outre, de les représenter chaque fois qu'il en est requis par ses supérieurs.

Le prix des effets de tout grade est fixé, ainsi qu'il suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Veste en drap rouge ou bleu, pour officier et sous-officier, tambour et trompette indistinctement ; la qualité du drap étant la même pour tous ces grades, | 9 | boudjous. | |
| Gilet de drap. . . . . . . . | 3 | id. | |
| Pantalon de drap. . . . . . . . | 12 | id. | |
| La veste-capote pour kouaïa-kebir, kebir-lachra, askar et tabbak. . | 3 | id. | |
| Gilet en laine. . . . . . . . . | 1 | id. | |
| Le pantalon en laine. . . . . . | 2 | id. | 1/2 |

Les effets de linge et chaussure sont les mêmes pour tous les grades, excepté pour l'agha. Ce dernier n'est pas tenu de porter exactement l'uniforme, si ce n'est pour le combat et la revue.

Pour tous les autres grades, le tarif des effets est fixé ainsi :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Chemise en coton d'*Angleterre*. . | 1 | id. | 1/2 |
| Guêtres en cuir . . . . . . . | 2 | id. | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Souliers en cuir de Maroc. . . . | 1 | id. | 3/4 |
| Chichilla (calotte grecque). . . . | 1/2 | id. | |
| Ceinture en cuir pour balascar (giberne). . . . . . . . . . | 1 | id. | |
| Musoutte en peau de mouton, servant à porter les vivres. . . . | 1/4 | id. | |

En cas de perte des insignes de grade ou du cachet, les épaulettes de scief sont remplacées au prix de 9 boudjous la paire ; le cachet 1 boudjou un quart ; l'épaulette du reis-el-saf est remplacée au prix de 3 boudjous.

La solde se fait régulièrement tous les trois mois en présence du kalifat ou du bey, huit jours au moins avant l'apparition de la nouvelle lune. Les kroudjas des compagnies établissent les états de solde, déduction faite des avances aux troupes ou des effets livrés. Le bachy-kroudja en établit un relevé qu'il confronte avec les registres du magasinier ; puis, le bey ordonne le payement du *retem* (solde). L'agha met le bataillon sous les armes, et se rend, chaque *scief* en tête de sa compagnie, en face de la tente du kalifat. Alors le *bachy-kroudja* fait l'appel du bataillon,

homme par homme, en commençant par l'agha et l'état-major, et en continuant par le scief de la première compagnie (bachy-oda), ainsi nommé, parce que c'est dans ses rangs que marche le porte-drapeau (sinjakar). Les hommes qui ne sont pas présents au camp, lors de la solde, la reçoivent, à leur retour, des mains du scief qui l'a reçue en dépôt. Aucune autre retenue ne peut être exercée sur la solde des askars, que celle pour avances faites et effets livrés provenant des magasins du beylick, sans l'autorisation expresse du kalifat. Il est défendu aux supérieurs de faire aucun commerce, ni de recevoir aucun cadeau de leurs subordonnés, sous les peines les plus sévères.

### Armement. — Vivres.

Tous les musulmans faisant partie de l'infanterie régulière reçoivent un fusil anglais ou français, armé, autant que possible, de la baïonnette. Ils ont, en outre, une giberne (balascar) pouvant contenir deux *torsinas* (paquets de cartouches). Cette balascar est assujettie par une

ceinture en cuir, garnie de deux boucles de cuivre avec ardillon, qui est donnée en première mise, et remplacée au compte de chacun.

L'*agha* commandant un bataillon a un fusil de munition sans baïonnette, une paire de pistolets et son sabre.

Le *bachy-kroudja* est armé comme l'agha.

Le *schaouch* ne porte pour armes qu'un fusil et le yatagan, signe de ses fonctions.

Le *bachy* a un fusil et un sabre.

Tous ont un cheval.

Le *bachy-tambourji* et le *bachy-trompetteji* ne reçoivent point d'armes du beylick, non plus que les tambourji et les trompetteji ; mais ils peuvent se munir, à leurs frais, d'une paire de pistolets. Dans tous les cas, ils ne reçoivent de munitions de guerre que lorsqu'ils possèdent des armes à feu.

Le *sinjakdar* est armé d'une paire de pistolets et d'un sabre.

Les *sciefs* sont à cheval, armés d'un fusil avec baïonnette, d'un sabre et de pistolets qu'ils doi-

vent se procurer à leurs frais. En cas d'attaque sur un terrain accidenté, ils doivent combattre à pied. Ils portent une giberne comme les soldats.

Les *reis-el-saf* sont armés d'un fusil avec baïonnette et d'un sabre.

Le *kroudjas*, les *kouaïa-kebirs*, kebirs-l'achra et askars ont un fusil avec baïonnette.

Les *Tabbaks* n'ont point d'armes.

Toutes les armes appartenant au beylick portent la marque du commandeur des croyants : les fusils et pistolets à la batterie et à la culasse, le sabre à la poignée et à l'extrémité de la lame.

Les vivres sont déposés dans les *kazenahs*, et confiés à la garde des competjis. Ils consistent en blé écrasé, farine, pain, fruits secs, huile, beurre et viande fraîche. La distribution se fait chaque matin aux *kouaïas-kebirs* de service accompagnés des *tabbacks* de leurs compagnies.

Les *sciefs*, ou autres, qui reçoivent leurs rations à part sont tenus de venir la chercher eux-mêmes ou d'envoyer un azeni (domestique).

L'*agha* d'un bataillon reçoit par jour quatre pains blancs d'une livre chacun, huit livres de blé ou six livres de farine, deux livres de fruits secs, un demi-litre d'huile ou une livre de beurre.

On distribue la viande chaque jeudi.

En sus de la ration ordinaire, l'agha reçoit alors un mouton pour lui et le bachy-kroudja.

Le *bachy-kroudja* reçoit journellement trois pains blancs d'une livre chacun, six livres de farine de blé ou fruits secs, une livre de beurre ou un demi-litre d'huile.

Les *schaoucks*, *bachys-arab*, *sinjakdars*, *bachy-tambourjis*, *bachy-trompettejis* et *sciefs* reçoivent chacun deux pains blancs d'une livre, deux livres de farine de blé ou fruits secs, un quart de litre d'huile, une demi-livre de beurre. Les jours de distribution de viande fraîche, ils reçoivent un mouton pour quatre.

Les *reis-el-saf* et *kroudjas* reçoivent un pain blanc et un noir, d'une livre chacun, un huitième de litre d'huile ou un quart de beurre, plus

une livre de farine de blé ou fruits secs. Les jours de distribution de viande, ils ont droit à un mouton pour huit.

Les *kouaïas-kebirs*, *kebirs-l'achra*, *tambourjis* et *trompettejis*, *askars* et *tabbaks* reçoivent un pain noir d'une livre, une demi-livre de farine de blé ou fruits secs, un demi-litre d'huile par escouade ou une livre de beurre. Ils reçoivent, en outre, deux moutons par peloton de trente hommes, le jour de distribution de viande.

## CHAPITRE IX.

### Service intérieur.

Le camp est formé en carré ou en cercle, suivant les accidents du terrain. La tente du kalifat, celle de l'agha du bataillon, la prison et les magasins sont toujours au centre de la troupe. La cavalerie régulière campe en lignes derrière la tente du kalifat ou du commandant du camp. Chaque compagnie est groupée près de la tente

du scief qui la commande. Le kroudja campe auprès du scief. Les reïs-el-saf, les kebirs-l'achra, les kouaïas-kebirs, chacun avec leur peloton, le bachy-kroudja et l'état major du bataillon, avec les bachys-tambourjis et les bachys-trompettejis, campent près de la tente de l'agha. Un cercle est formé devant le front de chaque compagnie. Ce cercle sert de mosquée. Il est défendu de le traverser avec ses souliers. Le kroudja de la compagnie remplit les fonctions d'iman. Le bachy-kroudja remplit les mêmes fonctions pour le bataillon entier, aux heures de la prière.

Le service dans les camps stables est réglé ainsi qu'il suit.

La prière du *shor*, qui doit se réciter au point du jour, n'est pas exigible des askars; mais le bachy-kroudja du bataillon et les kroudjas des compagnies doivent les y appeler et la faire. Avant le lever du soleil, les tambourjis et les trompettejis du camp battent et sonnent le réveil. Une heure après le réveil, les recrues vont faire l'exercice au centre du camp, sous les ordres du bachy-

arab et des reïs-el-saf qui lui sont adjoints. A la même heure, les kouaïas-kebirs et les tabbaks des compagnies se rendent au kazena pour y recevoir les vivres. Le pain est distribué immédiatement aux askars. Les tabbaks font cuire la farine du blé écrasé et en font la distribution pour le repas du soir. La distribution de la viande se fait aux jours prescrits, à midi et de la même manière.

Tous les jours, à onze heures ou midi, l'agha réunit le bataillon en armes au centre du camp et en fait faire l'appel par les kroudjas des compagnies. Il fait passer l'inspection des armes par les sciefs. Celles qui sont reconnues en mauvais état sont retirées et remises aux schaqmarjis (armuriers). Les réparations d'armes sont toujours au compte des soldats, à moins qu'elles n'aient été endommagées par accident imprévu ou au combat.

Après la revue et l'appel, l'agha fait rompre les rangs, les kroudjas appellent à la prière; les sciefs et les reis-el-saf veillent à ce que les askars

fassent les ablutions, mais pour cette prière seulement. Tous les askars doivent être présents sous peine de punition.

A deux heures, les recrues retournent à l'exercice jusqu'à l'heure de la prière, c'est-à-dire à quatre heures. Après cette troisième prière, les tabbaks font la distribution des vivres du soir.

A cinq heures, les reis-el-saf de service réunissent les askars de gardes de nuit et les mènent au centre du camp, devant la tente de l'agha, où le bachy-arab en fait l'appel et désigne les postes; chaque compagnie doit fournir trois sentinelles devant le front du camp. Elles sont relevées de quatre heures en quatre heures. Un roulement ou une sonnerie en donne le signal. Elles se retirent au réveil. La garde de la prison, qui est fournie par la compagnie bachy-oda, reste vingt-quatre heures consécutives. Elle est composée d'un nombre d'hommes proportionné au nombre des prisonniers. On ne met dans cette prison que les sous-officiers et askars. Les sciefs restent aux arrêts dans une tente, à proximité de celle de

l'agha, sous la responsabilité de ce dernier. La garde de la prison fournit une sentinelle à l'étendard sacré qui est placé en face de la tente de l'agha.

Trois fois par semaine, les jeudi, samedi et lundi, les troupes font trois heures d'exercice en dehors du camp, sous les ordres de l'agha. Les sciefs ne permettent jamais aux askars de leur compagnie de s'éloigner du camp avec des armes appartenant au beylick. Ils veillent à ce qu'ils ne sortent pas en troupe, à ce qu'ils ne passent pas la nuit hors du camp et à ce qu'ils ne dévalisent pas les Arabes qui viennent au camp pour y porter des denrées. Ils passent souvent dans les tentes occupées par leurs askars, s'emparent des objets qu'ils ne croient pas venir de bonne source et les remettent à l'agha. Celui-ci en mande le détenteur, et, si ces objets proviennent de vol, il le renvoie devant le kalifat ou le punit lui-même.

Lorsqu'un askar s'approche d'un scief pour se

plaindre de l'agha de son bataillon ou de tout autre chef supérieur, il doit lui baiser la tête ou la main, avant de lui adresser la parole. Il doit toujours se déchausser pour entrer dans la tente d'un chef de ces grades.

### Marche. — Combat.

Le commandeur des croyants ordonne à tous les kalifats, aghas, etc., de traiter avec beaucoup d'égards les chrétiens qui, quittant les rangs des infidèles, et, après avoir embrassé l'islamisme, veulent prendre part à la guerre sainte. Il rappelle, à ce sujet, que le saint Prophète dit : « que l'infidèle qui devient croyant est, aux yeux de Dieu, plus qu'un schériff, et que le septième ciel lui appartient sans réserve. » Les chrétiens qui passent dans les rangs arabes et veulent prendre du service forment une compagnie qui prend le nom de miat-el-aloudja (compagnie des renégats). La compagnie bachy-oda et l'étendard sacré marchent toujours en tête des askars du Prophète.

Au combat, les aghas, sciefs et kebirs-el-saf maintiennent, autant que possible, le bon ordre dans les rangs. Les hommes blessés se retirent immédiatement du feu. Les askars doivent user de générosité envers les hommes qu'ils pourraient faire prisonnier, s'ils sont chrétiens. Ils ne font aucune grâce aux musulmans servant dans les rangs ennemis, s'ils peuvent s'en emparer. Ils leur tranchent la tête ; mais, pour les soldats infidèles, ils ne doivent les tuer que dans le cas où il leur serait impossible de les emmener prisonniers. Lorsqu'un askar a fait un chrétien prisonnier, il doit le mener devant le kalifat ou l'agha, sans le maltraiter. Il reçoit alors une gratification de 30 boudjous pour l'homme dont il s'est emparé; plus, le prix de ses armes. Il est défendu aux askars de s'emparer des effets ou de l'argent d'un prisonnier. Tout askar, ou autre, qui porte au kalifat la tête d'un chrétien tué dans les rangs ennemis, reçoit une somme de 6 boudjous.

Les askars, reis-el-saf ou sciefs et autres, qui

ont fait preuve de bravoure dans une action, sont récompensés par un signe d'honneur en argent, qu'ils portent à la tête. Cette décoration est de la forme et de la grandeur d'une épaulette de scief. Les aghas, sciefs, reis-el-saf et autres, ne peuvent en être décorés que par l'Émir lui-même; ils ne reçoivent aucune allocation.

Chaque compagnie a toujours deux mulets pour porter les bagages et ustensiles lui appartenant en commun, et les malades et les blessés. Ces mulets sont sous la conduite des tabbaks. Ils restent à l'arrière-garde avec les bagages des aghas et sciefs. Ceux-ci ont aussi : les premiers deux mulets, et les autres chacun un.

Aucun Arabe ne peut être admis parmi les malades et les blessés Européens. Ils n'obéissent qu'à l'agha et au kalifat. Tout Arabe qui insulte ou maltraite un Européen au service est sévèrement puni. Ils peuvent sortir du camp en armes, mais pas en nombre. Ils ne payent pas les effets qu'ils reçoivent du magasin, et ils sont soldés tous les mois. Les armes qu'ils apportent en quit-

tant les chrétiens, leur sont payées de la manière suivante :

| | | |
|---|---|---|
| Pour un fusil avec baïonnette. . . | 21 | boudjous. |
| id. sans baïonnette. . . . | 20 | id. |
| Pour une paire de pistolets. . . . . . | 15 | id. |
| Pour un sabre de cavalerie. . . . . | 10 | id. |
| Pour un cheval. . . . . . . . . | 100 | id. |
| Pour 50 cartouches. . . . . . . | 5 | id. |

Les autres armes, effets ou argent qu'ils apportent leur appartiennent de droit. Il en est de même des armes ou du cheval, s'ils ne veulent pas les vendre. Ils reçoivent, en outre, 6 boudjous d'engagement, mais ils ne sont pas tenus de prendre du service ; on ne peut exercer aucune retenue sur leur solde. Il est expressément défendu aux aghas de permettre qu'on inflige aux Européens aucune punition corporelle. Ils peuvent être mis en prison, mais jamais frappés. Tout Arabe qui, conduisant un Européen de l'endroit où il s'est rendu, au camp du kalifat ou à celui de l'Émir, lui aurait enlevé des objets lui appartenant, serait puni d'une amende ou d'un

certain nombre de coups de bâton. S'il a usé de violence envers lui, il est puni de mort.

En marche, la compagnie européenne reste sous les ordres de son chef, à la place qu'elle juge convenable. Les autres compagnies marchent par pelotons, les sciefs et les reis-el-saf en tête, un mulet à leur service. Les vivres sont portés par des mulets appartenant au kazena. Le competjy doit toujours accompagner la troupe. Il marche avec les bagages dont le commandement est confié au bachy-kroudja... Uu Tobil (chirurgien), choisi parmi les plus habiles, est attaché au bataillon et marche avec les ambulances. Il doit donner ses soins gratis à tous les askars ; mais il reçoit du kalifat l'argent nécessaire pour ses médicaments. Il porte la même tenue que les sciefs, sans distinctions ni insignes. La solde est de dix-huit boudjous par mois. Il reçoit les mêmes rations et a droit à un cheval.

**Cavalerie.—Organisation.—Tenue.—Armes.—Soldes.—Vivres.**

Chaque beylik a un corps de cavalerie ; cha-

que musulman qui veut en faire partie est tenu de fournir son cheval. Si ce cheval est tué, il lui en est remis un autre appartenant au beylick. Les différents corps de cavalerie sont commandés par les aghas, dont le grade est inférieur à celui de l'infanterie. La cavalerie d'un agha est divisée en peloton de cinquante cavaliers chacun, qui sont commandés par des sciefs-el-kramsins. Chaque scief a sous ses ordres un reis-el-kramsin. L'agha a avec lui un bachy-hroudja, un schaouck, un sinjagdar, un bachy-kriella et un bachy-trompettji. Tout officier d'infanterie qui est destitué peut passer dans la cavalerie. Les grades, dans la cavalerie, sont inférieurs à ceux de l'infanterie. L'avancement a lieu de grade en grade, comme dans l'infanterie.

L'agha de cavalerie a la même tenue que l'agha de l'infanterie, les mêmes insignes de grades, mais beaucoup plus petits. Il est armé comme lui; sa solde est de dix-huit boudjous. Il reçoit des vivres de même nature et en même quantité.

Le *bachy-kroudja* de cavalerie a la même tenue, les mêmes attributions que le bachy-kroudja d'infanterie. Sa solde est de treize boudjous et demi par mois. Il reçoit les mêmes vivres.

Le *bachy-kriella* reçoit une solde de huit boudjous.

Le *porte-drapeau* reçoit neuf boudjous.

Le *schaouck* reçoit sept boudjous.

Ils ont la même tenue que dans l'infanterie, et reçoivent les mêmes vivres.

Le *bachy-trompettji* qui, autant que possible, est européen, porte la même tenue que dans l'infanterie. Sa solde est de quinze boudjous. Il reçoit les mêmes vivres.

Les *trompettjis* portent la même tenue. Leur solde est de douze boudjous. Ils reçoivent les mêmes vivres que les bachy-trompettjis.

Les *sciefs-el-kramsins* portent la veste, le pantalon et le gilet bleu de roi. Ils ont au doigt un cachet d'argent, et sur le bras droit une seule épaulette semblable à celle de sciefs d'infanterie. Leur

solde est de neuf boudjous par mois. Ils ont les mêmes vivres que les sciefs d'infanterie.

Les *reis-el-kramsins* portent la même tenue que les cavaliers et reçoivent les mêmes vivres. Leur solde est de sept boudjous par mois.

Les cavaliers sont en tenue rouge, comme les sciefs d'infanterie, sans aucun insigne. Ils reçoivent cinq boudjous un quart par mois, les mêmes vivres que l'infanterie, et sont soumis au même service intérieur et à la même discipline. L'armement est le même, à l'exception de la baïonnette, qui est remplacée par un sabre chez les cavaliers.

Le bachy-kroudja de cavalerie reçoit cinq boudjous de frais de bureau par mois.

### Artillerie.

Chaque province possède un corps de Tobjis (canonniers) pour le service des pièces qui s'y trouvent.

Chaque détachement d'artillerie est composé de quarante hommes, commandés par un bachy-

tobjis, qui a sous ses ordres un kroudja et deux reis-el-saf.

Le bachy-Tobjis porte la même tenue que les sciefs de cavalerie ; mais, au lieu d'épaulette, il a sur la poitrine une pièce de canon en argent, avec le nom de son grade, et au doigt un cachet comme les sciefs.

Les reis-el-saf, kroudjas et tobjis, portent la même tenue et reçoivent la même solde et les mêmes vivres que dans l'infanterie. Les tobjis sont employés exclusivement à la confection des cartouches, qui ne doivent être faites qu'avec de la poudre anglaise. Les bachy-tobjis veillent à ce qu'elles soient remises régulièrement au magasin. Il est alloué un *mousouna* (six liards) pour la confection de cent cartouches.

La discipline des tobjis est la même que celle du reste de la troupe. Les tobjis sont commandés en chef par le bachy-tobji-kebir. Sa solde est la même que celle d'un agha d'infanterie, et il jouit des prérogatives attachées à ce dernier grade.

### Razzias.—Part de prise.

Lorsque les askars ont effectué une razzia sur les infidèles ou sur les croyants qui les servent, le butin est vendu et le produit est divisé en cinq parts : quatre parts sont réservées pour le *bidelmann* (caisse du beylick), et la cinquième est partagée entre les troupes, par portions égales, sans distinction de grades. Les chameaux, chevaux, mulets, ânes, bêtes à cornes, argenterie, harnais, armes, sont vendus au profit du beylick. Le reste des objets pris appartient de droit à ceux qui s'en sont emparés.

Si, parmi les prisonniers, il se trouve des femmes et des enfants, on doit avoir pour eux des égards ; mais les hommes doivent être emmenés morts ou vifs. Si l'Emir ou le kalifat défendent de faire des prisonniers, on doit exécuter leurs ordres, sous peine d'être privé de sa part de prise.

Sont privés de leur part de prise tous ceux qui ont détourné ou cherché à détourner un ou plu-

sieurs objets, faisant ou devant faire partie du butin à partager.

**Code pénal.**

Outre les peines portées par l'Alkoran, les askars ou leurs chefs sont passibles de différentes peines pour faute contre la discipline.

Les coups ne peuvent être infligés que sur l'ordre du scief ou de l'agha. Ce dernier ne peut être puni que par le kalifat. On suit en tout point les lois des écritures. Les supérieurs sont libres d'infliger telles ou telles punitions à leurs inférieurs ; mais la peine de mort ou le maximum des coups ne peut être prononcé que par l'Emir ou le kalifa commandant la province. Aucune faute contre la discipline ne peut faire encourir une de ces deux peines. La vente ou mise en gage d'armes ou de munition est punie de mort. Il en est de même de la désertion ou tentative de désertion à l'ennemi, de vol ou tentative de vol de chevaux, armes ou munitions appartenant à l'État ; mais, dans tous les cas, on ne peut condamner qu'à la peine de mort par les armes.

## CHAPITRE X.

SOMMAIRE.—Seconde expédition de Constantine.—Mort du général Damrémont. — Assaut et prise de Constantine. — Expédition des Portes-de-Fer. — Siège de Mazagran. — Plan d'attaque formé par Abd-el-Kader.—Bataille de Teniaz.

L'interprétation du traité de la Tafna avait amené de nouvelles difficultés entre l'Emir et le gouvernement français. Afin de les aplanir, une convention supplémentaire fut signée le 4 juillet 1838. Abd-el-Kader, encore retenu à cette époque par la lenteur du siége d'Aïn-Madhy, avait délégué à cet effet un de ses kalifats. Cette con-

vention devait être ratifiée par l'Emir. La ratification se faisant trop attendre, au gré du gouvernement français, il adressa d'énergiques représentations à l'Emir, relativement aux infractions qu'il prétendait avoir été faites au dernier traité, par suite d'hostilité exercée par les Arabes dans les provinces d'Alger, de Constantine et d'Oran. Abd-el-Kader ne fit à ces représentations que des réponses évasives.

Cette attitude inquiétait d'autant plus le gouvernement, que la situation d'Abd-el-Kader, depuis le traité de la Tafna, était devenue beaucoup plus redoutable. Si son éloignement trop prolongé du centre de sa province, pendant près de deux ans, y avait affaibli son autorité, sa réapparition, après sa victoire, lui avait réconcilié bientôt l'estime des populations. La protection éclatante de l'empereur de Maroc, les nombreux secours qu'il en reçut à cette époque, lui rendirent toute sa hardiesse et ranimèrent la confiance de ses partisans.

Ces considérations déterminèrent le maréchal

Damrémont, successeur du maréchal Clauzel, à prendre des précautions du côté de l'est et à occuper les points les plus importants. C'est pourquoi, il résolut de mettre en rapport la province d'Alger avec celle de Constantine, en renouvelant l'expédition entreprise l'année précédente contre Constantine.

L'armée cette fois était plus nombreuse et mieux approvisionnée. Le comte Damrémont la commandait, ayant sous ses ordres le duc de Nemours, les généraux Trézel, Rulhières et le colonel Combe, commandant les brigades. L'artillerie était dirigée par le lieutenant-général Vallée, et le génie par le lieutenant-général Rouhault de Fleury. On se mit en marche le 1er octobre à sept heures du matin. Il y avait précisément un an que la première armée expéditionnaire était partie, et, de même qu'à cette époque, le temps était froid et pluvieux...

Le six octobre au matin, les Français occupaient de nouveau le plateau de Mansourah. La pluie qui ne cessa de tomber en abondance, et

quelques attaques exécutées par les Arabes de la ville et du dehors, arrêtèrent les travaux préparatoires. Enfin, le 9, à huit heures du matin, le feu commença. Deux batteries avaient été établies sur le Mansourah et une autre sur Coudiat-Aty. Les deux premières ne donnant aucun résultat, le maréchal ordonna qu'elles fussent réunies à celle de Coudiat-Aty. Le transport se fit à travers des difficultés de terrains presque insurmontables. Mais cette mesure eut un plein succès. En quelques heures, la brèche fut ouverte, en face de Coudiat-Aty...

Le maréchal, certain désormais de s'emparer de la ville, mais voulant éviter l'effusion du sang, envoya sommer les assiégés de se rendre. Ils répondirent par un refus courageux et ferme. Alors, le maréchal, au moment de lancer les colonnes d'attaque, descendit de cheval et se mit à observer la brèche... Dans ce moment, un boulet parti de la place le renversa sans vie...

En apprenant cette triste nouvelle, le général Vallée accourut, et ayant fait enlever le corps du

maréchal, prit, par droit d'ancienneté, le commandement général...

Le 13, au point du jour, la brèche fut enlevée et le drapeau français flotta sur les murailles... Mais il s'en fallait encore de beaucoup que l'on fût maître de la place. Les passages et les rues étroites étaient remplis de décombres et défendus par de nombreux groupes d'Arabes. L'acharnement était égal de part et d'autre. Beaucoup de Français périrent sous les coups des Arabes. Plusieurs furent écrasés par la chute d'un pan de muraille. On se battait dans l'intérieur des maisons et jusque sur les toits... Enfin, la résistance cessa... Les autorités firent leur soumission... Ben-Aïssa était parvenu à s'échapper... Un grand nombre d'habitants, hommes, femmes et enfants, périrent en cherchant à descendre, au moyen de longues cordes, du haut des murailles, et tombèrent brisés sur les rochers qui entourent la ville. Plusieurs Français furent tués par l'explosion d'un magasin de poudre.

Ahmed-Bey s'était réfugié dans le désert, d'où

il reparut bientôt dans la province de Constantine avec quelques cavaliers... Mais il fut repoussé.

Ahmed avait constamment refusé de reconnaître l'autorité d'Abd-el-Kader. Sa chute était extrêmement favorable à l'Émir, dont le parti s'accrut d'un grand nombre d'Arabes qui abandonnèrent Ahmed après la prise de Constantine. Débarrassé ainsi d'un rival puissant, Abd-el-Kader vint s'établir, au mois de décembre 1837, dans les environs de Hamza. Il y reçut l'hommage de plusieurs tribus de l'est, et bientôt son influence s'étendit jusqu'au delà des montagnes.

C'est alors que le maréchal Vallée sentit la nécessité d'exécuter le projet, vainement tenté l'année précédente, de mettre en rapport direct les provinces d'Alger et de Constantine. Pour cela, il fallait franchir les Bibans, le point le plus élevé de l'Atlas. Ce point est couronné par quatre *portes naturelles,* ou passages pratiqués à travers des rochers à pic. Ces passages, que le pied d'un

Européen n'avait jamais franchis jusqu'alors, s'appellent les *Portes-de-Fer*.

Le duc d'Orléans, qui se trouvait alors à Alger, ayant eu connaissance de ce projet, demanda à faire partie de l'expédition.

Arrivé à Constantine le 12 octobre, le corps expéditionnaire se trouvait le 24 à Djéminilah, petite bourgade qui avait été fortifiée. Il en partit le 27 et le 29. La division d'Orléans se mit en marche en suivant un torrent profond. Bientôt, après avoir gravi un sentier escarpé, l'avant-garde arriva en face de rochers à pic, de huit à neuf cents pieds... Enfin, on arriva à la première porte, et successivement jusqu'à la quatrième, espèces d'ouvertures assez étroites pratiquées dans le roc de distance en distance.

L'armée, pendant tout ce temps, n'avait eu à repousser aucune attaque de la part des Arabes; mais il n'en fut pas de même pendant le retour. Des courriers d'Abd-el-Kader furent arrêtés, porteur de dépêches qui indiquaient l'intention d'attaquer les Français. *Ben-Salem,* kalifat d'Abd-

le-Kader, était campé sur des hauteurs, à quelque distance.

En effet, sur les bords de l'Isser, la colonne expéditionnaire fut attaquée par un assez grand nombre de cavaliers et de fantassins. Mais ils furent repoussés, et les Français, quoique harcelés vivement, continuèrent leur marche et arrivèrent à Alger dans les premiers jours de novembre.

Le passage des *Portes-de-Fer*, en donnant aux indigènes la plus haute opinion de la volonté et de la hardiesse des Français, portait un coup funeste à l'autorité de l'émir. Il en fut vivement contrarié, et affecta de regarder cette expédition comme une violation du dernier traité. C'est pourquoi il ne dissimula plus son projet de recommencer les hostilités.

Dès ce moment, la province d'Alger devint le théâtre d'entreprises continuelles exécutées sous les ordres ou d'après les instructions d'Abd-el-Kader. Comptant trop sur l'effet de la dernière expédition et croyant les Arabes démoralisés pour long-temps, le gouverneur n'avait pris aucune

mesure pour garantir la province contre les incursions de l'ennemi. De hardis coups de main, exécutés presque en sa présence sur les habitants de la plaine, ouvrirent enfin les yeux au maréchal.

Pendant ce temps-là, les hostilités avaient aussi recommencé dans la province d'Oran. Tandis qu'Abd-el-Kader parcourait la province, *Ben-Thamy*, son beau-frère, ayant appris que le fort de la petite ville de Mazagran n'était occupé que par *cent vingt-trois* hommes, forma le projet de s'en emparer.

Le 2 février, les Arabes se présentèrent sous la place au nombre de douze mille environ. Après avoir entamé les murailles avec leur artillerie, ils se précipitèrent à l'assaut avec une fureur sans exemple. Pendant quatre jours et quatre nuits, l'attaque et la défense ne se ralentirent pas un instant.

Le quatrième jour, les munitions des assiégés étaient épuisées, et déjà ils n'avaient plus d'autres ressources, pour échapper aux Arabes, que de

faire sauter la citadelle en s'ensevelissant sous les décombres. Les assiégeants, qui ignoraient cette circonstance, fatigués d'une telle opiniâtreté, se retirèrent pour prendre du repos.

Cependant, le canon avait été entendu à Mostaganem, et la garnison y était dans la plus vive inquiétude sur le sort de ses frères d'armes enfermés dans Mazagran; mais elle était elle-même trop faible pour que le commandant pût consentir à en détacher une partie. Enfin, le 7, la plaine était complétement déserte, et l'on n'entendait plus aucun bruit du côté de Mazagran. Alors, ne pouvant plus résister à son inquiétude, la garnison de Mostaganem se dirigea au pas de course sur Mazagran, où elle arriva lorsque le combat avait cessé par le départ des Arabes.

A cette époque, Abd-el-Kader avait organisé un vaste système d'attaque. Le kalifat *El-Barkeni*, marabout de Cherchell, fut investi du commandement de Medeah; *Ben Thamy* reçut l'ordre de former un camp de huit mille cavaliers, au confluent de l'Habrah et du Sig, à dix lieues d'Oran.

Sa mission était de surveiller Oran, de couper les communications entre cette ville, Arzew et Mostaganem. *Hadji,* cheik de Bener, devait le seconder, après avoir rassemblé *dix mille* montagnards kabiles; *Bou-Hameidi*, kalifat de Tlemcen, occupa deux camps d'observation à Thessalah et à El-Moria, d'où il couvrait la route de Tlemcen; il avait aussi ordre d'inquiéter Oran. *Hadji-el-Seghir,* kalifat de Miliana, fut chargé de la direction des Hadjoutes. *Ben-Salem,* chef des Filtas, à la tête des cavaliers de cette tribu, des Isser et de quelques autres, devait pénétrer dans la Métidjah et arrêter la marche de l'ennemi, en ravageant le pays. Enfin, le kalifat Bou-Azour devait s'avancer dans la direction de Biskara et pénétrer dans la Medjanah jusqu'à Sétif et aux montagnes de Bougie.

Le gouvernement français, ayant connaissance de ces dispositions, résolut de frapper un coup décisif. Une grande concentration de troupes eut lieu sur les bords de la Chiffa. On avait l'intention d'occuper Medeah, après avoir franchi l'Atlas.

Le col de Mouzaïa venait d'être fortifié par Abd-el-Kader. Des retranchements armés de batteries le couronnaient, et l'émir l'occupait avec plusieurs régiments de réguliers et de nombreux cavaliers.

Le 12 mai, à trois heures du matin, le duc d'Orléans donna le signal de l'attaque. Cachés derrière les crêtes des rochers, les Arabes faisaient pleuvoir une grêle de balles sur les Français, et s'efforçaient de précipiter dans les abîmes ceux qui tentaient d'escalader les rochers. Abd-el-Kader excitait les soldats par son exemple. Mais les voltigeurs français surmontèrent tous les obstacles, et, après toute une journée de fatigues et de combats, les trois colonnes d'attaque arrivèrent presque simultanément au sommet du col, d'où les Arabes furent délogés.

## CHAPITRE XI.

SOMMAIRE.—Expédition des Français dans la province d'Oran. — Ravitaillement de Medeah et de Milianah. — Assaut et prise de Tekedempt.— Destruction de Boghar et de Thaza. — Premier échange de prisonniers. — Combat de Borghi. — Combat de la Mina.—Prise de la Smalha d'Abd-el-Kader.

Malgré ses pertes, Abd-el-Kader était encore puissant. Il disposait d'une armée nombreuse; il avait des places fortes, des arsenaux et un grand nombre de tribus toujours prêtes à se lever en sa faveur. Jusqu'à présent, on n'avait fait contre lui qu'une guerre d'escarmouche, et sa position n'en était pas moins menaçante.

Résolus d'en finir avec ce rival redoutable, les Français voulaient prendre l'offensive et frapper avec énergie les tribus rebelles des provinces d'Alger et de Tittery. Il leur importait surtout de détruire les villes fortifiées de l'émir et de ruiner son influence dans la province d'Oran, où il puisait constamment de nouvelles ressources.

Le général Bugeaud, nommé récemment gouverneur de l'Algérie, commença la campagne par le ravitaillement des places de Médeah et Miliana. Abd-el-Kader, averti de ce mouvement, se porta à la rencontre de l'ennemi. Il commandait deux mille Kabaïles, quinze cents cavaliers et trois bataillons de réguliers. Les Arabes se précipitèrent avec une grande impétuosité sur la colonne qui escortait le convoi. Mais les fantassins français ayant marché sur eux, à l'arme blanche, firent repasser le Chélif aux réguliers, et les mirent en déroute.

Après ce succès, le gouverneur-général se mit lui-même en tête de l'expédition dirigée contre la province d'Oran. Partis de Mostaganem, le 18

mai, les Français arrivèrent, le 25, sous les murs de Tekedempt. Abd-el-Kader occupait les hauteurs environnantes avec ses réguliers et sa cavalerie. A l'approche de l'avant-garde, il lança contre elle sa cavalerie; les zouaves supportèrent ce choc avec une admirable fermeté. En vain, pendant deux heures, la cavalerie arabe se rua sur les flancs de la colonne. Les zouaves, ayant réussi à reprendre l'offensive, mirent le désordre parmi la cavalerie arabe, qui prit la fuite, et les Français pénétrèrent dans la ville, presque sans coup férir; car les habitants, témoins de la déroute des Arabes, l'avaient abandonnée, après y avoir mis le feu. Là, comme à la prise de Mascara, Abd-el-Kader put voir, des hauteurs où il s'était retranché, l'incendie dévorer cette forteresse qui lui avait coûté tant d'efforts à élever. Les Français, ne pouvant la relever, achevèrent sa ruine.

Pendant ce temps, un autre général français détruisait Boghar, autre place forte fondée par Abd-el-Kader. En y arrivant, les Français la trou-

vèrent aussi abandonnée et livrée aux flammes.

Dans l'impossibilité d'utiliser ce qui en restait, ils en achevèrent la destruction.

De là, les Français, tournant au sud, arrivèrent près de Thaza, dernier rempart élevé par Abd-el-Kader. L'émir lui-même, en apprenant l'approche de l'ennemi, envoya l'ordre à la garnison d'en sortir, après y avoir mis le feu... Cette résolution étrange entrait dans le nouveau plan de défense adopté par Abd-el-Kader. Assuré qu'il ne pouvait lutter avec avantage contre l'ennemi par la voie des armes, il avait formé le projet de le fatiguer et de l'épuiser par la famine et des efforts sans résultat... Cependant Thaza était pour Abd-el-Kader d'une extrême importance, non-seulement comme forteresse, mais à cause des magasins et manufactures qu'elle renfermait. C'est là aussi que l'émir détenait les prisonniers français, depuis qu'il avait ordonné que la vie leur fût conservée.

A cette époque, le gouvernement français avait entamé des négociations avec l'émir, pour l'é-

change des prisonniers. Une lettre adressée, à cette occasion, d'après les ordres d'Abd-el-Kader, par le bey de Miliana, à l'évêque d'Alger, mérite d'être rapportée :

« Nous avons reçu tes lettres ; nous en avons « compris le contenu. Nous avons reconnu avec « bonheur ton amitié et ta vérité. Les quatre pri- « sonniers qui les apportaient sont heureusement « arrivés. Il nous reste à te prier de t'occuper du « soin de ceux qui sont encore à Alger ou ailleurs, « et très-particulièrement de Mohamed Ben- « Mockar. Les parents, les amis de ces pauvres « prisonniers étaient venus avec nous le jour où « nous nous sommes si doucement rencontrés. « Quand ils ont vu que ceux qu'ils aiment n'y « étaient pas, ils se sont mis à pleurer ; mais, « quand ils ont su ce que tu nous avais promis, « et qu'ils ont vu ton écriture, ils se sont réjouis : « l'amertume de leur douleur s'est changée en « joie, persuadés qu'ils les reverront bientôt, « puisque tu l'as dit. Nous t'écrivons ceci, parce « que, tous les jours, ils viennent pleurer à la

« porte de notre tente. Ainsi seront-ils consolés ; « car, pour nous, nous te connaissons, et nous « savons bien qu'il n'est pas nécessaire que nous « te fassions de nouvelles recommandations ; nous « savons qui tu es et que ta parole d'évêque est « sacrée. Nous t'envoyons la femme, la petite « fille, les prisonniers chrétiens restés à Teke- « dempt ou chez Miloud-Ben-Arrach. Quant au « capitaine, au reïs et aux autres prisonniers « chrétiens qui sont avec lui, sois sans inquié- « tude sur eux, ils sont en toute sûreté sous la « garde de Dieu. Sans la sortie du général et du « fils du roi, ils seraient déjà montés vers toi avec « les autres. La guerre seule nous empêche en- « core de te les envoyer, mais bientôt tu les au- « ras tous. Je t'envoie, en attendant, le sauf-con- « duit dont tes amis pourraient avoir besoin. Ils « feront bien d'aller d'abord chez le kaid des « Hadjoutes ; les chemins ne sont pas sûrs. Je « t'envoie vingt chèvres avec leurs petits, qui « tettent encore leurs mamelles pendantes. Avec « elles, tu pourras nourrir les petits enfants que

« tu as adoptés, et qui n'ont plus de mère. Dai-
« gne excuser ce présent, car il est bien petit.
« Adieu. »

La destruction de Tekedempt, de Boghar et de Thaza avait porté un grave échec à la puissance d'Abd-el-Kader. La soumission de plusieurs tribus à l'autorité française en fut la conséquence. La tribu des Achem, contenus par la garnison de Mascara, était réduite à l'impuissance et à la misère, par suite de l'impossibilité où ils se trouvaient de se livrer à la culture. La Guetna avait été complètement détruite, ainsi que Saïda, dont Abd-el-Kader avait fait une forteresse. Cette démolition fut aussitôt suivie de la soumission de cinq tribus qui vinrent faire alliance avec les Français, désespérant de voir jamais se relever la puissance d'Abd-el-Kader; c'étaient les Oulad-Bragim, les Oulad-Kaled, les Hassaïna, les Doui-Zabet et une partie des Harad-Gharabas.

Sur ces entrefaites, un troupeau, qui servait à la subsistance de la garnison de Mascara, tomba au pouvoir des cavaliers d'Abd-el-Kader, qui ve-

naient de tirer vengeance des tribus qui l'avaient abandonnée. La ville fut cernée par les Arabes, et la garnison eut à souffrir de cruelles privations. Pour la vingtième fois, Abd-el-Kader abattu se releva et ranima la confiance des Arabes; cependant, des renforts considérables furent envoyés par le gouverneur général pour dégager la ville et s'y installer. Avec les Français marchait Ibrahim-Ouled-Osman-Bey, frère et kalifat de Hadji-Mustapha-Ouled-Osman-Bey, nommé récemment Bey de Mascara, par le roi des Français.

L'expédition fut harcelée dans sa marche par les cavaliers arabes, et leur mousqueterie lui fit beaucoup de mal. Ben-Thamy tenta même de lui disputer le passage, au col de Bordji. Il avait avec lui deux bataillons de réguliers armés de fusils à baïonnettes, et 400 cavaliers rouges commandés par Moctar-Ben-Aïssa, homme d'un courage imdomptable; mais la baïonnette et l'intrépidité des fantassins français frayèrent le passage à travers la masse des cavaliers arabes, et la colonne entra dans Mascara, non

sans avoir laissé bien des morts sur son chemin.

Toutefois, les Arabes ne quittèrent point les environs, et reparurent bientôt sous les murs de Mascara. Le général français qui commandait cette place en sortit et poursuivit les Arabes jusqu'au-delà de Tekedempt, sans pouvoir leur faire accepter le combat. Il retournait à Mascara, lorsque l'émir, à son tour, feignit de le poursuivre, répandant adroitement le bruit que les Français fuyaient devant lui. Aussitôt plusieurs tribus viennent se joindre à lui, et le kalifat de Miliana accourt pour le seconder avec un millier de cavaliers. Se trouvant ainsi à la tête de 3000 hommes environ, Abd-el-Kader prit position sur la rive droite de la Mina. Le bruit s'était répandu que plusieurs autres tribus étaient en marche pour se joindre à lui. Le général français comprit qu'il n'avait pas un instant à perdre et qu'il fallait attaquer l'ennemi avant que de nouveaux secours ne le rendissent trop redoutable. C'est pourquoi il marcha résolument contre les Arabes, pendant la nuit, tandis que ceux-ci croyaient

les Français livrés au repos. Les Arabes surpris cédèrent le terrain, malgré les efforts d'Abd-el-Kader pour les ramener au combat. Cependant, il réussit à les maintenir dans les environs de Tekedempt, tandis que les Français avaient repris leur marche.

Peu de temps après, une colonne composée de 2,500 hommes fut attaquée, entre Miliana et Mascara, par les troupes de l'émir, avec une fureur sans exemple. On se battit deux journées entières à l'arme blanche et au pistolet. Les Français perdirent beaucoup de monde, mais ils ne purent être entamés. Averti alors que deux autres corps de troupe s'avançaient pour lui fermer le passage, Abd-el-Kader se retira dans les défilés de l'Atlas.

La présence d'Abd-el-Kader dans les montagnes de l'Ouarenseris inspirait de graves inquiétudes au gouverneur français, malgré les divers avantages remportés dans le courant de l'année qui venait de s'écouler. En effet, de nombreux auxiliaires arrivaient chaque jour

à l'émir du sein de ces montagnes d'où il dominait tout le pays entre le Chélif et la Mina, et contenait par la terreur les tribus soumises aux Français.

Résolu à le chasser de cette position, le gouverneur-général, ayant divisé son armée en trois colonnes, vint occuper les montagnes couvertes de bois de Beni-Ouragh, tandis que les deux autres colonnes, parties de Mascara et de Mostaganem, s'avançaient chassant devant elles les populations qu'elles rencontraient. Épouvantées par ces démonstrations, un grand nombre de tribus vinrent implorer l'aman (amnistie).

Ces soumissions n'étaient pas sincères, et, presque toujours, la soudaine réapparition d'Abd-el-Kader suffisait pour ramener à lui les tribus qui avaient feint de l'abandonner. Après un échec, il avait soin d'entretenir des intelligences avec elles, afin de neutraliser l'effet de la victoire remportée par ses ennemis.

Vers la fin de décembre, l'émir, suivi seulement d'une troupe de cavaliers, vint de nou-

16

veau planter l'étendard de l'insurrection. Aussitôt les tribus se lèvent et accourrent se ranger sous ses ordres. Avec ces secours, Abd-el-Kader ayant exécuté une razzia contre les Athaf, nos alliés, presque toutes les autres tribus soumises précédemment aux Français rentrèrent sous l'autorité de leur ancien souverain.

De toutes parts dans l'Ouest, les hostilités avaient recommencé avec une vigueur nouvelle. Provoquées par les émissaires d'Abd-el-Kader, les défections se multipliaient parmi les alliés des Français. Son kalifat El-Berkani le secondait puissamment dans ses tentatives d'insurrection.

Parti de Cherchell pour s'opposer à ce mouvement, le général Bugeaud parvint, dans l'espace de quelques jours, à rétablir l'ordre dans la province de Tittery, en rappelant à l'obéissance les tribus révoltées.

Un fait d'arme brillant, accompli par un des princes français, porta un coup mortel à l'autorité d'Abd-el-Kader.

Depuis longtems, n'ayant plus de résidence

fixe, Abd-el-Kader errait de province en province, selon les chances de la guerre, traînant après lui sa famille et les principaux personnages attachés à sa fortune avec leurs équipages et leurs richesses; sorte de population nomade suivant tous les mouvements du chef qui la dirigeait. La sollicitude de l'émir pour cette troupe fidèle était extrême, et il en avait confié la garde à ses réguliers.

Abd-el-Kader était campé depuis deux jours dans la plaine de Taguin, sur les bords de l'oasis qui la traverse. Cette plaine est enfermée dans un rayon de vingt-cinq lieues de terres incultes et arides. Abd-el-Kader s'y croyait hors de l'atteinte des troupes françaises à qui il pensait avoir donné le change, en se dirigeant vers le désert. Tandis que ses émissaires couraient le pays, pour tâcher de relever le courage des habitants, il donnait à la petite armée qui l'accompagnait le temps de se reposer des fatigues incessantes de cette vie aventureuse.

Placée au centre d'un vaste hémycicle, la tente

de l'émir, surmontée du croissant doré, signe du commandement suprême, était appuyée, à droite, à la tente de Lella-Zahara, à gauche, à la tente qui renfermait sa femme, sa sœur et ses enfants. Les tentes des principaux chefs et des premières familles venaient ensuite, placées sur les deux ailes, selon leur importance ou la considération dont l'émir voulait les honorer. Les bagages étaient au milieu; les troupeaux paissaient aux environs... Une garde d'honneur veillait à l'entrée de la tente de l'émir... Des réguliers posés de distance en distance environnaient le camp... Cette ville de tente occupait une étendue de plus de deux kilomètres.

Le 16 mai, vers la pointe du jour, Abd-el-Kader venait de faire la première prière dans sa tente, lorsque de grands cris précédés de quelques coups de fusil retentirent à l'entrée de la smalha... Abd-el-Kader, étant sorti à la hâte, aperçut ses réguliers qui fuyaient confusément avec une troupe d'hommes, de femmes et d'enfants poussant des cris de terreur... Les Fran-

çais venaient de faire irruption dans le camp, après avoir massacré les sentinelles qui avaient tenté de leur résister... Abd-el-Kader monta aussitôt à cheval, et, ayant commandé à quelques personnes de confiance de veiller sur sa famille et de diriger la retraite, il s'avança, escorté seulement de quelques cavaliers, à la rencontre de l'ennemi; mais il reconnut bientôt l'impossibilité de la résistance. Six cents cavaliers soutenus par treize cents fantassins avaient pénétré dans le camp... Le désordre était à son comble. Les réguliers, surpris, dispersés, fuyaient de toutes parts. Les cris des femmes redoublaient la terreur de ceux qui auraient pu combattre, et qui, embarrassés dans le tumulte général, culbutés pêle-mêle avec les bêtes de somme, ne purent faire usage de leurs armes. Un grand nombre périt écrasé par la foule... On criait de tous côté que l'armée entière des Français avait fait irruption sur la smalha...

Après s'être assuré que sa famille avait pris la fuite et se trouvait hors de la portée de l'ennemi, Abd-el-Kader se détermina à aller la rejoindre...

En deux heures, la smalha entière était tombée au pouvoir des Français. Le nombre des prisonniers s'éleva à trois mille six cents environ, dont trois cents personnages de distinction. Le butin se composait des tentes de l'émir, de sa correspondance, son trésor, quatre drapeaux, un canon, deux affûts et un grand nombre d'objets précieux.

Trois jours après, les débris de la smalha, dirigés par Abd-el-Kader, suivaient les bords du Chéliff, lorsqu'ils furent rencontrés par un corps de troupes françaises. Cette multitude, encore épouvantée de la catastrophe qui venait d'avoir lieu, ne fit aucune résistance... Indignés de tant de lâcheté, l'émir et ses réguliers, après avoir en vain cherché à ranimer les fuyards par leur exemple, tirèrent sur eux en s'éloignant.

Ce second échec valut encore aux Français deux mille cinq cents prisonniers, avec troupeaux, chevaux et bagages... Dans ces deux combats successifs, Abd-el-Kader, emporté par son courage et peut-être par le désespoir, faillit tomber entre les mains des vainqueurs.

## CHAPITRE XII.

SOMMAIRE. — Abd-el-Kader dans sa tente. — Son genre de vie. — Ses repas. — Chambre du conseil. — Le cheval favori d'Abd-el-Kader. — Présent offert par Louis-Philippe à Abd-el-Kader. — La montre d'argent. — Moyen employé par Abd-el-Kader pour connaître les heures. — Admiration de l'empereur de Maroc pour l'émir. — Reliques d'Abd-el-Kader dans le palais d'Adb-el-Rhaman. — Rapports d'Abd-el-Kader avec différents princes. — Relation d'une mystification inconnue. — Histoire du cachet d'Abd-el-Kader. — Ce qu'il pense de nous et de nos journaux. — Questions embarrassantes qu'il adresse à un Français.

Lorsqu'il est en campagne, éloigné de sa famille, Abd-el-Kader couche d'ordinaire entre deux personnes dont les lits sont placés de chaque côté du sien. Ce sont deux *Talebs* qui ont été élevés au collége avec lui, et qui remplissent au-

près de sa personne les fonctions d'officiers d'ordonnance. Tous les matins et tous les soirs, ils font leur prière avec lui et récitent des versets de l'Alcoran pendant une partie de la nuit. Des gardes, placés autour de sa tente à sept ou huit pas de distance environ, veillent sur l'émir pendant son sommeil. Ils sont au nombre de vingt, et choisis parmi des nègres esclaves libérés par son père ou parmi des domestiques dont l'attachement et la fidélité ont été éprouvés. Ils se partagent la veillée en se relayant : dix d'entre eux font la garde jusqu'à minuit, tandis que les dix autres se reposent en attendant leur tour. Pour éloigner le sommeil, ces sentinelles chantent des versets de l'Alcoran ou des vers en l'honneur d'Abd-el-Kader. Bercé par ces chants monotones, Abd-el-Kader se réveille s'ils cessent de se faire entendre, et adresse de vifs reproches aux sentinelles sur leur manque de zèle. On dirait d'un enfant endormi dans son berceau, et qui s'éveille dès l'instant que sa mère ou sa nourrice ne chante plus.

L'émir se lève avec le jour, et, après les ablutions d'usage, fait ses prières; il se recouche ordinairement à sept heures et se relève à neuf pour entrer au conseil.

Ce conseil se tient dans une tente particulière. Il est défendu à qui que ce soit d'en approcher. Les principaux chefs ont seul le droit d'y entrer. Les saïs (huissiers) se tiennent à l'entrée, en deçà d'un demi-cercle de pierre qui sert de barrière, et sont chargés d'éloigner les gens du peuple. Lorsqu'un solliciteur désire parler au sultan lui-même, il attend dans le demi-cercle de pierre, et lorsque le sultan paraît, il lève l'index en prononçant l'acte de foi des Musulmans. S'il a le bonheur d'être aperçu ou remarqué par l'émir, tout aussitôt celui-ci lui ordonne de présenter sa demande, et il y fait droit immédiatement.

Les Européens seuls sont exceptés de ce cérémonial, et peuvent se présenter à toute heure dans la tente de l'émir.

La séance du conseil finit à midi. Abd-el-Kader

la termine en faisant la seconde prière ordonnée par le koran; après quoi, il se retire dans sa tente. Comme il dort à peine deux heures dans la nuit, il se recouche habituellement depuis une heure jusqu'à quatre. Alors a lieu la quatrième prière. Le reste de la journée est consacré soit à visiter le dohaire, soit à expédier des ordres à ses kalifats.

Quant à ses repas, ils sont d'une frugalité exemplaire même chez les Arabes, dont la frugalité est proverbiale. Le matin, Abd-el-Kader prend une tasse de café à l'eau. Le premier repas a lieu à midi, et consiste en galette de farine de blé, en beurre et en fruits secs; le second repas a lieu vers huit heures du soir, un peu avant la cinquième et dernière prière du jour; il se compose d'un seul plat, du mets national le kousskoussou. Lorsqu'il invite quelqu'un de ses officiers, sa table n'en est ni plus abondante ni plus recherchée. Si quelqu'un de ses kalifats lui envoie, selon la coutume arabe, un mets plus exquis, l'émir se contente d'y goûter, pour ne

point offenser celui qui l'a envoyé; mais il se hâte de le faire passer aux assistants.

Lorsque les troupes sont en marche, il ordonne ordinairement une halte vers le milieu du jour, donnant toujours l'exemple de la vigilance et du courage à supporter les fatigues et les privations. Souvent, après une marche forcée dans le désert, on l'a vu se contenter, pour sa nourriture de tout un jour, d'une poignée de grains de blé.

Comme tous les Arabes, Abd-el-Kader montre un attachement extrême pour ses chevaux. Son unique plaisir, entre ses expéditions, est de s'asseoir devant sa tente et de les contempler en silence, pendant que ses écuyers sont occupés à les panser. Ces chevaux sont au nombre de sept, et nul autre que l'émir n'a le droit de les monter. Il y en a un qu'il affectionne particulièrement, et qui est renommé dans toute l'Algérie pour son adresse et son intelligence. C'est un grand cheval noir qui a sauvé plusieurs fois la vie à son maître par la rapidité de sa course. En

outre des qualités précieuses qui le recommandent, ce cheval se distingue par une singularité extraordinaire. La nature semble lui avoir donné, à un degré qui n'appartient à aucun des individus de son espèce, la faculté de sentir le charme de l'harmonie. Lorsqu'il entend de la musique, le noble animal se met à secouer la tête et à frapper du pied en cadence, et en marquant la mesure comme le ferait un maître d'orchestre ou de ballet. Abd-el-Kader semble prendre un vif plaisir à voir son cheval favori se livrer à cet exercice chromatique. L'émir ne le monte que rarement pour ne pas le fatiguer, dans les circonstances d'apparat, ou lorsqu'il s'agit de quelque coup de main où son agilité peut être utile. Il suit cependant l'émir dans toutes ses expéditions, où il se tient à ses côtés, conduit par un nègre, comme prêt à prêter à son maître le secours de sa prodigieuse vitesse. Il est richement harnaché, et sa couverture de drap rouge brodée en or le fait reconnaître de très-loin.

Ce cheval fut envoyé par l'empereur de Maroc à

Abd-el-Kader, deux ans après que ce dernier eut été proclamé sultan des Arabes, et qu'il se fût reconnu lui-même comme vassal et subordonné de l'empereur de Maroc. En effet, soit politique, soit déférence naturelle, Abd-el-Kader a, de son propre mouvement, placé le nouvel État qu'il a voulu fonder, sous la suprématie, et par conséquent sous la protection de l'empire du Maroc. Depuis son avénement, il n'a jamais manqué de nommer l'empereur dans ses prières, comme les Turcs d'Alger nommaient le Grand-Seigneur dans les mosquées.

Lorsque la France fit avec lui le traité de la Tafna, et que le gouvernement lui eut offert en présent plusieurs bijoux et objets de prix, pour une valeur de cent mille francs environ, l'émir envoya la totalité de ce cadeau à l'empereur de Maroc, qui, en reconnaissance, lui fit présent d'un superbe cheval gris.

Du royal cadeau envoyé par la France, l'émir ne s'était réservé qu'un seul objet, c'était une petite montre d'argent. Quoique d'une très-faible

valeur, ce bijou était extrêmement précieux pour Abd-el-Kader, qui n'avait jamais eu de montre. Afin de se rendre compte de la marche du temps et des divisions du jour, Abd-el-Kader avait eu recours jusqu'alors à un moyen d'une simplicité tout à fait primitive. Il faisait monter sur une éminence quelqu'un de sa suite, et jugeait de l'heure qu'il était d'après la direction et le prolongement de l'ombre de la personne désignée pour cet office. C'était son secrétaire qui faisait d'ordinaire, dans cette occasion, le rôle de l'aiguille du cadran solaire.

Aujourd'hui, grâce au roi des Français et à un excellent compensateur, *Breguet*, le jeune sultan des Arabes peut régler l'heure de ses prières, de ses repas et même de ses brusques attaques sur les Chrétiens, avec autant de précision qu'un moine régulier ou que le plus ponctuel des généraux de l'armée française.

Depuis ce temps, l'émir a toujours entretenu une correspondance active soit avec l'empereur lui-même, soit avec ses ministres qui lui ont

constamment fourni de la poudre, des fusils et des habillements pour ses troupes. Ces fournitures se sont élevées jusqu'à la somme de deux millions, dont la majeure partie a déjà été payée. L'émir s'approvisionne aussi à Gibraltar, par l'entremise de plusieurs maisons anglaises ou juives. Ces maisons ont des agents qui traversent le Maroc et apportent ainsi à Abd-el-Kader les choses dont il a besoin. Parmi ces juifs, il y en a même qui font les fonctions de consuls français dans le littoral du Maroc.

Cela explique aussi pourquoi l'empereur du Maroc n'a pas voulu recevoir le brave commandant Pélissier en qualité de consul français à Mogador. Le commandant Pélissier, homme d'honneur et vrai patriote, n'aurait pas consenti à donner les mains à un si honteux commerce.

Du reste, l'empereur n'a jamais fait mystère de ses sympathies et de son admiration pour Abd-el-Kader. Cette admiration allait jusqu'au fanatisme, et les personnes qui ont approché l'empereur Abd-el-Rhaman, ou qui ont vécu dans

l'intimité d'Abd-el-Kader, ont pu en voir plus d'un exemple. Nous n'en citerons qu'un qui est caractéristique. Jusqu'à l'époque de l'expédition du Maroc et de la bataille d'Isly, l'empereur professait une sorte de culte pour celui qu'il appelait le *défenseur de la religion*, et dont il proclamait lui-même la mission divine. L'austérité de la vie d'Ab-el-Kader justifiait, en quelque sorte, la vénération religieuse dont il était l'objet. Cette vénération s'étendait de sa personne jusqu'aux objets qui lui avaient appartenus. Souvent, après quelque action d'éclat du jeune sultan, Abd-el-Rhaman lui écrivait de sa main pour lui demander, comme une relique précieuse, soit son sabre, soit son burnous, soit toute autre partie de ses armes ou de son habillement. Aussitôt qu'ils étaient envoyés, ces différents objets étaient placés dans une sorte de chapelle que l'empereur avait fait disposer, à cet effet, dans son palais, et où ils étaient exposés à la vénération des fidèles admis dans la familiarité de l'empereur.

Vraie ou fausse cette admiration superstitieuse,

partagée d'ailleurs par tous les Marocains, peut faire douter de la bonne foi des récents engagements de l'empereur et de ses bonnes dispositions envers la France.

Outre ses relations intimes avec l'empereur de Maroc, Abd-el-Kader a écrit au bey de Tunis, à celui de Tripoli, au pacha d'Egypte, au Grand-seigneur et aux ulemas (prêtres savants) de la Mecque. Tous lui ont répondu, en lui donnant de grandes louanges et en lui promettant leurs services dans l'occasion. Les ulemas lui ont envoyé en cadeau un cachet en or de la grandeur d'une pièce de cinq francs, comme témoignage de leur satisfaction du zèle qu'il avait montré contre les infidèles, et pour l'encourager à persévérer dans la guerre acharnée qu'il leur faisait. Abd-el-Kader signe aujourd'hui avec ce cachet, qui est connu de tous les Arabes.

Le motif du cadeau fait à l'Émir par les ulemas est un mystère que la France ignore encore et qu'il est piquant de dévoiler.

Au commencement de mil huit cent quarante

et un, le gouverneur de l'Algérie, connaissant le fanatisme des populations arabes, et certain que l'autorité de l'Émir reposait tout entière sur la religion, forma le projet de séparer la cause d'Abd-el-Kader de celle du mahométisme. En conséquence, il envoya son interprète à Alexandrie, avec la mission secrète d'obtenir des ulemas une proclamation qui permettrait aux Arabes de se soumettre aux Français. Certes le projet était bon et adroit. Malheureusement, M. le gouverneur avait compté sans l'Alcoran, dont les prescriptions sont formelles sur ce sujet. Pour toute réponse aux avances de l'envoyé français, les ulemas adressèrent au protecteur de l'islamisme les plus pressantes exhortations accompagnées du cachet en question.

On conçoit facilement pourquoi cet échec, qui était d'ailleurs en dehors des opérations de la guerre, n'a point trouvé sa place dans les bulletins de l'armée, ou dans les journaux officiels ou officieux.

A propos de journaux, il est juste de dire que

les récits qu'ils contiennent causent quelquefois à l'émir de grandes surprises et de profondes indignations. Car il reçoit régulièrement, par l'intermédiaire du Maroc, les journaux de France, d'Espagne et d'Angleterre, et il est, par ce moyen, au courant de tout ce qui se passe en Europe et de ce qu'on dit de lui. Dieu sait l'opinion que doit avoir ce chef *barbare* de notre civilisation et de nos vertus ! Un interprète lui traduit ces *spécimens* de notre état social, qui sont aussi les échos du monde connu, et lorsque l'émir apprend que la renommée le fait tour à tour mort, blessé ou prisonnier, alors il appelle quelqu'un des Français qui se trouvent près de lui et lui adresse naïvement les questions suivantes. — Est-ce que les Français croient en Dieu ?

Le Français de répondre par l'affirmative.

Tout aussitôt l'émir reprend :

— Votre Dieu vous permet-il donc de publier de pareils mensonges ?

Après s'être convaincu par ses yeux de l'authenticité du mensonge reproché à ses co-reli-

gionnaires, le Français baisse la tête, se gratte l'oreille, et finit par rejeter la faute sur les journalistes.

Alors l'émir lève les yeux au ciel et pousse un profond soupir en disant : *In ch' Allah!* (La volonté de Dieu soit faite !)

## CHAPITRE XIII.

SOMMAIRE. — Abd-el-Kader fait frapper des monnaies. — Il crée des décorations. — Changement de tactique à l'égard des Français. — Effet produit par le nouveau système. — Derniers événements. — Résumé. — Traits généraux du caractère d'Abd-el-Kader.—Parallèle.

Pendant les loisirs que lui laissait de temps en temps la cessation des hostilités, Abd-el-Kader fit frapper de la monnaie en cuivre et en argent, et cette opération lui rapporta un bénéfice d'environ 200 pour 100.

La monnaie de cuivre est de la grandeur d'une pièce de 50 centimes, et vaut deux sous de

France. Elle s'appelle *Mahamdin*. Celle d'argent, de même grandeur, vaut trente sous. Ces monnaies sont sans effigie, parce que la religion musulmane défend toute représentation physique des personnes. D'un côté sont écrits ces mots, en arabe, rangés sur trois lignes : *La victoire dépend de Dieu seul et avec son aide il n'est rien d'impossible*. De l'autre côté on lit : *Frappé à Tekdempt, en* 1245 (1838).

Abd-el-Kader a aussi créé deux décorations, l'une en or et l'autre en argent. Elles s'appellent Ckika, et ont la forme de plumes d'autruche. Leur poids est de deux onces. Lorsqu'il veut conférer la décoration à quelqu'un, l'émir rassemble les chefs qui forment comme son conseil et son état-major, et fait entrer dans sa tente la personne qu'il veut décorer. Alors il lui pose la décoration sur la tête, puis on fait une prière et Abd-el-Kader donne sa bénédiction au décoré. Celui-ci sort et va visiter les kalifats et les grands, qui le complimentent et lui font des cadeaux.

Cette décoration est la seule distinction extérieure admise parmi les Arabes. Ils n'ont pas d'uniforme et aucun signe apparent ne peut faire distinguer entr'eux les employés civils. Pour obvier à cet inconvénient Abd-el-Kader donne à chacun un cachet particulier, selon son emploi. Les *kalifats* ont un cachet en or de la grandeur d'un décime ; un *caïd* en a un en argent de la grandeur d'une pièce de deux francs et le *cheik*, de la grandeur d'un franc. Les cachets des autres employés sont en cuivre et de la grandeur d'un franc.

Du reste, tous les Arabes s'habillent de même et il n'y a de différence entr'eux que quant à la qualité des étoffes. Abd-el-Kader lui-même est vêtu de la même manière que le dernier de ses soldats. Cette simplicité du vêtement, et sa sobriété si remarquable, n'ont pas moins contribué à le faire respecter et admirer des Arabes que sa justice, son courage, sa piété et ses autres vertus privées ou militaires.

Parmi les causes qui ont, dans ces derniers

temps, détaché de son parti un grand nombre de tribus, il en est une qu'il importe sourtout de signaler.

Dans l'origine de la guerre, et pendant plusieurs années, l'émir avait saisi toutes les occasions de déployer aux yeux des Arabes un courage et une intrépidité rares. On le voyait toujours à la tête de ses cavaliers, soit qu'il s'agît d'attaquer l'ennemi, soit qu'il s'agît de le repousser. C'est lui qui dirigeait presque toujours ces brusques mouvements, ces chocs imprévus, et ces embuscades répétées, destinées à arrêter ou à embarrasser la marche de l'ennemi, et qui furent souvent si meurtrières pour les Français. Vingt fois, dans ces rencontres, l'émir ne dut son salut qu'à son sang-froid et à la simplicité de son costume, qui le confondait parmi les autres cavaliers arabes. Averti par la fréquence de ces dangers et de ces saluts miraculeux, Abd-el-Kader comprit qu'un jour la Providence, ou plutôt que le grand Muley Abd-el-Kader se lasserait de le protéger, et que, d'ailleurs, cette conduite

téméraire, louable chez un soldat, était blâmable dans un chef d'armée. Le sultan des Arabes, l'homme qui se croyait appelé à fonder un empire, avait un rôle plus important à remplir et devait se réserver pour l'avenir. Depuis lors, Abd-el-Kader cessa d'exposer sa personne sans nécessité, et se renferma dans les fonctions et les devoirs d'un général en chef. Une conduite si sage fut mal interprêtée par les Arabes encore trop ignorants de l'art de la guerre, et trop fanatiques pour y voir autre chose que l'action du courage individuel et de la force brutale. Ne pouvant mettre en doute la bravoure personnelle du sultan, ils crurent apercevoir dans ce changement un certain refroidissement pour la cause sainte ou, du moins, une sorte de lassitude et de découragement. Cette erreur, en se propageant, amena beaucoup de défections.

Un autre fait vint bientôt augmenter les éléments de dissolution parmi l'armée et les tribus arabes.

Dès le début de la guerre, Abd-el-Kader avait

appris à ses dépens qu'il lui était impossible de lutter en rase campagne contre son ennemi, et que la discipline triompherait toujours du courage inintelligent des soldats arabes. En vain essaya-t-il d'organiser des réguliers. L'inexpérience de ceux-ci dans le maniement des armes les empêcherait pendant longtemps encore, d'être sérieusement utiles à l'armée arabe. Peut-être aussi le génie particulier de ce peuple serait-il un obstacle perpétuel à son initiation aux habitudes, à la discipline militaire, à la tactique européenne et à la fermeté impassible du soldat français. Malgré l'activité prodigieuse du jeune sultan, ses meilleurs soldats n'étaient encore, vis-à-vis des soldats français, que comme des *conscrits*, dans le sens d'inhabileté et de faiblesse attribué à ce mot dans le langage des régiments. Cependant l'occupation française faisait de rapides progrès.

Si le traité de la Tafna avait fait à Abd-el-Kader une position plus avantageuse qu'il ne l'espérait peut-être, de graves échecs n'avaient pas tardé à lui ravir ces avantages. Les forteres-

ses de Taza et Tekdempt étaient successivement tombées au pouvoir des Français, qui les avaient détruites. Saïda fortifiée récemment par l'émir avait été rasée, la fertile plaine de Ghris et cette courageuse et fidèle tribu des Hachem, berceau de la famille d'Abd-el-Kader et dernier rempart de l'émir, étaient occupées et parcourues dans tous les sens par les Français victorieux. Chassé de son dernier retranchement, dépouillé du prestige qui l'avait soutenu jusque-là, Abd-el-Kader se vit forcé de changer entièrement son plan de défense.

Dès ce moment, en effet, il cessa, en quelque sorte, de combattre, fuyant sans cesse devant l'ennemi, afin de le fatiguer, brûlant et détruisant tout sur son passage, afin de le décourager, et entraînant à sa suite quelques cavaliers qu'il flattait d'un prompt retour. On emmenait les bestiaux, on détruisait les moissons, et on emportait les grains et les provisions, ne laissant aux populations que la quantité de vivre présumée nécessaire pour subsister pour un temps limité.

Sans doute ce système fit beaucoup de mal aux Français ; mais leur propre courage et la constance des chefs triomphèrent de ces difficultés.

Pendant ce temps, l'émir continuait à frapper de contributions extraordinaires les tribus restées fidèles, et que la guerre n'avaient point encore entièrement ruinées. Alors, le mécontentement et les défections redoublèrent. On se demandait à quoi servaient tant de sacrifices d'argent, puisque l'émir ne faisait plus la guerre et avait cessé de défendre les tribus ?

Bien loin de le sauver, cette nouvelle tactique acheva de le perdre dans l'esprit des populations, en même temps qu'elle affaiblissait chaque jour son parti. La prise de Constantine, le passage des Portes-de-Fer, et surtout la prise de la Smalha de l'émir, lui portèrent un coup mortel, et commencèrent pour lui une succession d'échecs que ne purent compenser quelques avantages partiels remportés de loin en loin.

Dès ce moment, Abd-el-Kader ne fit plus qu'errer de tribus en tribus, adressant d'inutiles

appels au zèle religieux et patriotique des Arabes découragés ou soumis.

L'année 1843 devait lui être encore plus funeste. La prise de la Smalha découragea ou désarma ses plus zélés partisans.

Un an plus tard, la bataille d'Isly dut lui ravir tout espoir de se relever, en le privant de l'appui et des ressources qu'il avait trouvés jusqu'alors dans l'empereur de Maroc.

Ces événements appartiennent à l'histoire générale, encore plus qu'à l'histoire particulière d'Abd-el-Kader, et sont trop connus aujourd'hui pour que le récit en soit ici d'un grand intérêt.

La vie publique d'Abd-el-Kader est terminée, à moins que des événements impossibles à prévoir ne surgissent des complications de la politique européenne.

C'est principalement son caractère et ses mœurs privées que nous avons entrepris de faire connaître. Notre tâche est finie. Toutefois, nous ne terminerons point cet écrit sans présenter quelques réflexions qui achèveront de dessiner

le portrait du malheureux et brillant représentant d'une race qui semble destinée à se fondre un jour, en dépit de tous ses efforts, dans la famille européenne.

La *volonté* forme évidemment le fond du caractère d'Abd-el-Kader. La lutte qu'il soutient depuis quinze ans contre la France lui a permis de manifester au plus haut dégré l'*énergie* dans l'action, la *constance* dans les efforts, la *fermeté* dans les revers, qui distinguent les hommes prédestinés au commandement. C'est un spectacle qui élève l'âme et contriste le cœur que cette héroïque résistance d'un jeune *barbare* qui, sans autres ressources que son génie, s'efforce de repousser, sans se décourager jamais, la domination étrangère et les armées disciplinées d'une grande nation. Supposez, pour un moment, qu'au lieu de commander à des barbares, Abd-el-Kader, né au milieu de la civilisation européenne, ait été appelé à diriger vers la guerre le génie particulier et le courage intelligent d'un grand peuple... Qui pourrait dire où se serait arrêté l'essor

de cet esprit si puissant et si infatigable? Quelle autorité n'aurait-il point exercée? Quelle impulsion n'aurait-il pas donnée?

Disons-le, cependant, rien n'indique que le jeune chef aurait eu le goût effréné des conquêtes qui entraîne d'ordinaire les grands capitaines. Tout, au contraire, semble révéler en lui l'esprit créateur et organisateur. Voyez avec quelle promptitude il a su s'approprier les arts utiles, la science et l'industrie de son ennemi. Au milieu des préoccupations de la guerre, il a fondé des villes, créé tout un système de gouvernement, établi des lois, discipliné tout un peuple, ramené à l'unité des peuplades éparses, divisées d'intérêt et souvent ennemies. Il a jeté les fondements d'un empire tout en livrant des batailles et semé, pour ainsi dire, en courant, les germes d'une nationalité nouvelle sur un sol labouré par les boulets de la civilisation!...

Organisateur et guerrier, ces deux mots, qui résument tout le génie de Bonaparte et de tous les grands chefs de peuples, s'appliquent avec

non moins de justesse au nom du jeune et brillant sultan des Arabes. Changez les circonstances, agrandissez le théâtre et vous aurez des résultats non moins admirables.

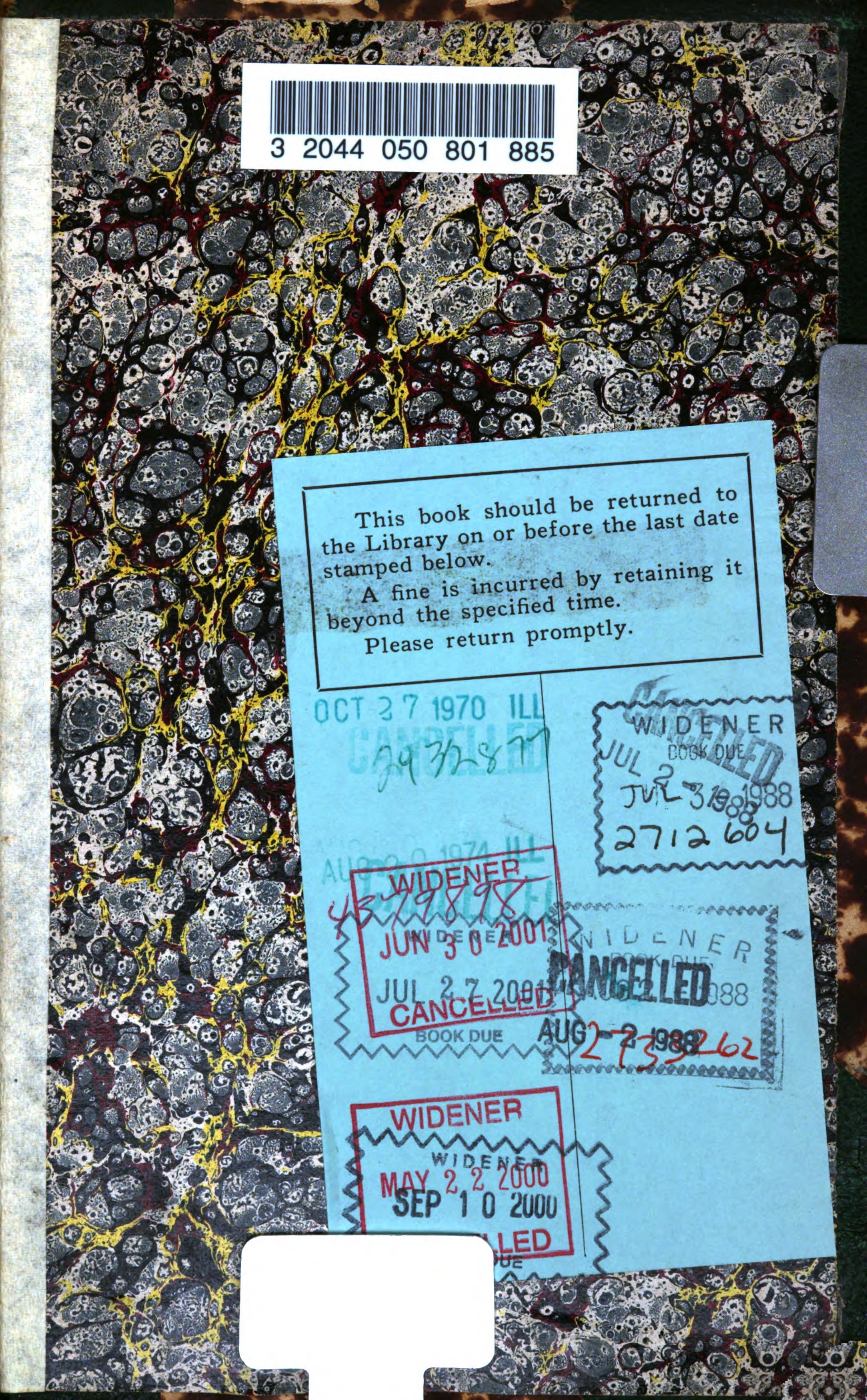
Du reste, ces deux grandes qualités qui forment, pour ainsi dire, le caractère extérieur des fondateurs ou des maîtres des peuples, ne sont pas les seuls traits de ressemblance qui existent entre Bonaparte et Abd-el-Kader.

A l'exemple de Bonaparte, Abd-el-Kader est *religieux*, *tempérant*, *simple* dans ses vêtements, *actif*, *courageux* et toujours *maître* de lui-même... Sincère, esclave de sa parole, la perfidie et le mensonge ont seuls le pouvoir d'exciter sa colère... Comme Bonaparte, il est dévoué à sa famille; il exerce une sorte de *fascination* sur tous ceux qui l'approchent.... Sa *continence*, prodigieuse chez les Mahométans, serait encore digne d'éloges dans un prince chrétien.... Enfin, pour dernière ressemblance avec le grand Empereur, Abd-el-Kader témoigne, pour sa mère, une *tendresse* et une *vénération* presque religieuses...

# TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS LE VOLUME.

FIN DE LA TABLE ET DU VOLUME.


3 2044 050 801 885
This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.
A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.
Please return promptly.
OCT 27 1970 ILL
CANCELLED
WIDENER
BOOK DUE
JUL 2 1988
CANCELLED
WIDENER
JUN 30 2001
JUL 27 2001
CANCELLED
BOOK DUE
WIDENER
BOOK DUE
CANCELLED
AUG 2 2 1988
WIDENER
MAY 22 2000
SEP 10 2000

